

# EMPREINTES ET INVENTIVITÉS DES FEMMES

DANS LE DÉVELOPPEMENT RURAL



Anne-Marie Granié et Hélène Guétat-Bernard

PRESSES UNIVERSITAIRES DU MIRAIL  
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT



Imprimé en France



**EMPREINTES ET  
INVENTIVITÉS DES FEMMES  
DANS LE DÉVELOPPEMENT RURAL**



# **EMPREINTES ET INVENTIVITÉS DES FEMMES DANS LE DÉVELOPPEMENT RURAL**

**Anne-Marie Granié et Hélène Guétat-Bernard**

IRD ÉDITIONS  
Institut de Recherche pour le Développement

PRESSES UNIVERSITAIRES DU MIRAIL

Illustration de couverture :

©Organisation Internationale du Travail (OIT).

Photographe : Maillard J.

"Man and woman working on a construction site in Katmandu." - Népal

Couverture : Magali Blaye-Guilhaumond (PUM).

Composition : Petits Papiers (Toulouse).

ISBN PUM : 2-85816-793-1

ISBN IRD : 2-7099-1598-7

© IRD, 2006

213, rue La Fayette

75480 Paris Cedex 10

© Presses Universitaires du Mirail, 2006

Université de Toulouse-Le Mirail

5, allées Antonio Machado

31058 Toulouse cedex 9

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon (art. 2 et suivants du Code pénal). Les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective sont interdites.



# LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CHAMP DE SAVOIRS « GENRE ET DÉVELOPPEMENT »

---

CHRISTINE VERSCHUUR\*

Le mouvement des femmes en Europe a démarré sur la prise de conscience d'une oppression spécifique : le travail gratuit réalisé par les femmes, invisible, pas pour soi mais pour d'autres, au nom de la nature, de l'amour ou du devoir maternel (Kergoat, 2001 : 37).

Le travail pionnier de l'économiste danoise Ester Boserup, dans son ouvrage « Women's Role in Economic Development » a contribué à la prise de conscience de l'invisibilité des paysannes dans le Tiers monde. Durant la Décennie des Nations unies sur les Femmes (1975-1985) et ensuite en préparation des grandes conférences internationales, des études, des évaluations, des recherches ont été financées, qui ont fourni des données et des informations alimentant la réflexion et la mise en œuvre de politiques orientées vers la prise en compte de la situation des femmes. Petit à petit s'est bâti un corpus de données, représentant un champ de savoirs sur le thème « femmes/genre et développement ».

---

\* Anthropologue, Genre et développement, Institut Universitaire d'Études du Développement, Genève.

Ce nouveau champ de savoir « genre et développement » s'est ainsi constitué, rattaché aux mouvements féministes et aux recherches sur les femmes et les rapports de genre dans le développement. Le monde francophone était resté quelque peu à l'écart de ce mouvement, se concentrant sur la recherche féministe dans les pays occidentaux, sans faire le lien avec les recherches et luttes critiques sur le développement/sous-développement.

Ce sont, affirmaient Dagenais et Piché, deux chercheuses au Canada, « sans l'ombre d'un doute les féministes qui ont poussé le plus à fond la critique des théories et des actions de développement, puisque non seulement elles contestent l'impérialisme capitaliste à la base des pratiques et des concepts dominants mais elles ont démontré le rôle clé des rapports sociaux de sexe » (Dagenais et Piché, 1994 : 5).

Pendant, les apports théoriques et pratiques de ce champ de savoirs sont loin d'être reconnus comme ils le devraient, en partie en raison de son rattachement au féminisme. Comme le dit Michelle Perrot, « l'anti-féminisme se sustente de toutes une série de peurs enchevêtrées. Peur de la perte de pouvoir et d'une puissance féminine menaçante qu'il s'agit de contenir. [...]. L'anti-féminisme, au-delà de ses aspects anecdotiques ou pittoresques, dit des choses profondes sur les rapports entre les sexes et les anxiétés contemporaines » (Perrot, 1999 : 18).

Plusieurs phases peuvent être identifiées dans l'évolution de ce champ de savoirs. Une première phase qui a permis de faire reconnaître le travail invisible des femmes, qui a montré l'articulation entre la sphère reproductive (où dominent des rapports de production de type domestique) et la sphère productive (où dominent des rapports de production capitalistes), « cause essentielle du sous-développement en même temps que de la prospérité du secteur capitaliste. » (Meillassoux, 1975 :149).

La dévalorisation du travail des femmes est liée à la division sexuelle du travail. Les anthropologues féministes (Mathieu, 1991) ont donné un contenu nouveau à ce concept, qui traduit, non une complémentarité des tâches mais la relation de pouvoir des hommes sur les femmes. La division sexuelle du travail est ainsi devenue un concept analytique – et non seulement un outil descriptif – permettant de comprendre les inégalités de genre.

Une deuxième phase dans la construction de ce champ de savoirs « genre et développement » a consisté à analyser les transformations liées à la nouvelle division internationale du travail : des études ont abordé l'intégration des femmes dans les industries manufacturières délocalisées, la féminisation du prolétariat, la place croissante des femmes dans l'économie informelle dans les villes, l'accroissement des migrations féminines.

Les femmes du Sud représentent actuellement, en moyenne, la moitié des migrants. « En plus de la fuite des cerveaux (*brain drain*), on observe maintenant une tendance parallèle, où les femmes qui s'occupent normalement des jeunes, des vieux et des malades dans leurs pays pauvres migrent pour s'occu-

per des jeunes, des vieux, et des malades dans les pays riches, comme employées domestiques, *nannies*, aides-soignantes à domicile ou dans les maisons de retraite. C'est la fuite des «soins et de l'attention aux autres» (*care drain*)» (Ehrenreich & Russell, 2002 : 17).

Le mouvement des femmes en Europe avait démarré sur la prise de conscience du travail gratuit réalisé par les femmes. Le mouvement international féministe se mobilise aujourd'hui pour faire prendre conscience du «*care drain*», pour faire connaître les capacités d'action des femmes en tant que sujets, ainsi que leurs capacités d'action collective, leurs ressources symboliques. L'on reconnaît que les femmes et les hommes sont des sujets, et non seulement des «porteurs de structures». «La notion de sujet implique l'existence d'une prise de conscience concrète de la nécessité de changement, l'existence de la volonté de changement, et la capacité pour réussir à construire ces changements» (Rauber, 2003 : 45).

La troisième phase cherche à approfondir les questions ouvertes par les recherches antérieures: les transformations des identités et des rapports de genre, au niveau domestique, local ou global, dans le contexte de la mondialisation, le rapport entre ces transformations et la participation à la sphère publique, l'accès aux droits (Molyneux et Razavi, 2003).

Dans le monde rural aussi, les femmes saisissent des opportunités pour inventer, agir et occuper une place en tant que sujet. L'étude des processus d'*empowerment* des femmes dans le monde rural indique les changements institutionnels et personnels au niveau de l'imaginaire qu'ils exigent et permettent. Cet ouvrage s'attache à éclairer ces questions et contribue ainsi au déploiement de ce champ de savoirs «genre et développement».

Participant de la troisième phase de la construction du champ de savoirs «genre et développement», les recherches présentées dans cet ouvrage illustrent combien «l'espace-temps public de la production et l'espace-temps privé de la reproduction» (Bagla-Gökalp, citée par Granié et Guétat) ne peuvent être abordés comme deux espaces séparés. Dans les recherches sur l'*empowerment*, on observe les décalages entre la représentation du pouvoir exercé par les femmes et celui réellement détenu grâce à l'exercice de leurs activités. Des ruses, des stratégies de contournement sont utilisées par les femmes pour introduire les changements, pour renverser l'ordre, en douceur ou parfois avec éclat. La mise en lumière de l'enchevêtrement entre ces espaces privé-public, et le rôle des représentations symboliques, est un apport essentiel de ces recherches.

Diverses recherches de cet ouvrage cherchent à repérer les éléments de changements portés par les femmes et par les hommes, et mettent en lumière les interstices où s'engouffrent les femmes. La construction et la déconstruction, les changements et la diversité des identités plurielles des femmes et des hommes, sont également illustrés ici et font partie des apports à la construction du champ de savoirs «genre et développement».

Certaines recherches s'attachent ici à présenter les manières de dire et de faire. Ces paroles, ces savoirs auparavant non ou peu repérés, non entendus, dévoilent des richesses insoupçonnées par certains. Ainsi en est-il par exemple de la gestion fine et hautement symbolique des semences agricoles par les femmes indiennes du plateau aride du Deccan (voir l'article de Vatturi-Pionetti), inconnue des recherches agronomiques masculines et pourtant riche d'enseignements, non seulement pour aller vers des changements dans les rapports de genre et des transformations sociales, mais aussi pour la mise en place de systèmes agraires « durables ».

Cet ouvrage est ainsi innovant à plusieurs titres : il se penche sur le domaine rural, peu exploré<sup>1</sup> avec le regard renouvelé des études genre et développement ; il estompe la coupure qui prévalait dans le monde francophone entre études du développement et études féministes, et entre chercheuses-eurs et praticien-ne-s du développement ; il éclaire les nouveaux apports conceptuels de la discipline genre et développement. Et enfin il contribue au débat sur les possibilités de changement social ouvert par la réflexion sur le genre.

## BIBLIOGRAPHIE

- ARIJA, M. (2000), *Ya no soy la que dejé atrás, Mujeres migrantes en República dominicana*, IIS – Plaza y Valdés, México,
- BAGALWA MAPATANO, J. (2004), «L'usage féminin des tontines. La "maison congolaise" en Suisse», in : Monnier, L., Droz, Y., (sous la direction de), *Côté jardin, côté cour. Anthropologie de la «maison africaine»*, revue *Nouveaux Cahiers de l'IUED*, n° 15, avril.
- BOSERUP, E. (1970), *Women's Role in Economic Development*, St Martin's Press, USA, traduction française, 1983, *La femme face au développement économique*, Paris, PUF, 315 p.
- DAGENAIS, H. et PICHE, D. (1994), «Conceptions et pratiques du développement : contributions féministes et perspectives d'avenir, in *Femmes, féminismes et développement*, L'institut canadien de recherches sur les femmes, Montréal.
- EHRENREICH, B. and RUSSEL HOSCHILD, A. (Eds.), (2002), *Global Woman – Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*, Granta Books, London.
- FOLBRE, N. (1997), *De la différence des sexes en économie politique*, éd. Des Femmes, Paris.
- GORZ, A. (1991), *Capitalisme, socialisme, écologie*, éd. Galilée, Paris
- KERGOAT, D. (2001), «Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe», in Hirata e. a (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris.
- MATHIEU, N.-C. (1995), «L'arrondissement des femmes, Essais en anthropo-

1. Une brève recherche bibliographique dans les catalogues de la Bibliothèque Nationale de France, de l'IRD ou encore de l'Harmattan, ainsi que la lecture des bibliographies présentées dans ce manuscrit rendent compte de la quasi absence d'ouvrage scientifique sur ce champ depuis les nombreux travaux des années 1980.

- logie des sexes» *Cahiers de l'Homme*, Paris.
- MEILLASSOUX, (1975), *Femmes, greniers et capitaux*, Maspéro, Paris, 251 p.
- MOLYNEUX et RAZAVI, (2003), «Droits des femmes, culture et justice», in Verschuur, Ch., Reysoo, F., (dir.), *Genre, pouvoirs et justice sociale*, *Cahiers Genre et Développement*, n° 4, L'Harmattan, iuéd-efi, Genève-Paris, p. 275-283.
- PERROT, M. (1999), «Préface», in Bard, Ch., *Un siècle d'anti-féminisme*, Fayard, Paris, p. 7-19.
- RAUBER, I. (2003), *América Latina, Movimientos sociales y representación política*, ed. Ciencias sociales, La Habana-Mexico.



# INTRODUCTION

---

ANNE MARIE GRANIÉ\* ET HÉLÈNE GUÉTAT-BERNARD\*\*

## DU DÉVELOPPEMENT ET DU « GENRE » DANS LA COMPRÉHENSION DU CHANGEMENT SOCIAL

---

Depuis les années 1980, et plus encore les années 1990, les analyses sur le développement renvoient à deux paradigmes opposés qui définissent les cadres de sa conceptualisation. Pour le premier, le développement est associé à la longue histoire singulière du libéralisme en occident, organisant une société et une économie de marché (Rosavallon, 1979), façonnant ainsi un modèle normatif qui associe à une extension du marché selon les règles réelles ou supposées du capitalisme (les fameuses « lois du marché ») des normes comportementales. Dans le cadre de la mondialisation actuelle, le développement renvoie alors tout à la fois à une « catégorie analytique, désignant un phénomène économique, et à une catégorie normative, servant à prescrire des comportements » (Talahite, 2000), notamment en termes de relations entre les hommes et femmes et de construction des espaces qui leur sont associés. La diffusion de ce modèle capitaliste, que

---

\* Sociologue, professeure, École Nationale de Formation Agronomique (ENFA) Toulouse, Directrice du laboratoire de recherche Dynamiques Rurales.

\*\* Géographe et socio-économiste, Maître de Conférences en géographie, Université de Toulouse le Mirail, Directrice adjointe du Laboratoire Dynamiques Rurales.

certains appellent « occidentalisation du monde » (Latouche, 1998 ; Godelier, 1991), devenu hégémonique, s'appuie sur une hiérarchisation des espaces mis en concurrence et, plus généralement, sur l'incessante intégration/relocation de marges sociales et spatiales, dans une procédure de maintien de différentiels de richesses. Ce différentiel est une condition de fonctionnement du système, posant au centre de celui-ci des relations d'inégalités.

Mais l'ambiguïté du terme « développement » s'explique par le fait qu'il tient tout à la fois de l'ordre des choses et de l'ordre des discours (Peemans, 1995). Dans sa matérialité, il s'inscrit bien sûr, comme on vient de le dire, dans une histoire d'accumulation économique et de production de la richesse sans précédent. Cependant, il renvoie aussi à une construction du classement et, finalement, à une manière de se présenter aux autres, qui répond à des critères d'identification et donc de construction de la différence. Comme toujours dans ce cas, des enjeux de repérage ont été et sont toujours en acte. Plus simplement, s'identifier comme développés suppose, en miroir, de désigner ceux qui ne le sont pas. Ce procédé a été mis en œuvre à différentes échelles : au sortir de la deuxième Guerre Mondiale, le terme « développement », et en contre point celui de « sous-développement », a été inventé par l'Amérique du Nord face à la vieille Europe meurtrie, repris par les pays occidentaux face aux pays nouvellement décolonisés, mais aussi par le monde urbain face au monde rural (Bodiguel, 1986). Nous considérons en quelque sorte, que le même procédé est en œuvre dans les relations des hommes face aux femmes<sup>1</sup>. Dans ce cas, les hommes sont façonnés et se vivent comme étant en charge de ce qui a de l'importance, c'est-à-dire, en ce qui concerne ici notre propos, l'efficacité des actions de développement, alors que les femmes travaillent au plus près la quotidienneté dans tout ce qu'elle comporte d'invisibilité des répétitions ordinaires. Les logiques sont toujours les mêmes : la désignation et donc l'affectation au groupe nommé en négatif, induit, dans un second temps, des procédures de reconnaissance qui imposent à ceux ainsi circonscrits de se reconstruire en tant que « sous développés ». On se trouve là dans une posture qui apparaît comme un fil conducteur de l'ouvrage : ce qui nous importe est de saisir au-delà des structures d'inégalités, la manière dont les relations d'autorité sont perçues et vécues, par exemple par les femmes dans leurs relations aux hommes (même si ce collectif « femmes » est pour l'instant une facilité de langage et sera à déconstruire). P. Bourdieu l'a bien souligné à propos des paysans qui « sont dits plus qu'ils ne se disent ». Si le paysan pyrénéen est embarrassé de son corps en allant au bal dans les années 1960, c'est parce qu'il le saisit comme corps

1. Renvoyant en partie au débat sur les premières recherches féministes qui se sont référées, d'une part aux concepts de minorité, de classe, de caste, ou même de colonie, et d'autre part, à la catégorie de « l'autre » (Bagla-Gökalp, 1999).



*empaysanité* : il a désormais de son corps une conscience malheureuse qu'il incorpore comme celle de la nouvelle condition paysanne (Bourdieu, 2002 : 117).

Le parallèle proposé suppose que l'on s'y arrête. En fait, tout repose sur la compréhension du discours produit sur la différence. Jusqu'à la décolonisation, la domination politique fut justifiée par la construction d'une image forte : l'incapacité des sociétés et des économies colonisées à construire leur destin engendre en contre point la nécessité de les protéger. En géographie, l'approche « coloniale » puis « tropicale » a ainsi longtemps pensé avec pessimisme la nature tropicale (Bruneau, 1989). Cette vision essentialiste des causes de la pauvreté a favorisé jusqu'aux années 1960 une justification des inégalités ; ce n'est qu'à partir de la décennie suivante que, tardivement en France par rapport au monde anglo-saxon, va réellement s'affirmer une approche politique avec le courant tiers mondiste. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'égalité proclamée des Etats dans le champ politique cache de fait des inégalités de capacités d'action dans le champ économique et diplomatique. Le discours produit doit dès lors changer de référent pour continuer d'assurer son efficacité : en passant d'un discours sur la mission civilisatrice de l'occident à celui du « paradigme du développement, la légitimation devient « naturelle », ancrée dans l'« universalité » » (Rist, 1996 : 125). L'objectif des politiques de développement est alors de modifier les écarts au modèle : le sous-développement est appréhendé comme un retard ; il est donc pensé sur le plan technique<sup>2</sup> et non politique, « assurant ainsi sa crédibilité ».

L'autorité repose sur l'art de manier les mots. Sur ce point apparaît l'homologie des situations sur la construction des discours de la différence entre les pays développés/sous-développés et du masculin/féminin. Cependant l'art de cette rhétorique ne repose pas sur les mêmes fondements. On peut supposer aujourd'hui que classer les civilisations sur une échelle du progrès n'est plus admis : il n'y a pas de différence de nature mais de proposition. En revanche, en tentant de produire une compréhension des relations des sexes dans l'articulation entre approche sociale et psychanalytique, on peut « penser la différence... comme le produit d'un discours étayé sur une référence naturelle. Dans ce cas, c'est à partir d'une irrégularité du réel que s'établit un discours sur la différence. Cette dernière est alors le fruit d'un effet (et d'un effort) de symbolisation » (Vincent, 2002 : 26). Tout l'enjeu de cette proposition est de rappeler qu'être homme ou femme n'est pas équivalent en nature. Il faut alors tenter de comprendre « comment les champs sociaux et biologiques de la différence des sexes se recourent », car peut-on réellement considérer qu'ils sont « étanchés l'un à l'autre » ? On peut légitimement continuer de se poser cette question

---

2. La technique est alors présentée comme socialement, idéologiquement, culturellement et financièrement neutre (Rist : 130).

même si on conçoit que le dualisme de la catégorisation de sexe stricto sensu peut être considéré comme étant lui-même une construction sociale. Il faut sur ce point rappeler les nombreux travaux antérieurs pour déconstruire « le statut de principe explicatif » accordé au sexe, faisant penser que les attributs psychologiques et sociaux du masculin et du féminin découleraient naturellement d'une différence biologique en justifiant alors la dualité par un rapport de complémentarité (Hurtig *et al.*, 2002 : 11).

L'ordre du discours révèle aussi que « ce qui se passe » ne correspond pas nécessairement avec « ce qui doit se passer » (Peemans, 2002). En effet, les analyses positives et normatives sur le sens à donner au développement oublient son étymologie qui est de comprendre quelles sont les structures objectives et subjectives que chaque société se donne pour assurer sa reproduction, sachant que ces structures sont marquées par le changement et l'inscription dans une histoire. Le passage d'un système à un autre peut d'ailleurs être vécu comme une période de crise ou tout au moins de transition (Balandier, 1951). Cette manière d'appréhender « le développement » nous oblige à comprendre qu'une théorie, ici celle de la croissance – et finalement pas celle du développement –, ne peut se prévaloir que de l'idéal type qu'elle élabore. Or les apories du système actuel nous imposent de nous questionner collectivement sur de nouvelles manières d'agir.

Les politiques de modernisation des structures de production en agriculture, tant en Europe à partir des années 1950-60 que dans les pays nouvellement indépendants au cours des deux décennies qui ont suivi, s'inscrivent dans la même logique, celle d'une capitalisation par le recours aux emprunts. Mais cette modernisation s'est heurtée à une résistance de l'agriculture familiale sur laquelle s'appuient aujourd'hui en Europe les politiques de valorisation des liens de l'exploitation avec son territoire, notamment celle qui organise la promotion des produits de qualité. Dans les pays des Suds, les cultures de rente coloniales et post coloniales ont du, elles aussi, composer avec des modes de mobilisation de ressources antérieurs. Cependant, la diffusion de ces cultures, en devenant un enjeu politique, a rigidifié les cloisonnements entre activités féminines et masculines. Ainsi, en particulier en Afrique, les femmes ont été renvoyées à des activités, essentielles puisque touchant à leur rôle de nourrice, mais non socialement valorisées car peu rémunératrices en valeur marchande. Claude Meillassoux (1975) a d'ailleurs montré que l'articulation entre les activités de production et de reproduction dans les sociétés agricoles est une nécessité de l'expansion capitaliste. Cette idée est depuis reprise dans les approches économiques de la mondialisation (par exemple Charlier *et al.*, 1999 : 11) : elles soulignent l'intérêt stratégique des entreprises industrielles d'utiliser les représentations « traditionnelles » de la femme dans les pays pauvres, où sont délocalisées de nombreuses entreprises employant majoritairement des ouvrières souvent d'origine rurale et paysanne. L'insistance sur le salaire d'appoint des femmes dans les revenus familiaux du couple ou du salaire des jeunes filles

avant le mariage permet une sous-valorisation sociale tout en justifiant les bas salaires.

Ces évolutions du monde du travail agricole et non agricole rappellent que les liens entre la mondialisation/flexibilisation et les relations de patriarcat ne sont pas simples. D'un côté, de nombreux travaux ont montré que l'augmentation de la présence des femmes sur les marchés de l'emploi n'est pas systématiquement le résultat d'une féminisation d'emplois jusqu'alors masculins ; elle peut résulter d'une augmentation des emplois traditionnellement féminins ou plus généralement répondre à de nouvelles opportunités offertes aux femmes en raison de caractéristiques positives associées à la flexibilité (Rangel de Paiva Abreu, 2002 : 83). La pression sur leur budget temps s'accroît et les salaires restent faibles puisqu'il s'agit là d'une condition au maintien de la localisation des entreprises. Mais, dans le même temps, « l'incorporation au marché du travail offre aux ouvrières une base de valorisation individuelle et sociale que ne leur fournit pas le travail domestique » (Rangel de Paiva Abreu, 2002 : p 84). La situation de dépendance des ménages vis-à-vis des revenus des femmes contribue alors à valoriser leur statut social et le pouvoir de négociation de ces dernières face aux autres membres de la famille (Gerdien Steenbeek *et al.*, 2002 : 26). Mais restons prudents car du point de vue des représentations, la structuration des statuts et la hiérarchie des rôles peut rester stable sans pour autant être statique. La volonté d'autonomie peut alors s'inscrire dans le respect de l'autorité maritale imposé par les hommes ou recherché par les femmes (Mohamadou Abdoul *et al.*, 2002).

Ainsi, nous proposons d'être attentifs à ces autres « manières de faire » qui ont persisté. Dans les espaces centraux correspondant aux pays riches, la force du modèle était grande, mais à ses marges spatiales et sociales, des mécanismes autres ont continué de fonctionner. On peut dire que cette incapacité à voir s'explique plus largement par une vision de l'espace recouvrant une manière singulière de penser « le continu et le discontinu<sup>3</sup> ».

Nous rappelons aussi, qu'en Occident mais plus largement dans le reste du monde, l'économique n'est pas le seul élément à considérer dans les logiques de mobilisation des ressources, même si le processus d'industrialisation a apporté des modifications radicales dans leur mode d'accès au point de « se substituer progressivement aux autres formes de régulation » (Bagla-Gökalp : 274) sans totalement les supprimer. De même, les rapports marchands ne sont pas assimilables à toutes les formes d'échange et de circulation des produits et des services (Servet *et al.*, 1998 : XV). Raison pour laquelle, un certain nombre de

3. « Était continu, l'espace intra-étatique ; était discontinu, l'espace interétatique. Dans le premier cas, l'utopie de l'ubiquité, dans le second, l'utopie de la frontière. Ces situations-limites, jamais vraiment réalisées, plaçaient dans l'ombre leur contraire, les gradients et les discontinuités internes, et les confins. » (Levy, 2003 : 14).

chercheurs et d'acteurs appréhende comme « un mythe » (Rist, 1996) le modèle capitaliste car il s'avère non généralisable pour des raisons environnementales, mais aussi de souci de préservation d'autres formes de relations sociales encore hors marché. Ainsi, la place centrale accordée au marché et les stratégies de diffusion auxquelles ce modèle a donné lieu n'a pas pour autant démantelé les autres logiques en œuvre dans lesquelles les femmes rurales sont particulièrement impliquées.

La réflexion sur les rapports sociaux de sexe trouve ici son intérêt car il nous permet d'appréhender des réalités cachées, dissimulées, rendues invisibles par les logiques sociales aux fondements des organisations de la distinction (Alès *et al.*, 2001). En fait, la généralisation de l'ordre marchand n'a fait que renforcer l'invisibilité du travail non marchand féminin comme le savent bien les économistes et les statisticiens du travail soucieux de rendre compte de la réelle richesse produite dans l'informel, dans les activités domestiques ou dans la pluri-activité (*cf.* article de Charmes). « Lorsque seul le marché dit ce qui a de la valeur..., la nature réelle du travail productif » est masquée par les modalités en usage du recueil des données statistiques qui valorise le mécanisme de la croissance de la production marchande (Méda, 1999 : 37). C'est pourtant en entrant par l'économie marchandé que les femmes aujourd'hui rendent visibles et valorisantes leurs activités de production : un nouveau regard est alors porté sur elles. Mais la force du changement ne repose que sur la capacité d'articuler la maîtrise des ressources matérielles et les relais qui assurent la reconnaissance politique (*cf.* article d'Hofmann et Marius-Gnanou). Cette distinction du masculin et du féminin nous la considérons ainsi centrale dans la compréhension des modes de construction sociale et donc territoriale : elle façonne bien sûr les représentations (ou sont façonnées par elle ?) et, dès lors, les normes qui organisent les institutions et qui du même coup les légitiment (Godelier, 1984 ; Scott et Tilly, 1987). On sait qu'au cœur de toute organisation sociale et donc spatiale s'impose la mobilisation de ressources matérielles et symboliques pour assurer la reproduction biologique et culturelle. La force du modèle économique, mais aussi social, qui est devenu dominant au travers de la colonisation et, actuellement, de la mondialisation, a été l'imposition, comme nous l'avons déjà souligné, d'une nouvelle représentation du social au travers du marché (Rosavallon, 1979).

Mais l'injonction capitaliste fut rendue aussi possible par un environnement favorable à un changement majeur de la pensée. L'histoire de la modernité<sup>4</sup> à

---

4. Il serait ainsi tout à fait important de réfléchir à la manière dont, dans les sociétés colonisées, le rapport indirect à la pensée de la modernité (par imposition de la colonisation et d'un modèle économique et social) a modifié la construction des représentations du masculin et du féminin ? En particulier, les travaux de Thomas Lacqueur (1990) explique le passage à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle d'un modèle unisexe (même s'il existait jusqu'alors une hiérarchie du « genre ») à un modèle bi sexuel où la différence sexuelle vient légitimer par la nature et non plus par dieu la différence et les relations de pouvoir. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la théorie des sphères privé/public trouve un fondement naturaliste avec

laquelle participe celle du capitalisme est l'organisation, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une nouvelle forme de repérage qui privilégie la classification, les attributions, les assignations et les affectations exclusives en opposition aux formes antérieures qui privilégiaient les continuités sociales et spatiales, les circulations, les superpositions et les multi usages. Nous proposons de contribuer à révéler quelles sont les pratiques anciennes aujourd'hui réinterprétées, en particulier en lien avec des savoirs faire anciens et reconnues aux femmes rurales. Les sociétés rurales du passé européen, mais aussi les sociétés rurales actuelles des pays des Suds, étaient et sont toujours marquées (tout au moins pour celles qui n'ont pas exclusivement appliqué un modèle productiviste), par le souci de se protéger de l'incertitude et de la précarité en recourant à des formes diversifiées de mobilisation de la ressource (tout au moins économique), passant par la circulation spatiale, et centrées sur la prévention du risque privilégiant alors la pluri fonctionnalité des espaces. Toutes les formes de reproduction, y compris au travers des stratégies d'alliances matrimoniales, étaient liées à cet adage : « ne pas mettre tous les œufs dans le même panier ». Lorsque les économies paysannes ont été capables, par une meilleure maîtrise des capacités de production, de s'émanciper de ce principe de précaution, elles ont mis en œuvre des stratégies d'intensification et donc de spécialisation. Mais ce modèle aujourd'hui pose question, pas seulement en termes d'équité sociale et territoriale, mais aussi en termes de durabilité. Les paysans devenus agriculteurs semblent, au même titre que la société urbaine, avoir oublié ce principe de la perpétuation dont les ambiguïtés sont bien mises en évidence par l'article dans cet ouvrage de Carine Vatturi-Pionetti. Les contradictions du modèle de développement dominant ne sont plus niées. La déclinaison du développement en développement durable est justement décriée par ceux qui s'inquiètent de l'utilisation de cette nouvelle qualification pour éviter sa remise en cause.

Centrer notre regard sur les espaces ruraux et sur les rapports de « genre » nous permet donc de travailler sur les formes non oubliées de ces pluralités et complexités. Travailler sur les marges à laquelle les femmes et les espaces ruraux participent en quelque sorte, est un révélateur. Nous n'avons pas l'ambition de construire des référentiels afin d'accompagner les pratiques du développement, mais celle de réfléchir sur les modalités de leur construction. Ainsi, s'interroger sur les traces que laissent les « façons de dire et façons de faire » (Verdier, 1979) des femmes rurales nous semble important car ces empreintes révèlent des inventivités. Rendre visible la manière dont les femmes puisent dans leur savoir faire des propositions de réponse au modèle de développement montre que ces inventivités organisent des renversements, car ce qui est bien

---

une assignation pour les deux sexes. La question qui se pose alors est de savoir comment cette construction a été imposée et s'est surimposée aux modèles existants dans les sociétés alors dominées ? Les débats sur la signification culturelle du privé et du public trouvent là leur fondement.

souvent en jeu c'est la capacité actuelle des femmes de porter des propositions qui peuvent être désormais entendues face aux difficultés dont nous avons fait part. Le développement s'inscrit dans une histoire sociale et spatiale : il est en ce sens situé et les femmes participent bien sûr pleinement à cette historicité. Ces traces, ces empreintes et ces inventivités ne peuvent être décodées que dans les contingences des rapports hommes/femmes, car les hommes et les femmes n'existent pas en dehors de ce rapport.

Si notre propos témoigne du souci d'analyser les nouvelles mobilisations des ressources réelles et symboliques portées par les femmes rurales des pays des Suds, nous souhaitons également à partir de ces repérages contribuer à une compréhension des outils théoriques que nous manipulons. En effet, aujourd'hui, renvoyant à la réalité du brouillage des catégories socio-professionnelles ou du rural et de l'urbain, géographes et sociologues s'interrogent sur les formes de sociabilité et spatialité complexes qui rendent mieux compte des appartenances plurielles à des mondes sociaux et spatiaux différenciés (Lahire, 1998 ; Tarrius, 2000 ; Capron et al, 2004). C'est en fait « le sens à donner aux diverses modalités de fixation des limites, et par conséquent du même et de l'autre » qui se trouve posé en sachant que la fixation de ces limites n'est jamais « naturelle », mais aussi « que l'humain ne saurait être chez lui dans l'infini. Sa pensée ne peut saisir le déploiement des choses qu'il fabrique et des actions accomplies sans instituer des distributions, que ces procédures soient des manières de fixer des places définitives ou des partages équivoques » (Ruby, 2003 : 7). Nous proposons de nous appuyer sur l'outil méthodologique que représente « le « genre » », pour mieux participer à ce débat en portant une attention particulière aux innovations des groupes sociaux localisés, donc situés dans un espace et un temps donné. Il s'agit de rendre compte des formes non dominantes, non reconnues, de mobilisation des ressources matérielles et idéelles.

## INNOVATIONS, ORGANISATION ET MONDE AGRICOLE

---

Les femmes ont souvent été absentes des processus de construction des politiques de développement. Aujourd'hui, les femmes, souvent au travers de collectifs, tentent de proposer des co-constructions pour modifier les rapports de force, et rendre visibles leurs actions. L'orientation générale de notre propos est ainsi de contribuer à une meilleure connaissance des places et des rôles que les femmes et les hommes jouent aujourd'hui dans le développement des sociétés agricoles et rurales (locales).

L'évolution des métiers en agriculture, en lien avec les difficultés conjoncturelles ou plus structurelles des filières de production, permet de rendre plus ou moins visible la manière dont les femmes puisent dans leurs savoir-faire des propositions de réponse au modèle de développement dominant. Les actions féminines trouvent souvent des réponses innovantes (tant en termes d'organisa-

tion du travail et d'intégration sur les marchés) aux différents modèles de modernisation comparables dans leurs logiques et leurs effets dans les pays du Nord et du Sud.

Dans le cadre de cet ouvrage centré essentiellement sur les problématiques des rapports de « genre » en milieu rural dans les pays du Sud, la place qu'ont prise les femmes dans l'agriculture et les transformations du milieu rural français nous informe que cette histoire se situe dans la durée. Pendant les guerres, alors que les hommes sont « au front », les femmes conduisent les exploitations et ne reculent devant aucune tâche. C'est dans le contexte de la société d'après-guerre que des femmes vont réclamer leur droit afin de mieux réaliser leur identité sociale et professionnelle. Les rapports de « genre » étaient établis dans la société traditionnelle avec un versant professionnel masculin et un versant social féminin. Ainsi se jouaient les équilibres de pouvoirs réels ou/et symboliques qui ne sont pas, nous semble-t-il, complètement gommés. Sans doute le processus de professionnalisation est-il encore retardé par la complexité des situations vécues par les femmes qui sont balancées entre « le dedans et le dehors », entre les représentations collectives incorporées de la femme agricultrice ou de la femme d'agriculteur. Prendre conscience qu'elles se trouvent placées « dans la sphère de production de la reproduction » (Rieu, 1996) n'est pas non plus facile.

Les travaux que nous avons conduit en Lomagne (Granié, 1986) sur la place et les rôles des femmes dans des exploitations agricoles montrent que malgré les formes diverses de domination, notamment la non reconnaissance de leur travail dans la sphère domestique et sur la ferme, les femmes détiennent des espaces de pouvoirs qui se sont malgré tout affaiblis avec la modernisation. Par exemple, les pouvoirs symboliques liés à la religion et à différentes formes de sociabilité, dont les rites de passage consacrés par le baptême, la communion, le mariage, la mort confèrent à la femme des pouvoirs de « nature » et de « culture ». Mère, belle-mère, marraine, voisines ont des rôles bien précis qui se réfèrent à des croyances religieuses ou/et profanes pour préparer le rituel de baptême. Maîtresse du rite de la première communion qui marque un passage du cycle de vie de l'enfance à l'adolescence, la mère est aussi très impliquée dans le mariage. « Mon père disait que je ne pourrais pas travailler dans une ferme..., alors ma grand-mère (dans ce cas elle joue le rôle de mère) a dit : « si elle ne peut pas travailler, elle fera travailler. L'institutrice (présente au cours de cette prise de décision<sup>5</sup>) a dit : « grand-mère a raison » ». Les récits de mariage après les années 50 montrent que si les jeunes filles décident du choix de leur futur conjoint, les femmes-mères assurent un certain contrôle du rituel. La prise en charge de la mort par la « maîtresse de maison », le plus souvent la mère et

5. Léontine, 87 ans. Extrait d'entretien, GRANIE 1986, *op. cit.*

par la communauté des femmes, renforce les pouvoirs féminins à l'intérieur de l'unité domestique, et à l'extérieur dans les rapports avec la parentèle et le village.

La modernité en agriculture a renvoyé les femmes à l'intérieur de la maison. Le tracteur, le round-balleur, la mécanisation ont conforté la représentation du métier au masculin. Une femme qui conduit un tracteur est reconnue professionnellement car elle se comporte « comme un homme ». L'identité socio-professionnelle des femmes a eu (et a encore) du mal à être reconnue ; même si le statut d'agricultrice a vu le jour tardivement à la fin des années 1980 (Lagrave *et al.*, 1987).

Les femmes se nomment femmes d'agriculteurs, agricultrices ou co-exploitantes en fonction des situations réelles et vécues dans les exploitations agricoles (Granié *et al.*, 1984). Les « femmes d'agriculteurs » qui travaillent à la ferme ou à l'extérieur ont compris que la tenue des comptes est un espace qu'elles doivent occuper afin d'être au courant et, de ce fait, de s'imposer comme partenaire dans les prises de décision stratégiques concernant le système exploitation-famille-environnement. Les femmes ont trouvé à ce moment là une réponse à la marginalisation dans laquelle elles se trouvaient.

Dans le cadre de la sixième université rurale de Marciac (août 2000) Marie-Thérèse Lacombe, Alice Monier et Martine Dubos, toutes les trois agricultrices, représentant trois générations de femmes ont témoigné que « les femmes étaient des ferments de la modernité dans les campagnes » (Granié *et al.*, 2000). M.T. Lacombe a mis l'accent, en particulier, sur « la révolution silencieuse des femmes » qui depuis longtemps, à tous petits pas, fait avancer la catégorie du féminin et plus précisément des femmes en agriculture ; A. Monnier a parlé dans les mêmes termes des femmes dans le monde rural. M.T. Lacombe a raconté comment, dans son territoire aveyronnais, les femmes ont construit une identité sociale collective parce qu'elles étaient conscientes des inégalités et des formes de domination dont elles étaient prisonnières. « Dans les années 60, on essayait de remonter le moral des femmes par rapport à un beau-père qui était souvent très dur à vivre ; nous avons encouragé la décohabitation pour que le couple ait son intérieur... En 1966, on a installé des congélateurs collectifs, où on louait chacun un petit casier... ».

Aujourd'hui, nous nous interrogeons sur la manière dont les femmes et les hommes mettent en scène l'agriculture et la ruralité. Les femmes occupent-elles une place particulière dans le relationnel, dans des formes de continuum, dans la créativité ? Ont-elles un rapport particulier au territoire, au lieu, qui pourrait donner sens à leur engagement à l'échelle locale ? De par leur position dans l'entre-deux (l'être femme incorporé et l'être femme en devenir), entre hier et aujourd'hui, les femmes sont détentrices de savoir et de savoir-faire particuliers. À quoi doit-on cela ? Peut-être que leur point d'honneur, leur courage, leur esprit débrouillard, inventif, a à voir avec la division du monde social et plus précisément avec « les rapports sociaux de domination et d'exploitation, qui sont



institués entre les sexes et dans les cerveaux» (Bourdieu, 1988), (Granié *et al.*, 2000).

Les travaux récents de Sara de Scorbiac Garcia (2002) sur le rôle des femmes dans les innovations agricoles, dans la petite région agricole de la Piège (Aude) indiquent des situations en changement. Dans cette zone de coteaux traditionnellement tournée vers la production céréalière, beaucoup d'exploitations agricoles se sont orientées vers des productions fermières de qualité. Les femmes installent des systèmes novateurs à partir de savoir-faire anciens. La diversification et la transformation des produits sont affaires de femmes. Elles dynamisent leur espace de travail (développement des ateliers, modernisation) et s'organisent de manière collective au plan de l'entraide, des échanges, des conseils, des achats de matériel. Elles se vivent et se revendiquent comme «Actrices du changement». La présence d'une femme sur l'exploitation est un facteur de dynamisme. Ce que l'on observe dans le cas de la Piège, et sans doute ailleurs, c'est que «plus la femme est autonome, se trouve en situation de responsabilité, plus elle représente un atout économique pour l'exploitation» (De Scorbiac Garcia, 2002). C'est en valorisant leurs acquis que ces femmes innent. Toutes s'occupent de la comptabilité et de la gestion financière. Les activités de transformation, de commercialisation directe, de tourisme vert, d'accueil à la ferme favorisent l'expression des femmes dans le développement et leur reconnaissance professionnelle. Ainsi certains espaces traditionnellement féminins connaissent de véritables renversements de situations. Ces espaces plutôt connotés négativement, ou passés sous silence, le sont aujourd'hui positivement. Le passage de la sphère privée (la cuisine) à la sphère publique (la table d'hôtes) est valorisant. Ces nouvelles fonctions répondent à une demande sociale. Légitimées (elles renvoient au monde visible) et rémunératrices, ces fonctions, portées par les femmes, interviennent dans les changements des rapports hommes/femmes. Les femmes maîtrisent la ressource et surtout la ressource monétaire. Pour ce faire elles détiennent des compétences.

Les agricultrices mobilisent des qualités intégrées. La socialisation fait sens avec cette locutrice «Je veux entrer dans un créneau où je vais élever des bêtes de telle façon; si je fais manger les gens, ce sera de telle façon en prenant soin d'eux, en ne faisant pas n'importe quoi». La construction des identités socio-professionnelles s'appuie sur des attributs traditionnellement nommés féminins: la sensibilité, l'écoute, la communication, le contact, l'intuition, la capacité à faire «36 choses en même temps». Des locutrices ont évoqué «l'âme d'agricultrice» comme élément majeur pour le choix du métier. Les indicateurs constitutifs de l'âme sont: la transmission (reproduction, les parents sont agriculteurs); la campagne (le continuum ou au contraire changer de style de vie pour les nouvelles venues); la relation à la campagne (les vacances, la nature, les vaches,...); le rapport à la terre (le jardin); les «valeurs de toujours» même si la campagne change.

Les discours tenus par les hommes sur leur femme nous en disent un peu plus sur la dynamique des rapports hommes/femmes. «Brigitte nous a sauvé,

elle a permis la pérennité de l'exploitation... La fromagerie a tout changé». Dans les exploitations visitées, des activités exclusivement féminines et dévalorisées hier, telles que le plumage et le gavage sont aujourd'hui pratiquées par certains hommes et reconnues parce que rémunératrices. L'agent de développement local dit : « aujourd'hui les hommes aident à plumer » ; mais le mari de Sylvie ne le fait pas « oh ! non ! non ! çà, c'est plutôt la partie féminine de l'exploitation. Le gavage, c'est spécial, un homme n'a pas le doigté, n'a pas la patience, parce que quand même, c'est délicat, hein ! » Ici, les hommes sont davantage dans une logique productiviste ; les femmes sont prêtes à faire différemment pour s'en sortir. Ouvertes aux changements, plus collectives, elles sont tournées vers la qualité. Elles sont actrices et enjeux d'un processus de transformations sociales et culturelles. Mais dans la Piège comme ailleurs, les femmes agricultrices sont insérées dans des contraintes intériorisées qu'elles ne perçoivent pas toujours. Les dispositions féminines et masculines semblent évidentes ou « comme une évidente nécessité » (Lahire, 2001).

Christiane Lambert présidente du Centre National des Jeunes Agriculteurs (CNJA) écrivait en 1996 : « Activité en mouvement, où la monotonie et l'immobilisme n'ont pas leur place, où la prise de risque s'inscrit dans la durée de l'économie du réel pour finalement rester tributaire de la nature, le métier d'agriculteur a gardé des générations précédentes le fait de s'inscrire dans un véritable projet de vie qui transcende la dimension professionnelle. C'est sans doute ce qui fait son attrait pour les femmes » (Lambert, 1996).

Les propos des différents agriculteurs illustrent les liens qui existent entre la mobilisation par les femmes de ressources monétaires et les changements des rapports hommes/femmes sur l'exploitation et dans la famille. Ainsi, on peut dire que ce n'est pas seulement le discours sur l'égalité qui a produit les changements les plus visibles mais les impasses du modèle de croissance capitaliste (cf. article d'A. Corrèze). Plus largement, dans les pays des Suds, la pauvreté « fait sortir » les femmes, et ce passage du dedans au-dehors est alors légitimé. Pourtant, ce sont bien moins les effets induits sur les identités sociales et culturelles.

### **« LE REGARD PAR DESSUS LE MUR » (MERNISSI, 1996)**

---

Certes, nous considérons que la domination masculine est une réalité inscrite dans les systèmes de pensée et dans les organisations tant sociales que spatiales, même si nous reconnaissons que, parfois, ces situations de domination peuvent être de l'ordre du complexe. C'est bien sûr en termes de relations que nous abordons le masculin et le féminin, y compris dans les formes qui nous sautent aux yeux, comme singulières, spécifiques de l'un ou de l'autre. Nous souhaitons porter le regard et l'analyse sur les interactions, c'est-à-dire sur les questions « d'ordre et de désordre » (Bisilliat, 2001). Les relations femmes/hommes ne sont

pas statiques même si des postures peuvent être encore considérées comme « stables ». C'est à l'écoute du sens « de faire ensemble « comme élément du féminin et du masculin construit et mobilisé, de « se confronter à », « de ne pas faire parce que... », de multiples situations prélevées, dites, vécues que nous voulons lire l'état du féminin et du masculin. Par ailleurs, ce sens du faire ensemble pose la question du sens du collectif au féminin et au masculin : est-ce le même jeu qui se joue ?

Nous abordons dans cet ouvrage le développement comme un rapport social. Il importe de l'envisager comme constitué d'au moins trois champs conceptuels : le champ structurel de la globalité, le champ local des organisations et des catégories sociales et le champ individuel et du quotidien. Ces différents champs sont traversés par la question du « genre » (Labrecque, 2000). Nous nous engageons dans une méthode de compréhension qui se reconnaît dans l'appréhension de l'ordinaire, du quotidien et des lents changements. L'ordre de l'évènementiel peut dévoiler, contribuer à montrer, mais il est par nature « hors de l'ordinaire ». En revanche, le temps de l'ordinaire est celui dans lequel vivent les hommes et les femmes, celui de la répétition et donc d'une certaine régularité. L'intensité des relations hommes/femmes s'observe mieux dans la familiarité. Pour autant, à partir des manières d'habiter les espaces et les temps du quotidien, nous pensons possible d'articuler les deux autres sphères, celle des structures et du global, et celle des organisations sociales locales. La démonstration est faite dans plusieurs des articles de cet ouvrage (I. Guérin, C. Vatturi-Pionetti, C. Dedebant par exemple).

Nous considérons la recherche « du sens subjectif » comme centrale. L'approche méthodologique défendue par plusieurs textes se situe dans la tradition de la sociologie compréhensive (Weber, 1992) qui considère que les individus sont des acteurs capables de produire du social, dépositaires de savoirs. Mais, dans le même temps, les individus sont façonnés par un savoir social incorporé. Cette posture n'est pas aisée à tenir car elle propose une synthèse méthodologique pour donner une explication compréhensive de la situation des rapports de « genre ». Méthodes et théories sont intimement liées. En privilégiant ce type d'approche qualitative, avec des entretiens peu dirigés, on se place du côté de l'empirie qui permet de construire l'objet ; ici, les choix théoriques pour aborder les relations hommes/femmes ou, comme l'indique Nibert Elias (1993), « la manière de poser les problèmes et de construire les théories » permet la prise de distance avec le savoir recueilli.

Les relations de terrain sont centrales dans cette démarche. Elles font partie de l'histoire de la recherche. Elles sont toutes singulières. Les travaux conduits auprès des hommes et des femmes sont examinés en prenant en compte les attributs du chercheur et de l'enquêté, tels que le « genre », l'âge, la catégorie sociale, l'ethnie... Autrement dit, y aurait-il des paroles de femmes qui ne seraient dites qu'à des femmes ? Des paroles d'hommes justement contrôlés par l'état des représentations sociales en regard du « genre », imposant, de pré-

férence, la conduite d'entretiens séparés ? Que produit l'interaction ? J. Cassel et M. Wax indiquent que «le chercheur est conceptualisé comme une partie de la réalité sous investigation. Ici, on tient pour allant de soi que l'observateur altère ce qu'il observe, mais que ces altérations font partie de l'objet d'étude. Dans la première perspective, les perturbations provenant des effets de l'observateur sur l'observé sont des interférences ; dans la seconde, ce sont des données» (J. Cassel et M. Wax, 2003 : 31). Nos études nous ont montré que le recueil de discours qui permet de prélever des situations dites, mais aussi vécues, ne peut se faire que s'il y a une rencontre qui s'opère entre les protagonistes. La rencontre a lieu dès lors que le chercheur enquêteur et l'enquêté ont envie l'un et l'autre, pour des raisons parfois communes (un intérêt partagé pour le sujet dont on parle) et parfois différentes, de se parler, de s'écouter, d'être ensemble dans l'interrelation. La confiance souvent mise en avant, n'est pas pour nous l'élément central de la transmission de l'information. La rencontre, dans l'acception que nous lui donnons, va bien au-delà et permet de recueillir un savoir situé dans l'interaction, dans le temps, dans le lieu. Cette rencontre suppose qu'une mise en situation s'opère de part et d'autre dans l'échange, c'est-à-dire tant dans la manière de se présenter à l'autre, que de lui parler, le regarder. La rencontre est un effet instantané de la représentation élaborée de part et d'autre. Mais la rencontre se poursuit sur le chemin du récit. Même si le statut du chercheur lui confère généralement l'autorité de la conduite de l'entretien, notre façon de faire nous a appris à suivre le fil de la narration de notre interlocuteur. Appréhender le sens endogène suppose que le chercheur ait envie et sache accompagner son interlocuteur dans l'élaboration de son discours.

Ce savoir situé, endogène, renvoie notamment à la compréhension du «faire et du dire» féminin, du «faire et du dire» masculin, pour apprécier l'état des rapports hommes/femmes et mieux connaître leurs constructions. Notre proposition est d'accorder aux savoirs locaux une valeur sociologique. Le savoir de sens commun devient savoir scientifique parce que, notamment, nous sommes attentives à l'endogénéité de l'activité («ce qui a de l'importance» pour les hommes et les femmes rencontrés). Nous nous intéressons à la manière dont les gens racontent et se racontent, bon moyen de contourner la difficulté de ne pas imposer un regard ethno-centré, en prêtant attention à la manière dont les gens vivent leur situation. Nous sommes très attentives à «l'expérience humaine comme porteuse de savoirs sociologiques... parce que l'expérience humaine est concrète, parce qu'elle est expérience des contradictions, des incertitudes de la lutte, de la praxis, de l'histoire ; la prendre au sérieux, c'est se mettre en position de saisir non seulement les rapports sociaux (sociostructurels et sociosymboliques) mais également leur dynamique, ou mieux, leur dialectique (Bertaux, 1980). Il s'agit d'adopter une approche intégrée qui permette de considérer les réalités sociales avec un autre regard. Notre approche est de l'ordre des «petits pas» : elle se glisse dans les interstices. Et si le mouvement, la dynamique, se trouvaient dans ce que l'on croit invisible ?

Les récits recueillis auprès des femmes vont le plus souvent jusqu'au registre de l'intime. C'est de l'ordre de ce qui se fait ; parce que « l'intimité » est placée du côté du féminin. Nous nous interrogeons sur la capacité des hommes à s'exprimer dans ce registre. L'homme est placé du côté de la sphère publique. Les politiques de développement se sont toujours appuyées sur la parole publique des hommes. La reproduction du modèle dominant social et économique se joue dans cette arène. « L'en dedans » n'intéresse pas véritablement ; ce n'est pas porteur d'efficacité. Les femmes rurales sont-elles d'ailleurs enjeux ou objets du développement ? Si la « culture du développement » est une affaire d'hommes, avec des nuances selon les sociétés et les époques, elle touche aussi les femmes directement ou indirectement. Le contact lié à l'intervention laisse des traces. Ce sont ces traces qui pénètrent le corps social et que nous pensons rendre visibles en écoutant, en interprétant les paroles des hommes et des femmes.

La manière de dire des choses de soi à l'autre, de parler de son identité, se fait par une « mise en récit » (Ricoeur, 1990) de son identité, cela à partir d'échanges, de discours sur ses pratiques et sur celles des autres. Cette manière de parler de soi passe par l'interlocution. P. Ricoeur nous éclaire sur le fait que raconter, discourir sur, passe par une mise en ordre du discours. Le discours est construit par rapport à l'autre. L'autre doit me reconnaître dans ce que je dis, dans la manière dont je le dis. On est donc attentif au fait qu'il peut y avoir plusieurs récits en fonction de l'autre, du temps, de l'histoire, de son histoire aujourd'hui. L'histoire qui est racontée n'est pas dénuée d'intentionnalité. Quels sont donc les effets de la réception des discours tant des hommes sur les femmes, que des femmes sur elles mêmes, sachant qu'elles se présentent souvent à l'observateur comme elles pensent qu'elles doivent se présenter (mettant souvent en avant la prérogative accordée à « l'ordre du dedans ») ? Dans certaines situations de non rencontre, le locuteur ou la locutrice peut choisir de se raconter et donc d'organiser son récit en fonction de ce qu'il pressent dans l'attente du chercheur ou de l'agent de développement.

La méthode d'approche du terrain, telle que nous venons de la présenter, nous semble particulièrement adaptée pour rendre compte de la finesse de l'état des rapports de « genre ». Elle contribue à la construction d'une réflexion pluridisciplinaire : passer les frontières des disciplines nous amène au plus près de la complexité étudiée et nous oblige à déconstruire les oppositions classiques production/reproduction, sphère publique/privée, travail salarié/travail domestique, culture/nature, organisation/famille. « L'introduction des rapports de « genre » peut relever du domaine de l'alcôve. Tirer les rideaux qui séparent un privé et un public nécessairement mêlés dans les personnes qui se déplacent entre ces sphères crée des zones d'ignorance. Comment alors restituer ces inscriptions dans le social ? (De Lame, 2000 : 4) ».

## L'INTÉRÊT DU DÉVOILEMENT

---

### Dynamiques de constructions identitaires socio-territoriales : une négociation de nécessité

D'une manière générale, on sait bien que s'interroger sur les rapports sociaux de sexe, c'est comprendre corrélativement la réalité vécue tant des hommes que des femmes. La part à accorder à la « différence de nature du sexe » des hommes et des femmes comme un indicateur des constructions du masculin et du féminin fait toujours l'objet d'un débat. La différence a d'ailleurs été posée de nouveau comme une condition indispensable « de source de sens et de lieu d'une compréhension » des relations hommes/femmes (Lacroix, 1993<sup>6</sup>).

Travailler sur la relation socialement construite entre le masculin et le féminin suppose de considérer que les hommes sont eux-mêmes insérés dans des logiques de pouvoir et de domination qui, dans certains cas, peuvent les contraindre<sup>7</sup>. Le pouvoir exercé par les hommes sur les femmes est toujours étudié car il est présent avec plus ou moins d'intensité selon les sociétés. S'agissant des sociétés industrialisées, Elisabeth Badinter considère que les hommes se trouvent dans une situation troublante en termes d'identité<sup>8</sup> car « qu'est ce qu'un homme qui ne domine plus les femmes ? » La question du pouvoir par la domination est intéressante pour éclairer notre propos. Mais accepter de comprendre que l'identité masculine est une construction, comme l'indique E. Badinter (1994) en se référant à son expérience sociale<sup>9</sup>, cela veut dire que, pour se réaliser en tant qu'homme, le petit garçon doit intégrer les rôles et les pouvoirs que sa société lui inculque. Or ces rôles et ces pouvoirs sont le plus souvent transformés en « devoirs » ; ainsi, on exerce son devoir d'homme (expression identitaire) sur l'autre différent qu'est la femme. Ce glissement est parfaitement exprimé par des situations de domination (*cf.* article d'Anne Marie Granié). « L'homme doit être responsable de la femme, la religion comme les traditions

---

6. En particulier, les psychanalystes critiquent les recherches en sciences sociales qui omettent de rendre compte de la différence des sexes comme support d'une différenciation subjective. Cette différence des sexes renvoyant bien sûr à la référence anatomique et à ses liens à la fois dans la construction de la fonction paternelle et de la prohibition de l'inceste. Plus largement, Vincent s'interroge toujours sur ce « ce que cela produit dans les manières d'être, de paraître, de se projeter ? » mais aussi « comment de cette différence est produit un discours de symbolisation, voire de domination ». (Vincent, 2002 : 23).

7. Dans leur article, E. Hofmann et K. Marius-Gnanou rappellent l'avancée (dans la compréhension de la complexité des relations hommes/femmes) qu'a représenté la considération du masculin et ses modes d'élaboration. Nous renvoyons le lecteur aux références citées à ce propos dans leur article.

8. D'autres auteurs ont travaillé cette question. En particulier, A. Rauch (2000).

9. Lorsque j'étais enfant, on disait aux garçons qui nous entouraient : « allez, sois un homme », « conduis toi comme un homme ».

lui dictent de remplir ce rôle. Un homme qui ne peut pas assumer la responsabilité de son foyer et qui laisse sa femme prendre cette charge est dévalorisé aux yeux des autres, son identité masculine s'en trouve menacée<sup>10</sup>.

Au Cameroun (cf. article d'Hélène Guétat-Bernard), les femmes et les hommes supportent un basculement des systèmes de contraintes du fait qu'ils se trouvent « femmes et hommes à la fois » en raison de nouvelles conditions du marché du travail. Ces formes de déclassement contribuent à la construction d'identités sociales et culturelles troublées. Les paroles des un(e) s et des autres indiquent clairement que les attributs associés au masculin et au féminin sont pourtant plutôt stables (« les hommes deviennent femmes et... les femmes deviennent hommes »). Cette situation peut engendrer des formes d'identité négociée associée à des territoires respectifs. Le parallèle établi précédemment avec une étude en Lomagne a montré que les paysannes au retour des deux guerres (14-18 et 39-45) ont accepté d'être « renvoyées » à l'intérieur de la maison mais sont considérées un peu différemment, car « elles connaissaient la musique par l'apprentissage de savoir faire »...

Comment concilier l'égalité et préserver son identité ? Peut-on exister culturellement et socialement en tant qu'homme et en tant que femme sans se référer chacun à des territoires spécifiques ? Si « l'un est l'autre » (Badinter, 1986), en même temps l'un n'est pas l'autre ; de nombreux travaux l'attestent par des observations et des questionnements divers. « Je fais la cuisine, tu vas scier le bois... » Les agricultrices rencontrées au cours de nos différentes investigations ont toutes en commun de revendiquer la maison, l'élevage des enfants, la basse cours comme des attributs pour parler d'elles (de manière plus ou moins marquée en fonction des sociétés, de l'âge de la femme, de son niveau d'instruction). Les femmes, comme les hommes, ne semblent pas prêtes à abandonner leurs prérogatives. Jean Claude Kaufmann (1994), à partir de son analyse des trajectoires de l'entrée en couple, montre la complexité de la situation rêvée par les deux partenaires : atteindre l'égalité en tout, tout en restant homme et en restant femme. L'histoire que chacun a incorporée révèle des automatismes et des structurations de pratiques différentes qui compliquent la mise en place d'un système nouveau. Chacun attend de l'autre qu'il fasse ce qui correspond à son identité d'homme et de femme. Perdre une partie de son territoire est le plus souvent vécu comme la perte d'une partie de son identité. Nos observations portent sur la possible négociation. La construction sociale et spatiale des identités féminines et masculines, individuelles et collectives est alors interrogée dans l'entre-deux que constitue d'une part le poids des déterminismes socioculturels et donc de « l'histoire incorporée » (Bourdieu, 1980) et, d'autre part, des projets

10. Belfaqir Zohra (1999), *Contribution de la femme rurale à la prise de décision. Cas du douar Bouqdir (ORMVAH)*. Mémoire de troisième cycle agronomie : option vulgarisation agricole, ENA, MEKNES, Maroc.

des femmes actrices et des hommes acteurs de leur développement (dans le sens d'agir et d'être dans l'action). Les changements de cette construction supposent un lent cheminement car la distance est longue à parcourir entre les discours sur l'égalité et l'«inconscience» de la reproduction (cf. article de Louargant).

### **Des stratégies féminines d'adaptation, de contournement, de préservation, d'ouverture**

Nous pensons ainsi riche de dévoilement la lecture des choses au plus près, en étant attentifs à la manière dont les mécanismes de domination donnent naissance de la part des femmes à des stratégies d'adaptation, d'ouverture, de contournement, de préservation... car, quoiqu'il en soit de la domination, l'individu femme ou homme doit trouver des raisons d'exister. Les hommes l'ont bien compris lorsqu'ils acceptent de laisser de la place aux femmes dans des interstices de pouvoir « au grand jour ». Mais intégrés dans l'ordre culturel, ces interstices n'apparaissent pas « extravagants », car ils restent de l'ordre de « l'entendu », du « compris », du « consenti » (cf. article d'Anne Marie Granié à propos des négociations matrimoniales au Maroc). Ce pouvoir est d'autant plus efficace qu'il s'appuie sur la reconnaissance de contre parties réelles ou symboliques. On peut accepter le pouvoir de l'autre dès lors que l'on considère que l'on en détient soi-même. Il est aussi bien sûr d'autant plus efficace qu'il apparaît comme naturel et permet l'intériorisation de la domination et des formes de sa légitimation (Godelier, 1984). Au regard des différentes formes de domination masculine, il nous a semblé intéressant de pointer les stratégies élaborées par les femmes.

Les femmes rurales ne revendiquent pas nécessairement un bouleversement de l'ordre des choses car l'ordre de l'habituel est normal. Pour autant, se donner des raisons d'exister, c'est se construire des stratégies d'adaptation. Au Cameroun, les femmes mènent tout de front, reproduction et production (cf. Hélène Guétat-Bernard). Mireille Lecarme le montre également en expliquant par quel procédé de langage s'opère au Sénégal un « processus ordinaire d'effacement de la réalité, d'autant plus efficace qu'il s'exprime de façon laudative : « nos femmes sont très courageuses » » (p. 258). La louange est proférée mais en substituant le courage et la vertu au travail effectif des femmes. Autre exemple : en Inde sèche du Deccan, les paysannes insérées dans des systèmes de fortes contraintes détiennent toutefois un pouvoir déterminant pour préserver l'autonomie des exploitations, celui de gérer les stocks de semences (cf. article de Carine Vatturi-Pionetti).

Ces stratégies peuvent relever également de logiques de contournement. On le voit au Pakistan où « dans une région du monde où le vocabulaire familial sous-tend l'ensemble des rapports sociaux, l'association femme/mère/famille élargie – invoquée au sens propre comme au sens figuré – a permis au domaine



des femmes de s'étendre à la sphère publique<sup>11</sup> ». On voit bien que c'est un marqueur positif du féminin qui a été utilisé et détourné pour investir une sphère non féminisée, l'espace public.

L'ordonnement du monde crée malgré tout des places pour les femmes. Dans le souci de les conserver, les femmes peuvent aussi user de stratégies de préservation. Le passage à la sphère marchande d'une activité considérée comme domestique ne signifie pas toujours des situations de dépossession du métier par les femmes, de leurs techniques et des avantages économiques (cf. Moity-Maïzi). Il existe aussi de nouvelles configurations d'affrontements et de négociations qui organisent de nouvelles coordinations. Les femmes maîtrisent aussi des capacités à valoriser ou renforcer les formes de reconnaissances sociales de leur métier : l'enjeu est de construire un passage entre activité de travail et reconnaissance du métier. La valorisation de la place des femmes au travail ne repose plus ici sur le seul passage d'une activité non marchande à une activité marchande mais sur la reconnaissance de compétences techniques et organisationnelles. Pour les femmes, le problème est alors celui de maîtriser les évolutions et d'être capables de s'inscrire dans les nouveaux réseaux d'accès aux financements et aux matières premières : ceux qui sont organisés vers le « global », le régional, voire l'international et plus seulement la proximité des réseaux familiaux.

Des stratégies d'ouverture en lien avec l'école, la formation continue, ou des actions de développement sont évoquées par les femmes rurales. L'accès à l'alphabétisation et à l'école apparaît comme une revendication majeure en tant que porte vers le changement social et économique. Les actions de développement offrent aux femmes des opportunités (cf. article de Guérin) en matière d'acquisition de connaissances, de compétences, d'échanges, d'ouvertures à condition que ces projets considèrent les femmes comme de véritables « sujets de développement » et non pas comme des « otages ». Les différentes confrontations devraient permettre une meilleure connaissance de soi et contribuer à une auto évaluation de ses compétences (cf. article de Cettolo et Rieu). L'approche économique en termes de « capacités » (Sen, 1993) permet de réfléchir à la question de l'utilisation par les femmes des richesses produites : « la question n'est pas de savoir quelles quantités de richesse une femme peut contrôler mais bien que peut elle réellement faire et être ? » (Nussbaum, 1999 : 255).

11. Dedeant C. (2003), *Le voile et la bannière, L'avant-garde féministe au Pakistan*, Paris, CNRS éditions, Monde indien, Sciences sociales, xv<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle, 340 p, cite p. 193 Gail Minault (1981), « Introduction: The Extended Family as Metaphor and the Expansion of Women 's Realm » in Gail Minault (ed) 1981, *The Extended Family: Women and Political Participation in India et Pakistan*, Delhi, Chanakya, p. 13.

## DES LECTURES POSSIBLES DES DYNAMIQUES

---

L'ouvrage se structure autour de quatre parties. La première s'intéresse à la manière dont les femmes sont prises à partie ou partie prenantes dans les projets de développement. La seconde interroge le travail et l'évolution de son contexte dans la construction des rapports de « genre ». La troisième s'insinue dans les espaces de pouvoirs réels et symboliques des femmes au travers de leur rôle socio-professionnel. La quatrième considère les représentations du féminin dans la mise en place de différentes actions en faveur des femmes.

La dimension « genre » dans les politiques et les actions de développement en milieu rural nous permet de mieux comprendre la toile de fond qui contraint hommes et femmes dans des champs qui viennent le plus souvent conforter l'ordre établi. La dimension historique, au-delà du fait qu'elle permet de lire le degré d'inertie des rapports sexués, s'attache à montrer les pratiques liées à la construction de ce quasi immobilisme inscrit pourtant dans le mouvement des sociétés. Les différents partenaires impliqués dans ces formes d'adaptations socio-techniques ont chacun et chacune à voir avec le produit de la construction. Comment les hommes du Nord peuvent-ils penser le développement pour les hommes et les femmes du Sud ? Comment les hommes et les femmes du Sud reçoivent-ils ces programmes ensemble ou séparément ? Comment participent-ils à leur construction, à leur déconstruction, à leur détournement ? La difficulté de l'interculturel « genré » entraîne une plus grande difficulté d'analyse. Pour autant, les effets non visibles par les acteurs – actrices eux (elles)-mêmes sont bien en jeu (dans le sens de ce qui se joue) dans les lentes transformations. L'analyse des politiques et des pratiques de développement est essentielle dans l'élaboration de la pensée des changements. « La planification pour le développement a omis de reconnaître pleinement, ou systématiquement, la contribution des femmes au processus de développement et les effets de ce processus sur les femmes » (Overholt *et al.*, 1985<sup>12</sup>). Même si cette situation est connue depuis longtemps et dénoncée (Boserup, 1983), si certains projets aujourd'hui semblent vouloir prendre en compte les femmes, l'attention doit porter sur les véritables « pensées » (dans le sens du « pourquoi on fait telle chose »), qui sont à l'origine des changements observés. Car si les volontés extérieures de transformation d'un milieu social nécessitent d'être questionnées pour bien comprendre les intentions des porteurs de projets, les volontés endogènes doivent l'être tout autant dès lors que les femmes ne sont pas « actrices » avec les hommes dans les processus de construction des changements.

---

12. Overholt C., Cloud K., B. Anderson M., E. Austin J., (1985), *Women in development: a Framework for Project Analysis in: Gender Roles in Development Projects: A Case Book*, London, Kumarian Press, 1985, extraits p.3-15. Traduit de l'anglais par Galland C. in *Le « genre »: un outil nécessaire* dirigé par Bisilliat J. et Verschuur C., *Cahiers du « genre » et développement* n° 1, afe-efi, l'harmattan, Paris Genève, 2000, p. 201-214.

La féminisation du marché du travail et l'organisation de l'espace social montrent bien que la question de la division sexuelle du travail a été au fondement des études sur les rapports sociaux de sexe, en expliquant comment cette différenciation a été utilisée pour hiérarchiser les activités (Kergoat, 2001 : 13). Au cours des années 1980, la mondialisation/flexibilité a été généralement associée à la féminisation de la force de travail industrielle, autant dans les pays développés que dans les pays en développement (Rangel de Paiva Abreu, 2002 : 79). A partir de cette même décennie, la difficulté des filières de production des cultures de rente a créé finalement des situations comparables entre la ville et la campagne : un taux élevé de chômage des hommes (ou leur difficulté économique en tant que chef d'exploitation) s'est accompagné de la mise en place de stratégies familiales de survie à l'initiative des femmes, renforçant la pluri-activité, les liens entre activités productives et reproductives et la sortie des femmes de l'univers domestique. Cette situation contribue à une difficulté accrue d'appréhension statistique des multiples formes de travail marchand et non marchand et, plus largement, questionne les partitions entre activités de production/reproduction, agricole/non agricole, rurale/urbaine, privé/public tant les femmes qui s'y emploient mobilisent conjointement plusieurs types de revenus.

En agriculture, les femmes, par la vente de leurs productions vivrières, tiennent une place nouvelle dans les exploitations et dans leur gestion. Plus largement, cette situation marque, en milieu rural mais aussi urbain, un changement plus ou moins perceptible dans les rapports au travail, dans les compétences, les prises de décisions et les stratégies éventuellement différenciées des hommes et des femmes. Est dès lors questionné le rapport au travail, dans ses dimensions temporelles, spatiales et de mobilisation de ressources monétaires et non monétaires. Mais, aujourd'hui, il faut aussi penser « la dialectique entre invariants et variations, car si cette démarche suppose de débusquer les phénomènes de reproduction sociale, elle implique simultanément d'étudier les déplacements et les ruptures » (Bagla-Gökalp, 1999 : 274). Cette capacité est d'autant plus incontournable que « l'idée d'une coupure nette entre l'espace temps public de la production et l'espace-temps privé de la reproduction est de moins en moins défendable » (Bagla-Gökalp, 1999 : 279).

Des pouvoirs et des contre-pouvoirs réels et symboliques des femmes existent dans toutes les sociétés montrant les capacités réelles des femmes à transgresser les normes et à accommoder des sphères de pouvoirs propres (De Lame, 2000 : 5). Les anthropologues ont montré la place singulière accordée aux femmes dans de nombreux rituels profanes ou religieux. D'autres travaux ont insisté sur la « puissance de l'imaginaire qui permet aux femmes d'échapper à leur quotidien tout en influant sur celui-ci et sur leurs rapports aux hommes » (Jonckers *et al.*, 1999 : 3). Bien sûr, il a été dit que dans des situations de domination, la possibilité de se faire entendre se construit dans des éléments culturels « minorés » : les femmes chantent, racontent des histoires. « Les récits, les

contes, les chants mettent en scène la vitalité et la lucidité féminine, alors que les discours normatifs, savants ou religieux établissent l'infériorité féminine» (Jonckers *et al.*, 1999 : 4). Pour autant, à l'intérieur des catégories construites, les femmes détiennent des lieux de pouvoirs qui s'observent dans les règles d'organisation sociale (autour des mariages avec des situations d'ambivalence de femmes-mères, différentes figures de femmes médiatrices) ou économique. Cependant, Françoise Héritier (2001) nous fait remarquer que «les rares valorisations du féminin que l'histoire a connues étaient fondées, pour la plupart, sur la notion de maternité. Cela rejoint l'idée que toutes les femmes sont bonnes à envisager comme objets sexuels à l'exception de la mère, laquelle est de ce fait valorisée». Les lieux de pouvoir féminin sont reconnus par la société même s'ils sont souvent de l'ordre du caché, de l'ordinaire et du sous-estimé. L'ambiguïté tient dans le fait qu'aujourd'hui ces espaces de pouvoir reconnus servent aux femmes à asseoir de nouvelles stratégies acceptées par les hommes car intégrées dans les logiques de la différenciation. Mais comment définir le pouvoir féminin dès lors qu'il est le plus souvent légitimé par des fonctions symboliques et des pratiques souvent inaperçues que la femme exerce? «Cette perspective centrée sur le sujet fait que tout propos sur le «genre» conduit à débattre aussi de pouvoir, de différences hiérarchiques et, finalement, d'inégalités. L'étude du «genre» est intrinsèquement une étude des relations de pouvoir asymétrique et d'opportunités non symétriques» (Ortner et Whitehead, 1981 : 4). Il s'agit de comprendre comment les inégalités et les différences qui sont «culturellement construites» apparaissent trop souvent comme des «faits naturels» (Ales, Barraud, 2001 : 32).

Les représentations du masculin et du féminin ont pour fonction d'«ordonner, classer ou maintenir les rapports sociaux en général, et ceux entre hommes et femmes en particulier. Ces représentations organisent la vie sociale, définissent l'accès aux ressources» (Jonckers *et al.*, 1999 : 2) en légitimant les relations de pouvoir. Mais travailler sur les représentations impose de montrer leur caractère éminemment variable dans l'espace et le temps, montrant ainsi qu'elles sont construites et donc modifiables. Pourtant, travailler sur les représentations suppose aussi d'éveiller à une autre réalité, différente de celle associée à «la vision mythique de la femme dont la première qualité serait de se faire oublier» (Jonckers *et al.*, 1999 : 2). En effet, les femmes ne sont pas seulement définies par leur appartenance catégorielle de sexe : le statut des femmes peut évoluer au cours de leur vie ou à certains moments, leur permettant d'échapper à l'espace-temps et à leurs territoires habituels. Par ailleurs, on peut s'interroger sur la force d'énonciation des discours sur l'égalité des hommes et des femmes. Si ces derniers sont à bien des égards de l'ordre du paraître (comme étant indiscutable aujourd'hui), quelles peuvent en être les retombées dans la formation des mécanismes d'auto représentation de soi par les femmes et de l'autre par les hommes? Quelle est, en ce sens, la puissance normative de la parole dite et imposée par les «développeurs»?

## BIBLIOGRAPHIE

- ALES, C. et BARRAUD, C. (sous la dir.) (2001), *Sexe relatif ou sexe absolu?*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 432 p.
- BADINTER, E. (1986), *L'un est l'autre. Des relations entre hommes et femmes*, Paris, O. Jacob, 384 p.
- BADINTER, E. (1994), La crise de l'identité masculine, *Sciences Humaines*, n° 42. Propos recueilli par J.F. Dortier, p. 32-34.
- BAGLA-GÖKALP, L. (1999), « Des théories féministes d'hier aux débats sociaux d'aujourd'hui », dans D. JONCKERS et al.
- BALANDIER, G. (1951), « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, XI, p. 44-79.
- BERTAUX, D. (1980), *L'approche biographique*, CIS, vol. LXIX, Histoires de vie et vie sociale, Paris, PUF.
- BISILLIAT, J., VERSCHUUR, C. (2001), « genre » et économie : un premier éclairage, *Cahiers « genre » et développement*, n° 2, Paris, L'Harmattan, 482 p.
- BODIGUEL, M. (1986), *Le rural en question*, Paris, L'Harmattan, 183 p.
- BOSERUP, E. (1983), *La femme face au développement économique*, Paris, PUF, 315 p.
- BOURDIEU, P. (1998), *La domination masculine*, Paris, Seuil, 142 p.
- BOURDIEU, P. (2002), *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Seuil, Inédit, Essais, 266 p.
- BRUNEAU, M. (1989), « Les géographes et la tropicalité : de la géographie coloniale à la géographie tropicale et à ses dérives », dans M. Bruneau, D. Dory (sous la dir.), *Les enjeux de la tropicalité*, Paris, Masson, 161 p.
- CAPRON, G., CORTES, G., GUETAT-BERNARD, H. (2005), *Liens et lieux de la mobilité : ces autres territoires*, Paris, Belin, coll. Mappemonde, 344 p.
- CASSEL, J., WAX, M. (2003), « Editorial introduction : Towards a Moral Science of Human Beings », cité par R. Emerson, Le travail de terrain comme activité d'observation. Perspectives ethnométhodologistes et interactionnistes, in D. Cefaï (sous la dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, Recherches, La découverte, MAUSS, 615 p.
- CHARLIER, S., RYCKMANS, H., CORRAL, N. (1999), *Le Monde selon les Femmes. Rapports de « genre » et mondialisation des marchés*, Louvain-la-neuve et Paris, Centre Tricontinental et l'Harmattan, 183 p.
- LAME, D. de (2000), « Étude de "genre" et développement, de l'archétype à la polyphonie », in D. de LAME, *"genre" et développement*, Association Euro-Africaine pour l'Anthropologie du Changement Social et du Développement, bulletin n° 20-déc., 200 p.
- ELIAS, N. (1993), *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard.
- GERDIEN STEENBEEK, ANNELOU YPELI, FENNEKE REYSOO (2002), « » genre » et mondialisation : exploration d'un débat », dans VERSCHUUR C. et al.
- GODELIER, M. (1991), *Transitions et subordination au capitalisme*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 350 p.
- GODELIER, M. (1984), *L'idéal et le matériel. Pensées, économies, sociétés*, Paris, Fayard, coll. Le livre de poche, 348 p.
- GRANIE, A.M., LEGAL, C., MASSOU, F., ROUX, P. (1984), « Les agricultrices en question. Rencontres en Lomagne ». Rapport d'étude, Ministère de l'agriculture, DGER, ENFA, Institut de géographie (UTM), 259 p.
- GRANIE, A.M. (1986), *Espaces et pouvoir de la femme paysanne Lomagnole. Tradition et modernité. Du statut de paysanne à celui d'agricultrice*. Thèse 3<sup>e</sup> cycle, sociologie, UTM, 213 p.

- GRANIE, A.M., LACOMBE, M.T., DUBOS, M., MONIER, A. (2000), «Les femmes fermes de la modernité dans les campagnes» in actes de la 6<sup>e</sup> université d'été de l'innovation rurale. Marciac, 09-10 août. Mission des agrobiosciences – ENFA, p. 79-87.
- HERITIER, F. (2001), «Privilège de la féminité et domination masculine» (entretien) dans *Esprit*: l'un et l'autre sexe, mars-avril, p. 77-95.
- HURTIG, M.C., KAIL, M. ROUCH, H., coord. (2002), *Sexe et «genre»*. De la hiérarchie entre les sexes, Paris, CNRS, 286p.
- JONCKERS, D., CARRE, R., DUPRE, M.C., sous la dir. (1999), *Femmes plurielles. Les représentations des femmes, discours, normes et conduites*, Paris, Maison des Sciences de l'homme, 300 p.
- KAUFMANN, J.C. (1994), *La vie en couple*, Paris, PUF.
- KERGOAT, D. (2001), «Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe», in HIRATA H., LABORIT F., LE DOARE H., D. SENOTIER (sous la coord.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2000, p. 33-54 cité par Bisilliat J. et al.
- LABRECQUE, M. F. (2000), «L'anthropologie du développement au temps de la mondialisation», dans *Anthropologie et développement*, vol 24, n°1, p. 57-78.
- LACROIX, X. (1993), *Homme et femme, L'insaisissable différence*, Paris, Les éditions du Cerf, 192 p.
- LAGRAVE, R.M. (sous la dir.), ALBERT, C., BERLAN, M., CANIOU, J., PERROT, M. (1987), *Celles de la terre. Agricultrice, l'invention politique d'un métier*, Paris, EHESS, 254 p.
- LAHIRE, B. (1998), *L'homme pluriel, Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, Essais et recherches, 271 p.
- LAHIRE, B. (2001), «Héritages sexués: incorporation des habitudes et des croyances» in T. BLÖSS, *Dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, PUF, Coll. Sociologie d'aujourd'hui, 285 p.
- LAQUEUR, T. (1990), *La fabrique du sexe, Essai sur le corps et le «genre» en Occident*, Paris, Gallimard, coll. Essais, 355 p.
- LAMBERT, C. (1996), «Agricultrices du XXI<sup>e</sup> siècle. Passion et professionnalisme», dans A. RIEU, p. 220-222.
- LATOUCHE, S. (1998), *L'occidentalisation du monde*, Paris, La découverte, 144 p.
- LECARME, M. (1999), «La "fatigue" des femmes, le "travail de la mère" en milieu populaire dakarais», dans JONCKERS.
- LEVY, J., (2003), «Au-delà du dis/continu», *EspacesTemps*, 82-83, p. 12-16.
- MEDA, D., 1999, *Qu'est-ce que la richesse?*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 423 p.
- MEILLASSOUX, C. (1975), *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspéro, 251 p.
- MERNISSI, F. (1996), *Rêves de femmes. Une enfance au Harem*, Paris, Albin Michel, 253 p.
- MOHAMADOU ABDOUL et al., (2002), in F. HAINARD, C. VERSCHUUR (éds.), *Femmes dans les crises urbaines, Relations de «genre» et environnements précaires*, Paris, Karthala, 300 p., p. 169-203.
- NUSSBAUM, M. (1999), «Femmes et égalité: l'approche fondée sur les capacités», *Revue Internationale du Travail*, n° spécial: Femmes, «genre» et travail (première partie), vol 138, n°3, p. 247-269.
- ORTNER et WHITEHEAD (éds) (1981), *Sexual Meanings. The Cultural construction of gender and sexuality*. Cambridge, Cambridge University Press, cité par C. Alès et C. Barraud.
- PEEMANS, J. P (2002), «Le développement des peuples face à la modernisation du monde. Les théories du développement face aux histoires du développement "réel" dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle», *Population et développement* n°10, Louvain la neuve/Paris, Harmattan et Academia Bruylant, 534 p.
- PEEMANS, J. P (1995), «Modernisation, globalisation et territoires: l'évolution des regards sur l'articulation des

- espaces urbains et ruraux dans les processus de développement», revue *Tiers Monde*, t. XXXVI, n° 141, janvier-mars 1995, p. 17-39.
- RANGEL DE PAIVA ABREU, A. (2002), El trabajo de las Mujeres en el tiempo global, in Rosalba Rodasco et Regina Rodriguez, (1999), *Rapports de «genre» et mondialisation des mondes*, Centre Tricontinental/Le Monde selon les Femmes, Paris, l'Harmattan, 183 p., p. 29-30, repris dans VERSCHUUR C. *et al.*
- RAUCH, A. (2000), *Crise de l'identité masculine, 1789-1914*, Paris, Hachette littératures, coll. Pluriel, 297 p.
- RICOEUR, P. (1990), *Soi même comme un autre*, Paris, Seuil, coll. Essais, 445 p.
- RIEU, A. (1996), «Travail des agricultrices et changement social», *Les femmes en agriculture. Paroles de femmes, paroles d'agricultrices*, Toulouse, École de Purpan, p. 197-206.
- RIST, G. (1996), *Le développement, Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la FNSP, 426 p.
- ROSAVALLON, P. (1979, rééd. 1999), *Le capitalisme utopique, Histoire du marché*, Paris, Seuil, coll. Points, 251 p.
- RUBY, C. (2003), «Au carrefour des traditions et des découpes», *EspaceTemps*, n° 82-83, p. 6-11.
- SCOTT, J, TILLY, L. (1987), *Les femmes, le travail et la famille*, trad. M. Lebailly, Paris, Rivages-Histoire, (1<sup>ère</sup> éd. anglaise de 1978).
- SCORBIAC GARCIA, S. DE (2002), «Le rôle des femmes dans les innovations agricoles: déterminants, stratégies et corollaire. Le cas de la Piège (Aude)». Mémoire de maîtrise de géographie sous la direction d'Hélène GUETAT-BERNARD avec la collaboration d'Anne Marie GRANIE, UTM, 124 p.
- SERVET, J. M, J., TIRAN, A. (1998), La modernité de Karl Polanyi, Paris, L'Harmattan, 419 p.
- TALAHITE, F. (2000), *Dictionnaire critique du féminisme*, sous la dir. de H. HIRATA, F. LABORIE, H. LE DOUARE, D. SENOTIER, Paris, PUF, 299 p., p. 120-125.
- TARRIUS, A. (2000), *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, identités, territoires*, La tour d'Aigues, éd. de l'Aube, coll. Monde en cours, 286 p.
- VERDIER, Y. (1979), *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des Sciences Humaines, 347 p.
- VERSCHUUR, C., REYSOO, F. (2002), «Genre», Mondialisation et pauvreté, *Cahiers «genre» et développement*, n° 3, Paris et Genève, Harmattan et IUED, EFI, 254 p.
- VINCENT, T. (2002), *L'indifférence des sexes. Critique psychanalytique de Bourdieu et de l'idée de domination masculine*, Ramonville Saint Agne et Strasbourg: Érès et Arcanes, 126 p.
- WEBER, M. (1992), *Essai sur la théorie de la science*, Paris, Presses Pocket





---

**LA DIMENSION GENRE  
DANS LES POLITIQUES ET LES ACTIONS  
DE DÉVELOPPEMENT :  
LECTURES CRITIQUES**

---



# LE DÉVELOPPEMENT : UNE HISTOIRE D'ACTEURS...

---

ANNETTE CORRÈZE\*

## LA DIMENSION « GENRE » DANS LES POLITIQUES ET LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT : LECTURES CRITIQUES

---

L'apparition du concept de « genre », il y a une vingtaine d'année, dans le monde du « développement », a eu comme principal mérite de réinscrire les femmes dans la complexité des rapports sociaux. Qu'il s'agisse des politiques publiques ou des actions menées par les Organisations de Solidarité Internationales, les femmes quittaient ainsi, au moins dans le discours, l'enfermement dans les catégories vulnérables à protéger, à envelopper principalement dans des actions à caractère social, elles devenaient des acteurs.

Cette prise de conscience, tardive en particulier au sein de la coopération française, est due aux femmes elles-mêmes. Dans la plupart des sociétés dans le monde, où le marché investit tous les domaines de la vie individuelle et sociale, les « construits sociaux » autour du sexe ont été profondément remis en question.

Le partage des rôles, socialement codifié, a évolué souvent de façon radicale, sous l'effet – dans les pays défavorisés mais pas seulement – d'un appauvrisse-

---

\* Sociologue, IRAM (Institut de Recherche et d'Applications de Méthodes de Développement), Montpellier.

ment grandissant des catégories sociales les plus dépendantes du marché et les plus sensibles aux politiques économiques impulsées par les institutions de Bretton Woods: paysans, ouvriers de l'industrie, et de plus en plus les classes moyennes. Parmi celles-ci les populations rurales ont été durement affectées (en raison de la détérioration des termes de l'échange, de la privatisation des ressources nécessaires à la production, des politiques et des actions de développement favorisant l'intensification, coûteuse et inaccessible pour de nombreux petits paysans, et les cultures d'exportation).

Pour survivre, dans certains groupes sociaux de plus en plus vulnérables, il a été nécessaire d'accepter les initiatives des femmes, là même où la « domination masculine », telle que l'analyse Bourdieu, s'exerçait le plus profondément. Elles sont devenues « visibles » dans l'espace public et c'est en ce sens que nous disons qu'elles sont devenues des acteurs.

### **« GENRE » ET COOPÉRATION INTERNATIONALE, L'INTÉGRATION DE CETTE DIMENSION EST-ELLE UN MYTHE OU UNE RÉALITÉ ?**

---

Les femmes, et les relations hommes-femmes à l'intérieur des structures sociales ont été longtemps ignorées par la plupart des intervenants du développement. Les pratiques d'interventions, après les indépendances africaines en particulier, étaient centrées sur l'apport d'innovations techniques destinées à aider ces pays à rattraper leur « retard ». En Amérique Latine, les approches plus politiques, plus structurelles (notamment au travers des réformes agraires) n'étaient pas toujours sensibles, elles non plus, à la réalité des formations sociales, oubliant l'accompagnement nécessaire des attributaires et laissant longtemps de côté les communautés indiennes et l'agriculture andine. Dans le Maghreb le modèle de développement par l'industrialisation a amené lui aussi le quasi abandon de la petite agriculture familiale.

Les méthodes d'interventions cherchaient davantage à faire passer des messages qu'à être à l'écoute de ce que disaient les groupes, sur ce qui fondait leurs pratiques, leur organisation sociale, les normes qu'ils avaient produites et les valeurs qui les rassemblaient. Il est étonnant aujourd'hui de constater que de nombreux travaux de recherche sur les systèmes de production par exemple ne faisaient pas mention de la division sexuelle du travail : on parlait d'agriculteurs ou d'éleveurs asexués. Le monde du développement était alors majoritairement masculin et technique, et si une place y était faite aux femmes, c'est parce qu'il fallait aussi faire du « social ». Le monde de la recherche, lui, s'intéressait à l'organisation sociale, aux représentations, mais ces deux mondes communiquaient peu, voire étaient hostiles. Il faut rappeler combien ces positionnements, au nord, ont joué dans la lenteur des évolutions et les échecs rencontrés.

Néanmoins les femmes rurales déjà se faisaient entendre à qui pouvait et savait les écouter, et les repères qu'elles donnaient ont servi autant que la prise

de conscience féministe à interroger les politiques et les actions. Les approches femmes et développement n'ont pas toujours ignoré les relations de « genre », elles ont en tout cas servi à favoriser la parole des femmes. L'évolution conceptuelle s'est bâtie sur un long processus.

Dès la fin des années 1960, au Niger, un programme de l'IRAM d'animation féminine basé sur un dialogue avec les femmes et les hommes des villages, mettait en évidence à la fois les rapports sociaux de sexe : division du travail, partage codifié des responsabilités domestiques, sociales et culturelles, et un discours des femmes bien différent de celui qui était, à l'époque, accepté. Dans les espaces concédés par la communauté villageoise (« *c'est à nos femmes qu'il faut parler de santé, d'alimentation et d'hygiène et il faut que des femmes leur parlent* »), les femmes exprimaient leurs aspirations économiques et sociales avec une liberté inattendue. En plus de l'accès aux marchés coopératifs, aux intrants agricoles, à des équipements d'exhaure etc., elles souhaitaient entre autre un meilleur contrôle des naissances et une moindre vulnérabilité par rapport au statut matrimonial. Productrices d'arachides dans certains zones, elles jouissaient d'une relative autonomie économique (maîtrise des revenus de leurs parcelles individuelles et des activités de transformation) qui leur donnait un pouvoir nouveau. Pour un vieux chef de poste rencontré à l'époque, le monde qu'il connaissait avait commencé à s'écrouler quand il avait vu les premières femmes venir demander le divorce en ayant avec elle le montant du remboursement de la dot. C'était bien avant le programme d'animation féminine et les occidentales qui y travaillaient n'y étaient pour rien !

Mais dans ce pays d'Islam, bien loin alors de la vision intégriste qui tente de s'y installer aujourd'hui, la grande sécheresse qui y a sévi entre 1969 et 1972 a vu aussi dans le milieu rural la reconnaissance du rôle décisif, pour la survie des groupes, de l'économie et de l'accumulation féminine. Bien des choses sont devenues possibles à partir de cette reconnaissance. Dans la région du Niger où ce fait a été relevé, cela s'est traduit en particulier par une « libération » du travail des femmes sur les parcelles du grand groupe familial afin qu'elles puissent se concentrer sur leurs parcelles individuelles.

Les activités « productrices de revenus » qui sont devenues plus tard un leitmotiv des agences multi ou bi-latérales de coopération sont venues renforcer cette capacité d'autonomie des femmes. Dans un contexte de changements très profonds des normes sociales qui régissaient les rapports hommes/femmes, ces activités ont modifié le regard porté sur elles ; elles ont accentué leur visibilité et leur prise de responsabilité. Même si, dans bien des cas, la façon dont elles étaient conduites, – là encore dans l'ignorance des réalités sociales – représentait parfois pour les femmes concernées un fardeau supplémentaire. Elles posaient par ailleurs des questions de fond pas souvent résolues : l'accès au foncier, un temps disponible rare, des problèmes de transport et de marché, etc.

Les approches « genre » ont ensuite permis, dans certains cas, d'élargir l'espace de négociation des femmes, au-delà des aspects strictement économiques.

Ces évolutions, non linéaires, recouvrent des réalités bien différentes selon les pays et l'histoire de la relation « genre » et développement reste à défricher.

L'article de Elisabeth Hoffmann et Kamala Marius Gnanou retrace en partie cette histoire et met en évidence l'intérêt de cette évolution conceptuelle : « *repenser le développement en termes de rapports de « genre » suppose des analyses en termes d'acteurs, de systèmes, de réseaux* », c'est-à-dire « *une vision dynamique des rapports sociaux* ». Cette définition s'applique aujourd'hui à l'ensemble des champs qui constituent le domaine du développement et c'est là sans doute une grande avancée, même si, dans les pratiques, il y a encore loin du concept à la mise en œuvre.

Le « comment faire ? » est développé à travers le seul « cycle des projets », ce qui permet de comprendre pourquoi cette vision instrumentale, descendante et un peu mécanique est aujourd'hui relativisée, et relayée positivement par des approches plus territoriales et institutionnelles, où la mise en concertation des acteurs permet davantage l'*empowerment*.

Un des champs qui s'offrent aujourd'hui à la mise en pratique de cette approche est la décentralisation, que beaucoup d'États au sud s'efforcent de réaliser. Là encore, selon l'histoire propre des pays dans les différents continents, les modalités en sont différentes. En Amérique Latine, l'exemple de la Bolivie illustre une tentative de faire apparaître dans l'espace politique des acteurs sociaux autrefois absents. Les communautés indiennes dans ce cas prennent leur place dans les mécanismes d'organisation et de concertation avec les différents niveaux de l'organisation administrative et politique. En Afrique francophone, la décentralisation est conduite à partir du « modèle » français, ignorant là aussi trop souvent les modes de « gouvernance » locale et la réflexion de nombreux chercheurs, au nord comme au sud, sur la nature de ces États.

Il reste qu'avec leurs maladresses, leur caractère autoritaire, administratif et descendant (constat qu'il faut bien évidemment nuancer en fonction des pays et des expériences faites), les décentralisations créent des opportunités pour le jeu des acteurs sociaux, et bien évidemment pour les femmes, en tant que telles, à l'intérieur des espaces conquis dans les rapports de « genre ». Dans de nombreuses organisations locales (comités divers, syndicats, associations, organismes de crédit...) elles occupent désormais des postes de responsabilité et elles peuvent faire entendre leurs voix. L'approche « développement local », où la proximité des décisions (concernant la gestion des espaces et des ressources mais aussi les investissements à réaliser) suppose la concertation des acteurs et rend de plus en plus incontournable la prise en considération des intérêts féminins.

Cela reste un combat, mais c'est le cas pour l'ensemble des acteurs de statut « dominé ». Pour les femmes, plus encore que pour les autres catégories, le développement pris dans l'acception « dynamique du changement social » n'est pas un long fleuve tranquille.

L'article d'Isabelle Guérin est une illustration de ces mécanismes. La lutte contre la pauvreté est un des thèmes « à la mode » dans les institutions du déve-

loppement, qui en changent souvent. Les femmes sont considérées comme pauvres parmi les pauvres, même si ce phénomène n'est pas toujours analysé en termes de relations de « genre ».

Cet article est une excellente synthèse des questions soulevées autour de ce type d'intervention. Le titre qui lui est donné, où est souligné l'objectif de la « liberté » des femmes au sens non seulement, comme elle l'écrit, de l'accès à des droits formels mais comme capacité à penser et agir, est déjà l'occasion de rétablir le véritable enjeu de la micro-finance, trop souvent vue uniquement comme outil économique ou comme filet social pour faire « surnager » les plus pauvres.

L'article montre les effets contrastés de ces systèmes de crédit, qui tiennent, autant à la diversité du contexte socio-économique local, au profil des emprunteurs, qu'à l'offre de crédit. C'est l'occasion de souligner la complexité des effets produits par les interventions de développement.

En conclusion de cet article, on peut dire que la dimension « genre » dans les politiques et les actions de développement est une dimension paradoxale. Limitée à l'approche « femmes et développement » elle favorise une parole féminine où les femmes disent, quant on sait les entendre, ce qu'elles veulent être et faire. Conceptualisée, construite sur le plan méthodologique en termes d'approche « genre », elle accroît les marges d'autonomie des femmes, mais provoque des bouleversements sociaux capables d'accentuer les résistances culturelles comme de les réduire.

Cette approche est désormais incontournable, pour tous les acteurs, et on peut sans doute penser que toutes les recherches, pratiques et échanges sur la question, ont permis d'avancer, au-delà des rapports hommes-femmes, sur les questions de fond posées par le « développement » et la nécessité de mesurer les effets réels des actions menées.





# L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION « GENRE » DANS UNE INTERVENTION DE DÉVELOPPEMENT : MYTHE OU RÉALITÉ ?

---

ELISABETH HOFMANN\* ET KAMALA MARIUS-GNANOU\*\*

C'est sous l'impulsion des revendications féministes que de nombreuses conventions en faveur des femmes ont été signées depuis 1975 (année de la première conférence onusienne sur les femmes). Même si les résultats sont loin des espérances, de nombreux forums sur le « genre » ont eu le mérite de consolider des réseaux entre chercheurs, professionnels et représentants de la société civile. Ils ont créé une prise de conscience parmi les acteurs du développement et ont favorisé par là même la prise en compte du « genre » dans les actions de développement.

Après un aperçu des évolutions conceptuelles concernant les femmes et le développement, nous nous intéresserons à la démarche à suivre pour assurer

---

\* Professeure associée, Institut d'Aménagement, d'Urbanisme et de Tourisme, Chaire Unesco, Université Bordeaux-III, et Consultante, Association TOMBANA.

\*\* Géographe, Maître de conférences, Université de Bordeaux-III, UMR Ades-Tempo (CNRS/Bordeaux-III, n° 5185), Chaire Unesco de l'Université Bordeaux-III.

une réelle intégration du concept « genre » dans le montage, la conduite et l'évaluation des programmes et projets de développement.

## ÉVOLUTION CONCEPTUELLE

Cette évolution des politiques de développement s'est accompagnée de celle des concepts. L'approche par le « genre » n'est pas nouvelle, du moins sous d'autres termes « rapports sociaux de sexe », sexe social, car en français le sens commun du mot « genre » désignait simplement le masculin et le féminin. Le terme *gender* est apparu pour la première fois en 1972 dans un ouvrage de référence d'Ann Oakley. En parlant de *gender*, Les féministes américaines voulaient par là rejeter tout déterminisme biologique et distinguer les caractères biologiques (le sexe), des caractéristiques socio-culturelles (le « genre ») des deux composantes de l'humanité, les hommes et les femmes. Il faut rappeler que le mot *sex* (dont la connotation est biologique en anglais) est plus restrictif que le mot *sexe* en français. Des termes apparus plus récemment comme ceux d'*empowerment* (renforcement du pouvoir d'actions, des capacités..) et *mainstreaming* (intégration de la dimension « genre » dans toutes les politiques et programmes de développement) posent un problème similaire.

Par ailleurs, la confusion sexe – « genre » pourrait bien devoir sa longévité voire son utilité pratique sur le plan institutionnel au fait que la promotion des femmes, même sous vocable « genre » est facile à comprendre et fait partie du ronron idéologique nécessaire à l'obtention de crédit. Alors que repenser le développement au regard des questions sur le « genre » suppose des analyses en termes d'acteurs, de systèmes, de réseaux. Or une telle démarche dévoile nécessairement des enjeux de pouvoir bien au-delà des rapports entre hommes et femmes. En fait, la prise en considération des rapports de « genre » essentiels dans toute évaluation des rapports entre acteurs et partenaires du développement, à différents niveaux aurait dû aller de soi. Or cette approche ne va pas de soi dans les pays bailleurs comme la France où l'universalisme a du mal à intégrer les différences de « genre » : finalement, ce n'est que très récemment autour de la notion de parité que se construit et se défend l'égalité entre les femmes et les hommes (de Lame, 2001). Ce concept de parité est symptomatique de l'universalisme à la française : une représentation égale des deux sexes est recherchée sans se soucier de leurs contraintes spécifiques.

C'est aussi en raison de la terminologie considérée comme impropre dans la langue française que l'approche « genre » a été longtemps occultée. Les chercheurs français ont longtemps préféré le concept de rapports sociaux de sexe dans le sens où l'on entend rapport de classe. Or cette interprétation fait apparaître la domination de l'une des deux parties sur l'autre. Même Bourdieu enferme le « genre » dans la seule domination masculine et inscrit le « genre » au même titre que d'autres catégories telles que l'ethnie ou la culture. « La force de

l'ordre masculin se voit au fait qu'il se passe de justification : la vision androcentrique s'impose comme neutre et n'a pas besoin de s'énoncer dans les discours visant à la légitimer. L'ordre social fonctionne comme une immense machine symbolique tendant à ratifier la domination masculine sur laquelle il est fondé : c'est la division sexuelle du travail, distribution très stricte des activités imparties à chacun des deux sexes et de leur lieu » (Bourdieu : 15). Or, « contrairement à une catégorie sociologique comme la classe sociale, le « genre » n'est pas une catégorie homogène : elle est traversée par toutes les autres catégories sociales. Pourtant, la diversité des conditions féminines et masculines n'est pas incompatible avec l'existence d'une perception commune du féminin et du masculin. Surtout, les relations entre hommes et femmes et leur position sociale font l'objet d'un ensemble de règles et de pratiques qui instituent de manière plus ou moins rigide le « genre » et les relations de « genre » » (LeNouvel, 2002).

Par ailleurs, le concept de « genre » plus « soft » et plus dynamique, car variable dans le temps et l'espace, a le mérite de renouveler l'analyse de ces différences des sexes. À l'analyse statique et séparée des sexes, l'analyse fondée sur le « genre » oppose une vision dynamique des rapports sociaux. Le concept de « genre » fait référence à la construction sociale des rôles féminins ou masculins. Ceux-ci ne sont pas seulement définis par le caractère biologique du sexe, mais sont le résultat des conditions de production et de reproduction propres à chaque société : ils sont donc en évolution constante. Le concept de « genre » a le mérite de montrer, qu'au-delà des différences biologiques qui caractérisent chaque sexe, les différences de statut entre hommes et femmes et les rapports qui en découlent ont un caractère socialement construit, et donc contingent. Les relations de « genre » peuvent donc être des relations de pouvoir, hiérarchique, de marché etc.

Bon nombre de chercheurs en sciences sociales ont eu tendance à réduire l'usage de la catégorie de « genre » au système de parenté (fixant leurs regards sur l'univers domestique et la famille comme fondement de l'organisation sociale). Pourtant l'organisation économique est aussi traversée par les relations de « genre » (un marché du travail sexuellement ségrégué fait partie du processus de construction de « genre »), de même que le système éducatif et politique (Scott, 1988). Il faut donc comprendre le « genre » par l'analyse plutôt que par la description, en insistant sur le fait que les femmes occupent une position subalterne dans la société non parce qu'elles font problème, mais à cause des relations de pouvoir établies entre les hommes et les femmes au sein des différentes instances de la société : famille, communautés, marchés, État.

Si l'analyse des rapports de « genre » met en évidence les inégalités multiples à l'encontre des femmes, elle montre aussi les conséquences parfois négatives pour les femmes d'une organisation sociale aussi asymétrique (Kabré, Locoh, Trah, 1996). « Globalement, la distribution selon le « genre » des activités économiques et sociales met en évidence une asymétrie fondamentale. Les femmes

assument l'essentiel des activités, peu ou pas rémunérées et faiblement reconnues socialement, activités de reproduction sociale, de production de biens et de services à petite échelle ou pour de faibles revenus, et, à l'échelle collective, les « activités communautaires de base », liées à leur rôle stratégique dans la gestion de la « vie quotidienne ». Le cumul de ces trois rôles représente une contribution considérable des femmes à la vie sociale, et paradoxalement, souvent un frein à leur liberté et à leur indépendance ». (Le Nouvel, 2002).

La mise en évidence de ce « triple rôle » des femmes conceptualisé par C. Moser (1989) a incontestablement favorisé une prise de conscience de la notion de « genre » dans les processus de planification des projets de développement. Cependant, ce concept de « triple rôle » induit des confusions lorsque les rôles productifs et reproductifs sont désignés uniquement par le type de ressources palpables (économiques et matérielles) et impalpables (l'autorité induite par exemple) qu'ils génèrent. Les relations sociales par le biais desquelles des ressources collectives sont obtenues sont prises en compte uniquement dans le cadre des « rôles communautaires ». Or, les rapports sociaux, notamment de « genre » pourraient être abordés aussi dans le cadre des relations de production et des activités de travail en général. En fait, dans ce paradigme, c'est surtout la notion de « rôle » qui a été vivement critiquée : « le rôle prend différents sens : descriptif autant qu'analytique, se référant tantôt à des normes, tantôt à un comportement réel. En séparant les différentes facettes de la division du travail – ce qui est produit, qui produit et comment – on obtiendrait un cadre de référence plus clair, sans pour autant sacrifier les principaux arguments que Moser avance » (Kabeer, 1992 *in* Bisilliat et Verschuur, 2000 : 160). Par ailleurs, « les rôles qui incombent à la majorité des femmes sont très nettement caractérisés par un phénomène d'*embeddedness* (enchâssement) : l'un est inclus dans l'autre [...]. Par conséquent, on conçoit aisément qu'elles trouvent difficile de séparer ces rôles de façon analytique et d'associer à chacun d'eux les intérêts correspondants. » (Molyneux, 1992, *in* Bisilliat et Verschuur, 2000 : 177).

Un autre outil d'analyse utile pour les professionnels du développement a été l'apport de la théorie des besoins essentiels. Pour s'acquitter de l'ensemble de leurs tâches à l'intérieur de ces trois rôles, hommes et femmes ont besoin de moyens de réalisation. En partant du point de vue du « genre » M. Molyneux (1985) a créé le concept de *gender needs* et a établi une différence entre les besoins pratiques et les besoins (ou intérêts) stratégiques. Si les « besoins pratiques », ou besoins matériels, regroupent ceux qui touchent à la survie de personnes (nourriture, éducation, logement et santé), les « besoins stratégiques » (transformation des législations concernant les femmes en matière d'héritages, d'accès aux postes de décision...) sont les seuls susceptibles de favoriser des relations de « genre » plus égalitaires. Si les « besoins pratiques » paraissent plus faciles à pourvoir, notamment dans les situations d'urgence, en revanche les « besoins dits stratégiques » peuvent ne pas être ressentis comme indispensables

par les bénéficiaires, surtout s'ils n'ont pas pris conscience de la discrimination dont ils font l'objet (Jacquet, 1995).

En fait, on peut dire que chaque société structure un système de « genre », c'est-à-dire un ensemble de normes, de croyances, d'attitudes, de rôles prescrits qui ne sont pas bien entendu entièrement figés, et si l'on modifie un élément de ce système les autres seront affectés. Par exemple : si dans des sociétés patriarcales, des politiques d'éducation ont favorisé une scolarisation massive des filles, ou encore si des politiques de lutte contre la pauvreté ont limité la féminisation de la pauvreté, les rôles prescrits de soumission des femmes seront certainement affectés et les relations de « genre » seront vécues différemment ; en conséquence le système de « genre » sera recomposé, redéfini. D'où la nécessité d'adopter la question des systèmes de « genre » dans les actions de développement en général. C'est ainsi qu'en occultant les rôles masculins et les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes, l'approche femmes et développement a été marginalisée dès la fin des années 1980 au profit d'une approche dite « genre » et développement ».

Ces approches reflètent une tension entre deux grands courants. Les quatre premières approches font partie du courant « *women in development* », tandis que la dernière fait partie intégrante du courant « *gender and development* ».

## ANNEXE 1 : LES CINQ CATÉGORIES D'APPROCHES<sup>1</sup>

Ces cinq catégories d'approches proposées ne correspondent pas strictement à une évolution chronologique. En réalité, plusieurs de ces approches ont vu le jour plus ou moins simultanément. Elles peuvent même correspondre à différentes stratégies utilisées dans le cadre d'une même intervention à différentes étapes.

### LES CINQ CATÉGORIES D'APPROCHES PROPOSÉES SONT LES SUIVANTES :

- **Bien-Être** : Existante depuis 1950, utilisée surtout pendant les années cinquante et soixante, cette approche jouit encore d'une certaine

1. Adaptation à partir du cadre d'analyse de Moser (voir : MARCH *et al.*).

popularité de nos jours. Les femmes sont considérées uniquement dans leur rôle reproductif et vues comme des bénéficiaires passives des interventions de développement. L'objectif est de répondre aux besoins pratiques des femmes en tant que mère, à travers par exemple des interventions de distributions alimentaires ou de planning familial. L'approche « bien-être » est caractérisée comme étant descendante (« *top-down* ») et elle ne met pas en question la division du travail entre femmes et hommes ou le statut subordonné des femmes.

- **Équité** : Très fortement promue pour une utilisation dans le domaine du développement pendant la décennie de la femme des Nations Unies (1976-1985), l'approche « équité » s'inscrit dans la mouvance « Intégration des femmes dans le développement » ou IFD (différentes traductions françaises existent de cette approche intitulée en anglais : « *Women in Development* » ou WID). L'objectif est de promouvoir l'égalité des femmes, tout en les reconnaissant comme des participantes actives dans les processus de développement. Le triple rôle des femmes est pris en compte et la réponse aux intérêts stratégiques des femmes est cherchée par une politique interventionniste de l'Etat qui donne aux femmes une autonomie politique et économique. Les adversaires de cette approche la critiquent comme une émanation du féminisme occidental et comme étant menaçante pour les hommes. Elle est impopulaire auprès de la plupart des gouvernements.

- **Lutte contre la pauvreté** : Cette approche qui est une adaptation moins radicale de l'approche « équité » a gagné du terrain à partir des années soixante-dix. En se basant sur l'argument que la majorité des personnes pauvres sont des femmes, l'objectif est d'assurer que des femmes pauvres peuvent sortir de leur pauvreté par une augmentation de leur productivité. La pauvreté des femmes est donc vue comme ayant ses causes dans le sous-développement, et non pas dans leur position subordonnée. Le rôle productif des femmes étant reconnu, cette approche cherche à répondre aux besoins pratiques des femmes et notamment au besoin d'accès aux revenus. Des micro-projets soutenant des activités génératrices de revenus correspondent tout à fait à cette approche qui était au début surtout populaire parmi les ONG intervenant au niveau local. Depuis, elle a vu croître sa popularité très fortement, notamment dans le contexte de l'engagement des institutions de Bretton Woods et de l'ONU en faveur d'une réduction de la pauvreté.

- **Efficacité** : La troisième adaptation de l'approche IFD a été adoptée surtout depuis la crise des dettes à partir des années quatre-vingts dans un contexte mondial de récession où les mesures de compensation asso-

ciées aux politiques d'ajustement structurel reposent explicitement sur la contribution des femmes au développement. L'objectif est de rendre le développement plus efficient et efficace, notamment par la participation économique des femmes qui est perçue comme un facteur d'équité. Ce sont leurs besoins pratiques qui sont ici visés pour promouvoir le triple rôle des femmes envisagé comme un substitut à des services publics sous ajustement, en comptant notamment sur l'élasticité du temps de travail féminin. Même si des expériences ont démontré les faiblesses de cette approche (la participation économique de la femme n'étant pas suffisante pour combattre les inégalités, et l'élasticité de leur emploi de temps étant réduite) cette approche est populaire tant auprès des gouvernements que des agences multilatérales.

– *Empowerment*: Il s'agit de l'approche la plus récente qui a émergé au milieu des années soixante-dix en faveur de l'échec de l'approche «équité». Considérant les rapports hommes-femmes comme dynamiques, le concept d'*empowerment* permet de ne pas traiter la question des femmes seulement en termes de bénéficiaires de projets de lutte contre la pauvreté ou de populations vulnérables. Le concept «*empowerment*<sup>2</sup>» est né dans les pays du Sud, en particulier en Inde (réseau Dawn<sup>3</sup>). L'objectif est de promouvoir la place des femmes en renforçant leur légitimité, leur confiance en elles-mêmes. Il est aussi d'atteindre indirectement les besoins stratégiques en termes de triple rôle, la mobilisation à la base autour des besoins pratiques étant susceptible d'ouvrir des voies pertinentes de confrontation avec la subordination. Cette approche reconnaît que les expériences des femmes sont très variables, car sujettes à des facteurs tels que l'âge, la classe, etc. Des interventions sont nécessaires à différents niveaux afin de combattre les aspects variés de la subordination des femmes. Le caractère central du pouvoir implique que les femmes doivent y accéder davantage pour changer leur position. Parallèlement à l'essor d'un mouvement féministe et d'organisations de base «tiers mondistes», cette approche est devenue de plus en plus populaire, notamment au sein de quelques grandes ONG, certains programmes onusiens et plusieurs gouvernements. En tentant une définition généralisable, on peut dire que l'*empowerment* correspond à l'acquisition d'un

2. Pour des raisons de clarté, nous préférons le terme anglais «*empowerment*» à ses traductions françaises «attribution de pouvoir» (voir BISILLIAT, J., 1992, p. 11-23) ou «obtention de pouvoir» (JACQUET I., 1995), voire «renforcer le pouvoir» ou «renforcement du pouvoir d'action» dans certaines versions françaises de publications de la Banque Mondiale et de l'UNIFEM.

3. Dawn: le réseau «alternatives pour le développement avec les femmes à l'aube d'une ère nouvelle» a été créé par un groupe de sociologues et économistes à Bangalore (Inde).

droit à la parole et à la reconnaissance sociale (Jacquet, 1995). En ce sens, l'empowerment peut être considéré comme un processus vers plus d'égalité entre les hommes et les femmes.

Cette problématique d'*empowerment* renouvelle fortement l'approche du développement. En effet, elle impose de prendre en compte à toutes les étapes des programmes et projets de développement les rapports hommes-femmes : c'est ce qu'on appelle le *mainstreaming*.

## ANNEXE 2 :

### LES CINQ NIVEAUX D'EMPOWERMENT

#### DU « LONGWE FRAMEWORK »

**Bien-être :** C'est le niveau le plus faible et les interventions qui se situent à ce niveau peuvent au mieux contribuer à la satisfaction des besoins pratiques des femmes, sans contribuer à leur *empowerment*. Ce niveau est défini comme le bien-être matériel des femmes par rapport aux hommes. La question de l'égalité de l'accès se pose par rapport à des ressources telles que l'alimentation, revenus, soins de santé, etc.

**Accès :** Ce niveau adresse la question de l'accès égal, par rapport aux hommes, à des facteurs de production : terre, travail, crédit, formation, canaux de commercialisation, et tous les services et bénéfices publics. L'accent est mis sur l'égalité d'opportunité, ce qui peut nécessiter des réformes légales et administratives afin d'éradiquer toutes les formes de discrimination contre les femmes.

**Conscientisation :** Sur ce niveau se situe la compréhension consciente de la différence entre sexe et « genre » ainsi que la conscience que les rôles de « genre » sont culturels et peuvent être changés. La « conscientisation » implique aussi une adhésion à l'objectif éthique que la division sexuelle du travail devrait être juste et acceptable pour les femmes et les hommes. Elle ne devrait pas comporter une domination politique ou économique d'un sexe par l'autre. Concernant le processus de développement, ce niveau implique une participation collective des femmes.

**Participation :** Ce niveau est défini comme la participation égale des femmes dans tous les processus de décision des interventions de dévelop-



pement, c'est-à-dire l'analyse des besoins, la conception de l'intervention, sa réalisation et son évaluation. Égalité de participation signifie une implication des femmes dans les prises de décisions concernant leur communauté et ceci dans les mêmes proportions que leur représentativité dans la communauté.

**Contrôle :** C'est le niveau le plus élevé. Les interventions qui visent ce niveau ont le potentiel de contribuer de manière significative à la satisfaction des besoins stratégiques des femmes et à leur *empowerment*. Ce niveau implique le contrôle des processus de décision de la part des femmes, par une conscientisation et une mobilisation, afin d'obtenir le contrôle sur des facteurs de production et sur la distribution des bénéfices qui en découlent. Égalité de contrôle signifie un équilibre entre femmes et hommes pour qu'aucun des deux côtés ne domine l'autre.

L'un des nouveaux enjeux dans le contexte de l'approche « genre » et développement » tient à l'idée que pour parvenir à l'égalité, il conviendrait de centrer la problématique hommes-femmes non pas uniquement sur les femmes, car, en dernier ressort « le changement vers l'égalité nécessite le concours des hommes, mais encore faudra-t-il pour cela que ceux-ci s'y intéressent » (Lansky, 2001). Toutefois, on ne s'intéresse pas encore assez aux avantages que les hommes peuvent eux-mêmes tirer de l'égalité, même si on note un intérêt croissant parmi les chercheurs du « genre » et développement » pour les identités et schémas masculins dans les travaux récents sur la masculinité<sup>4</sup>. Dans des projets récents de développement, on s'est rendu compte que l'efficacité d'un projet conçu à l'origine pour accroître l'autonomie des femmes s'est notablement améliorée lorsque l'on a inclus les hommes dans le programme de sensibilisation, car on a pu tirer parti de la division du travail et des modalités de coopération existant entre femmes et hommes. Il ne faudrait pas pour autant arrêter de militer pour les droits des femmes et de l'équité, mais davantage élargir le cadre conceptuel servant à traiter des inégalités de « genre ». « Cela permettrait en dernier ressort de tenir compte à la fois d'autres causes socio-économiques de l'inégalité et du fait que les femmes et les hommes sont généralement confrontés ensemble à la plupart de ces inégalités, du point de vue des avantages qu'ils partagent » (Lansky, 2000 : 540).

Les démarches « genre » et développement » s'éloignent ainsi d'une réflexion unique sur les femmes et analysent les rapports entre les

4. Voir à ce propos le numéro de *IDS Bulletin* (vol. 31, n° 2, avril 2000) sur « men, masculinities and development, politics, policies and practice » et le numéro de *The European journal of development research* (vol. 12, n° 2, déc. 2000), *Men at work, labour, masculinities, development* ».

hommes et les femmes et la construction sociale des masculinités et des féminités. Même s'il est encore difficile aujourd'hui de faire la part nette entre les deux approches « femmes et développement » et « genre » et développement » dans les discours des bailleurs de fonds et de beaucoup de praticiens du développement, l'analyse en termes de « genre » et développement » a au moins le mérite de mieux tenir compte de la complexité des relations de pouvoir au sein du ménage. Cependant une vision androcentrique des structures sociales a biaisé l'intégration du « genre » dans les actions de développement ; on peut citer l'application de la notion de « ménage » qui ne correspond pas au modèle harmonieux « d'utilité solidaire » au sens des économistes néo-classiques.

### ANNEXE 3 :

## LA REMISE EN CAUSE DU CONCEPT DE MÉNAGE (LE NOUVEL, 2002)

La remise en cause du modèle traditionnel de représentation du ménage, comme entité économique et sociale de base, a cristallisé les recherches sur le renouveau des fondements microsociaux du développement. Le fait de considérer le ménage comme une unité de décision (concrètement, le ménage statistique comprend des personnes vivant sous un même toit et partageant les repas et les services d'entretien de la maison) implique l'hypothèse d'une communauté des ressources et d'une cohésion des membres. En fait, implicitement, cette cohésion est supposée assurée par un « chef de ménage » altruiste, c'est-à-dire prenant en dernier ressort les décisions pour le bien de la famille, dans un souci d'équité.

La remise en cause de ce modèle s'est fondée sur une série de limites fondamentales. Premièrement, il instaure une limite arbitraire entre l'espace du ménage, du ressort de la sphère privée et de l'économie domestique, qui n'est pas constitué en objet d'étude, et l'espace « social ». Or la séparation nette entre la sphère domestique et la sphère « productive » s'avère particulièrement inadaptée pour les économies rurales des pays en développement où les activités de production et de consommation sont intimement liées.

Deuxièmement, l'existence d'une allocation équitable des ressources au sein de la communauté et d'une procédure de décision collective se heurtent à une réalité sociale complexe.

De nombreuses études ont montré que la définition des rôles féminins et masculins se traduit le plus souvent par une séparation plus ou moins rigide des budgets et donc des ressources générées et contrôlées par les femmes et les hommes. Une observation empirique assez courante est par exemple, qu'au sein du ménage, les femmes consacrent une plus large part de leurs revenus que les hommes au bien-être de la famille, en particulier pour les dépenses de nourriture. Les postes budgétaires masculins se caractérisent par une plus grande importance des dépenses personnelles (alcool, tabac par exemple). De sorte que la distribution des revenus au sein d'un ménage n'est pas neutre pour le bien-être de ses membres, en particulier les enfants.

Compte tenu de l'asymétrie des statuts masculin et féminin, des droits de propriété des facteurs de production, et des contraintes domestiques pesant sur les femmes, on observe le plus souvent une inégalité dans l'allocation des facteurs de production. Au Burkina Faso par exemple, les hommes et les femmes d'un même ménage peuvent pratiquer la même culture, sur des parcelles distinctes, avec des niveaux de main d'œuvre et d'intrants technologiques très différents.

De manière générale, un grand nombre d'études ont révélé l'ampleur du « biais sexuel » dans l'allocation des tâches et des ressources au sein du ménage en termes de nourriture, de biens de consommation, d'investissement dans l'éducation et la santé selon l'âge, le sexe et le rang de naissance des enfants. La division du travail fondée sur le « genre » détermine la répartition des tâches attribuées aux enfants selon leur sexe. Les filles sont largement impliquées dans les travaux domestiques, et elles sont beaucoup moins scolarisées que les garçons, ce qui est un facteur majeur de la perpétuation de l'inégalité des sexes.

Finalement, la procédure de décision au sein du ménage a fait l'objet de nombreuses spéculations. On s'accorde en général sur le fait que le statut des femmes, entendu au sens large, qui tend à les rendre institutionnellement, socialement, et économiquement dépendantes limite de facto leur capacité de négociation.

Finalement, les chercheurs, en faisant évoluer le concept de « genre », ont permis aux professionnels de la planification du développement de redéfinir des cadres d'analyse dans le champ des interventions de développement. Se pose alors la question de la démarche à suivre pour assurer une réelle intégration du concept « genre » dans le montage, la conduite et l'évaluation des programmes et projets de développement. Des manuels entiers existent à cet égard<sup>5</sup> et un

5. À titre d'exemple, on peut citer les différents manuels publiés par la FAO dans le contexte du programme ASEG (« Analyse socioéconomique selon le « genre » »), voir [http://www.fao.org/sd/2003/PE0507\\_fr.htm](http://www.fao.org/sd/2003/PE0507_fr.htm).

impressionnant dispositif d'outils a été conçu, surtout par des chercheurs, consultants et praticiens anglo-saxons et scandinaves. Dans cette seconde partie, nous tentons de faire ressortir quelques traits fondamentaux de ces techniques et les convergences dans les approches sous-jacentes.

### INTEGRER LE CONCEPT DE « GENRE » A TOUS LES STADES DU CYCLE DES PROJETS

---

Comment transposer ce fameux concept « genre » et développement » en termes opérationnels dans une intervention donnée? Avant tout, cela signifie qu'il faut se fonder sur une connaissance des rapports de « genre » dans une société donnée et plus précisément au sein du groupe cible choisi. Une telle connaissance du milieu permettra dans un deuxième temps de prévoir et de surveiller les effets des interventions sur les rapports entre femmes et hommes.

En d'autres termes, afin de pouvoir saisir les évolutions des rapports de « genre », les analyses à ce sujet doivent se faire avant, pendant et après une intervention de développement. Pour assurer une véritable intégration de l'aspect « genre », il est indispensable de le prendre en compte dès le stade de la conception et de la planification d'actions de développement.

#### Comment connaître les relations de « genre » dans la population cible?

Les rapports entre femmes et hommes dans la population concernée par un programme ou projet de développement sont très variés, multiformes et complexes. Les informations qui s'avèrent les plus utiles concernent la répartition des rôles entre femmes et hommes et plus particulièrement en fonction des responsabilités et des ressources en jeu.

On cherche à connaître les responsabilités respectives des femmes et des hommes. Prenant l'exemple d'un enfant malade : qui est responsable des soins des enfants? Qui décide d'une consultation d'un enfant malade? Qui décide du type de consultation (guérisseur ou médecin « moderne »)? Qui paie pour une telle consultation? Ce sont des informations cruciales pour des programmes préventifs en matière de santé. Si la décision de consulter ou non dans un dispensaire appartient largement au père parce que c'est à lui que revient la charge financière impliquée, l'efficacité d'une sensibilisation qui s'adresse uniquement aux mères sera relativement réduite.

Concernant les ressources, nous nous intéressons non seulement à leur accès (donc à la question : qui l'utilise?), mais aussi au contrôle exercé sur cette ressource (qui décide de l'utilisation?). En effet, de nombreux exemples ont montré que des femmes ou des jeunes peuvent tout à fait avoir l'usufruit d'un lopin de terre sans en avoir le contrôle. Des actions visant à inciter les femmes à diver-

sifier leurs cultures ménagères peuvent rester sans suite si ce ne sont pas elles qui peuvent décider du type de culture sur le lopin qu'elles travaillent habituellement. à l'inverse, on peut citer un cas d'école: des projets qui incitent les hommes à augmenter la surface qu'ils cultivent (avec des cultures de rente, etc.) peuvent avoir des effets négatifs sur les femmes. En effet, ces hommes peuvent récupérer des terres utilisées par les femmes pour des cultures de subsistance. Et l'expérience a montré que la hausse de revenu pour l'époux ne comble pas automatiquement la baisse de nourriture produite par l'épouse, car l'homme a ses propres responsabilités pour lesquelles il utilise ses propres ressources.

Pour le dire autrement: Connaître les rapports de « genre » correspond à « comprendre » le fonctionnement des ménages (et des communautés) dans les pays du Sud leur variabilité et complexité. De nombreux outils existent, notamment sous forme de grilles d'enquêtes permettant de couvrir une multitude d'aspects qui caractérisent la manière d'interagir des époux entre eux, mais aussi avec d'autres membres de la famille et de la communauté.

Appliqués avant la mise en place du programme ou projet de développement, ces outils permettent de bien connaître et comprendre la situation de base, avant l'intervention. Ceci est indispensable non seulement pour concevoir une intervention qui soit réellement pertinente, mais également afin de jeter les bases du suivi et de l'évaluation.

La plupart de ces grilles ne peuvent saisir qu'une image statique, c'est uniquement leur application répétée qui permettra de déceler des évolutions. Il est donc d'autant plus crucial de collecter suffisamment d'informations sur les inégalités de « genre » au stade de l'étude préalable, avant le début de l'intervention, pour permettre une comparaison avec les situations ultérieures (pendant ou après l'intervention).

### **Comment faire pour intégrer le « genre » dans une intervention déjà en cours ?**

À défaut de connaître les relations de « genre » avant le début de l'intervention, on peut tenter de « reconstruire » cette situation de départ en posant des questions rétrospectives. À titre d'illustration, il est possible, pendant une intervention de développement, d'élaborer les profils d'activités et de ressources<sup>6</sup> pour la situation actuelle et, rétrospectivement, pour la situation avant le début de l'intervention.

La connaissance des rapports de « genre » dans la population ciblée par une intervention sert d'abord à définir les objectifs de l'intervention en termes de « genre », c'est-à-dire de prévoir comment le projet ou le programme en question compte influencer sur les rapports entre femmes et hommes.

6. Voir MARCH C., SMYTH I., MUKHOPADHYAY M., 1999, « A Guide to Gender-Analysis Frameworks », Oxfam, Oxford (sur la base de ces outils, un classeur pédagogique a été conçu au MAE).

Rares sont les projets qui ont comme objectif principal de réduire les inégalités entre femmes et hommes. Un tel objectif est largement réservé à des projets de *lobbying*, par exemple en faveur d'une égalité légale des femmes.

Toutes les autres interventions, qui représentent l'écrasante majorité, ont d'autres objectifs qui peuvent d'ailleurs être en conflit avec une prise en compte de l'aspect «genre». Car une telle prise en compte devrait, au moins théoriquement, se traduire par un objectif secondaire en termes de «genre»: soit le souhait que le projet réduise les inégalités entre hommes et femmes, et ceci à travers l'accomplissement de l'objectif principal («*gender positif*»), soit le souhait que le projet veille à ne pas renforcer les inégalités existantes («*gender neutrale*»), sans pour autant les ignorer (ce qui est le cas des projets «*gender blind*») qui produisent très souvent, l'expérience le montre, des effets négatifs sur les femmes).

Comme exemple d'interventions avec une réduction des inégalités comme objectif secondaire, on peut citer des projets de micro-crédit: ils s'inscrivent dans la lutte contre la pauvreté des familles entières, tout en visant une amélioration de la situation de la femme comme objectif secondaire (Hoffman, Marius Gnanou, 2003). En regardant cet exemple de plus près, on constate que cette amélioration de la situation de la femme peut prendre des formes et des dimensions très diverses:

- Une «simple» augmentation des revenus de la femme qui lui permet de mieux remplir son rôle (donc faire les achats pour lesquels elle a la responsabilité);

- Une amélioration de son statut parce que la hausse de ses revenus améliore l'image qu'elle a d'elle-même et que son entourage a d'elle; elle sera peut-être plus respectée dans la famille, dans le voisinage, etc.;

- Une plus grande prise de parole et de pouvoir d'action de la femme à l'intérieur et à l'extérieur de la famille. Les évaluations montrent que c'est notamment l'expérience des groupes solidaires, nécessaires pour accéder aux micro-crédits, conjointement à l'amélioration économique, qui permet à la femme une prise de conscience, une plus grande capacité d'analyse et favorise un état d'esprit de remise en question de sa situation de vie.

Ces trois aspects correspondent à différents degrés d'*empowerment* qui peuvent être visés par une intervention de développement. Ils correspondent aussi à différents types de besoins/intérêts: le premier cas est typique pour une réponse à un besoin pratique, le troisième illustre parfaitement une réponse à un intérêt stratégique.

D'emblée, pendant la phase de conception/planification du programme ou projet, il est alors indispensable de rendre explicites les ambitions en matière de «genre». Un positionnement clair des interventions en fonction de la typologie ci-dessus ne favorise pas seulement la transparence, mais aussi les possibilités de capitaliser les enseignements sur l'application de l'approche «genre» dans les interventions de développement.

Le choix des objectifs poursuivis par une intervention peut dépendre de facteurs divers comme : (i) la politique et la volonté des organismes de financement, de tutelle et des partenaires ; (ii) le type d'intervention, de son étendue, de sa durée ; (iii) ce qui semble réaliste et faisable dans un contexte donné, à un moment donné ; (iv) les désirs de la population concernée et notamment des femmes.

Autrement dit, il ne suffit pas de planifier le projet « normalement » (sans prise en compte de l'aspect « genre ») et de le passer au crible « genre » une fois le projet conçu. Un tel « bricolage conceptuel » est illusoire.

Pour s'assurer que l'intégration des rapports de « genre » se fait de manière opérationnelle, il est aussi opportun de fixer, mais toujours au stade de la conception de l'intervention, des indicateurs précis qui permettront de vérifier ultérieurement si l'effet attendu sur les inégalités de « genre » s'est réellement produit. Cette précision peut être ressentie comme contraignante, mais elle a l'avantage d'inciter toutes les parties impliquées dans la conception et la planification de l'intervention à atteindre un consensus explicite qui ne laisse que peu de marge à des interprétations variables ou à des malentendus. Ceci ne veut pas dire que ces indicateurs ne sont pas sujets à révision et à ajustement (argumentés et justifiés), et cela autant de fois que nécessaire au cours de l'intervention, lors de bilans internes périodiques ou à l'occasion des évaluations.

### Suivre et évaluer sous l'aspect « genre » (Hoffman, 2000)

L'évaluation d'une intervention, et, dans une moindre mesure, le suivi, implique des remises en question de l'intervention concernée. Si l'intervention est en cours, il est important d'utiliser ces occasions pour ajuster les orientations choisies en vue d'une meilleure intégration du concept « genre ». S'il s'agit d'une évaluation ex-post, le moment est propice pour tirer des leçons de l'expérience : d'une part, constater les facteurs favorables et défavorables à une intégration du concept de « genre », et d'autre part, vérifier si et comment l'intégration de ce concept a permis de mieux atteindre les objectifs de l'intervention (autres que la réduction des inégalités de « genre »).

Les dispositifs de suivi et d'évaluation qui intègrent les rapports de « genre » reprennent des critères « classiques » que sont l'efficacité, l'efficience, la viabilité et l'impact. L'intégration de l'aspect « genre » demande une ré-interprétation de ces critères, fondée sur une analyse moins centrée sur l'action en soi, mais plus sur les personnes et les processus en marche.

Prenons l'exemple de l'efficience : sous l'aspect du « genre », il est indispensable de ne pas considérer uniquement l'efficience de l'intervention en soi, mais également l'efficience pour les différents acteurs.

En particulier, il s'agit de comparer les ressources (matérielles, humaines, etc.), que les différents groupes ont investi dans les activités liées à ou impulsées par l'intervention avec les bénéfices qu'ils ont pu en tirer. Outre la vérification

de l'efficacité au niveau de l'intervention dans son ensemble, on l'évalue au niveau de la communauté, de la famille et également au niveau des femmes. Pour ce dernier aspect, trois questions se posent :

– Est-ce que l'intervention valorise de manière correcte les « *inputs* » des femmes ?

– Est-ce que l'intervention valorise de manière correcte les « *outputs* » pour les femmes ?

– Est-ce que le rapport entre « *outputs* » et « *inputs* » est positif ?<sup>7</sup>

L'aspect de valorisation mérite une attention particulière parce que les apports des femmes ne sont pas toujours appréciés à leur juste valeur. En effet, leur contribution prend souvent la forme d'un travail qui ne donne pas lieu à des transactions monétaires (comme des tâches domestiques ou du travail bénévole) ou qui s'effectue dans un domaine peu visible (à domicile, dans une entreprise familiale, dans les secteurs de subsistance ou d'informel,...). Les expériences du passé ont montré que les bénéficiaires masculins d'une intervention de développement disposent souvent d'une capacité importante pour mobiliser la main d'œuvre féminine dans ce cadre et ceci sans que cette intervention produise des bénéfices spécifiques pour les femmes. Il est important de détecter de telles situations et d'en révéler les conséquences qui peuvent prendre des formes diverses : baisse pour les femmes du temps disponible pour d'autres tâches, baisse de bénéfices tirés des activités spécifiquement féminines, baisse de la part des dépenses familiales allouées aux soins médicaux et à l'éducation, etc.

En d'autres termes, une évaluation qui intègre l'aspect « genre » doit vérifier si l'intervention n'a pas provoqué des effets négatifs sur la position de la femme : de manière absolue (en détériorant la position de la femme) ou de manière relative (en améliorant la position de l'homme sans améliorer celle de la femme, ce qui augmente l'inégalité entre les deux).

L'impact des interventions de développement concerne bien évidemment le concept central « *d'empowerment* ». Il est important d'en adopter une vision dynamique : il est non pas à considérer comme un état à atteindre, mais comme un processus complexe et non-linéaire, pouvant prendre des formes très variées, au cours duquel les femmes acquièrent ou étendent leur droit de parole, leur reconnaissance sociale et leur pouvoir d'action. Il s'agit alors de vérifier si l'intervention a pu contribuer à réunir les conditions nécessaires pour que des femmes puissent dialoguer et mettre en commun leurs problèmes et besoins.

On peut également tenter de connaître l'impact des interventions au niveau des hommes, car « *l'empowerment* » des femmes peut, entre autres, se manifester à travers l'attitude des hommes vis-à-vis des femmes. Des changements d'at-

---

7. Pour être mathématiquement correct, il faudrait exiger que le ratio  $\text{output}/\text{input}$  soit supérieur à 1. En effet, si l'output est inférieur à l'input, le ratio des deux donne un chiffre entre 0 et 1 (si aucun des deux n'est négatif) et reste donc positif.



titude et de comportement des hommes peuvent, en effet, représenter des indicateurs indirects « d'*empowerment* » qui sont très significatifs.

Le problème central de l'analyse de l'impact, sans ou avec perspective « genre », est la difficulté de prouver que les changements constatés sont réellement des effets de l'intervention. Il est évident que l'évolution de l'*empowerment* des femmes est souvent le résultat d'influences multiples : il est particulièrement difficile d'isoler l'effet d'une intervention de développement ; néanmoins, il reste tout à fait légitime et nécessaire d'émettre des hypothèses à ce sujet.

### Le « genre » participatif

Pour compléter ces réflexions sur l'intégration du concept de « genre » dans des programmes et projets de développement, il est important de rappeler un dernier point qui coule de source, mais qui se trouve en réalité souvent négligé : la prise en compte du « genre » ne peut pas se faire sans une réelle participation des femmes.

Car la meilleure façon d'assurer que les rapports de « genre » sont réellement pris en compte est de faire participer les femmes concernées le plus activement possible dès la phase préparatoire de l'intervention. En effet, il est inconcevable de vouloir intégrer les rapports de « genre » tout au long du cycle de projet sans une participation active des intéressées, car même une bonne connaissance du milieu ne peut remplacer leur implication réelle. De surcroît, il semble évident que la prise de parole des femmes (un des aspects de l'*empowerment*) devrait commencer déjà à ce stade et non pas uniquement en tant qu'impact de l'intervention.

Intégrer le concept de « genre » ne veut pas dire « imposer un point de vue occidental ». Il est crucial de souligner la spécificité contextuelle des réductions d'inégalités possibles et souhaitables, en fonction des aspects socioculturels d'une part et de la volonté des femmes elles-mêmes, d'autre part. En effet, il est impossible de renforcer le pouvoir d'action pour des femmes qui ne le souhaitent pas. Ce constat pose le problème des aspirations et de la capacité d'expression des femmes, notamment si elles sont fortement soumises. L'opinion de ces dernières est rarement prise en compte dans la vie courante et il est fortement improbable qu'elles développent un esprit revendicatif dès la première fois que la question de leurs aspirations leur est posée. La prise en compte des rapports de « genre » implique alors aussi la création d'espaces d'échange et de concertation entre femmes pour permettre une réflexion collective. Celle-ci peut représenter une première étape vers une remise en question de leur situation de vie ; mais c'est aux concernées de faire ce pas.

La qualité de la participation des femmes devient donc un aspect indispensable pour toute évaluation avec la perspective de « genre » (Sierra Leguina, 2000).

Selon leur implication, les femmes bénéficient de l'intervention à des degrés divers : elles peuvent être des non-bénéficiaires, des bénéficiaires relativement

passives ou des bénéficiaires actives, véritables « agents de développement ». Pour ces dernières, l'intervention ne répond pas uniquement à des besoins pratiques, mais également à des besoins stratégiques, avec effet à long terme sur le changement structurel de leur situation.

Il est évident que l'application d'une approche résolument participative demande d'importantes ressources temporelles et financières. Or, cette approche se justifie non seulement en termes de réduction des inégalités de « genre », mais également du point de vue de la viabilité grâce à l'implication forte des populations concernées. Un tel processus participatif peut être renforcé par des alliances avec des forces dynamiques locales. Une collaboration avec des acteurs progressistes du milieu permet d'ancrer l'approche par le « genre » plus durablement, tout en assurant son adaptation au contexte local.

### CONCLUSION : QUELS SONT LES OBSTACLES A L'INTÉGRATION DU « GENRE » ?

Les obstacles à l'intégration du concept de « genre » dans les programmes ou projets de développement sont nombreux. Un écueil semble particulièrement pernicieux et mérite d'être considéré avec plus de détail : les limites du formidable outillage qui existent aujourd'hui pour intégrer le concept de « genre ».

On peut illustrer ce point à travers deux exemples, le tableau d'*empowerment* de Longwe et l'aspect « prise de décision » qui se retrouve dans certaines grilles de compréhension des rapports entre femmes et hommes.

Le tableau de Longwe (*cf.* annexe n° 1) est basé sur l'idée qu'il existe différents niveaux d'*empowerment*. Ces niveaux correspondent à une hiérarchie des effets d'une intervention par rapport à l'*empowerment* des femmes. Avec ce tableau, on peut examiner les objectifs et/ou l'impact d'une intervention : à quel niveau se situent ces changements ? Si cette hiérarchie est tout à fait intéressante et pertinente d'un point de vue conceptuel, l'interprétation de l'application de la grille n'est pas aussi aisée. Ainsi, ces grilles, même bien construites, ne peuvent rendre compte de la réalité des négociations entre les hommes et les femmes dans les prises de décision. La mise en avant des limites des outils d'analyse des rapports de « genre » n'est pas faite pour discréditer ces outils. Leur application systématique reste indispensable. Mais cette application ne peut pas se faire d'une manière trop schématique : elle suppose un grand effort de formation.

Par ailleurs, pour intégrer le concept de « genre » dans une intervention de développement, il ne suffit pas de l'appliquer dans les actions d'une institution et les relations avec ses partenaires. Il est non seulement légitime, mais aussi inéluctable de vérifier si ce concept s'applique aussi à l'intérieur d'une institution. Car une véritable intégration du concept « genre » implique un engagement en faveur d'une réduction des inégalités entre femmes et hommes. De toute évi-

dence, un tel engagement ne peut pas être demandé à des agents de terrain sans que l'institution de tutelle internalise ce concept également dans ses pratiques et modes de fonctionnement internes. Ceci implique des initiatives en faveur d'une réduction des inégalités entre femmes et hommes, à l'intérieur de l'institution, et aussi une remise en question de la répartition du pouvoir, donc des structures hiérarchiques, et même du paradigme de développement.

Enfin, l'intégration du concept « genre » dans une institution signifie que tous les individus membres devraient adhérer à cet engagement pour œuvrer en synergie, avec la plus grande cohérence et crédibilité. Il n'est pas étonnant que les obstacles à l'intégration du concept de « genre » semblent se situer surtout à ce niveau individuel, car il n'est jamais agréable de passer au crible sa propre manière de penser et d'agir. Mais après tout, ne s'agit-il pas tout simplement de la même chose que le fameux « changement de mentalité » qui est aussi inhérent à tout processus de développement ?

## BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON, J., « Le triple rôle » in BISSILLIAT et VERSCHUUR, (2000), p. 175-181.
- BENERIA, L., BISNATH, S., (2001), *Gender and development: theoretical, empirical and practical approaches*, The international library of critical writings in Economics, vol. 1 et vol. 2, 120 p.
- BISSILLIAT, J., VERSCHUUR, C., (2000), Le « genre » : un outil nécessaire, introduction à une problématique, *Cahiers « genre » et développement*, n°1, L'Harmattan, 263 p.
- BISSILLIAT, J., VERSCHUUR, C., (2001), « Genre » et économie : un premier éclairage, *Cahiers « genre » et développement*, n°2, L'Harmattan, 482 p.
- BOSERUP, E., (1983), (première édition 1970). *La femme face au développement économique*. Paris, PUF (Sociologie d'aujourd'hui), 315 p.
- BOURDIEU, P., (1998), *La domination masculine*, Seuil, 142 p.
- CHANT, S., GUTMANN, M., (2000), « Mainstreaming Men into gender and Development, Debates, Reflexions, Experiences », *OXFAM Working Paper*, Oxfam, Oxford, 60 p.
- CORNWALL, A., WHITE, S., (2000), Men, masculinities and development: politics, policies, and practice, *IDS Bulletin*, vol. 31, n°2, p. 18-28.
- LAME, D. de, (2001), Études de « genre » et développement, de l'archétype à la polyphonie, *Bulletin de l'APAD*, n°20, p.1-11.
- (The) *European Journal of Development Research* (2000), Men at work, labour, masculinities, development, A Frank Cass Journal, vol. 12, n°2, déc, 256 p.
- HOFMANN, E., (2000), « La délicate mesure du difficilement visible – les écueils de l'intégration de l'aspect « genre » dans les évaluations de projet », Communication pour la Chaire Quetelet, Université Louvain-la-Neuve, Belgique, 21-24 novembre 2000, 40 p.
- HOFMANN, E., MARIUS-GNANOU, K., (2003), L'approche « genre » dans les politiques de lutte contre la pauvreté : l'exemple de la microfinance, *Pauvreté et développement socialement durable*, (dir. Dubois J. L. et al.), Presses Universitaires de Bordeaux, p.269-286.
- IDS Bulletin* (2000) « Men, masculinities and development, politics, policies and practice », vol. 31, n°2, avril.

- JACQUET, I., (1995), *Développement au masculin, féminin – le «genre», outils d'un nouveau concept*, L'Harmattan, Paris, 184 p.
- KABRE, M.-B. *et al.*, (1999), «Rapports de «genre», Systèmes de «genre» et Changement Social», *«genre», Population et Développement en Afrique de l'Ouest*, édité par Locoh Thérèse et N'Guessan Koffi, ENSEA, FNUAP, Abidjan, p. 1-11.
- KABEER, N. (1992), «Triple rôle, rôles selon le «genre», rapports sociaux: le texte politique sous-jacent de la formation à la notion de «genre», in Bissiliat et Verschuur (2000), p. 155-175.
- KABEER, N., (2000), «Conflicts over credit: Re-evaluating the empowerment potential of loans to women in rural Bangladesh», *World Development*, vol. 29, n°1, p. 63-84.
- KABEER, N., (1999), «Resources, agency, achievements: reflections on measurement of women's empowerment», *Development and Change*, vol. 30, p. 435-464.
- LABOURIE-RACAPE, A., (2000), «Le «genre» comme concept et outil d'analyse en sciences sociales», *Démographie, Sexe et «genre»: Bilan et perspectives. Journée Séminaire à l'INED*, le 21juin 1999, Paris, mai 2000, p.3-11.
- LANSKY, M., (2000), «Du «genre», des femmes et de tout le reste», *Revue internationale du travail*, vol.139, n°4 et 2001, vol.140, n°1, p. 95-131.
- LENOUVEL, E., (2002), «L'intégration du «genre» dans les stratégies du développement» communication aux journées d'études «genre», inégalités et territoires co-organisée par Marius-Gnanou K., Guétat H., Droy I., Maison des Suds, Bordeaux.
- LOCOH, T., N'GUESSAN, K., (1999), *«Genre», population et développement en Afrique de l'Ouest*, FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la population).
- LOCOH, T., (1999), «L'Analyse de rapports de «genre»: Une nouvelle approche des questions de population», *«Genre», Population et Développement en Afrique de l'Ouest*, édité par Locoh Thérèse et N'Guessan Koffi, ENSEA, FNUAP, Abidjan, p. 13-34.
- LOCOH, T., LABOURIE-RACAPE, A., TICHIT, C., (1996), *«Genre» et développement: des pistes à suivre*, CEPED, Paris, 154 p.
- MARCH, C., SMYTH, I., MUKHOPADHYAY, M., (1999), *A guide to Gender-Analysis Frameworks*, Oxfam, Oxford, 144 p.
- MOLYNEUX, M., (2000), «Mobilisation sans émancipation? Participation des femmes, État et révolution au Nicaragua», in BISILLIAT J., VERSCHUUR C.
- MOSER, C., (1989), «Gender planning in the Third World: meeting practical and strategic gender needs», *World development*, vol.17, n°11.
- OAKLEY, A. (1972), *Sex, gender and society*, Londres, Allen Lane, 205 p.
- SOTT, J., «Genre», une catégorie utile d'analyse historique, (2000), in BISILLIAT J., VERSCHUUR C., Le «genre»: un outil nécessaire, introduction à une problématique, *Cahiers «genre» et développement*, n°1, L'Harmattan, p. 41-67.
- SIERRA LEGUINA, B., (2000), «Criterios para la evaluación con perspectiva de género», *Revista Española de Desarrollo y Cooperación*, n°6, Instituto Universitario de Desarrollo y Cooperación, Universidad de Complutense, Madrid, p. 96-110.
- UNIFEM, (2000), *Le progrès des femmes à travers le monde*, New York, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, 165 p. Site [www.unifem.undp.org/progresswww/2000](http://www.unifem.undp.org/progresswww/2000).
- VISVANATHAN, N., *et al.* (eds.), (1997), *Women and Development Reader*, London and New Jersey, Zed Books Ltd., 395 p.

# LA MICROFINANCE EST-ELLE UN MOYEN DE FACILITER LA LIBERTÉ DES FEMMES ? UNE APPROCHE EN TERMES D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

---

ISABELLE GUÉRIN\*

La microfinance apparaît de plus en plus comme un outil d'émancipation et de promotion de la condition féminine. Les objectifs visés sont multiples : augmenter les revenus des femmes et faciliter leur indépendance financière, stabiliser et professionnaliser leur activité entrepreneuriale, mais aussi, et peut-être surtout, améliorer leur statut au sein de la famille, renforcer l'estime qu'elles ont d'elles-mêmes, ou encore favoriser leurs capacités d'auto-organisation et donc d'expression et de revendication. La microfinance apparaît en quelque sorte comme un moyen d'augmenter l'autonomie et la *liberté réelle* des femmes, au sens qu'Amartya Sen (1993) donne à ce terme : ce qu'elles sont véritablement en mesure d'*être* et de *faire*, et non pas simplement l'octroi de droits formels.

Dans l'histoire du crédit aux pauvres (Vallat, 1999), s'adresser aux femmes est plutôt inédit. Alors qu'elles étaient délibérément exclues des premières expé-

---

\* Économiste, Institut de Recherche pour le Développement – Laboratoire Population environnement Développement.

riences, qu'il s'agisse des banques de développement ou du mouvement coopératif (Fournier et Ouedraogo, 1996), elles représentent aujourd'hui une clientèle privilégiée. D'après les statistiques de l'IFPRI (*International Food Policy Research Institute*<sup>1</sup>) portant sur l'Afrique, l'Asie et l'Amérique Latine, les femmes représentent 45 % de la clientèle (Lapenu et Zeller, 2001). Concernant l'Afrique de l'Ouest, la dernière base de données réalisée par le Bureau International du Travail (BIT) donne des résultats similaires (44 %), et sur les 174 dispositifs de *microfinance* inventoriés, 46 (soit 26 %) sont destinés exclusivement à des femmes (BIT/BCEAO, 1999). Comment expliquer cet engouement pour la clientèle féminine ? On reconnaît qu'elles sont les premières victimes des plans d'ajustement structurel. On constate également qu'elles affectent leurs revenus davantage au bien-être familial et on en déduit qu'il vaut mieux s'adresser à elles<sup>2</sup>. On constate que les programmes mixtes ont tendance à être détournés et monopolisés par les hommes. Enfin, les femmes ont tendance à cumuler les handicaps lorsqu'il s'agit d'accéder à un financement : faiblesse des revenus, insuffisance ou bien absence d'épargne et de garanties du fait d'un accès très limité à la propriété, analphabétisme et contraintes de disponibilité. Ceci justifie une adaptation de l'offre en proposant des services complémentaires (notamment en termes de formation ou du moins de diffusion de l'information) ou en adoptant un fonctionnement suffisamment souple et capable de convenir à leurs emplois du temps. Pour finir, une sensibilisation des agents de crédit aux contraintes qui pèsent sur les femmes est indispensable.

Prendre acte, enfin, de l'exclusion bancaire féminine est fort louable ; proposer des services financiers spécifiques et adaptés l'est tout autant. Cette focalisation, qui tourne parfois à l'obsession, sur une clientèle féminine soulève toutefois plusieurs questions. Tout d'abord, de quelle clientèle féminine s'agit-il ? Quoi de commun entre une paysanne sahéenne dont l'unique activité rémunérée consiste à vendre quelques rameaux de bois mort et les *mama-benz* du Togo, les matrones ghanéennes ou yoruba grossistes en tissus, les négociantes en or wolof liées aux réseaux de pèlerinage à La Mecque, ou encore les affairistes en diamants de contrebande en provenance de la Sierra Leone et du Zaïre ? Certes, ces quelques exemples sont provocateurs. Le commerce international continue à être le privilège de quelques-unes mais, pour la plupart, l'horizon des affaires reste très modeste. Toujours est-il que la catégorie « femme » est très disparate. Se vanter d'attirer une clientèle en

1. À l'heure actuelle, cette base de donnée est, semble-t-il, la plus complète. Elle vise à recenser l'ensemble des organismes de microfinance existant en Afrique, Amérique Latine et en Asie, en retenant comme critère les organismes délivrant des prêts inférieurs en moyenne à 1000 \$US (Lapenu et Zeller, 2001).

2. Ce constat a été fait notamment en Inde, au Mexique, au Guatemala, en République dominicaine, au Brésil, au Maroc, en Égypte, au Cameroun, en Côte-d'Ivoire, au Burkina Faso, au Ghana, au Niger (Guérin, 2000).

majorité féminine, critère auquel bon nombre de dispositifs de microfinance se limitent, ne saurait suffire à démontrer un quelconque effet en termes de lutte contre la pauvreté ou les inégalités. Vient ensuite l'épineuse question de l'impact, encore trop souvent négligée alors qu'elle est finalement décisive. À quoi sert-il d'encourager la mise en place de dispositifs et s'évertuer à rendre pérennes ceux qui existent déjà – c'est ce point qui cristallise toutes les énergies – si l'on ne sait même pas quelle en est la portée pour les bénéficiaires ? Les résultats obtenus par les quelques études d'impact disponibles incitent à la prudence. À partir d'enquêtes de terrain menées au Sénégal et en comparant les résultats obtenus à d'autres travaux, ce texte propose d'apporter quelques éclairages sur cette question du lien entre microfinance et liberté réelle des femmes.

D'un point de vue individuel, on observe que la microfinance peut tout autant favoriser l'autonomie des femmes en leur permettant de stabiliser une activité génératrice de revenu et de s'affranchir de certains liens de dépendance qu'alourdir le poids de leurs obligations, renforçant ainsi les inégalités entre hommes et femmes mais aussi entre femmes elles-mêmes. D'un point de vue collectif, on constate que la microfinance peut consolider les réseaux sociaux comme les déstabiliser, appuyer les compétences collectives d'organisation et de gestion comme susciter et encourager la création de groupes fictifs ou monopolistiques. Par conséquent, s'il semble nécessaire d'apprécier et de soutenir les potentialités de l'action collective *via* la microfinance, il convient également de reconnaître ses limites. Non seulement ces groupes peuvent être antidémocratiques et exclusifs, mais plus encore, leur action, aussi juste et efficace soit-elle, ne saurait suffire à pallier la fragilité et les carences, dans certains cas l'absence, des États de droit. Elle ne saurait suffire non plus à justifier le rétrécissement de l'aide publique internationale ou encore à occulter le caractère inégalitaire des échanges internationaux. Penser la légitimité et la pérennisation de la microfinance en termes d'économie solidaire, au sens d'un partage des responsabilités entre État, marché et société civile et d'un ancrage politique des pratiques de financement, est un moyen d'éviter ce type de dérive.

## LES EFFETS CONTRASTES DE LA MICROFINANCE

Commençons par un premier constat : en dehors de nos propres travaux, réalisés dans le cadre d'une étude d'impact au Sénégal, sur un dispositif strictement féminin mis en place par le Crédit Mutuel, diverses recherches ont mis en évidence les effets très positifs de la microfinance, même s'ils sont contrastés. Ce contraste tient autant à la diversité du contexte socioéconomique local et au profil des emprunteurs, qu'à l'offre de crédit, et probablement aussi, aux méthodes de collecte des données. Ce constat est partagé tant par des centres de

recherche que par des organismes de recherche-action spécialisés dans la microfinance<sup>3</sup>.

### Améliorer le quotidien

Du fait de taux de rentabilité élevés (généralement compris entre 50 et 100 %), le microcrédit génère des excédents qui peuvent être importants d'autant que les femmes présentent l'incontestable avantage d'être un « bon risque », c'est-à-dire qu'elles remboursent bien. Une part élevée de ces excédents – près de 50 % en moyenne – et souvent une part du crédit lui-même, sont affectées à des dépenses qui améliorent sensiblement le quotidien, même si elles peuvent être qualifiées de « non productives ». Ce constat ne fait qu'illustrer les priorités des emprunteur(e)s. Par exemple, parmi la clientèle du programme féminin du Crédit Mutuel du Sénégal, les plus pauvres sont davantage préoccupées par les dépenses d'alimentation, d'habillement, de santé, de scolarité et de cérémonies, tandis que les plus aisées investissent pour développer leur activité, construire leur maison, envoyer leurs enfants à l'étranger.

De plusieurs études longitudinales, il ressort que les effets sont parfois de long terme. Ce constat a été fait dans le domaine de la sécurité alimentaire au Ghana, celui de l'éducation au Cameroun (Schrieder et Sharma, 1999), ceux de la santé, de l'habillement et de la construction au Bangladesh (Doligez et Le Bissonais, 1996) et en Guinée (Doligez, 2002). Au Niger, les femmes investissent en priorité dans la dot de leurs filles, ce qui, normalement, leur assure un mariage plus respectable et donc un avenir meilleur (Schrieder et Sharma, 1999). On observe aussi que dans certaines circonstances, les effets dépassent l'échelle familiale et se mesurent en termes de développement local. En Guinée par exemple, 30 % des revenus induits par le crédit sont alloués à la rénovation de l'habitat, ce qui dynamise fortement le marché local du logement (Doligez, 2002). Au Sénégal, l'accès au crédit permet aux femmes de mieux maîtriser certaines filières en contournant un ou plusieurs intermédiaires, en particulier dans les filières du poisson et du tissu.

### Limiter la dépendance

À l'issue d'une étude relativement exhaustive menée auprès de treize dispositifs asiatiques, Paul Mosley et David Hulme (1998) attirent l'attention sur la

---

3. Voir sur ce point la revue de la littérature de G. Schrieder et M. Sharma (1999) et celle de F. Doligez et A. Le Bissonais (1996). Pour des études proprement dites, voir par exemple la thèse de C. Lapenu, dont un aperçu est donné dans Lapenu (1999), celles en cours de S. Djeflal, doctorante au centre Walras et de F. Doligez, chargé de mission à l'IRAM, dont un résumé est donné dans Doligez (2002). Voir également les travaux de l'IFPRI, en particulier M. Zeller et M. Sharma (1998), et ceux de J. Morduch (1999).



fragilité des emprunteurs les plus pauvres. Leurs travaux mettent en évidence une nette corrélation entre les niveaux de revenus initiaux des emprunteur(e)s et l'augmentation de revenu induite par le crédit : plus ils se situent en dessous du seuil de pauvreté et plus les revenus induits sont faibles, quand ils ne sont pas négatifs. Les emprunteur(e)s ont, en effet, été contraints de s'endetter pour rembourser à la suite d'un aléa quelconque qui les a conduits à décapitaliser<sup>4</sup>. Par conséquent, les deux chercheurs se montrent plutôt sceptiques à l'égard d'une généralisation massive de l'outil qui ne tiendrait pas compte de l'instabilité financière des plus démunis. Ils se prononcent, non pas en faveur de l'abandon de la clientèle la plus pauvre, mais plutôt d'une adaptation de l'offre par un couplage systématique des produits de crédit, d'épargne et d'assurance permettant à ce type d'emprunteurs d'être moins exposés aux risques. Nos observations au Sénégal vont dans le même sens. Les femmes les plus pauvres sont sur-représentées dans les situations de perte, c'est-à-dire lorsque les bénéfices de l'activité ne suffisent pas à rembourser. Inversement, c'est pour les plus aisées que les marges sont les plus importantes. Le résultat n'est pourtant pas dramatique dès lors que les femmes adhèrent, de manière formelle ou non, à un système d'assurance. Ici en l'occurrence, rien de tel n'est prévu par le programme, probablement à tort, mais les femmes s'auto-assurent mutuellement grâce une organisation proche de la tontine<sup>5</sup>.

D'un autre côté, si l'on raisonne en termes de bien-être et de sentiment d'indépendance et non strictement en termes de revenus, c'est pour les plus vulnérables que l'impact est réellement significatif et devient tout à fait convaincant. En Inde et au Sri-Lanka, la *SEWA Bank* (la banque de la *Self-Employed Women's Association*) permet aux femmes les plus démunies, issues des plus basses castes, de solder d'anciennes dettes, mettant ainsi fin à une relation de quasi-exploitation (Schrieder et Sharma, 1999<sup>6</sup>). Pour les clientes de la *Grameen Bank* au Bangladesh, celles des caisses autogérées du pays Dogon et de *Kafo Jiginew* au Mali, ou encore celles des caisses villageoises de la plaine des Joncs au Viet-

4. Les projets étudiés se trouvent en Bolivie (Bancosol), en Indonésie (Unit Desa System de la Bank Rayat Indonesia, BKK, et KURK), au Bangladesh (Grameen Bank, Bangladesh Rural Advancement Committee, TRDEP), Sri Lanka (PTCC), Kenya (Kenya Rural Enterprise Programme Juhudi, KIE-ISP), Inde (RRB), Malawi (Malawi Mudzi Fund, SACA).

5. La tontine est une pratique d'épargne-crédit reposant sur un principe de réciprocité circulaire : les membres de la tontine cotisent régulièrement, et chaque membre récupère à tour de rôle l'ensemble des cotisations. Soit une tontine de 10 membres décidant de cotiser un montant de 100 euros ; à chaque tour, par exemple chaque semaine, l'un des membres récupère un montant de 1 000 euros et la tontine dure 10 semaines.

6. Face à l'existence de relations de ce type, très répandues dans certains pays, et qui s'apparentent à du néo-esclavage en impliquant parfois des familles entières, le Bureau international du travail a lancé plusieurs programmes de microfinance ayant précisément pour but de lutter contre cette « servitude par la dette », en particulier dans le sous-continent indien et en Mauritanie (Balkenhol, 2001).

nam, le crédit permet avant tout d'éviter la décapitalisation ou le recours au crédit usurier (Doligez et Le Bissonnais, 1996). Nous avons fait le même constat au Sénégal. Le sentiment d'autonomie qui en résulte ressort avec force des témoignages: les femmes se sentent «*plus à l'aise*», «*moins liées*», «*moins obligées*». Elles disent aussi qu'elles se «*débrouillent*» mieux, et qu'elles ont moins à «*quémander*». Or une femme qui ne «*quémande*» pas est davantage respectée. C'est donc en termes d'économies réalisées et non de revenus générés qu'il faut raisonner, spécialement en milieu rural. Avant l'accès au microcrédit, soit l'activité n'avait pas d'existence, soit elle était financée à partir d'un crédit fort onéreux ou encore de la vente de produits agricoles normalement destinés à la consommation familiale. Bien souvent, les bénéfices sont dédiés en partie au remboursement de certaines dettes<sup>7</sup>.

Il arrive aussi que certaines femmes profitent du microcrédit pour tenter de se soustraire aux sollicitations de l'entourage, dont on a sait à quel point elles sont multiples, incessantes et surtout ambivalentes, dans la mesure où elles sont sources de protection et en même temps déstabilisantes puisque imprévues. Autrefois, les femmes avaient l'habitude de prétexter la cotisation tontinière, mais cet argument tend à perdre quelque peu de sa crédibilité, tant pour les femmes elles-mêmes que pour leur entourage, notamment les hommes qui les accusent de «*gaspiller*». L'argument du crédit à rembourser, en revanche, a toutes les chances d'être plus recevable, au sens où il est davantage un gage de «*sérieux*». Toutes ne partagent pas cette attitude. Plus qu'une contrainte réelle, c'est une échappatoire pour celles qui cherchent à limiter la pression de l'entourage. Ce sont d'ailleurs surtout les plus pauvres qui l'évoquent, plus soucieuses de limiter leur sentiment d'assujettissement. En milieu rural, arguer du microcrédit est aussi un prétexte pour justifier le fait de se déplacer sur les marchés: elles ont eu accès à un prêt, il faut bien qu'elles aillent au marché afin d'en faire un bon usage.

### Stabiliser les activités commerciales

Toujours au Sénégal, l'effet le plus marquant porte sur la stabilisation de l'activité de celles qui, jusque-là, étaient exposées à une anxiété permanente quant à la durabilité de leur commerce. Ce résultat va à l'encontre de bon nombre d'études d'impact qui concluent à la portée limitée de la microfinance en termes d'accumulation. Non seulement les besoins de consommation absorbent une bonne part des excédents, mais plus encore, les emprunteur(e)s préfèrent souvent la diversification plutôt que d'hasarder des économies d'échelle en misant sur une seule activité. On comprend aisément que dans un contexte de

7. Nous ne reprendrons pas ici les données chiffrées (taux de rentabilité du crédit, marges mensuelles, etc.). Pour plus de détails, voir I. Guérin (2000) et pour un résumé, voir I. Guérin (2001).

forte incertitude, il est bien plus sécurisant d'opter pour une répartition des risques. Pour d'autres emprunteur(e)s, s'il n'y a pas accumulation, c'est tout simplement parce qu'ils n'ont absolument pas l'ambition d'élargir leur commerce, ni même de le stabiliser. Par exemple au Sénégal, pour certaines femmes, l'activité commerciale reste une réponse ponctuelle et provisoire à un besoin bien déterminé (une cérémonie, la rentrée scolaire, etc.). Un processus évolutionniste – en vertu duquel les entrepreneurs passeraient naturellement d'une gestion « domestique » à une gestion « professionnelle » – n'est donc nullement automatique ni spontané. Ce point étant admis, il est quand même possible d'assister à certaines formes d'accumulation par capitalisation des fonds de roulement commerciaux, ou tout au moins à une *stabilisation* de l'activité. Ce processus s'observe en particulier lorsque les emprunteur(e)s ont un accès répété à des crédits de court terme (Doligez, 2002), et à condition que cet accès ne se transforme pas en relation de dépendance à l'égard de l'organisme de microfinance (Diarra Doka, 1998). Lorsque le crédit est destiné à des groupes d'emprunteurs, il arrive aussi que le groupe se saisisse de cette opportunité pour développer une activité régulière de crédit à l'égard de ses membres. C'est ce que nous avons constaté au Sénégal : la microfinance participe pour une très large part à l'émergence de tontines de type « épargne-crédit permanent ». En effet, elle permet aux femmes de disposer constamment d'une somme destinée à être réinjectée régulièrement dans leur activité, ce qui confère à cette dernière une certaine continuité. Décrivons brièvement le principe, qui illustre à merveille les tensions et les contradictions qui divisent les femmes, dont les penchants individualistes sont en permanence refrénés par le poids du collectif. Les femmes du groupe commencent par épargner régulièrement ; lorsque le montant est jugé suffisant, chaque femme reçoit sa part, par exemple l'équivalent de 15 euros ; elle la remboursera au tour suivant avec un intérêt, par exemple 17 euros, et le même jour, elle se verra réattribuer exactement la même somme. À partir de là, le processus se poursuit et n'a plus aucune raison de s'arrêter. *A priori*, le principe est plutôt surprenant puisque les participantes ne font que récupérer leur propre mise. Il l'est moins si l'on tient compte des difficultés rencontrées par les femmes pour mener une activité régulière : leur objectif, c'est d'être « *obligées de travailler* ». C'est moins le crédit qui les intéresse que le fait de devoir rembourser régulièrement : elles n'ont alors pas d'autre choix que celui de développer des activités créatrices de revenus et de les stabiliser. Certaines femmes expliquent qu'avec ce système, elles ont réussi à organiser une activité menée jusque-là de manière ponctuelle et à augmenter progressivement leur fonds de roulement. La différence avec la tontine classique réside dans la *régularité* de l'octroi de liquidités. Au lieu de bénéficier à tour de rôle du lot tontinier, les femmes préfèrent profiter toutes en même temps – et donc de manière régulière – d'une somme moindre, celle-ci pouvant néanmoins atteindre des montants conséquents grâce à la microfinance. Tous les groupes qui pratiquent ce système ont bénéficié d'une ligne de crédit extérieure. Celle-ci, à travers l'ef-

fet de levier qu'elle suscite, accélère considérablement les capacités de médiation financière des groupes.

### Alourdir le poids des obligations

Si la microfinance est donc un moyen d'améliorer le quotidien, de limiter la dépendance et de stabiliser les activités commerciales, elle peut également avoir pour effet d'alourdir le poids des obligations. Concernant les femmes, se pose tout d'abord la question du *contrôle* du crédit, que les conjoints ou d'autres membres masculins de la famille peuvent être incités à s'approprier. Par exemple, d'après une étude réalisée auprès de quatre programmes de microfinance au Bangladesh, 10 % des emprunteuses de la *Grameen Bank* ont peu, voire aucun contrôle sur l'usage de leur crédit, cette proportion va de 40 à 60 % pour les trois autres programmes (Goetz et Gupta, 1996). Concernant les clientes de la *Grameen Bank* et la manière dont elles se sont décidées à postuler pour un microcrédit, d'autres enquêtes révèlent l'influence souvent déterminante du mari. Cette influence est probablement précieuse lorsqu'elle incite les femmes à défier la tradition, il arrive néanmoins qu'elle s'apparente à une véritable manipulation, la femme n'étant finalement qu'un prête-nom (Rahman, 1999). Les difficultés rencontrées par le Petit Projet de Crédit Rural au Burkina Faso illustrent une autre forme de dérive liée au ciblage sur une clientèle féminine. Dans un contexte sahélien où les opportunités d'activités génératrices de revenus sont limitées, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, l'autonomisation de ces dernières et l'émergence d'une relative concurrence féminine à l'égard de l'entrepreneuriat masculin se sont heurtées à la résistance masculine. Cette dernière s'est traduite par une montée croissante des détournements, à tel point que l'on peut se demander si le ciblage sur les femmes était réellement pertinent<sup>8</sup>. Dans des contextes de patriarcat très marqués où les femmes sont quasiment interdites de sorties hors du foyer, comme par exemple dans certaines régions du Niger, plusieurs expériences excluant les hommes n'ont guère été plus concluantes, l'absence de concertation avec le milieu masculin ayant provoquée une forte déstabilisation des rapports sociaux locaux (Schrieder et Sharma, 1999). Enfin, un dernier risque mérite d'être évoqué : l'offre de crédit féminine peut aboutir, dans certaines situations, à alourdir encore davantage leurs responsabilités, les hommes arguant de ce « privilège féminin » pour se désengager de leurs propres obligations<sup>9</sup>.

8. Présentée comme la réplique archétypale du modèle *Grameen Bank* en contexte sahélien, l'expérience n'a vécu qu'une dizaine d'années (1988-1999). La difficulté mentionnée ici a participé à l'effondrement du dispositif, mais il ne s'agit que d'un problème parmi d'autres. Sur ce point, voir E. Baumann (2001).

9. Ce point est évoqué par M. Diarra Doka (1998), F. Doligez (2002) et L. Mayoux (1999) mais sans que des études précises, à notre connaissance, aient été menées.

## L'ambivalence de l'approche collective

Si l'engouement pour la microfinance laisse entrevoir l'idée d'un droit au crédit pour les femmes, ce droit a ceci de spécifique qu'il s'apparente à un droit collectif, même si ce n'est pas énoncé en ces termes. Les femmes du Sud sont de plus en plus nombreuses à avoir droit au crédit, à condition qu'elles s'associent en groupes et qu'elles se portent mutuellement caution. Les statistiques de l'IFPRI montrent que le principe de la caution solidaire est adopté principalement en direction des femmes, qui représentent 80 % de la clientèle, alors qu'elles en représentent moins d'un tiers lorsqu'il s'agit de prêt individuel (Lapenu et Zeller, 2001). C'est une question d'efficacité, puisque à travers la réduction des coûts, le prêt collectif est supposé assurer l'efficacité de l'intermédiation financière et autorise ainsi l'espoir d'une viabilité des dispositifs. C'est également une question de soutien à la mobilisation et à l'émancipation des communautés féminines, puisqu'à travers la gestion collective du crédit, on espère renforcer leurs capacités d'auto-organisation. En réconciliant les partisans du néolibéralisme, préoccupés avant tout par les problèmes d'inefficacité des marchés financiers, avec les tenants du développement dit participatif, plus soucieux de revaloriser le pouvoir des communautés locales, le prêt collectif suscite ainsi des attentes et des espoirs multiples et très ambitieux, sinon démesurés. Certes, la capacité d'auto-organisation des sociétés locales, notamment concernant les femmes, est remarquable. Toutefois, se limiter à une approche fonctionnaliste ou « romantique » des groupes occulte la complexité des relations sociales et l'ambivalence de l'action collective à laquelle les groupes féminins n'échappent pas.

Les modes d'organisation collective des femmes des pays du Sud ont déjà suscité de multiples travaux, en particulier au Sénégal. Certains mettent l'accent sur la fonction d'émancipation individuelle des groupements, les considérant comme des espaces privilégiés d'intimité et de sociabilité et donc d'existence féminine (Lecour Grandmaison, 1970; Reveyrand-Coulon, 1993), voire comme de véritables modes d'accumulation économique et d'accès au pouvoir (Sarr, 1998). D'autres travaux insistent sur leur instrumentation par les partis politiques ou les mouvements religieux, notamment les confréries islamiques, qui savent remarquablement tirer profit des capacités de mobilisation féminine pour élargir leur clientèle (Lecarme, 1993). *L'hétérogénéité* des groupements interdit toute généralisation. Celle-ci tient tout d'abord au contexte, urbain ou rural, et à la taille des groupes. Par exemple au Sénégal, certains sont très restreints et se limitent à une dizaine de femmes, tandis que d'autres en rassemblent plusieurs centaines, en particulier en milieu rural. Cette diversité tient ensuite aux activités menées, depuis l'import/export jusqu'à l'organisation de manifestations religieuses ou politiques en passant par les « causeries », moments d'échanges et de discussions sur des sujets extrêmement variés. Au cours de la même rencontre, tout en brodant leurs costumes en vue de la prochaine fête et entre deux plaisanteries souvent guère complaisantes à l'égard

des hommes « *qui ne font rien* », les femmes peuvent aborder tour à tour la question de la contraception, les problèmes de sécurité dans le village ou encore la place de la femme dans la religion musulmane.

De cette diversité découlent différents degrés d'autonomie intellectuelle et financière, de cohésion sociale et de dynamisme économique. Dans certains cas, on assiste à la mise en place de véritables filières commerciales où les femmes règnent en maîtres. L'appartenance au groupe permet aux femmes de réunir un capital de départ, d'effectuer des achats groupés, de négocier les prix et de limiter les déplacements. C'est aussi un moyen de faciliter la prise de distance à l'égard d'obligations conjugales ou communautaires jugées parfois oppressantes, en particulier pour celles qui optent pour le célibat. Pour certaines femmes, l'activité économique menée grâce au groupe est leur seule source de revenu. Les groupes assurent également une fonction d'expression et de revendication des besoins des femmes auprès de l'environnement institutionnel local, qu'il s'agisse des autorités publiques ou du milieu de l'aide au développement. Certains parviennent à négocier des projets comme la mise en place d'infrastructures sanitaires et sociales, l'établissement de mesures de sécurité locales, ou encore l'amélioration des conditions d'approvisionnement des produits vivriers, et jouent ainsi un rôle décisif en matière de développement local.

Inversement, certains groupes ne sont que des coquilles vides, créés uniquement dans le but de capter des financements extérieurs ou asseoir l'autorité politique de quelques-unes. À ce premier risque, on peut ajouter celui d'une forte hiérarchie susceptible de bloquer toute aspiration personnelle. Des femmes en situation de dominées peuvent être poussées à adhérer et à bénéficier d'un crédit alors qu'elles n'en ont pas besoin. Pour le choix de l'activité financée, elles ont tendance à imiter celles qui réussissent, mais sans disposer nécessairement des mêmes avantages (transport gratuit, avantages préférentiels chez les fournisseurs, clientèle déjà bien établie, etc.) et sont parfois condamnées à s'endetter ailleurs afin de rembourser et d'éviter ainsi l'opprobre sociale. À l'inverse, personne n'ira faire pression sur une présidente de groupe qui utilise le crédit pour financer le mariage de sa fille. Pour cette raison, et en dépit des nombreux avantages de l'action collective évoqués plus haut, nombreuses sont les femmes qui manifestent une préférence pour le prêt individuel.

### L'ambivalence du leadership et de la hiérarchie

Les groupements les plus dynamiques reposent sur le charisme et la personnalité de leur présidente. Dans le programme du Crédit Mutuel du Sénégal, le mode de gestion du crédit par les groupes est complètement dépendant du profil des présidentes de groupements et des relations qu'elles nouent avec leur environnement extérieur : décider d'une répartition égalitaire ou réservée à une minorité, faire preuve de charisme et d'autorité pour inciter au remboursement, rembourser à la place des défaillantes pour préserver son propre honneur, ou

bien au contraire bloquer les remboursements afin de manifester son désaccord avec le dispositif ou régler un conflit personnel avec un des représentants de l'institution financière. Lorsque les groupes bénéficiaires du crédit reposent sur une structuration hiérarchique, le risque de monopolisation de l'information par une minorité est patent. Et réciproquement, la gestion de l'information renforce le pouvoir de ceux qui la détiennent.

Cependant, là où l'observateur occidental a tendance à voir une stricte relation de domination entre supérieurs et inférieurs, l'observation fine des pratiques dévoile une réalité plus subtile. Derrière cette relation verticale, se dissimulent toutes sortes d'accommodements plus ou moins implicites. Dans certains cas, le groupe est bel et bien devenu un prétexte pour la présidente, l'utilisant seulement pour développer ses réseaux et asseoir son autorité. Plus généralement cependant, prévaut un compromis d'intérêts, entre l'individuel et le collectif, qui est fondé sur l'exercice d'un pouvoir alliant centralisation et redistribution. La réussite et l'accumulation individuelles ne sont considérées comme légitimes dans l'imaginaire collectif que si les bénéficiaires, ou du moins une partie, sont redistribués, quelle qu'en soit la forme. La réussite de ces femmes « leaders » repose, la plupart du temps, sur une combinaison d'activités commerciales et politiques. Si elles veulent être reconnues, elles doivent faire profiter leur(s) groupe(s) des réseaux commerciaux qu'elles connaissent ou dont elles disposent, par exemple en fournissant un accès privilégié à certaines filières de vente ou en accordant une avance pour acheter en gros des produits. Munificence et générosité permettent ainsi de raffermir régulièrement l'autorité ; car un « leader » qui n'assume pas ses devoirs de protection et de redistribution suscite la méfiance. Le recours possible à la sorcellerie, le rôle encore prégnant des griots dans la diffusion de l'information sont autant de moyens permettant de faire respecter la règle de redistribution<sup>10</sup>. Le cas suivant, fréquemment rencontré, est un exemple d'arrangements tacites. La plupart des groupements ne tiennent aucune comptabilité. Si cette absence de transparence laisse la voie ouverte à toutes sortes de détournements possibles, on s'aperçoit que tous les membres du

10. Sur la sorcellerie comme mode d'action des « petits », voir par exemple les travaux de J.-F. Bayart (1989), P. Geshiere (1995), A. Marie (1995). Citons l'exemple du groupe féminin sénégalais Ouf Sa Njaboot. Ce groupe existe depuis une dizaine d'années. Aujourd'hui un certain équilibre a été trouvé, mais au terme d'un parcours particulièrement chaotique : il aura fallu la succession de plusieurs présidentes qui ont tour à tour tenté de monopoliser le pouvoir sans « redistribuer » suffisamment. Fort de cinquante femmes au départ, le groupe s'est progressivement délité, jusqu'à ce que finalement la présidente se sente « envoûtée » et finisse par partir de son propre chef. Sur cette histoire, nous n'en savons guère plus ; les femmes restent bien sûr très discrètes sur ces pratiques, parties prenantes du quotidien et dont la réussite est justement conditionnée par leur opacité. On aura compris toutefois que, dans certaines situations, le recours à la sorcellerie représente un véritable mode d'action politique des « petites » pour protester contre les abus de pouvoir des « grandes » et les rappeler à l'ordre dans leur fonction de redistribution.

groupe profitent d'une telle confusion. En effet, outre les prêts « officiels » octroyés par le collectif, il est fréquent que la présidente seule accorde un prêt à une femme de son groupe pour ses besoins immédiats... en toute discrétion. Les femmes viennent la voir chez elle, à l'abri des regards importuns. Est-ce son propre argent, est-ce la caisse du groupe ? Les femmes elles-mêmes ne le savent pas, elles n'en parlent pas entre elles, mais on voit bien comment elles peuvent être gagnantes dans cette gestion « souterraine » des fonds.

En fin de compte, les dispositifs de microfinance sont confrontés à un dilemme permanent : utiliser les réseaux préexistants est le meilleur moyen de parvenir à une insertion naturelle dans le tissu social local, mais on court alors le risque de reproduire les hiérarchies préexistantes (Servet, 1997).

### LA QUESTION DE LA PÉRENNITÉ : UNE APPROCHE EN TERMES D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

---

Ces différents constats ne doivent pas conduire à abandonner l'idée d'une offre spécifiquement féminine ; ils incitent simplement à être vigilant sur les différents dangers et dérives possibles. Le premier enseignement porte sur les limites du développement « par le bas ». Pour les groupes qui ont su trouver un équilibre entre leurs propres activités et leurs relations extérieures, l'accès au crédit participe à l'autonomisation des femmes. Mais la délégation de responsabilités ne doit pas pour autant conduire à considérer les groupes comme des « boîtes noires ». La complexité des relations sociales montre qu'une approche solidaire ne s'improvise pas. Une approche pragmatique, progressive est incontournable. Une connaissance fine des logiques sociales et culturelles est essentielle, ainsi que la prise en compte des jeux de pouvoir et de contre-pouvoir. Lorsque les intérêts collectifs l'emportent sur les intérêts individuels, bénéficier d'un crédit peut être plus nuisible que bénéfique : accéder à un crédit sans en avoir besoin, rembourser à tout prix quitte à s'endetter ailleurs, se lancer dans une activité non rentable, etc. Par ailleurs, reconnaître le rôle des organisations « à la base », telles que les groupes féminins, ne doit pas conduire à sous-estimer la responsabilité des États et des organisations internationales telles que le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque mondiale. S'il semble tout à fait légitime et justifié de soutenir l'émergence et le renforcement de ces initiatives, leur attribuer la responsabilité de pallier les défaillances de gouvernance des États et d'éponger les coûts sociaux des plans d'ajustement structurel semble pour le moins contestable. D'une part, les acteurs d'une société civile (groupes locaux tels que les groupes féminins, ONG) ne peuvent agir sans un cadre institutionnel minimal et d'autre part, ils ne peuvent suffire à eux seuls à restaurer à la fois l'efficacité des gouvernements et celle des marchés.



## Pour une hybridation des ressources et un partage des responsabilités entre État, marché et société civile

Plaider en faveur d'une répartition des responsabilités est d'autant plus nécessaire afin de contrecarrer les effets pervers de l'idéologie de la « viabilité financière », largement dominante aujourd'hui. Miser sur l'autonomisation financière des dispositifs de microfinance et leur pleine intégration aux mécanismes de marché est une autre spécificité de cette nouvelle vague du crédit aux pauvres. La plupart des expériences précédentes, impulsées et encadrées par un État qui se voulait planificateur et développeur, ont fait faillite. Remboursements catastrophiques, coûts exorbitants, détournements et généralisation des « crédits dons » : l'échec est patent, qu'il s'agisse des expériences de crédit subventionné ou des banques publiques. Taxés de laxisme en matière de gestion bancaire, de prédation et de recherche de rente, les États sont en première ligne sur le banc des accusés, et toute ingérence de leur part est désormais suspecte. Aujourd'hui, on mise à la fois sur les vertus des mécanismes de marché et sur les principes de « *good governance* ». Économies d'échelle et viabilité des institutions, tels sont les maîtres mots des politiques menées par les grands opérateurs : Banque mondiale bien sûr, mais aussi USAID (coopération américaine), CGAP (*Multi-donor Consultative Group to Assist the Poor*), l'organisateur du Sommet du microcrédit, ou encore des ONG de grande envergure telles que *Accion*. L'internalisation d'une grande partie des coûts par les groupes d'emprunteurs autorise l'espoir d'une viabilité financière des programmes. L'outil microfinance peut alors être considéré, non seulement comme un moyen de lutter contre la pauvreté, mais plus encore comme un véritable moyen de rendre l'économie de marché accessible à tous et d'optimiser l'affectation des ressources rares. Sous la pression des bailleurs de fonds qui exigent de plus en plus des programmes viables, sinon rentables, force est de constater la dominance de cette approche ; les opérateurs, aussi réfractaires soient-ils, sont alors obligés de s'y plier.

On connaît aujourd'hui tous les risques d'une attention excessive sur l'objectif de viabilité financière, une croissance rapide et mal maîtrisée étant bien souvent à l'origine de la fragilisation des dispositifs (Gentil, 2002 ; Labie, 2002). Cet objectif semble réaliste dans certains contextes (forte densité démographique qui autorise des économies d'échelle, contexte économique et politique stable), ou encore lorsque les dispositifs sont ciblés sur une clientèle considérée comme « rentable », même si elle reste exclue des circuits bancaires classiques. Pour le reste, il est inconcevable, en particulier lorsque les promoteurs prétendent lutter contre la pauvreté. Cette insistance sur l'équilibre financier ne peut conduire qu'à délaisser les clients les plus pauvres : en témoigne l'évolution historique des systèmes mutualistes et coopératifs occidentaux, en témoigne également le tournant effectué par certains dispositifs des pays du Sud dès le début des années 1990 (Bennett et Cuevas, 1996 ; Hoffmann et Marius-Gnanou, 2001). S'adresser

aux plus pauvres coûte cher. Il faut être capable d'établir des relations de proximité, tant sur le plan relationnel (remboursements fréquents), culturel (avec des procédures extrêmement simplifiées destinées à des analphabètes) que spatial (limiter les déplacements des emprunteurs grâce à des guichets mobiles, ou même en se rendant à leur domicile). Or, cette exigence de proximité s'avère difficilement compatible avec des gains de productivité. Les dispositifs sont donc confrontés à un dilemme récurrent : comment concilier une taille économiquement viable avec un rôle de proximité à l'égard des usagers ?

Lorsque les clients sont prêts à s'impliquer bénévolement dans la gestion et l'organisation, l'internalisation d'une partie des coûts est envisageable. Les caisses autogérées de Kafo Jiginew au Mali en sont une illustration ; cette expérience montre que solidarité et viabilité financière peuvent être compatibles, même dans des zones particulièrement enclavées (Chao-Beroff, 1997). Mais dans bon nombre de cas, les clients, hommes ou femmes, ne sont absolument pas prêts à « participer », pour reprendre le jargon des développeurs. C'est autant une question de volonté que de disponibilité, en particulier pour les femmes. La plupart ne maîtrisent pas leur temps, ce qui a d'ailleurs largement contribué à les exclure du mouvement coopératif (Bisilliat, 1985). Cette réticence à la participation est d'autant plus forte lorsque les opportunités d'accès au crédit se diversifient et que les revenus augmentent. C'est ce qui a été observé pour la *Grameen Bank* et certaines banques villageoises de la fondation FINCA (*Foundation for International Community Assistance*), en particulier en Ouganda (Mayoux, 1999).

En définitive, la pérennisation des organismes de microfinance ne peut être pensée, ni sous la forme de simples relais des instances publiques, ni en termes strictement marchands, ni encore en termes d'autogestion. Face aux différents écueils évoqués, il semble plus réaliste de concevoir la pérennisation en termes d'économie *plurielle et solidaire*, au sens défini par Bernard Eme et Jean-Louis Laville (1994) : l'économie solidaire – concept d'ordre à la fois descriptif et normatif – repose sur un partage des compétences et des responsabilités entre société civile, marché et pouvoirs publics et mise sur la complémentarité entre ressources marchandes, non marchandes (subventions) et non monétaires (bénévolat).

Le plus délicat consiste à convaincre les bailleurs de fonds de la légitimité d'un soutien public de long terme. Pourtant, l'intervention publique se justifie pleinement, aussi bien au nom de la justice sociale, à travers la lutte contre diverses formes d'inégalités, que de l'efficacité économique. En proposant des méthodes innovantes de lutte contre les risques, la microfinance permet de remédier aux « imperfections » du marché, de pallier les problèmes de « rationnement » de crédit comme les difficultés de mobilisation d'épargne (Stiglitz, 1990). Dans certains pays, le montant des crédits représente environ 10 % du total des crédits bancaires à l'économie. Cette proportion est beaucoup plus forte dans certaines régions (zones rurales) ou sur certains secteurs (finance-

ment de l'agriculture). L'importance quantitative de la microfinance n'est donc pas négligeable, et elle est loin d'avoir atteint son potentiel de développement (Doligez, 2002). Certains universitaires (Morduch, 1999) et certains opérateurs de terrain<sup>11</sup> ont fait des propositions dans ce sens, en suggérant des subventions structurelles de long terme ou des aménagements fiscaux, mais l'idée a encore beaucoup de mal à faire son chemin. Jusqu'à présent, seuls certains pays du Sud-Est asiatique semblent se diriger dans cette voie. Au cours des années 1990, l'Inde, l'Indonésie et les Philippines ont mis en place des programmes gouvernementaux visant à impulser une dynamique partenariale entre banques commerciales, ONG et groupes d'entraide locaux (Mac Guire et Conroy, 1997 ; Lapenu, 1999). L'exemple de l'Inde est particulièrement instructif. Si la microfinance a réussi à se développer à grande échelle, c'est grâce à des partenariats publics/privés solidement ancrés (Palier, 2002). Le programme national *Self-Help Groups – Banks Linkage*, impulsé par la Banque nationale de l'agriculture et du développement rural en 1992, est présent aujourd'hui sur l'ensemble du territoire : en 1997, il concernait 4 000 *Self-Help Groups* (groupes d'épargnants et d'emprunteurs de moins de vingt personnes), plus de 80 000 en 1999-2000. Depuis le démarrage du programme, 1,8 millions de familles ont accédé au crédit et l'objectif pour 2008 est de répondre aux besoins d'un tiers de la population pauvre rurale. Outre l'accès au crédit individuel, on observe une forte synergie entre banques commerciales, action publique *via* l'État ou les collectivités locales et groupes locaux pour des projets de développement local, en particulier dans les *slums* (bidonvilles). Dans ces quartiers, l'hybridation des ressources et le partage des compétences entre ces trois types d'acteurs est l'unique moyen de permettre aux populations locales d'avoir accès à un logement et aux infrastructures sanitaires (Palier, 2002). Quant aux *Self-Help Groups* spécifiquement féminins, ils se présentent comme des lieux de parole et d'échanges sur des problèmes de vie quotidienne (la violence domestique, l'alcoolisme des conjoints, les problèmes liés à la dot, etc.) avec parfois une véritable ouverture sur l'espace public. Au cours des dernières années, on note une forte augmentation de la participation féminine aux panchayats (conseils de sage, ce qui correspond en fait aux conseils municipaux), or la plupart d'entre elles sont issues de *Self-Help Groups*, où elles ont appris à s'exprimer, à confronter leurs idées et à les faire valoir (Hoffmann et Marius-Gnanou, 2001).

### Coupler l'action économique avec une action politique : microfinance et espaces publics de proximité

L'idéologie de l'autonomie financière de la microfinance est porteuse d'un autre danger : les programmes affichant cet objectif s'inscrivent généralement

11. Voir, par exemple, F. Doligez et D. Gentil (2001).

dans une politique plus globale visant à restreindre l'accès à d'autres services sociaux (Mayoux, 1999). Les propos récents de la Banque mondiale peuvent aisément s'interpréter de cette manière. La microfinance est présentée, non seulement comme un outil au service de la lutte contre la pauvreté, en particulier la pauvreté féminine, mais comme un élément à part entière de la protection sociale, conçue désormais comme « *mode de management du risque* » et sous-tendue par les deux principales hypothèses suivantes (Banque mondiale, 2000).

Premièrement, l'assistance coûterait trop cher. Moins d'un quart de la population mondiale a accès à une protection sociale institutionnalisée, et moins de 5 % peut compter sur une forme privée. Éliminer la pauvreté à travers des transferts publics dépasse considérablement la capacité fiscale de la plupart des pays. D'où la nécessité d'aller au-delà d'une redistribution passive de revenu et d'appréhender la protection sociale comme un « *investissement* » plutôt que comme un « *coût* ». D'où la nécessité également d'inciter les populations à se prendre en charge : leur assurer un filet de sécurité ne suffit plus, il convient dorénavant de leur offrir un « *tremplin* » vers des activités génératrices de revenus (Banque mondiale, 2000, p. 12). Deuxièmement, la pauvreté résulterait en partie d'une incapacité à gérer le risque. Les pauvres y sont davantage exposés (qu'il s'agisse de risques naturels tels que tremblements de terre, inondations, maladies ou de risques humains tels que chômage, dégradation de l'environnement, guerre, etc.). Par conséquent, les pauvres auraient du mal à se lancer dans des activités génératrices de revenus car trop risquées. Cette surexposition au risque les inciterait également à développer des techniques de protection spécifiques, incontournables à court terme, mais souvent contre-productives à long terme : décapitaliser, diversifier les sources de revenus, recourir à des formes informelles d'épargne et de crédit, faire travailler les enfants (ce qui non seulement contribue à sacrifier leur éducation mais implique une pression à la baisse sur les salaires) ou encore « *investir* » dans le réseau communautaire (par exemple au travers des alliances matrimoniales). D'où la nécessité de leur permettre d'accéder à des instruments « *efficaces* » de gestion du risque (Banque mondiale, 2000, p. 10 et p. 15). Afin d'éviter des dispositifs coûteux et non pérennes, la Banque mondiale propose d'encourager la combinaison entre mécanismes « *marchands* » et « *communautaires* ». Non seulement le recours à la « *communauté* » autorise l'internalisation d'un certain nombre de coûts, mais il fait écho au concept de « *community-driven development* », défini comme un processus « *qui donne aux organisations l'autorité et le contrôle sur leurs décisions et leurs ressources* », et considéré comme un « *facteur clef* » de la protection sociale (Banque mondiale, 2000, p. 22).

Les inégalités face à la prise de risques existent bel et bien, et il est tout à fait légitime de vouloir lutter contre. Mais n'y a-t-il pas un paradoxe, entre d'une part la volonté de supprimer les mécanismes informels de gestion des risques, supposés contre-productifs à long terme, et de l'autre, le fait de s'appuyer sur ces mêmes mécanismes – par le biais du prêt collectif et de la caution solidaire

– dans le but de réaliser des économies d'échelle et de coûts de transaction ? Plus encore, ce raisonnement sert à justifier un désengagement encore plus prononcé des États pour donner la priorité à l'intégration des pauvres aux mécanismes de marché (et ceci au dépens de leur accès aux droits économiques et sociaux de base (tout en misant sur l'aptitude des ONG et l'auto-organisation des populations à faire face aux problèmes de pauvreté les plus dramatiques, la microfinance n'étant finalement qu'une mascarade derrière laquelle se dissimulerait une vaste entreprise de dérégulation et de retrait de l'action publique<sup>12</sup>.

Les mouvements féministes ont été les premiers à dénoncer les dangers de cette approche. Ils ne remettent pas en question la légitimité de l'outil mais plaident en faveur de son ancrage politique : les projets de microfinance ne se justifient que s'ils établissent des liens stratégiques avec d'autres forces de changement, dont les réseaux et les mouvements de femmes, ainsi que les organisations de défense et de lobbies des femmes (Mayoux, 1999 ; Hoffmann et Marius-Gnanou, 2001). Le BIT a adopté la même position en reconnaissant que la microfinance n'a absolument pas la vocation d'éliminer les problèmes de pauvreté, y compris la pauvreté féminine, et qu'elle n'est légitime que si elle est intégrée dans une réflexion plus globale sur la *valorisation des droits fondamentaux*, en particulier pour les femmes (BIT, 1999). Plaider en faveur d'un ancrage politique semble d'autant plus pertinent que la microfinance est largement susceptible de faciliter la mobilisation féminine, en servant de support à la mise en place d'espaces de discussion, de réflexion et de délibération collectives. Elle se présente comme un mode d'accès à la parole publique pour des personnes qui en sont généralement dépourvues, et c'est d'ailleurs en cela qu'elle est susceptible de favoriser la liberté réelle des femmes. Tout ce qui relève de la division sexuée des rôles ne peut être imposé. Quel que soit le contexte, quand bien même les États seraient en mesure d'intervenir, que ce soit par le biais de la réglementation ou de programmes publics, seul un dialogue social peut transformer les systèmes de représentations et l'imaginaire collectif. C'est l'unique moyen de lutter contre l'inertie des normes, relatives à la division sexuée des rôles, dont on sait à quel point elles résistent au changement. Si le déficit de liberté est généralement plus fort chez les femmes, c'est non seulement parce qu'elles ne bénéficient pas des mêmes droits, mais aussi parce qu'elles ont plus de mal à en prendre conscience et à les faire valoir. Ici encore,

12. Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NPDA), accord multilatéral adopté en 2001, en est une illustration. La prise en compte de la pauvreté féminine se limite à leur accorder la priorité dans des projets de développement (qu'il s'agisse de santé, d'éducation, de formation ou de microfinance), alors que le NPDA demeure silencieux sur les origines structurelles des inégalités entre sexes (lois discriminatoires, normes culturelles, etc.) et sur les transformations à opérer au niveau macroéconomique (politiques fiscales, dépenses publiques, priorités d'investissement, réforme agraire, etc.). Voir sur ce point les critiques de la Marche mondiale des femmes, sur laquelle nous revenons plus loin.

seul un dialogue social peut permettre l'expression et la revendication des besoins et des préférences personnelles, ou même leur émergence. C'est la raison pour laquelle liberté économique et liberté politique apparaissent comme deux éléments indissociables de toute politique visant à lutter contre les inégalités : c'est finalement ainsi que l'on peut résumer l'un des principaux résultats obtenus par Amartya Sen, économiste et philosophe indien récemment nobélisé pour ses travaux dans le domaine de la justice sociale (Sen, 1999, 2000a, 2000b<sup>13</sup>). Comment susciter ce dialogue social ? Compter sur une mobilisation massive dans des formes traditionnelles d'engagement de type syndical, politique ou purement idéologique, est illusoire. Les personnes, et particulièrement les femmes, ont besoin d'engagements plus courts, tournés vers la résolution de problèmes concrets. C'est pourquoi des espaces locaux de discussion où chacun – et chacune – est amené à discuter et à débattre de problèmes qui le concernent dans sa vie quotidienne, peuvent être le véhicule de ce dialogue social ; Bernard Eme et Jean-Louis Laville (1994) parlent à cet égard « d'espaces publics de proximité ».

Encore faut-il toutefois que les femmes elles-mêmes, au-delà du désir de se retrouver ensemble pour répondre à des besoins concrets et pratiques, aient la volonté de promouvoir un changement tant institutionnel qu'organisationnel. À un niveau territorial, nous en avons vu des exemples plus haut, on observe que l'action des groupes de femmes n'est pas sans effet sur l'action publique et se mesure en termes de développement local. Dès que l'on dépasse l'échelle territoriale, l'aptitude des femmes à s'immiscer dans le débat public et à peser sur les modes de régulation est plus délicate. Quelques expériences montrent pourtant que l'action locale, dès lors qu'elle est structurée en réseau et relayée à un niveau régional ou national, est tout à fait capable de provoquer des changements institutionnels. Ici encore, l'exemple le plus probant semble être celui de l'Inde. Depuis les années 1970, la *Self employment women association (SEWA)* lutte pour « servir » la condition des travailleuses indépendantes du secteur informel (petites commerçantes, colporteuses, travailleuses à domicile et ouvrières). Au fil du temps, la *SEWA* a considérablement élargi ses activités, tout en poursuivant le même objectif – améliorer l'autonomie des femmes – et avec la même méthode, largement inspirée de la philosophie gandhienne : agir simultanément sur les plans politique, économique, social et culturel en misant sur l'articulation entre actions à la base et changements institutionnel (Hoffmann et Marius-Gnanou, 2001 ; Palier, 2001). Un premier volet d'actions consiste à répondre de manière très pragmatique aux exigences des femmes : satisfaire des besoins de première nécessité (sécurité alimentaire, soins de santé, logement, crèches et garderies d'enfants, etc.) et les aider à exercer des activités génératrices de revenus (accès au crédit, coopératives de production). La *SEWA Bank*

13. Voir par exemple A. K. Sen (1999, 2000a, 2000b).

est reconnue par les autorités bancaires indiennes depuis 1974. Elle propose des prêts pour l'entrepreneuriat mais également pour le financement du logement, l'eau, le drainage et les branchements sanitaires. Un second volet porte sur des actions d'éducation populaire, avec l'Académie de la *SEWA*, dont l'objectif explicite est de renforcer les capacités des femmes en matière de gestion collective et d'action politique. Concernant ce dernier volet, la *SEWA* intervient à différents niveaux. Elle collabore à des plans de développement local, par exemple en matière de programmes de santé, d'adduction d'eau et d'assainissement (Marius-Gnanou, 1998). En ce qui concerne l'amélioration des situations de travail, elle traite directement avec les employeurs et les entrepreneurs (accords de négociation collective, accords internes d'usines, contrats salariaux, demandes pour des permis commerciaux, etc.). Elle participe également aux décisions gouvernementales, à travers la Commission nationale des femmes travailleuses indépendantes et des femmes travailleuses du secteur informel (Commission *Shramshakti*, créée en 1986). Outre les revendications en faveur des droits des femmes, la *SEWA* intervient sur des problèmes ponctuels, elle s'est par exemple fortement mobilisée lors de la sécheresse de 1995. Enfin, elle participe à l'élaboration de conventions internationales, en particulier celles de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) avec laquelle elle collabore étroitement depuis plusieurs décennies. L'une de ses plus grandes victoires a été l'adoption en 1996 par l'OIT d'une convention sur le travail à domicile (Krauss et Osner, 1999).

Un autre exemple, emprunté à l'Amérique latine, montre comment des initiatives locales, ancrées dans le quotidien des femmes, peuvent servir de relais à une action politique féminine. L'expérience de Villa El Salvador, dans la banlieue de Lima au Pérou, est désormais présentée comme l'une des références en matière de communauté urbaine autogérée. Appuyées par de multiples ONG, en particulier des militants chrétiens inspirés de la théologie de la libération, les mouvements communautaires ont réussi à être partenaires à part entière de la gestion de la ville. Depuis déjà deux décennies, ils partagent le pouvoir avec la municipalité et cette expérience montre comment des microprojets peuvent participer à l'aménagement de l'espace urbain à l'échelle d'une région entière. Les groupes de femmes ont joué un rôle particulièrement actif, sinon déterminant, dans ce processus. Elles ont fortement participé aux revendications auprès des autorités publiques pour l'obtention de plusieurs services essentiels tels que les égouts, l'électricité ou l'eau courante. Si elles ont su mobiliser une forte partie de la population, les femmes mais aussi leurs familles, c'est d'abord par le biais des cuisines collectives, en répondant à un besoin de première nécessité comme celui de la sécurité alimentaire<sup>14</sup>. La *Federacion popular de las mujeres*, créé par les groupes de cuisines collectives, fait partie des acteurs représentés dans la

14. À la fin des années 1990, on estimait que les cuisines collectives touchaient environ 30 % de la population de la commune de Villa El Salvador (Favreau et Fréchette, 1999).

gestion de la ville. Bien au-delà de la ville et du pays, l'expérience des cuisines collectives est à l'origine d'un important mouvement de femmes en milieu populaire, probablement l'un des plus avancés d'Amérique latine (Favreau et Fréchette, 1999).

En Afrique, il semblerait que le rôle politique des groupements de femmes soit encore balbutiant, particulièrement en Afrique francophone. D'autres travaux semblent confirmer nos propres observations. À l'exception de certaines associations professionnelles, les mouvements féminins se contentent de répondre aux besoins concrets et pratiques des femmes, sans guère interroger la répartition des rôles et des pouvoirs. Lorsqu'il y a mobilisation en faveur de certains droits, la revendication se limite souvent à l'accès aux soins de santé. Même la levée des obstacles juridiques qui maintiennent la femme dans un statut de dépendante (en particulier les codes de la famille) fait rarement l'objet de revendications (Ryckmas, 2001). Les initiatives féminines souffrent des mêmes faiblesses que celles de l'économie solidaire des pays du Sud dans son ensemble : privilégier des enjeux locaux au détriment d'enjeux globaux (pollution, migration, termes de l'échange, etc.) (Favreau et Fréchette, 2000). À cet égard, la mise en réseau à une échelle internationale détient un rôle décisif.

Alors que l'on assiste aux balbutiements d'une société civile internationale (Favreau et Tremblay, 2001), deux initiatives récentes, visant explicitement à promouvoir l'égalité entre les sexes, méritent d'être mentionnées. La première, inspirée de l'expérience québécoise, est la Marche mondiale des femmes, qui, initiée en 2000, se poursuit chaque année. Les objectifs sont les suivants : renforcer et maintenir un mouvement de solidarité des groupes de femmes « de la base », encourager un processus d'éducation populaire permettant aux femmes de tous les milieux d'être impliquées et de donner leur avis, construire des revendications communes, en particulier dans les domaines de la violence et de l'accès aux droits économiques et sociaux de base et, enfin, faire pression sur les autorités publiques, les gouvernements mais aussi, et surtout, les organismes multilatéraux comme la Banque mondiale, le FMI et l'Organisation des Nations Unies (ONU). Concernant ce dernier point, il s'agit autant de négocier de nouvelles mesures que de surveiller le contenu des différents accords multilatéraux. L'impasse à laquelle ont abouti les premières négociations avec la Banque mondiale et le FMI montre que le chemin à parcourir risque d'être fort long<sup>15</sup>. En revanche, concernant la lutte contre la violence, une victoire qualifiée d'« historique » est d'ores et déjà remportée avec la reconnaissance (en octobre 2000, par l'ONU (de la nécessité de prendre des mesures spécifiques pour les femmes dans la mise en place des accords de paix (concernant par exemple le rapatriement et la réinstallation des personnes et de leurs familles).

15. Voir les différents comptes rendus sur le site de la Marche mondiale ([www.marchemondiale.org](http://www.marchemondiale.org)).



La seconde initiative à été créée sur le modèle de la *SEWA* indienne. Il s'agit de l'organisation *Women in Informal Employment Globalising and Organising (WIEGO)* dont le but est d'améliorer le statut des femmes dans le domaine des activités dites informelles. Créée en 1997, *WIEGO* repose sur un partenariat entre acteurs de terrain, chercheurs (notamment l'Institut de développement international de Harvard) et organisations internationales, en particulier l'Organisation des Nations Unies pour les Femmes et les Enfants (UNIFEM). Combinant recherche, action et lobbying, cette organisation s'est fixée cinq priorités : l'amélioration de la prise en compte de l'informel par les politiques urbaines ; la mesure de l'impact de la libéralisation sur ce secteur ; une réflexion sur la mise en place de dispositifs de protection sociale, en particulier la microfinance, en collaboration avec le programme *STEP* du BIT (*Strategies and Tools Against Social Exclusion and Poverty*) ; le soutien à l'organisation et à la mise en réseaux ; l'analyse statistique du secteur informel, en lien étroit avec les services statistiques des Nations Unies et du BIT.

## CONCLUSION

---

La microfinance, en facilitant l'initiative à la fois individuelle et collective des femmes, apparaît comme un moyen de favoriser l'autonomie et la liberté réelle des femmes. Elle y parvient, non seulement par ses effets en termes d'amélioration du bien-être individuel et familial des emprunteur(e)s, mais aussi par sa capacité à coupler actions économique et politique en se présentant comme un outil de mobilisation de l'action collective susceptible de faire évoluer la définition de l'intérêt général dans un sens plus favorable aux femmes. Ce couplage est toutefois loin d'être automatique et suppose un certain nombre de conditions. Plusieurs recommandations peuvent être retenues des différentes dérives évoquées.

### Être attentif à la compatibilité entre intérêts individuels et intérêts collectifs

L'approche collective ne peut fonctionner que si elle parvient à allier intérêts individuels et finalité collective. Lorsque les intérêts collectifs l'emportent sur les intérêts individuels, bénéficier d'un crédit peut être plus nuisible que bénéfique : accéder à un crédit sans en avoir besoin, rembourser à tout prix quitte à s'endetter ailleurs, se lancer dans une activité non rentable, etc. Des études de faisabilité préalables, visant à apprécier le degré de cohésion sociale locale, sont bien sûr indispensables (quels sont les groupes existants, sur quelles bases les membres se regroupent-ils et pourquoi, jusqu'à quel point ont-ils la volonté de travailler ensemble, etc.) ; mais se limiter à une étude *ex ante* n'est pas suffisant compte tenu de la dimension *dynamique* des relations sociales. L'articulation

intérêts individuels/intérêts collectifs est en recomposition permanente. Deux recommandations s'imposent :

- encourager le personnel des dispositifs à être attentif en permanence à cette articulation (ce qui suppose probablement une formation du personnel, plus ou moins formelle, sur cette question);
- mener des études d'évaluation régulières, permettant d'apprécier le fonctionnement des groupes d'emprunteurs (nous revenons plus loin sur cette question de l'évaluation).

### Coupler l'octroi de crédit avec des mécanismes d'assurance

Déléguer aux groupes la gestion de l'information ne peut pas non plus faire l'économie d'une gestion collective des risques :

- soit en prévoyant des mécanismes d'assurance individuels ;
- soit en déléguant aux groupes eux-mêmes cette responsabilité et en exigeant la mise en place de règles collectives en cas de problèmes. Les groupes fonctionnant déjà sous forme de tontine le font parfois spontanément. Le meilleur moyen de s'assurer de la compatibilité des intérêts individuels et collectifs consiste à laisser les groupes eux-mêmes décider de leurs propres modalités de fonctionnement. Cela permet également de limiter les problèmes de traduction et de transmission de l'information. La formation joue ici un rôle central et on ne peut que plaider en faveur d'une approche globale liant systématiquement financement et formation (Balkenhol, 1991). La formation coûte cher, mais cela peut être compensé par la diminution des risques d'impayés. Si l'approche collective suscite autant d'intérêt, c'est qu'elle permet de réaliser des économies d'échelle considérables. Toutefois à vouloir faire trop d'économies, on risque l'effondrement général du système.

Rappelons que ce sont les emprunteuses les plus pauvres qui sont le plus confrontées au risque d'échec ; d'où la nécessité absolue, si l'on ne veut pas provoquer une aggravation de la situation des plus démunies, d'imaginer des mécanismes d'assurance.

### S'assurer d'une réelle demande en matière de crédit et suivre l'évolution de cette demande

Déléguer la gestion de l'information au groupe ne peut pas faire l'économie d'une recherche d'information sur la demande en matière de crédit, afin d'éviter les effets pervers en termes de saturation des marchés, de difficultés d'approvisionnement et d'écoulement. *Les études de faisabilité* sont ici essentielles. Toutefois, comme précédemment, elles ne sont pas suffisantes dans la mesure où la demande évolue ; d'où la nécessité, ici encore, de procéder à des études de suivi et d'impact régulières.

## **Ne pas négliger la communication entre emprunteurs et prêteurs**

Quelle que soit l'efficacité des groupes d'emprunteurs, l'approche collective ne peut se passer d'une communication permanente entre emprunteurs et promoteurs du projet. Compte tenu de l'affrontement de logiques, d'intérêts, de cultures différentes, parfois contradictoires, prétendre éviter toute dérive serait irréaliste. La meilleure attitude à adopter consiste à rechercher une adaptation permanente, ce qui exige un projet souple, ouvert, capable de réagir aux réactions du milieu. Le projet doit alors être considéré comme un processus de négociation permanente où la communication occupe un rôle central.

## **Procéder à des études d'impact quantitatives et qualitatives**

Nous avons évoqué à plusieurs reprises la nécessité d'évaluer régulièrement l'impact des dispositifs. Les analyses quantitatives (volumes financiers, taux de pénétration, taux de remboursement, etc.) doivent être complétées par des analyses qualitatives, visant à apprécier, entre autres éléments :

- l'usage du crédit (détournements par les hommes ?),
- l'impact du crédit sur les trajectoires individuelles (limiter la dépendance, éviter la décapitalisation, stabilisation de l'activité, diversification, dynamique d'accumulation, etc.),
- les causes d'échec (causes exogènes ou dues à une offre de crédit inadéquate),
- les éventuels « coûts sociaux » de l'approche collective, ces coûts sociaux pouvant être aussi bien individuels (deshonneur lié à l'incapacité de rembourser ou surendettement) que collectifs (conflits locaux).

Plus généralement, on ne peut que regretter l'insuffisance d'études d'impact. S'il y en a si peu, c'est en large partie parce qu'elles sont coûteuses, or les bailleurs de fonds sont généralement peu enclins à financer ce type d'activité. Pourtant l'avenir de la microfinance en dépend. Convaincre les bailleurs de fonds de la nécessité de financer ce type d'étude semble indispensable; convaincre les universitaires et les praticiens de terrain de travailler ensemble l'est tout autant, notamment en France où ce type de collaboration n'est encore qu'anecdotique.

## **Reconnaître les limites de la microfinance et intégrer l'outil dans une démarche globale**

La microfinance ne peut, à elle seule, résoudre tous les maux auxquels les femmes sont confrontées. Dans un contexte généralisé de pénurie de financements publics, alléguer du dynamisme de l'action collective féminine dans le but de lui déléguer certaines missions d'intérêt général est fort séduisant, tant pour

les États que pour les organismes internationaux. Le risque incessant, sur lequel nous nous sommes arrêtée à plusieurs reprises, serait que la microfinance ne soit finalement qu'un subterfuge au service d'une libéralisation économique et d'un désengagement public encore plus prononcés. Si ce risque a de quoi interroger dans les pays qui ont su se doter d'un État de droit, il devient très inquiétant dans ceux qui peinent à en construire un. Si la prudence est donc de mise, soutenir ce type d'actions est en même temps primordial si l'on souhaite parvenir à élaborer des choix collectifs qui ne soient pas dictatoriaux mais respectueux des préférences personnelles. En tant que support de l'expression et de la revendication des besoins des femmes, c'est ce type d'action collective qui peut permettre à la justice sociale, non seulement de s'exercer, mais aussi de se construire dans une perspective plus démocratique et plus égalitaire.

## BIBLIOGRAPHIE

- BALKENHOL, B., (2001), «L'action du Bureau international en matière de microfinance», in Servet et Vallat (éds), p. 201-215.
- BALKENHOL, B., (1991), «L'épargne, le crédit et les pauvres: quel rôle pour l'organisation internationale du travail dans le secteur financier?», *Revue Internationale du Travail*, vol. 130, n° 5-6, p. 726-740.
- BANQUE MONDIALE, (2000), «Gestion du risque social. Cadre théorique de la protection sociale», *Document de travail* n° 0006 (sur la protection sociale), février, Washington: Banque mondiale.
- BAUMANN, E., (2001), «Burkina Faso: heurts et quelques malheurs de la microfinance», in Servet et Vallat (éds), p. 185-198.
- BAUMANN, E., (1999), «Société civile et microfinance. Réflexions à partir d'exemples ouest-africains» in Servet et alii (éds), p. 291-304.
- BAYART, J.-F., (1989), *L'État en Afrique: la politique du ventre*. Paris, Fayard.
- BENNETT, L., CUEVAS, C., (1996), «Sustainable Banking with the Poor», *Journal of International Development*, vol. 8, n° 2, p. 145-152.
- BISILLIAT, (1985), «La sortie des Femmes du travail invisible: les Femmes dans l'économie», *Revue Tiers Monde*, XXXVI, n° 102, p. 409-417.
- BISILLIAT, J., VERSCHUUR, Ch., (éds), (2001), «Genre» et économie: un premier éclairage. Paris: l'Harmattan (coll. «Cahiers «genre» et développement», AFED-EFI, n° 2).
- BIT (Bureau International du Travail), BCEAO (Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest), (1999), *Banque de données sur les systèmes financiers décentralisés 1997-1998*. UEMOA, Dakar: OIT.
- BIT (Bureau International du Travail), (1999), «Gender and the Access to Financial Services», *International Labour Organisation*.
- BLOY, E., MAYOUKOU, C., (1994), «Analyse du risque et intermédiation de l'épargne en Afrique subsaharienne», *African Review of Money, Finance and Banking*, n°1, p. 73-95.
- CHAO-BEROFF, R., (1997), «Développer des services financiers en milieu défavorisé: le cas des caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées du pays Dogon», in Schneider (éd), *Microfinance pour les pauvres*. Paris: FIDA/OCDE, p. 95-118.
- DIARRA DOKA, M., (1998), «Femmes et micro-économie au Niger: le petit crédit», in Preiswerk (éd), p. 195-206.

- DOLIGEZ, F., (2002), «Dix ans d'études de l'impact de la microfinance: synthèse de quelques observations de terrain», in Servet et Guérin (éds), p. 88-112.
- DOLIGEZ, F., GENTIL, D., (2001), «Les approches du financement local: une perspective historique», in Servet et Vallat (éds.), p. 185-198.
- DOLIGEZ, F., LE BISSONNAIS, A., (1996), *Étude bibliographique*, Programme régional d'appui aux opérations de crédit décentralisé. Étude financement et développement. Ministère de la Coopération, IRAM, Paris, juin.
- EME, B., LAVILLE, J.-L., (eds), (1994), *Cohésion sociale et emploi*, Paris, Desclée de Brouwer (coll. «Sociologie économique»).
- FAVREAU, L., FRECHETTE, L., (2000), «Économie sociale, coopération Nord/Sud et développement», *Cahiers du CRISES*, n° 0002.
- FAVREAU, L., FRECHETTE, L., (1999), «Développement communautaire et économie sociale: l'expérience péruvienne de Villa el Salvador», *Cahiers du CRISES*, n° 9908.
- FAVREAU, L., TREMBLAY, D., (2001), «Conjoncture internationale, société civile, économie sociale et solidaire dans une perspective Nord/Sud», *Cahiers du CRISES*, n° 0114.
- FOURNIER, Y., OUEDRAOGO, L., (1996), «Les coopératives d'épargne et de crédit en Afrique», *Revue Tiers Monde*, t. XXX-VII, n° 145, janvier-mars 1996, p. 67-83.
- GENTIL, D., (2002), «Au bord du gouffre», in Servet et Guérin (éds), p. 40-48.
- GESHIERE, P., 1995, *Sorcellerie et politique: la viande des autres*. Paris, Karthala.
- GOETZ, A.-M., GUPTA, R. S., (1996), «Who Takes the Credit? Gender, Power and Control Over Loans Use in Rural Credit Programs in Bangladesh», *World Development*, vol. 24, n° 1, p. 45-63.
- GUERIN, I., (2001), «Microfinance et autonomie féminine», *Working Paper*, Centre Walras, n° 240, septembre.
- GUERIN, I., (2000), *Pratiques monétaires et financières des femmes en situation de précarité*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lumière Lyon 2.
- HASHEMI, S., SCHULER, S. R., RILEY, A. P., (1996), «Rural Credit Programs and Women's Empowerment in Bangladesh», *World Development*, vol. 24, n° 1, p. 635-653.
- HOFFMAN, E., MARIUS-GNANOU, K., (2001), «L'approche «genre» dans la lutte contre la pauvreté: l'exemple de la microfinance», *Communication au Colloque Pauvreté et développement durable*, novembre, Chaire Unesco de l'Université Bordeaux IV.
- KRAUSS, A., OSNER, K., (1999), «SEWA - Inde. L'accès au pouvoir et l'expérience de la SEWA», in IRED, *Peuples et pouvoirs. Organisations populaires en marche. Afrique - Amériques - Asie*. Paris, L'Harmattan (coll. «IRED»), p. 49-112.
- LABIE, M., (2002), «De Finansol à Finamerica: quelques leçons d'une crise majeure dans le monde de la microfinance latino-américain», in Servet et Guérin (éds), p. 49-55.
- LAPENU, C., (1999), «Le système financier rural indonésien: des liens financiers au service du développement rural», in Servet et alii., (éds), p. 119-129.
- LAPENU, C., ZELLER, M., (2001), «Distribution, Growth and Performance of Microfinance Institutions in Africa, Asia and Latin America», *FCND Discussion Paper*, n° 114, International Food Policy Research Institute, Washington, June.
- LECARME, M., (1993), *Marchandes à Dakar. Négocier, négociation sociale et rapports sociaux de sexe en milieu urbain précaire*. Thèse de doctorat en anthropologie urbaine. École des hautes études en sciences sociales, Paris.
- LECOUR GRANDMAISON, C., (1970), *Femmes dakaroises*. Paris, éditions du CNRS.
- MAC GUIRE, P., CONROY, J.-D., (1997), «Partenariats banques - ONG et coût du crédit collectif aux populations pauvres: exemples de l'Inde et des Philippines», in SCHNEIDER H. (dir.), *Microfinance pour les pauvres*. Paris:

- FIDA/OCDE, p. 79-94.
- MARIE, A., (1995) (éd), *L'Afrique des individus*. Paris: Karthala.
- MARIUS-GNANOU, K., (1998), «L'impact des programmes de développement économique sur les femmes en milieu rural – Le cas de l'Inde», in Preiswerk Y. (éd), p. 177-194.
- MAYOUX, L., (1999), «Microfinance and the Empowerment of Women. A Review of the Key Issue», *Working Paper* n° 22, Genève: International Labour Organisation (Social Finance Unit).
- MORDUCH, J., (1999), «The microfinance promise», *Journal of Economic Literature*, vol. XXXVII, décembre, p. 1569-1614.
- MOSLEY, P., HULME, D., (1998), «Microfinance Enterprise: is there a Conflict between Growth and Poverty Alleviation?», *World Development*, vol. 26, n° 5, p. 783-790.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P., (1995), *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris/Marseille: Karthala/APAD.
- PALIER, J., (2002), «La microfinance en Inde: des pratiques d'économie solidaire», in Servet et Guérin (éds), p. 67-87.
- PALIER, J., (2001), *Les pratiques urbaines de microfinance indienne: de l'efficacité à la pérennité*. Mémoire de DEA de sciences économiques. Université Lumière Lyon 2.
- PREISWERK, Y., (éd), (1998), *Les silences pudiques de l'économie*. Genève: IUED/UNESCO.
- RAHMAN, A., (1999), «Microcredit Initiatives for Equitable and Sustainable Development: Who Pays?», *World Development*, vol. 27, n° 1, p. 67-82.
- REVEYRAND-COULON, O., (1993), «Les énoncés féminins de l'Islam», in BAYART J.-F. (éd), 1993, *La réinvention du capitalisme*, Paris: Karthala, p. 62-100.
- RYCKMAS, H., (2001), «Les associations féminines en Afrique: une décennie d'ajustement après la décennie de la femme», in Bisilliat et Verschuur (éds), p. 195-221.
- SARR, F., (1998), *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal. La transformation des rapports de pouvoirs*. Paris, L'Harmattan.
- SCHRIEDER, G., SHARMA, M., (1999), «Impact of Poverty Reduction», *Savings and Development*, n° 1, XXIII, p. 67-93.
- SEN, A. K., (2000)a, *Repenser l'inégalité* (Inequality reexamined, 1992), trad. P. Chelma. Paris, Seuil.
- SEN, A. K., (2000)b, *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté* (Development as Freedom, 1999), trad. M. Bessières. Paris, Odile Jacob.
- SEN, A. K., (1999), *L'économie est une science morale*, textes choisis et trad. M. Saint Upéry. Paris, La Découverte (coll. «Cahiers libres»).
- SEN, A. K., (1993), *Éthique et économie* (On Ethics and Economics, 1987), trad. S. Marnat. Paris, PUF (coll. «Philosophie morale»).
- SERVET, J.-M., (1997), «Les limites du partenariat dans la mise en place et le développement de systèmes financiers décentralisés au Sud – Modèle démocratique du marché versus hiérarchie» in *Rapport moral sur l'argent dans le Monde 1997*. Paris, AEF/Montchrestien, p. 399-416.
- SERVET, J.-M., BLANC, J., GUERIN, I., VALLAT, D., (éds), (1999), *Rapport exclusion et liens financiers 1998-1999*. Paris, Économica.
- SERVET, J.-M., GUERIN, I. (éds), (2002), *Rapport du Centre Walras 2002. Exclusion et liens financiers*. Paris, Économica.
- SERVET, J.-M., VALLAT, D., (éds), (2001), *Rapport du Centre Walras 2001. Exclusion et liens financiers*. Paris, Économica.
- SERVET, J.-M., VALLAT, D., (1998), *Rapport du Centre Walras 1997. Exclusion et liens financiers*, Paris, AEF/Montchrestien.
- STIGLITZ, J. E., (1990), «Peer Monitoring and Credit Market», *World Bank Economic Review*, 4, p. 351-366.
- VALLAT, D., (1999), *Exclusion et liens*

*financiers de proximité (financement de micro-activités)*. Thèse de doctorat en sciences économiques. Université Lumière Lyon 2.

ZELLER, M., SHARMA, M., (1998), *Rural Finance and Poverty Alleviation*, Washington: International Food Policy Research Institute.





---

**FÉMINISATION DU MARCHÉ  
DU TRAVAIL ET ORGANISATION  
DE L'ESPACE SOCIAL**

---



# LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES FEMMES : VERS UNE PLUS GRANDE VISIBILITÉ

---

JACQUES CHARMES\*

L'activité économique des femmes a toujours posé des difficultés de mesure, pour des raisons de définition tout d'abord, pour des raisons de méthode ensuite, pour des raisons de formes enfin. Ces difficultés ne sont d'ailleurs pas étrangères à une invisibilité socialement voulue (le cantonnement de la femme dans la sphère domestique) qui fut par la suite et pour un temps cachée derrière un argument d'invisibilité. Le dévoilement méthodologique de cette invisibilité ressort désormais d'une démarche de « genre » qui vise à identifier des inégalités et des différences socialement construites.

Les raisons de définition sont connues : elles tiennent à la limitation conventionnelle de l'activité économique à la production des biens et à la production des seuls services destinés au marché. L'exclusion de la production domestique et du travail bénévole a fait l'objet de nombreux débats depuis Alfred Marshall, Cecil B. Pigou, puis Margaret Reid (1934) et enfin Marilyn Waring (1988), jusqu'à la récente révision du Système de Comptabilité Nationale (SCN, 1993) et aux travaux récents sur l'élaboration de comptes satellites de la production des ménages, fondés sur des enquêtes emploi du temps.

---

\* Économiste, IRD, Paris.

Les raisons de méthode sont celles qui ont fait l'objet de la plus grande attention depuis quelque trois décennies : les faibles taux d'activité féminine et la faible part des femmes dans la population active et l'emploi semblaient tellement contraires aux observations courantes que les questionnaires des enquêtes ont très vite cherché à s'adapter pour mieux couvrir les activités féminines non déclarées parce que très éloignées du modèle standard du salariat, ou parce que non reconnues socialement et culturellement, d'autant plus que c'était souvent le mari-chef de ménage qui répondait à la place de l'épouse. Si aujourd'hui ces taux et proportions sont parvenus à des niveaux plus acceptables en Afrique sub-saharienne en particulier (où à quelques exceptions près, ces indicateurs sont parmi les plus élevés dans le monde, United Nations, 2000), il s'en faut de beaucoup que la contribution des femmes à la richesse et au revenu national soit reconnue à sa juste valeur.

Cette invisibilité persistante est due aux formes que prend le travail féminin. Si ces formes sont effectivement mieux prises en compte désormais, elles le sont de façon insuffisante et inappropriée. Il s'agit du travail effectué – à titre principal – comme aides familiales sur l'exploitation agricole du chef de ménage, statut qui reste de « seconde zone » puisque soumis à imputations (il s'agit d'un travail « non rémunéré » dont la « contribution » doit être estimée sur la base d'hypothèses généralement émises à un faible niveau). Cette façon de procéder rejette en « activités secondaires », souvent non relevées ou mal relevées, les activités indépendantes menées à compte propre par les femmes et consistant en travaux agricoles sur leurs propres champs et plus généralement en la transformation des produits agricoles et alimentaires résultant de leur activité principale. Plus que les hommes, les femmes sont ainsi engagées dans des activités secondaires non déclarées et donc invisibles qui en réalité devraient être considérées comme leur activité principale et qui relèvent de ce que l'on appelle le secteur informel.

Ces activités « secondaires » sont en outre dévalorisées par le fait qu'elles sont souvent confondues avec des activités commerciales, oubliant que les ventes résultent d'une transformation manufacturière. Une valeur ajoutée importante est ainsi passée sous silence parce que l'activité s'exerce à domicile ou dans la rue et dans la plupart des cas dans des lieux qui ne peuvent être assimilés à des établissements.

Si ces questions conceptuelles et méthodologiques expliquent donc la longueur de la période durant laquelle les activités féminines autres que salariées furent maintenues dans un état de sous estimation et de quasi-invisibilité, il s'en faut toutefois de beaucoup que les estimations actuelles soient le seul résultat de progrès méthodologiques.

La question de savoir dans quelle mesure les forts taux d'activité féminine aujourd'hui observés en Afrique sub-saharienne et la fantastique et rapide croissance de l'emploi indépendant, notamment féminin, dans cette région doivent être attribués à de simples progrès méthodologiques ou bien aux consé-

quences des programmes d'ajustement structurel, et d'une façon générale à l'adaptation aux situations de crise qui ont prévalu dans la période récente, est donc une question de recherche essentielle. L'approche macro-économique et statistique ne peut répondre parfaitement à une telle question et les approches sociologiques et socio-anthropologiques, les observations plus qualitatives des micro-sociétés dans le temps long, telles que celles qui sont rapportées dans cet ouvrage, sont beaucoup plus appropriées à cet effet.

Les quatre articles présentés dans ce chapitre illustrent ce propos à travers les exemples de la pêche et du maraîchage au Sénégal, de l'exploitation vivrière en pays bamiléké au Cameroun, et des exploitations de la zone cotonnière et du Sud-Est de la Centrafrique. Le renversement des tendances et des termes de l'échange entre milieu urbain et milieu rural, entre salariat et travail indépendant, entre cultures de rente et cultures vivrières, entre une sphère domestique désormais livrée à l'économie monétaire et une sphère rentière marchande soumise aux aléas du marché mondial a radicalement modifié le contexte. Tous ces changements intervenus à la faveur du processus de mondialisation ébranlent les fondements économiques d'un pouvoir social et de rapports de « genre » qui résistent de plus en plus difficilement à l'effritement de leurs bases économiques. La transformation d'activités vivrières et d'autoconsommation en sources de revenus plus sûrs que le salariat et l'agriculture de rente devenus plus risqués est le plus efficace facteur d'amélioration du statut des femmes dans les sociétés patriarcales d'Afrique sub-Saharienne.

Pascale Moity-Maizi montre le processus, finalement extrêmement rapide, qui a conduit les femmes de pêcheurs à évoluer, du statut de pluri-actives dans la transformation du poisson (le keccax de Mbour) au statut alternatif d'entrepreneurs ou de salariées.

Dans le secteur de la pêche artisanale et de la transformation des produits de la pêche, qui a suscité des interventions de la part de nombreux agents (l'Etat, les ONG, les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux) en raison des enjeux économiques que représente cette filière, les changements ont été considérables et ont fait de ce secteur l'un des plus ouverts sur le marché mondial.

Les contraintes de qualité ont entraîné la séparation des sites de pêche et des sites de transformation et la disjonction entre pêcheurs et transformateurs : d'aides familiales, les épouses de pêcheurs sont devenues des « indépendantes » s'approvisionnant sur un marché concurrentiel et vendant sur un marché également concurrentiel. La concurrence a entraîné une diversification des produits et des techniques permettant à certaines de se spécialiser dans des « niches » où elles ont pu accumuler du capital pour passer à un stade supérieur, cependant que d'autres en étaient réduites à se salarier auprès d'intermédiaires.

Illustratif de la théorie de la concurrence et de l'ouverture des marchés, ce secteur féminin rentable s'est ainsi masculinisé mais on y observe une résistance et un renforcement des artisanes dans les spécialités qu'elles ont su conquérir (cuisson sur four, initialement masculine) ou sauvegarder (séchage,

braisage au sol où elles subissent la concurrence des migrants étrangers). Quittant l'espace domestique et les relations de parenté ainsi qu'une situation de monopole spécialisé, l'activité de transformation du *keccax* est passée à une logique individuelle d'accumulation non exclusive du recours à des stratégies collectives non plus familiales mais du type «groupement d'intérêt économique».

Le processus ainsi décrit de bousculement de l'ancienne division du travail par l'ouverture au marché mondial semble un exemple réussi de passage d'une économie domestique à une économie de marché et d'insertion sur le marché mondial.

C'est un autre type de stratégie – plus sociale et politique – que décrit Laurence Tujague. L'incitation des femmes des villages du Nord Sénégal à investir dans le maraîchage serait la conquête d'un pouvoir de négociation à l'égard des institutions matrimoniales et des espaces de travail dominés par les hommes. Les ressources tirées de ces activités (qui représentent également un passage de l'économie domestique à l'économie de marché), consacrées à la scolarisation des enfants et à l'alimentation, se traduisent par une plus grande concertation au sein du couple pour la gestion des ressources et des dépenses.

Hélène Guetat-Bernard insiste sur les transformations des rapports entre les hommes et les femmes induites par les programmes d'ajustement structurel.

Au Cameroun où les revenus salariaux – y compris dans le secteur public – étaient relativement élevés, les compressions de personnel ont plus fortement affecté les hommes que les femmes, cependant que la filière café connaissait de sérieuses difficultés. Les cultures vivrières produites par les femmes rurales ont dès lors connu un regain exceptionnel les projetant dans une économie monétaire dont elles avaient été exclues : les ventes pour le marché sont devenues de plus en plus importantes, parfois exclusives, et l'on assiste même à un retour aux champs des femmes de la ville. Le paysage bamiléké porte les marques de tels changements. Ce retournement de situation se fait au détriment des hommes qui, dans le modèle polygame géraient séparément leurs ressources : ceux-ci se retrouvent en situation de dépendance financière.

Si la maîtrise de la production et de la transformation (dans l'informel) des biens alimentaires assurent aux femmes un statut social reconnu, le renversement actuel n'est pas sans ambivalence : les rapports de pouvoir s'inversent au plan économique mais les apparences au profit des hommes sont préservées puisque le fonctionnement du pouvoir social continue à s'organiser autour des hommes qui mobilisent le capital social utile dans la sphère économique. Ce sont là des observations typiques des situations de transition : la division du travail a commencé à s'inverser (l'homme prend la houe, instrument réservé aux femmes), et le pouvoir social est sur le point d'être mieux partagé.

Mohamed Gafsi rappelle le poids et le rôle des femmes dans l'agriculture – et dans l'agriculture vivrière en particulier – en Afrique sub-Saharienne. Puis se référant aux concepts et aux théories de l'exploitation agricole familiale et se

fondant sur les résultats d'une enquête réalisée sur un échantillon représentatif d'exploitations agricoles de la zone cotonnière du Nord-Ouest et du Sud-Est de la Centrafrique, l'auteur relève que 71 % des exploitations agricoles enquêtées se caractérisent par l'existence, à côté des champs collectifs, de champs individuels qui sont le plus souvent propriété des femmes. Alors que les cultures de rente sont placées sous la responsabilité de l'homme, les cultures vivrières sont du ressort de la femme qui, après prélèvement des besoins pour l'autoconsommation, dispose du surplus pour la mise sur le marché: ce surplus doit certes être utilisé pour compléter l'alimentation du ménage. Mais les exemples d'autres pays abondent où les revenus des cultures de rente deviennent plus aléatoires que le vivrier (ceux qui sont impliqués dans sa production et sa gestion se retrouvent dès lors dans une position stratégique)..

Ajustement structurel, chute des cours des produits primaires, ouverture des marchés dans le contexte d'une mondialisation subie plutôt que voulue, tous ces facteurs de crise des économies d'Afrique sub-s [G1] aharienne auraient-ils constitué des éléments de ré-équilibre de rapports de « genre » profondément inégalitaires? C'est bien dans ce sens que semblent conduire les réflexions alimentées par les quatre études de cas présentées.

## BIBLIOGRAPHIE

---

International Labour Office, (2003), *Women and Men in the Informal Economy: a Statistical Picture*, Geneva, ILO, Employment sector, 64p.

REID, M., (1934), *Economics of Household Production*, New York, John Wiley.

United Nations, (2000), *The World's Women 2000. Trends and Statistics*,

New York, United Nations, Social Statistics and Indicators, series K n°16, 180p.

WARING, M., (1988), *Counting for Nothing: What Men Value and What Women are Worth*, University of Toronto Press, 2nd edition 1999, 310p.





# ARTISANES ET ARTISANS DANS LA TRANSFORMATION DE POISSONS AU SÉNÉGAL

---

PASCALE MOITY-MAIZI\*

## INTRODUCTION

---

Au Sénégal, la pêche et la transformation du poisson sont des activités anciennes, centrales pour certains groupes sur le plan économique, social et alimentaire, le poisson couvrant plus de la moitié des besoins en protéines de la population. L'histoire de la transformation artisanale des captures sur les côtes sénégalaises<sup>1</sup> nous révèle la diversité des formes et des techniques de transformation, dominées par les femmes, épouses de pêcheurs en général. C'est la Petite Côte, avec les sites de Mbour et Joal, qui abrite le plus grand nombre d'artisan(e)s (plus de 400 par site selon Ndiaye, 1997) et la plus grande diversité

---

\* Socio anthropologue, Maître de Conférences en anthropologie, CNEARC (Centre National d'Études Agronomiques des Régions Chaudes), Montpellier, Membre de l'UMR 951 « Innovation : Changement technique, apprentissage et coordination dans l'agriculture et l'agro alimentaire » localisée à l'INRA, Montpellier.

1. Pour l'histoire de la pêche et de la transformation du poisson au Sénégal, plus largement pour une connaissance fine de l'économie de la pêche au Sénégal, nous renvoyons le lecteur à la thèse très documentée de J.L. Ndiaye, 1997.

d'intermédiaires (grossistes, semi-grossistes, détaillants...), ces deux sites étant privilégiés par l'abondance des captures et la forte concentration de pêcheurs. Les sites de Mbour et Joal sont aussi les plus connus des consommateurs (Adanle, 2000) notamment pour un type de poisson transformé : le keccax de Mbour. Cette notoriété semble directement liée aux quantités de *keccax* produites historiquement dans ce site ; elle est renforcée depuis quelques années par une augmentation notable de la consommation de *keccax* au Sénégal et dans les pays limitrophes. Cette forte demande du marché et les exigences différenciées des consommateurs semblent expliquer une évolution rapide de l'organisation du travail dans la transformation artisanale du poisson : si le keccax était bien un produit fabriqué par les femmes de pêcheurs, il est aujourd'hui l'objet d'une concurrence avec les hommes qui s'investissent de plus en plus dans cette activité.

La connaissance des enjeux économiques, professionnels et techniques liés à l'activité de transformation des sardinelles en *keccax* a donc guidé toutes nos enquêtes sur le terrain, entre 1996 et 2000. Celles-ci se sont déroulées dans le cadre du programme de recherche ALISA et ont donné lieu à un premier document de synthèse centré sur l'articulation des systèmes techniques et de la consommation de *kecca* (Ndoye, *et al.*, 2002). Il s'agissait alors de comprendre une configuration particulière de l'artisanat de transformation alimentaire pour appuyer les actions ou innovations dans ce secteur stratégique de l'économie sénégalaise.

En repartant de nos premières analyses, nous privilégions ici une interrogation qui fut aussi la trame discrète de nos enquêtes : les articulations entre hommes et femmes dans cette activité de transformation, la cohabitation et les formes de division du travail qui s'imposent ces dernières années vont elles vers une dépossession de compétence et la disparition d'un métier féminin ?

La littérature scientifique nous révèle bien des situations où le passage du domestique au marchand, pour une activité « traditionnellement » féminine, entraîne une « dépossession » du métier, des techniques et des avantages économiques qui peuvent en découler : la mouture en Afrique de l'ouest, quand elle passe de la meule au moulin ; la cuisine en France quand elle « sort de la maison » ou de la production familiale pour offrir des aliments marchands... Mais doit-on pour autant considérer comme un mécanisme systématique et général cette modification des rôles dans des activités qui passent du domestique au marchand ? L'exemple de l'artisanat de transformation autour de Dakar nous invite à la prudence : l'observation des situations de changement technique entre 1996 et 2000, le recueil des points de vue, des savoirs et des trajectoires professionnelles des artisanes puis des hommes présents sur les sites de transformation, nous ont surtout révélé de nouvelles configurations d'affrontement et de négociation autour de la maîtrise d'un produit désormais stratégique. La diversification des segments de marchés autour du *keccax* semble en effet jouer un rôle déterminant pour justifier de nouvelles coordinations entre artisanes et

artisans autour des métiers de la transformation. Dépossédées en partie de la maîtrise exclusive du *keccax*, les femmes ont pourtant encore la possibilité de valoriser ou de renforcer les formes de reconnaissance sociale de leur spécialisation et de leurs produits spécifiques sur des marchés de plus en plus exigeants et de mieux en mieux informés. C'est ce que nous allons tenter de montrer ici.

### CHAÎNE OPÉRATOIRE ET TÂCHES STRATÉGIQUES POUR OBTENIR UN *KECCAX*

La fabrication du *keccax* constitue l'un des systèmes techniques les plus connus du secteur de la transformation halieutique sénégalaise, où l'observation anthropologique des techniques permet de repérer des opérations, des savoirs, des acteurs et des espaces mobilisés pour des produits spécifiques selon des logiques de spécialisation professionnelle que reconnaît la société dans ses dimensions économiques ou alimentaires.

Le *keccax* est, pour tous les sénégalais, un produit fabriqué à partir de sardinelles ou d'ethmaloses (en période de pénurie). La sardinelle constitue ici la matière première de référence, aussi bien pour les transformateurs (trices) que pour les consommateurs, ces deux groupes distinguant par ailleurs la sardinelle ronde et la sardinelle plate. La première est plus appréciée que la seconde, leurs prix sont différents sur le marché. La sardinelle est donc le premier critère de différenciation du *keccax* par rapport à d'autres poissons transformés selon des procédés similaires. Et c'est au large de la Petite Côte, de Mbour et Joal en particulier, que cette espèce est la plus abondante (Ndiaye, 1997). Les consommateurs établissent d'ailleurs une correspondance immédiate ici entre la réputation du *keccax* et un territoire, celui-ci étant pensé à la fois comme lieu d'approvisionnement et comme espace de valorisation (par transformation) évident et privilégié de la sardinelle.

Pour le sens commun et au premier regard, le *keccax* est une sardinelle soumise à trois opérations de transformation essentielles : la cuisson, le salage et le séchage. Plus précisément, il est admis que le « vrai » *keccax* est issu d'une cuisson spécifique, le braisage au sol, qui serait caractéristique de l'un des plus grands sites de transformation de la Petite Côte : Mbour<sup>2</sup>.

Ce produit et cette technique de cuisson auraient été introduits au Sénégal il y a une cinquantaine d'années par les *Lébu* spécialistes du braisage. On rencontre d'ailleurs à Mbour, aujourd'hui encore, beaucoup de familles *lebu* tra-

---

2. Nous savons, par ailleurs, que le braisage est aussi le procédé utilisé pour l'obtention du *paan* à Palmarin (Ndiaye, 1997) mais nos interlocuteurs sur les sites tout comme les consommateurs rencontrés ne connaissent pas cette donnée et n'effectuent donc aucune comparaison entre le *keccax* et le *paan*.

vaillant dans la transformation du poisson, en particulier dans la fabrication du *keccax*.

### Caractéristiques formelles des principales opérations

Les caractéristiques que nous présentons ici sont fournies par les entretiens et observations régulières réalisés auprès des transformatrices installées dans le « métier » depuis au moins deux générations.

#### *Le braisage*

La technique du braisage au sol est encore la plus couramment observée : les poissons frais, de petite taille, sont étalés sur le sol puis recouverts de paille (à laquelle sont parfois mélangés des résidus de poisson permettant d'augmenter l'intensité des flammes). Pendant la cuisson les sardinelles sont en contact avec les braises et la fumée : la peau noircit par endroits, la chair cuit rapidement. Au bout de plusieurs heures, les braises sont enlevées, les poissons laissés sur place pour refroidir. Cette opération réalisée et contrôlée par des femmes est parfaitement connue et fonde en partie la réputation du *keccax* de Mbour.



*Photo 1. Le braisage au sol (photo de J. Muchnik, INRA).*

Mais plusieurs facteurs ont favorisé l'émergence d'une nouvelle technique de cuisson à grande échelle : les fours. Construits en parpaings, de forme rectangulaire, ils occupent de larges surfaces. La cuisson s'apparente ici à un fumage partiel d'une durée plus courte que le braisage au sol. Le feu est entretenu par l'ajout éventuel de combustibles et surtout par la chute des graisses de poisson sur les flammes. Là encore, la peau noircit et la chair cuit rapidement, d'autant plus vite que les poissons sont parfois recouverts de toiles plastifiées qui « enferment » la fumée.

### *Le salage*

C'est une opération parallèle et successive au parage (retrait de la peau grillée, pratiqué à mains nues), après la cuisson. Elle est essentielle puisque tous les poissons ne sont pas salés automatiquement dans d'autres systèmes techniques de transformation.

### *Le séchage*

Les poissons salés sont ensuite déposés sur une claie de séchage puis abondamment recouverts de sel. Le principe du séchage repose ici sur une déshydratation rapide au contact du sel mais aussi de l'air qui circule facilement à travers la trame des claies, pendant plusieurs jours (trois à quatre). Ce procédé peut être ralenti en couvrant les claies de grandes bâches qui ont pour fonction secondaire de protéger les poissons contre les poussières et les insectes.

On distingue plusieurs techniques de séchage qui, dans un premier temps, peuvent paraître fondées sur une division sexuelle des « styles techniques » :

- les femmes étalent les poissons parés à plat sur les claies, par rangées successives, avec un léger chevauchement des uns sur les autres ; l'apparence de l'ensemble est un mouvement de vagues douces sur toute une longueur de claie ;

- les hommes disposent les poissons comme dans les fours, verticalement, serrés les uns contre les autres, en rangées successives ; les poissons sont pressés les uns contre les autres, la graisse s'en écoule immédiatement.

On verra par la suite que la maîtrise du séchage est essentielle pour la qualité du produit final et que les femmes détiennent ici un savoir-faire spécifique et toujours innovant par opposition aux hommes.

Observée auprès d'une large gamme d'opérateurs sur divers sites, la chaîne de fabrication du *keccax* suit le même ordre de succession des opérations quels que soient les sites et quels que soient les modes de cuisson privilégiés. Cette cohérence d'un processus technique permet de caractériser la fabrication de *keccax* par opposition à d'autres modes de transformation ; véritable modèle d'action et de référence, pour les transformatrices et les consommateurs, cette chaîne opératoire autorise de multiples variantes qui, sans dénaturer le produit,

permettent d'améliorer les opérations, de répondre à diverses contraintes, ou encore de mieux valoriser ou spécifier le keccax de Mbour.

Au bout de ce processus, le produit fini est légèrement déshydraté, gras en surface ; la chair est cuite et dorée, recouverte d'une fine pellicule de sel et se détache facilement de l'arête centrale. Le poisson peut être vendu entier ou par petites portions, avant d'être utilisé en substitution au poisson frais ou à la viande.

### Quelques variations techniques significatives

Il est difficile et surtout peu révélateur de simplement décrire des variations techniques. Leur repérage est fondamental mais elles ne prennent tout leur sens qu'une fois qu'on les articule ou qu'on les intègre à une problématique spécifique : la maîtrise des procédés en est une, les modalités d'innovation dans une filière de transformation artisanale en est une autre. Nous présentons donc ici, à titre indicatif avant tout, les variations techniques les plus significatives pour révéler des stratégies différenciées entre hommes et femmes. Ce sont aussi celles que nos interlocuteurs(trices) ont le plus souvent évoquées pour justifier des différences dans la maîtrise des techniques et de la qualité finale du produit.

#### *Le séchage*

Pour les transformatrices, le processus de déshydratation est étroitement lié au type de matériau utilisé (les claies), au temps de stockage prévu, enfin au type de produit qu'on veut obtenir.

Le séchage observé auprès des femmes permet une déshydratation rapide et homogène des poissons sous le soleil. Il permet de conserver une partie de la graisse du poisson et de ne pas lui faire perdre trop de poids. La trame des claies est alors relativement serrée, formée de tiges végétales nouées les unes aux autres ou de branches de palmier. Ces claies sont véritablement efficaces quand elles deviennent presque hermétiques, recouvertes de sel et de graisse après plusieurs fournées. Ce séchage, sans ajout excessif de sel, est suivi d'un rangement des poissons en couches superposées (6-8 couches), couvertes d'une toile de jute puis d'une bâche plastifiée. Une grande partie de la claie est ainsi libérée pour faire sécher de nouveaux poissons, une manière de stocker permettant également de limiter le processus de déshydratation : le produit peut attendre le client pendant une dizaine de jours sans trop perdre de poids ni de souplesse.

Le second type de séchage, généralement réalisé par les hommes, permet au contraire une déshydratation lente par pression, permettant simultanément un écoulement d'eau et de graisse. Les claies végétales ont une trame lâche et sont, au contraire des premières, souvent remplacées dès qu'elles deviennent trop hermétiques (on nous signale, par ailleurs, que ces claies sont plus fragiles, les tiges rompant plus facilement sous le poids). La disposition des poissons (rangés

verticalement les uns contre les autres) présente un avantage : le *keccax* occupe moins de surface, on peut en étaler des quantités importantes quotidiennement, jusqu'à l'arrivée d'un acheteur. Guidés par une logique de production contractualisée avec un ou des commerçants, les opérateurs optent ici pour un séchage adapté aux contraintes de la commande (trois à quatre jours séparent en général la transformation de la vente à un grossiste).

L'observation précise de ces modes de séchage révèle donc que cette opération est bien stratégique pour les transformateurs, hommes ou femmes. Les matériaux choisis pour fabriquer les claies, les temps de séchage, les manières de disposer les poissons, varient en fonction d'un objectif de vente spécifique. Celui-ci suscite des innovations, mobilise des compétences qui, selon les femmes, se sont construites en moins de trente ans, en même temps que la demande en *keccax* augmentait.

### *La Cuisson*

Les variations mentionnées plus haut sur cette opération signalent un changement d'échelle, d'outils et d'organisation du travail : d'un braisage au sol (comportant déjà des variations, mais peu visibles et rarement énoncées) exclusivement maîtrisé par des femmes, sur de petites surfaces, on passe à une cuisson au four, pour de gros volumes, essentiellement exercée par les hommes. Mais on rencontre de plus en plus de femmes, spécialisées dans le braisage au sol, qui combinent cette première technique de cuisson à celle du fumage (au four) selon les saisons. En effet, la période hivernale constitue un facteur limitant pour la cuisson au sol et le four présente un intérêt évident pour toutes les transformatrices qui tentent de produire du *keccax* toute l'année ou de combiner cette production à celle d'autres poissons cuits ou fumés. Le four présente aussi une plus grande capacité de production que la méthode de braisage au sol, qui compense son coût d'investissement (150 000 FCFA). Le temps de fumage est par ailleurs réduit (2-3 heures) et n'impose pas de surveillance stricte. Il permet enfin d'utiliser différents combustibles et d'être ainsi moins dépendant des ressources en tiges de mil et en coques d'arachide qu'impose le braisage au sol.

Toutefois, ces variantes ne sont ni infinies<sup>3</sup> ni sans effet sur l'organisation du travail. Sans radicalement changer le résultat final, elles engagent en effet des modifications importantes de la répartition des tâches et des temps de travaux, des volumes traités, des matériaux et intrants mobilisés, de la main-d'œuvre concernée. Mais elles ne semblent pas pouvoir être activées sur n'importe quel site de transformation ; elles sont souvent localisées en vertu de conditions favo-

3. Les variantes autour de la cuisson, par exemple, recouvrent trois possibilités : fumé, bouilli, braisé. Les variantes sur le séchage en recouvrent deux : séchage par pression et aération, séchage par simple aération.

rables relevant aussi bien du contexte culturel que des ressources matérielles d'un milieu.

Les *keccax* de Mbour et de Joal sont les plus connus, les plus recherchés au Sénégal et depuis peu à l'exportation. Dans ce contexte, la cuisson, bien plus que le salage ou le séchage, constitue à l'heure actuelle une opération stratégique de l'artisanat de transformation à Mbour et à Joal; c'est d'ailleurs sur la cuisson que se concentrent aujourd'hui les investissements, les projets d'amélioration de la qualité mais aussi tous les conflits de compétences et d'occupation de l'espace.

### L'HISTOIRE RÉVÉLATRICE : ÉVOLUTION DES TÂCHES, DES TRANSACTIONS ET DES PRODUITS

---

Le système technique du *keccax* est caractérisé par des évolutions rapides sur vingt ans, étroitement articulées au contexte économique national. Il constitue aujourd'hui un pôle d'attraction évident: au terme de nos enquêtes sur les techniques de transformation, nous faisons le constat d'une profusion d'acteurs, de marchés, de règles autour des échanges. A la vigueur du secteur de la pêche pirogrière (Chauveau, Jul-Larsen, Chaboud, 2000) répond celle des sites de transformation, porteuse d'une réactivation des identités autour des «métiers du *keccax*». Mais décrire les variations stratégiques sur certaines opérations de la transformation ne suffit pas à comprendre la vitalité de ce secteur ou le bouleversement des rôles et des identités qui s'y opère. Un retour sur l'histoire de cette «filière» est nécessaire pour en révéler les transformations déterminantes.

#### Autour des approvisionnements

A Mbour, les femmes étaient pour la plupart intégrées dans une relation familiale avec les pêcheurs (Ndiaye, 1997). L'approvisionnement en poissons frais pour la transformation s'effectuait directement sur l'aire de débarquement: les épouses attendaient les pêcheurs et se dirigeaient vers «leurs» pirogues avant même qu'elles aient accosté. Prélevant les quantités convenues pour leurs besoins, elles répartissaient aussi les parts de poissons revenant aux pêcheurs et aux journaliers éventuellement recrutés pour le transport. Jusqu'en 1999, on pouvait encore observer ces échanges privilégiés sur la plage de débarquement de Mbour. Plusieurs auteurs les ont décrits (notamment Chaboud, 1983; Lecarme-Frassy, 2000). Au delà de cette répartition logique des tâches autour de la pêche, la transformation de sardinelles en *keccax* constituait une réponse technique pour conserver les poissons et pallier à des difficultés économiques: le *keccax* «se conserve bien et remplace le poisson frais, en cas de rareté et de cherté. Tel un condiment, il donne du goût au riz blanc.» (Lecarme-Frassy, 2000). Peu valorisé dans ce statut de condiment complémentaire, ce pro-



duit est longtemps resté cantonné à un usage ponctuel dans les familles de pêcheurs ou vendu par petites quantités pour procurer un revenu.

Les changements rapides intervenus dans le secteur de la pêche, les nouveaux enjeux qui apparaissent autour de la valorisation des captures, en frais et transformées, ont notablement modifié l'organisation des approvisionnements en poisson, la répartition des tâches dans les groupes de pêcheurs et plus largement l'organisation de la transformation artisanale.



*Photo 2. Plage de débarquement des captures de pêche, Mbour  
(photo de J. Muchnik).*

Le nombre de transformatrices et d'intermédiaires masculins présents dans le mareyage ayant considérablement augmenté ces dix dernières années, les femmes n'ont plus systématiquement de liens privilégiés avec des pirogues de pêcheurs. Elles luttent avec d'autres concurrent(e)s pour accéder le plus vite possible aux poissons qu'elles recherchent, payant alors au comptant leur approvisionnement.

De plus, pour mieux organiser l'exportation de poissons, les institutions européennes ont imposé une politique nationale d'amélioration des sites de débarquement : en séparant désormais les sites de pêche des espaces de transformation, la grande majorité des transformateurs, hommes et femmes, s'est progressivement trouvée obligée de s'adresser à des mareyeurs et non plus aux



*Photo 3. Pêcheurs et collecteurs pour des sociétés de mareyage, Mbour  
(photo de J. Muchnik).*

pêcheurs. Or, ce détour par des intermédiaires influe bien évidemment sur la qualité des produits disponibles et sur leurs prix. Enfin, l'augmentation des captures liée aux transformations des techniques de pêche et à l'accroissement de la demande sur le marché, a considérablement modifié la gestion des approvisionnements :

« Nous, nous ne sommes pas nos grands-mères, nous utilisons de grandes quantités. Nos grands-mères qui utilisaient de petites quantités ne gagnaient rien. C'est qu'en ces périodes il n'y avait pas assez de pirogues et pas assez de poisson. Maintenant, avec les chalutiers, nous avons beaucoup de poisson : nos grands-mères transformaient trois bassines, nous, plus de quarante ; donc la production a augmenté et nous avons changé. »

En l'espace de trente ans, et de manière accélérée ces dix dernières années, les modes d'approvisionnement se sont donc singulièrement modifiés : organisés dans des réseaux de proximité forte, avec des volumes et surtout des coûts maîtrisés, ils font aujourd'hui intervenir de plus en plus d'intermédiaires incontournables, génèrent de nouveaux coûts et une incertitude évidente sur les produits et leur qualité.

## Autour de la transformation

Chaque femme engagée dans la transformation artisanale de poissons se souvient de l'organisation qui prévalait encore il y a vingt ans pour la fabrication du *keccax* et signale surtout les changements qui ont marqué le processus de fabrication. Le passage de l'espace domestique à la plage, d'une main-d'œuvre familiale féminine à une main-d'œuvre salariée masculine, le perfectionnement des claies, les essais puis la diffusion rapide des fours de cuisson, sont les principaux facteurs de réorganisation du travail, entraînant des coûts nouveaux, régulièrement soulignés lors des enquêtes.

Traditionnellement, la transformation du poisson est caractérisée par une forte division des tâches entre les sexes : les femmes contrôlent et réalisent les principales opérations (parage, cuisson, séchage) tandis que les hommes participent aux travaux lourds de transport, de remplissage, d'élimination des cendres et déchets des aires de braisage. En fait, dès que les femmes sont passées de la maison à la plage pour leurs opérations de transformation, elles ont fait appel à de la main d'œuvre d'abord largement familiale, composée de jeunes parentes en apprentissage (nièces, « cousines » éloignées dans la parentèle) entretenues par la formatrice, généralement perçue comme un véritable chef d'entreprise à qui on confie volontiers l'éducation d'un enfant. Cette tradition familiale s'est peu à peu modifiée : les artisanes enrichies par la production de *keccax* trouvent dans les vagues de migration issues des zones rurales défavorisées, une ressource abondante en journaliers, capables d'assumer toutes les tâches possibles et peu exigeants sur les salaires. Payés à la tâche ou à la journée, plus rarement à l'année, ces migrants se sont parfois rapidement spécialisés :

« C'est seulement aujourd'hui que les Sérères pilent le sel pour avoir la farine du sel. Autrefois, c'est nous qui le faisons : regarde mes mains, c'est dû à cela. Maintenant, les Sérères des villages de l'intérieur viennent piler le sel et nous les payons. »

Il semble cependant qu'on ne peut « mécaniquement » lier le recours croissant à de la main-d'œuvre masculine, pour des tâches saisonnières, à l'arrivée de transformateurs, concurrents directs des femmes. Ces derniers sont sans doute arrivés à la faveur d'un réseau de journaliers originaires des mêmes régions mais ce qui les différencie c'est le capital de départ : les journaliers sont en effet dans une logique de vente temporaire de leur force de travail pour subvenir aux besoins d'une famille rurale tandis que les transformateurs s'inscrivent dans une logique d'accumulation et de rentabilisation rapide de leur capital investi (pour l'accès à un four, notamment). Cette concurrence des hommes dans la transformation a semble-t-il toujours été possible puisque, comme le constatait déjà Ndiaye (1997), l'entrée dans l'activité de transformation n'est pas strictement contrôlée ou réglementée dans les centres « ouverts » de la Petite Côte,

alors qu'elle est précisément codifiée ailleurs (Kayar, Saint-Louis...). Jusque là investis dans d'autres activités de transformation sur les sites de Mbour et Joal, ces hommes dotés en capital se sont tournés vers le *keccax* quand sa demande sur les marchés intérieur et extérieur au Sénégal s'est déployée, dans un contexte de montée des prix (de la viande, du poisson en frais) et de dévaluation du FCFA.

### Dans les formes de commercialisation

Il est donc clair aujourd'hui que la spécialisation technique autour de la transformation des produits de la mer à Mbour et Joal n'est pas simplement le fait d'une identité culturelle propre à Mbour ou d'une tradition historique de métier et de consommation. Diversification des artisanats de transformation et spécialisation technique sur certains produits sont aussi étroitement articulées à de nouveaux segments de marché locaux ou étrangers<sup>4</sup>. Car, même si le *keccax* est un produit de faible rapport poids/prix, même si sa valeur commerciale peut paraître faible au regard d'autres espèces transformées (Ndiaye, 1997<sup>5</sup>), il constitue un produit de plus en plus attractif à l'échelle nationale et régionale, une manière de « faire vite de l'argent » selon certains transformateurs de Joal.

Cette réputation économique (rentière) de l'activité et la demande croissante sur le marché expliquent l'arrivée régulière et massive d'étrangers (Burkinabés, Guinéens) qui se sont installés de manière privilégiée à Joal, où l'espace était disponible, contrairement à Mbour, site saturé et relativement contrôlé par les familles du village. Sans avoir forcément appris « à faire du *keccax* » auprès d'une artisane, ces nouveaux venus fabriquent un *keccax* fumé au four, qu'ils destinent à des marchés d'exportation via leurs propres réseaux de commercialisation, généralement dans leur pays d'origine. Chacun semble à première vue se spécialiser finalement sur un type de produit et un segment de marché.

### Les fours : nouvelle technique et nouvelles transactions

Pour ces nouveaux transformateurs de Joal, seuls les fours présentent un intérêt puisqu'ils permettent de traiter d'importants volumes de poissons sans

---

4. Le déploiement des petites unités artisanales de confection de Nuoc Mam sur les sites de Mbour ou Joal est un exemple frappant de diversification des artisanats de transformation, s'appuyant sur une maîtrise locale de la fermentation appliquée à d'autres produits, pour un segment de marché spécifique à l'exportation.

5. « Le *keccax*, qui pourtant domine en volume la production de transformés, reste un produit de faible rapport poids/prix. Sa valeur commerciale était estimée à 78 FCFA/kg en 1991, ce qui le plaçait en avant-dernière position, loin derrière le *metorah* (364), le *gejj* (326), le *yeet* (212) et le *sali* (160). » (source: DOPM, résultats en 1991).

acquérir de compétences spécifiques. Ces fours supposent juste de leur part un investissement conséquent estimé à 150 000 FCFA, coût qui à son tour explique la multiplication des transactions autour de cet objet stratégique.

Un véritable marché des fours s'est mis en place à Joal qui permet aux propriétaires et même aux locataires dans certains cas, de se constituer une rente dans le secteur de la transformation tout en exerçant d'autres activités.

La transformation de poissons au four est en fait caractérisée par une grande mobilité des entrepreneurs et de la main d'œuvre dans une vision à court terme de l'activité elle-même. C'est ce qui la différencie finalement de la transformation « traditionnelle » par braisage.

Mais la demande évolue, se diversifie, il faut aussi maîtriser les variations saisonnières de prix et la diversité des acheteurs. Pour les femmes comme pour les hommes en fait, s'instaure une concurrence inévitable pour répondre à ces opportunités et conserver une place sur un site de transformation. Les unes et les autres déploient désormais une multitude de stratégies, avant tout commerciales, ayant des conséquences techniques et sociales qui ne permettent plus de distinguer une réelle division sexuelle des tâches ou des métiers.

### Diversification des acteurs et des transactions sur le marché

D'un point de vue commercial en effet, l'évolution des marchés du keccax a provoqué une diversification des intermédiaires et acheteurs, modifiant nécessairement les formes de mise en marché et plus en amont les modes de stockage et de conservation. Ainsi par exemple, les transformatrices de Mbour ne commercialisent qu'exceptionnellement leurs produits directement auprès des consommateurs, elles sont en revanche traditionnellement intégrées dans des réseaux de détaillants qui recherchent un keccax spécifique, peu sec, de couleur bien dorée, peu salé. Ils destinent en effet ces produits aux marchés de Dakar, de Kaolak et plus généralement aux consommateurs des villes côtières ; ces commerçants sont spécialisés dans ce type de produit et de marché, ils n'ont pas de liens familiaux avec les femmes et choisissent de s'approvisionner en fonction des prix annoncés tout en jugeant l'apparence (couleur/degré de séchage) du *keccax*.

Mais devant la montée en puissance des fours et des artisans « étrangers », certaines femmes ont opté pour des circuits plus diversifiés, ne valorisant plus la confiance entre artisane et commerçant sur la qualité du produit mais permettant de limiter les risques de mévente. D'autres, mieux dotées en capital, ont plutôt opté pour une gestion des stocks et de leurs approvisionnements en frais, jouant cette fois non plus sur la diversité de la clientèle mais sur les variations inévitables des prix saisonniers :

« J'ai ma méthode de vente : quand il y a beaucoup de poisson frais, j'achète en grande quantité et je transforme. Les moments où le poisson devient rare, où la

pirogue revient bredouille et que le keccax ne se trouve presque pas, alors je vends mon poisson, et à bon prix... Les autres sont pressées et vendent vite leur produit, c'est ainsi qu'aux moments de pénurie elles n'ont plus rien à vendre... Pendant les périodes de pénurie, tu viens même faire la cour au vendeur et faire tout pour arracher quelques kilos de poisson.»

Les transformateurs de Joal de leur côté ont en majorité affaire à des grossistes qui viennent s'approvisionner en grandes quantités (2 à 5 tonnes par voyage) pour revendre leurs stocks à des détaillants sur divers marchés, du sud Sénégal, des zones rurales en général, de pays voisins enfin. Certains d'entre eux revendent aussi leurs produits sur quelques marchés de gros de Dakar. Il n'y a pas d'interdiction pour eux à vendre sur la côte mais ils partagent tous le point de vue selon lequel le *keccax* au four est moins apprécié, moins bien vendu sur la côte que dans les zones rurales. Les transformateurs auxquels ils s'adressent se sont de leur côté spécialisés dans la fabrication rapide de *keccax* au four et sur commande ; ils ne prennent aucun risque et ne font aucun stock.

Contrairement aux hommes, les femmes ont la réputation d'attendre les clients sur place et de compter sur la réputation de leur produit. Cette vision simpliste est aujourd'hui démentie, notamment par le fait qu'à Joal puis sur le nouveau site de Mbaling<sup>6</sup>, des transformatrices se font payer à l'avance par des commerçants garantissant l'écoulement de leurs produits pour des commandes spécifiques vers Kaolack, Touba, Djourbel. Ces transformatrices fabriquent alors les produits attendus sur le même « modèle d'action » que les hommes. Cette forme d'intégration commerciale qui fait par ailleurs la réputation des hommes installés à Joal, a des chances de se développer si l'on en croit les commentaires et attentes des transformatrices « déménagées » récemment à Mballing. D'autres, moins bien dotées en capital ou plus jeunes dans le métier, face à la concurrence et au « dynamisme » commercial des hommes de Joal, souhaiteraient aujourd'hui être mieux informées, aidées, pour s'intégrer à de nouveaux réseaux de commercialisation sans pour autant changer de technique ou de produit : elles revendiquent le contrôle d'un type de produit, le poisson braisé, toujours apprécié par les consommateurs.

---

6. Mbaling, village éloigné de Mbour, accueille les artisanes sur un site spécifique, aménagé par la ville de Mbour principalement, depuis l'année 2000. Ce choix de site pour la transformation est le fruit d'une décision politique autoritaire et a provoqué de nombreux conflits pendant les années quatre vingt dix.

## SAVOIRS PARTAGÉS ET IDENTITÉS SPÉCIFIQUES AUTOUR D'UN MÉTIER

### Des identités techniques et professionnelles affirmées :

Malgré la diversité des acteurs aujourd'hui présents dans la fabrication et/ou la commercialisation du *keccax*, tous soulignent la forte identité culturelle qui spécifie l'activité de transformation de sardinelles en *keccax* à Mbour. De fait, on rencontre encore des transformatrices, filles et/ou épouses de pêcheurs, qui exercent cette activité depuis l'enfance : leurs mères l'exerçaient aussi, elles ont directement hérité des espaces, outils et savoirs nécessaires à la fabrication de *keccax*.

Régulièrement interrogées de manière individuelle, les femmes se disent toutes fières de leur métier et des produits qu'elles proposent. Construit sur une complémentarité entre hommes et femmes (les uns sont pêcheurs tandis que les autres transforment et commercialisent), ce métier est perçu comme un travail noble, valorisant, mais aussi spécialisé et incontournable, obligatoire pour toute femme originaire de Mbour.

« Ici, à Mbour, une femme doit produire du keccax. Je ne suis pas prête à changer de métier, on ne demande pas à un paysan de quitter son champ pour une autre occupation [...]. Tout ce que j'ai aujourd'hui, je l'ai eu grâce au keccax : j'ai une maison, regardez-moi, tout mon or je l'ai acheté en faisant du keccax. »

Certaines transformatrices vont plus loin, mettant en valeur, à travers leur discours, l'importance de leur activité, de leur rôle dans la filière halieutique pour diversifier les habitudes alimentaires :

« C'est grâce à nous que la sardinelle est autant consommée, c'est aussi grâce à nous que certaines régions du Sénégal arrivent à s'approvisionner en poisson. »

Enfin, elles se souviennent volontiers de l'image négative qui leur était renvoyée, du fait de leur contact avec le poisson, puis du retournement d'opinion qu'a suscité leur enrichissement rapide et visible : dès lors que l'activité de transformation est « sortie de la maison » pour devenir un métier lucratif, elle a permis d'instaurer de nouvelles relations de dépendance ou de travail, d'accroître un capital immobilier ou foncier, de développer d'autres activités commerciales. De fait, elle est désormais perçue comme une rente :

« Nous, lorsque nous étions en train d'apprendre ce métier, on nous disait : « Regarde ces filles, elles sentent mauvais. » Mais lorsque nous sommes parvenues à acheter nos maisons et à gagner beaucoup d'argent, alors les autres nous ont

dit: «Apprenez-nous à transformer.» C'est ainsi que les gens ont commencé à nous fréquenter pour apprendre à transformer le keccax... Et ces personnes qui nous disaient que nous sentions mauvais, lorsqu'elles ont eu besoin de chaussures ou d'argent, sont venues nous emprunter nos effets. Ensuite, quand nous avons acheté des maisons, elles ont vu que nos activités étaient rentables et ça a été la ruée. Mais ces femmes, dès leur venue, vous leur montrez comment transformer et vous leur trouvez un endroit pour faire le keccax...».

### Transmission et diffusion des savoir-faire

Cette identité qui s'enrichit ou se complexifie au gré des évolutions techniques ou économiques se construit aussi à travers la transmission d'un savoir et d'innovations ponctuelles, elle se matérialise enfin dans un produit désormais considéré comme spécifique : les transformatrices de Mbour sont en effet reconnues (par les consommateurs et par l'ensemble des acteurs de la mise en marché) comme des spécialistes, maîtrisant mieux la technique du keccax que toute autre transformatrice (de la Grande Côte, par exemple).

Comme dans bien d'autres activités féminines (cuisine, céramique; Maïzi, 1993), la transmission du savoir s'effectue ici en ligne maternelle, par progression au contact des mères et grands-mères : les fillettes aident pour des tâches annexes, complémentaires, avant de se lancer dans des tâches plus risquées (décorticage des poissons, contrôle du braisage...).

«Avec ma grand-mère, quand nous revenions de l'école, nous allions chercher de la paille et des coques d'arachide. Les coques servaient à entourer la paille. [...] chercher la paille, c'est le début de l'apprentissage et la première opération. Ensuite, nous pilions le sel».

Tous les équipements de même que l'espace de travail ont été acquis dans un premier temps par «colonisation» des plages de débarquement des pêches. Ils sont depuis directement hérités par la ou les filles d'une transformatrice.

Du côté des hommes, tous ceux qui ont pu être interrogés entre 1999 et 2000 sont originaires d'autres régions (Louga, Saint-Louis) ou pays (Guinée, Burkina...) : les uns se sont présentés sur le site de Joal ou de Mbour pour des emplois journaliers, pour des opérations lourdes de déchargement, de portage, de transport, les autres sont venus sur le site de Joal pour se lancer dans la fabrication de keccax, soit en investissant à titre personnel dans un four (ce qui suppose une place disponible pour construire, évidemment payante, le terrain étant vendu ou loué par la mairie), soit en louant un four libéré récemment, soit encore en s'intégrant dans un réseau de transformateurs déjà constitué, issu de la même région, dans lequel ils offrent leur force de travail en attendant d'accumuler un capital suffisant pour s'installer à leur compte.



« Moustafa venait de Taïba Niassène, près de Nioro, et a trouvé ici ma tante Fatou N. Il était porteur. Ensuite, avec le temps, il a eu de l'argent et acheté des pirogues – acheter des pirogues voulant dire acheter le contenu des pirogues, qu'il revendait au bana-bana, c'est-à-dire le revendeur grossiste. Après le marchandage avec le bana-bana, tu as un pourcentage et à la longue tu amasses de l'argent. Ensuite, tu entres dans le circuit soit de transformation, soit de vente de poisson à travers les villages. Voilà comment on a de l'argent. Moustafa portait des sacs de poissons. Après un temps, il a vu comment les femmes faisaient le braisage au sol. Il a appris ainsi : il cherchait (du travail), des femmes l'ont payé pour enlever la peau des poissons déjà braisés, et maintenant il a le monopole de la vente... »

### Apprentissages et réseaux masculins

On peut distinguer, chez les hommes, deux catégories d'apprentis (deux modes d'apprentissage).

Au contact de transformateurs installés, disposant d'un four, le nouvel arrivant observe, aide, durant quelques jours ou semaines, offre sa force de travail au quotidien, accumule un petit capital et de l'expérience. C'est le cas le plus fréquent à Joal. Dans cette catégorie d'apprentis, aucune opération n'est présentée comme particulièrement difficile : *« Il faut faire comme les autres et avoir des moyens pour se lancer tout seul. »*

Au contact des femmes, en passant d'une tâche à une autre (porteur de poissons, ouvrier pour le parage, la cuisson...), les apprentis observent ces dernières : *« Pour apprendre le keccax, ce n'est pas difficile, il suffit de bien observer pour qu'à la longue on y parvienne »*. Mais ces hommes reconnaissent que certaines opérations ne s'apprennent que dans la durée avec des essais et des erreurs. Les techniques de séchage par exemple, ne s'acquièrent pas si rapidement et supposent une maîtrise du procédé de déshydratation :

« Il y a une façon de sécher qui entraîne une perte de poids du keccax : quand les claies ont des mailles mal disposées ou très lâches. Par contre, lorsque les claies sont collées à cause de l'huile des poissons qui s'y dépose jusqu'à ne plus permettre à l'eau de traverser les claies, on a des poissons qui ne séchent pas vite : là, on peut garder le poids à la vente et cela fait notre affaire. Au début, tu as des claies neuves, donc en faisant le séchage, il te faut beaucoup de sacs (pour boucher les espaces) ; si tu n'as pas assez d'argent, ça dégrade le séchage. »

Le séchage est en fait une opération stratégique pour tous les acteurs de la filière : pour les transformateurs (trices), la maîtrise de cette opération permet de garantir un gain sur le poids et la qualité apparente du produit ; pour les commerçants (grossistes, détaillants), la qualité de cette opération se révèle dans la « tenue » du poisson (il est encore suffisamment gras pour ne pas s'effriter mais suffisamment sec aussi pour ne pas pourrir) ; pour les consommateurs, enfin, le

séchage garantit en partie la qualité gustative du produit (la teneur en graisse renforce sa saveur et sa tenue, une bonne déshydratation évite qu'il soit mou).

### Spécialisations techniques et spatiales

Les conventions ou règles spécifiques de transmission du métier nous fournissent aussi des indicateurs essentiels pour comprendre les phénomènes de spécialisation technique entre hommes et femmes. Si à Mbour et Mballing les compétences s'acquièrent à l'intérieur de lignées féminines, à Joal, au contraire la transmission s'organise essentiellement au contact des autres, dans des réseaux spécifiques, par région d'origine notamment. Ces réseaux d'apprentissage et de spécialisation se traduisent à leur tour dans l'espace de transformation : l'aire « masculine » de Joal est caractérisée par des alignements de fours formant des groupes désignés par les réseaux sociaux qui en maîtrisent l'utilisation (les fours des Sérères, les fours des Burkinabés).

Chaque nouvel arrivant s'adresse finalement au réseau qui lui correspond : un Sérère rejoint son réseau de transformateurs sérères et leurs fours regroupés, le réseau se chargeant de jouer le rôle d'intermédiaire pour le règlement de toutes les formalités administratives et financières de son installation. A cette répartition en sous-espaces spécialisés, selon l'origine géographique des transformateurs, correspond une spécialisation des espaces et des hommes par type de produit fabriqué. Une division précise s'est instaurée et matérialisée entre les groupes, les uns étant chargés d'opérations de fermentation, les autres du découpage en frais, d'autres encore du fumage. Les hommes d'un même groupe technique (spécialistes du fumage) se lanceront dans un produit de la même gamme que le *keccax*, dont la fabrication repose sur des procédés proches, le principe étant de fournir un poisson sec plus ou moins fumé, plus ou moins salé, plus ou moins dégraissé<sup>7</sup> et de rester sur le même emplacement.

### Innover sur des tâches stratégiques

Divers projets ont été mis en place pour améliorer le traitement et la qualité des produits (Ndiaye, 1997). Les transformatrices, de leur côté, se sont toujours adaptées en priorité à l'évolution des marchés et des volumes de capture et retiennent alors les innovations qui leur conviennent. La diffusion des claies métalliques de séchage (années 1970) est ici un exemple intéressant d'innovation que les artisanes ont immédiatement évaluée puis modifiée à leur convenance :

« Pour les changements intervenus, ce sont les services de pêche qui ont apporté des claies en fer. Mais avec l'usure et du fait qu'elles n'avaient pas assez d'argent

---

7. Correspondant au *keccax*, au *sali*, au *tambajang*, au *métorah*.

pour les remplacer, elles ont utilisé des claies en paille, avec des tiges de quinquiliba, des tiges de salint. Les salints sont de petits arbustes qui poussent dans les zones sableuses ou les Niayes au Sénégal ; ils sont de meilleure qualité... Nous préférons les claies en salint ou en tiges de quinquiliba tissées. Sinon le keccax a des microbes... »

Censées faciliter le travail des femmes pour des volumes de production plus importants, ces claies métalliques ont répondu à une nécessité évidente (libérer l'espace domestique et améliorer le séchage de volumes importants) mais leur coût ne permettait pas un renouvellement systématique par achat ou fabrication locale. Les femmes ont donc appris à concevoir et faire construire des claies en matériaux locaux, plus accessibles, et, bien plus, elles se sont progressivement spécialisées dans une maîtrise combinatoire des matières premières et des techniques de tressage ou d'assemblage des matériaux, pour contrôler au mieux la déshydratation et à travers elle le poids et la qualité des poissons.

La diffusion de fours devait garantir l'hygiène des keccax. Mais ils n'ont reçu aucune adhésion des transformatrices : leur coût d'acquisition était trop élevé, les conditions de travail qu'ils imposaient trop lourdes. Diverses institutions ont en fait successivement proposé de vulgariser ou d'améliorer ces fours à destination des femmes. Leurs objectifs étaient à chaque fois d'améliorer la qualité des produits ou les conditions de travail des transformatrices face aux exigences pénibles des méthodes traditionnelles de transformation (Deme, 2000).

### Les fours vecteurs d'intégration masculine à l'économie du keccax :

Chez les transformateurs, l'engouement pour les fours traduit différentes opportunités : la présence même du four marque durablement l'espace approprié par un transformateur. L'investissement qu'il représente et sa rapide rentabilisation permettent à son propriétaire de le louer, de le vendre ; il peut devenir une source de revenus, une rente, accessible à tout investisseur et pas uniquement à des transformateurs.

Sa taille permet par ailleurs de traiter en une seule fois d'importantes quantités de poisson et de répondre ainsi à la demande de marchés spécifiques, notamment pour l'exportation. Les compartiments de mise à feu permettent de moduler son utilisation en n'exploitant pas forcément toute la surface de cuisson ou en faisant varier les types de cuisson et de proposer ainsi plusieurs types de poissons fumés. La spécialisation sur un produit disparaît ainsi à travers l'outil, au profit d'une adaptabilité permanente aux demandes du marché (local, régional, national).

Les volumes cuits au four nécessitent de la main d'œuvre pour toutes les opérations secondaires ; certaines jeunes transformatrices offrent donc aujourd'hui leur force de travail journalière pour le décorticage et le salage juste après cuisson. L'effet le plus visible de cette intégration des hommes à l'économie du keccax

*cax* est d'ailleurs cette présence de femmes au pied des fours, soumises aux décisions et aux arbitrages économiques des hommes, propriétaires et/ou entrepreneurs qui doivent en partie leur succès aux formes contractualisées qui prévalent dans leur installation et dans leur activité.

Enfin, pour maximiser le rendement des combustibles, diminuer les temps de cuisson et renforcer le caractère fumé du poisson, les transformateurs ont aussi expérimenté divers matériaux pour couvrir les poissons, notamment les tôles, les cartons et emballages de produits alimentaires importés. La nocivité de certains composants est actuellement dénoncée par certains projets qui cherchent de nouvelles innovations techniques à faible coût pour engager les opérateurs à changer leurs pratiques.

Compte tenu de tous les changements qu'ils induisent, les fours génèrent peut-être à terme, une nouvelle image du keccax et surtout des métiers de la transformation. Ils soulèvent aussi de nouvelles questions sur les formes de reconnaissance et de qualification d'un produit, le *keccax*, désormais fabriqué de diverses manières, par de multiples acteurs aux objectifs et aux savoir-faire différents.

### Nouvelles stratégies féminines pour sauver une position économique et conserver un métier :

La multiplication des acteurs de la transformation entraîne une dilution notable du pouvoir légendaire des femmes qui dominaient ce métier et plus largement ce secteur économique. Concurrencées dans leur activité, dépossédées de leur « monopole » technique, économique tout autant que cognitif, elles sont aujourd'hui obligées de redéfinir leurs propres objectifs et choix dans un environnement qui ne leur est plus si favorable : les représentants politiques locaux adhèrent de plus en plus à des logiques nationales et internationales de valorisation de leurs ressources (la côte, la pêche, les sites paysagers, l'exportation...); les pêcheurs s'inscrivent de plus en plus souvent dans des liens contractuels et marchands avec des sociétés au détriment de leurs liens de proximité avec les femmes; les hommes employés comme manœuvres s'emploient de plus en plus rapidement au service d'une entreprise, d'un propriétaire de fours, dans une logique rentière qui s'oppose clairement à la logique de survie ouvrière dans laquelle ils s'investissaient jusqu'à présent; enfin, les usagers des petites villes (Mbour, Joal...) et les consommateurs se sont diversifiés pour définir des segments de marché qui, au total, apprécient, semble-t-il, tout autant le *keccax* des femmes que celui des hommes.

Dans cet environnement, les formatrices, longtemps maîtresses de leurs outils, de leurs approvisionnements, ont aussi révélé la fragilité de leurs modes de commercialisation. Ceci explique leur adhésion rapide et croissante à des groupements d'intérêt économique (GIE), pour protéger leur métier mais aussi pour revaloriser ou renforcer leurs réseaux de commercialisation, enfin pour

diminuer sensiblement les nouveaux coûts de transaction générés entre autres par l'éloignement de leurs sites de travail. Ces organisations sont désormais très attractives pour les femmes interrogées : elles devraient leur permettre de mieux affronter les concurrences masculines. En fournissant des appuis financiers gérés collectivement (pour un fonds de roulement, pour l'acquisition de fours, pour le renouvellement et le développement des claies), les GIE se présentent comme des institutions de gestion des risques et des coûts de transaction. Comme organisations formelles aussi, ils permettent aux femmes de faire officiellement des demandes pour suivre des formations (en hygiène, en comptabilité...) pour s'adresser à un marché spécifique ou toucher une nouvelle clientèle.

D'une logique individuelle voire familiale, elles passent ainsi à une logique collective officialisée par le groupement d'intérêt, encadrée par différentes instances (mairie, projets d'appui).

## LOGIQUES ÉCONOMIQUES ET QUALIFICATION DES PRODUITS

Même utilisatrices d'un four, les femmes affirment que la technique traditionnelle de braisage permet d'obtenir un produit plus sec, plus goûteux et moins salé que le *keccax* obtenu à partir des fours. Pour satisfaire les différents segments de marché, pour répondre aux attentes diverses des clients, ces femmes de plus en plus nombreuses qui ont accédé volontairement mais tardivement à un four continuent donc à produire aussi du *keccax* braisé au sol. Elles ne se départissent pas de leur métier et jouent, au contraire, sur leur capacité à combiner leurs savoir-faire et leurs outils, pour proposer deux gammes de produits dont la commercialisation est garantie : si le *keccax* fumé au four est plus sain, plus attractif à l'œil, il reste moins bien vendu sur les marchés locaux qui recherchent toujours du *keccax* braisé. Capables de répondre aux exigences de la demande urbaine locale, ces femmes sont aussi susceptibles de répondre aux attentes des grossistes exportateurs.

Elles n'opposent pas, comme le prétendent certains responsables politiques locaux, deux modèles de marché, l'un « traditionnel », qui leur serait propre, l'autre « moderne », qui serait celui des hommes. Bien plus peut-être que les nouveaux transformateurs interrogés sur le site de Joal (qui se sont entièrement consacrés à la production sur four), elles montrent, à la fois dans leurs discours et dans leurs pratiques, une capacité sociale et économique à concevoir et à assumer simultanément plusieurs modèles de marché. Les transformatrices qui ont pu accéder individuellement à un four ou qui, dans le processus de réaménagement de leurs activités à Mballing, sont en train de s'organiser en GIE pour mobiliser plusieurs espaces et modes de cuisson, nous révèlent qu'il est possible d'envisager une coexistence de deux processus : un processus sous contrôle partiel de l'Etat et/ou d'entrepreneurs privés qui œuvrent sur des circuits longs ; un

processus sous contrôle de professionnelles qui travaillent pour des circuits courts.

Au final, la multiplication récente des enjeux, des opérateurs et parallèlement la précarisation évidente de certaines transformatrices, induisent une volonté de défense d'un produit spécifique sur le marché, le *keccax* braisé, en référence à l'ancienneté dans le métier et à la qualité du mode de cuisson. Deux logiques s'expriment alors : une logique comptable, économique, et une logique professionnelle. L'une et l'autre se combinent différemment chez les transformatrices rencontrées, en fonction de leurs trajectoires et de leurs conditions actuelles de travail. L'une et l'autre sont aussi porteuses d'une troisième voie : la qualification des produits pour des marchés plus exigeants, en s'appuyant sur des savoir-faire ancrés dans une tradition et un métier.



*Photo 4. Qualifier un produit et un artisanat localisés (photo de J. Muchnik).*

## CONCLUSION

Si l'on ne peut connaître l'évolution de la consommation de keccax au cours de ces vingt dernières années, on sait toutefois que la demande a augmenté avec la dévaluation de 1994, dans le pays et à l'extérieur de ses frontières. Elle s'est aussi diversifiée et différents segments de marché s'affirment : par exemple, certains consommateurs (urbains, Lébous) restent attachés à un keccax « traditionnel » artisanal, « braisé au sol », doré et supposé venir de Mbour ; à l'inverse, des consommateurs nouveaux, moins exigeants, moins « connaisseurs », s'approvisionnent à tous les commerçants venus de Joal ou de Mbour. Ils acceptent un poisson moins doré, plus sec et plus salé. Enfin, les marchés se développent en milieu rural.

Les critères qui permettent de qualifier le *keccax* aujourd'hui se situent à deux niveaux :

- des critères attachés à la matière première, recherchés par les transformatrices : sardinelle ronde, très fraîche ;
- des critères attachés au produit fini, exigés par les commerçants cette fois ; ils concernent le prix, le poids, le taux de déshydratation et de sel, enfin la couleur.

L'évaluation et la hiérarchisation de ces critères changent selon la catégorie de commerçants et la destination des produits. Du fait des spécificités féminines et masculines actuelles, liées non seulement à des savoirs et techniques spécifiques mais aussi à des stratégies commerciales différentes, ces critères imposent une réelle différenciation du produit que repèrent les consommateurs et qu'énoncent les acteurs concernés :

- les femmes proposent un poisson gras, peu cuit, peu salé, doré (éléments positifs) mais qui se conserve mal, rapidement sujet à la détérioration (microbienne ou structurelle s'il a été stocké trop longtemps et/ou si on y rajoute trop de sels ; éléments négatifs) ;
- les hommes offrent un poisson plus sec, plus cuit, plus salé, de couleur pâle, qui se conserve longtemps (éléments positifs) mais qui s'effrite plus vite et est sujet à des détériorations microbiennes et structurelles (éléments négatifs) ;

La position des femmes est alors compréhensible : elles revendiquent une tradition technique et une qualité spécifique ; mais elles craignent en même temps une perte définitive de leur marché et bradent leurs produits au premier venu pour éviter les stockages plutôt que d'exiger un prix correspondant à la qualité qu'elles défendent. Celles qui ont pu se réinstaller sur le nouveau site de Mballing veulent de leur côté institutionnaliser leur activité : la création des Groupements d'Intérêt Economique permet de fixer un cadre juridique normatif et « lisible », pour notamment accéder à des crédits, c'est-à-dire drainer du capital réinvesti dans des outils techniques (claires, fours) et dans des contrats d'approvisionnement (auprès des pêcheurs, transporteurs de poissons). On peut

faire l'hypothèse qu'à terme, de plus en plus de femmes voudront aussi donner aux GIE une fonction de commercialisation centralisée et contractuelle.

On assiste peut-être aujourd'hui à des formes de reconversion professionnelle en même temps qu'à un renforcement des métiers de la transformation pour les femmes, passant par une institutionnalisation et une reconnaissance largement transfrontalière de leurs compétences, de leurs capacités d'adaptation et de leurs produits. L'avenir du keccax et des transformatrices se construirait alors dans ce processus de distinction sociale des produits et des savoirs, ouvert à la fois par la diversification des marchés, la multiplication des acteurs légitimes en matière d'exigences sur la qualité et enfin par la participation des institutions d'appui aux produits de la pêche au Sénégal.

### BIBLIOGRAPHIE

- ADANLE, J. (2000), *Étude des articulations entre consommation et production de keccax au Sénégal*. Mémoire de stage dirigé par P. Moity-Maïzi (CNEARC) et F. Ndoye (ENDA-GRAF), présenté pour l'obtention du Diplôme d'Ingénieur des Techniques Agricoles en Régions Chaudes, option VALOR, CNEARC-Montpellier, 92 p. et annexes.
- CHABOUD, C. (1983), *Le mareyage au Sénégal*, Doc scientifique n° 87, CRODT-ISRA, Dakar, 112 p.
- CHAUVEAU, J.P., JUL-LARSEN, E., CHABOUD, C. (dir.) (2000), *Les pêches piroguières en Afrique de l'ouest. Pouvoirs, mobilités, marchés*, éd. Karthala-CMI-IRD, Paris, 383 p.
- DEME, M. (2000), *Impact économique de l'adaptation des fours chorkor et des fours parpaings dans la transformation artisanale du poisson à Joal au Sénégal*, doc. Interne du Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT), 15 p. (draft).
- LECARME-FRASSY, M (2000), *Marchandes dakaroises entre maison et marché. Approche anthropologique*, éd. L'Harmattan, coll. Études africaines, Paris, 267 p.
- MAÏZI, P. (1993), *Techniques féminines moose dans le Yatenga (Burkina Faso)*, Doctorat en Anthropologie sociale et Ethnologie de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), sous la direction de J.P. Olivier de Sardan (CNRS-EHESS), présenté à Marseille en novembre 1993, 387 p.
- NDIAYE, J.L. (1997), *Une activité dynamique au sein d'un système complexe: rôle et place de la transformation artisanale dans le «système pêche maritime» au Sénégal*. Étude de géographie économique. Thèse en Géographie, sous la direction de A. Saussol, Univ. P. Valéry, Montpellier III, 466 p.
- NDOYE, F., MOITY-MAÏZI, P., BROUTIN, C. (2002), *De la pirogue au plat. Le poisson fumé sur la Petite Côte sénégalaise*, éd. ENDA-GRAF, CNEARC, GRET, CIRAD, Programme ALISA, 80p.



# PARODIE DU POUVOIR AUTOUR DES FEMMES EN AFRIQUE DE L'OUEST. LE CAS DES MARAICHÈRES COMMERÇANTES DANS LE NORD DU SÉNÉGAL

---

LAURENCE TUJAGUE\*

*Assises nonchalamment à même le sol, imposantes et vêtues de pagnes bariolés, les femmes sont les reines du marché! Grandes commerçantes et petites commerçantes se mêlent dans une frénésie de voix, de rires et de marchandages interminables.*

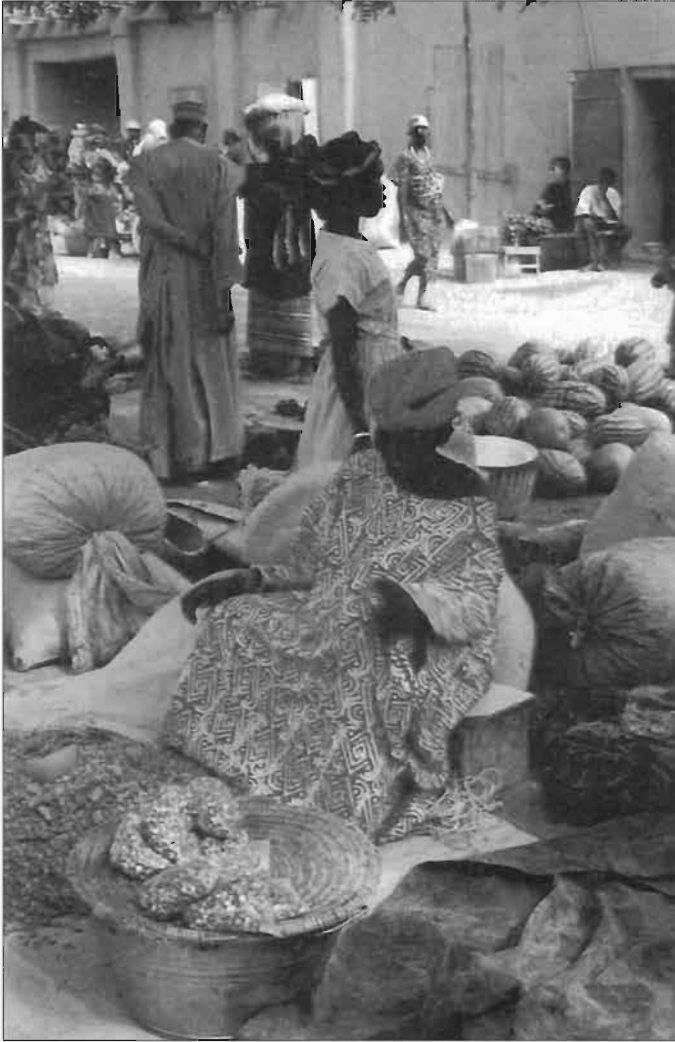
*Très tôt le matin, les bâchées encombrant les ruelles ensablées, où, déjà crasseux, les apprentis déchargent les cageots et les sacs de légumes venus d'ailleurs. Dans un instant se juxtaposera une multitude de petits tas de légumes: ce sera l'annonce d'heures et d'heures d'attente pour ces femmes qui espèrent vendre leurs marchandises avant la fin de la journée. Les clientes*

---

\* Sociologue, docteur, Université de Toulouse le Mirail, Laboratoire Dynamiques Rurales.

*affluent nombreuses, tendues sous le poids des bébés attachés dans leur dos ; elles pénètrent et déambulent dans les bas-fonds insalubres du marché.*

*Nous sommes en mars, les récoltes ont été fructueuses ; tomates cramoisies, aubergines, choux et oignons abondent sur les marchés.*



*Photo 1.  
Tujague, 2000.*

## INTRODUCTION

Loin d'être figées, les sociétés rurales en Afrique de l'Ouest témoignent d'une grande souplesse et s'adaptent aux nouvelles donnes sociales et économiques. Dans un contexte de libéralisation des filières agricoles, les milieux ruraux afri-

cains sont enclins à de profonds changements tant sur les plans agraire et foncier, qu'au niveau de l'organisation sociale.

Dans les régions rizicoles au Sénégal, les exploitants sont contraints de diversifier leurs sources de revenu pour maintenir et pour développer leur pouvoir d'achat. Ce processus d'adaptation se traduit par le développement du vivrier et du maraîchage qui peut être appréhendé comme une réponse à de nouvelles incertitudes et surtout à une chute des revenus. L'expansion de ces cultures tournées vers les marchés urbains, implique des mutations socio-économiques dont témoignent les exploitations et les stratégies des agriculteurs.

Dans cet article nous nous limiterons au cas du Nord du Sénégal, dominé par la riziculture, mais où l'agriculture et le commerce des produits maraîchers sont en plein essor. Le plus souvent ce sont les femmes qui, ayant difficilement accès aux parcelles irriguées, cultivent ces produits. La répartition sexuelle des tâches agricoles illustre classiquement la présence d'un rapport social de sexe. Les cultures de rente (riz, arachides, cacao) et les fonctions au niveau de la sphère publique concernent les hommes, tandis que les femmes prennent en charge les cultures vivrières, les corvées domestiques et agricoles sur les champs du mari. Grâce aux activités économiques rentables, les hommes assument et pérennisent leur autorité sur la famille et sur les femmes.

Au regard de cette répartition des activités, il semble opportun d'observer si les gains des maraîchères leur permettent d'élargir leur sphère d'autonomie sur les plans conjugaux et professionnels et s'ils remettent en question les rapports de pouvoir traditionnels. Les rapports sociaux n'étant pas figés, on observe des dynamiques qui s'opèrent au niveau des rôles familiaux. Ce constat traduit-il pour autant un phénomène durable et une véritable recomposition des rapports de pouvoir traditionnels ?

Dans le Nord Sénégal, l'engagement des maraîchères dans les activités commerciales répond à une hiérarchisation basée sur une division en fonction de l'âge et du sexe. Les statuts qui sous-tendent des caractéristiques statiques et structurelles de la stratification sociale sont donc des positions qui peuvent être assignées dès la naissance, souvent instituées et consolidées par des paramètres biologiques (sexe, âge, liens de parenté) ou qui peuvent être acquises selon les activités et fonctions exercées. Quoi qu'il en soit, le statut engendre des droits, des devoirs et des rôles. Aussi les normes sociales qui permettent la cohésion d'un groupe, sont communes aux membres et orientent leurs comportements. Les traditions qui véhiculent ces normes sont d'autant plus violentes qu'elles sont quotidiennement soutenues par des rites ou par la langue. En partageant une même réalité institutionnalisée, les villageois sont animés par des représentations sociales considérées comme caractéristiques du sens commun. Ce savoir collectif en tant que système d'idées et de croyances est un facteur de contrôle social dans la mesure où il envahit toutes les consciences individuelles des villageois.

Compte tenu du poids des règles sociales qui dominent encore de nos jours et qui consolident les rapports sociaux traversés par des logiques de domination, l'approfondissement des mécanismes de ce conditionnement social permet de comprendre qu'en dépit de l'émancipation croissante des catégories les plus dominées, un grand nombre de femmes continuent à se soumettre aux prérogatives sociales et familiales ; elles reproduisent ainsi les mêmes schémas comportementaux. Les pratiques qui sont conditionnées en partie par les contraintes auxquelles sont confrontées les individus, sont aussi le fruit d'un apprentissage social différencié selon le statut.

Les règles qui régissent les rôles et l'appropriation des ressources renforcent le conditionnement social et assurent une certaine reproduction des rapports d'exploitation et des champs d'activité. Ces règles qui codifient la place et le rôle de chaque membre de la communauté domestique, « marquent à la fois de façon souple et rigide les limites et les possibilités du jeu social » (Desjeux, 1987 : 29).

La structure des règles de parenté permet de comprendre les relations sociales, les pratiques foncières ainsi que les activités sociales et économiques. Ces règles de parenté structurent les rapports de production, comme principes hiérarchiques à l'accès aux ressources. Ainsi les champs de pouvoir économique dépendent de la maîtrise des moyens propres à la reproduction humaine, attribués inégalement aux différents membres de la famille.

L'exploitation agricole familiale gérée par un groupe de personnes contribuant à la création et à la fourniture d'un produit sous la direction d'un chef, implique des statuts et des fonctions, des niveaux de décision distincts qui s'enchevêtrent autour de règles plus ou moins flexibles.

Pour mettre en évidence les logiques d'exclusion et de domination inhérentes aux structures sociales, les rapports de « genre » permettent de saisir les pratiques et les finalités sociales selon les statuts (de sexe, d'âge et de lieu d'origine).

La pertinence du « genre » a été démontrée en mettant en évidence le travail domestique comme lieu d'un rapport patriarcal. Sous cet aspect le « genre » permet de mettre en exergue l'influence du poids socio-culturel et des logiques de domination sur les rationalités et les pratiques des maraîchères.

Pour observer le degré d'autonomie, nous avons abordé les différents types de stratégies et cela en fonction des contraintes et des ressources. En suivant la proposition méthodologique de Yung (1992) dans le Nord Sénégal, nous proposons de mesurer le degré d'autonomie acquis par les femmes en interrogeant les différentes stratégies utilisées en fonction de leurs contraintes et de leur marge de manœuvre. Sans remettre totalement en question les mécanismes déterministes qui assurent une certaine reproduction des structures sociales, nous avons observé les conditions à l'origine des transformations des rapports sociaux et de pouvoir. C'est dans ce contexte que l'on s'interroge d'une part sur l'impact des contraintes sur les représentations et sur les pratiques des maraîchères commerçantes, d'autre part sur le degré d'autonomie recherché et acquis au travers des stratégies des maraîchères.



*Photo 2.  
Tujague 2000.*

### Proposition méthodologique

L'observation participante a été un moyen d'approcher les représentations et les stratégies des maraîchères. Au gré des promenades et des rencontres au village, nous nous sommes peu à peu imprégné du point de vue de l'autre en prenant soin d'observer et de restituer les informations (*cf.* journal de terrain).

Maintes fois lors de nos déplacements en taxi brousse entre Saint-Louis (ville située à 30 km de la zone d'étude) et Savoigne (village de l'étude), nous avons eu l'opportunité et la satisfaction de converser avec des passagers originaires de Savoigne et des environs. Quand bien même la communication demeurait difficile, nous pouvions aisément observer le comportement des villageois, des mères de famille et des commerçantes entassées dans le véhicule de fortune. En voyageant aux côtés des commerçantes venues de Savoigne pour s'approvisionner en

légumes, nous avons davantage cerné le fonctionnement de leur activité qui constitue le système marchand dans lequel sont intégrées les maraîchères de Savoigne.

Chaque mercredi, nous nous rendions très tôt à Savoigne pour passer la journée au village. Informés de notre venue hebdomadaire, les villageois et villageoises nous rendaient visite à tour de rôle pour échanger d'amples propos ou pour nous saluer. Spontanément, nous avons partagé le quotidien de la famille ; la préparation du plat national le « thiéboudiène » ; le repas et le thé en commun étaient des moments privilégiés au cours desquels se manifestaient convivialité et échanges verbaux enjoués. En nous laissant surprendre par l'imprévu, en prolongeant ce quotidien plein de significations à nos yeux, nous avons observé au cours de la journée des événements et les relations entre les différents membres de la famille. Les relations conjugales et de voisinage, les rapports entre co-épouses, entre les deux sexes et entre les générations sont peu à peu devenus familiers au terme de quelques mois.

Des entretiens ont aussi été réalisés pour évaluer le rôle des revenus du maraîchage des femmes dans les exploitations rizicoles. Afin d'évaluer le rôle du maraîchage au niveau des exploitations, nous avons cherché à relever son poids dans l'ensemble des revenus au travers de leurs affectations (dépenses courantes ; investissements). En observant le budget des ménages, nous avons conclu que les contributions des différentes sources de revenu varient d'une exploitation à l'autre.

Pour identifier les contraintes, les ressources et les différents types d'exploitation, nous avons réalisé un suivi auprès d'une vingtaine de maraîchères à Savoigne.

Pour une représentation homogène des exploitations les maraîchères ont été sélectionnées en fonction de leurs rendements, de leur âge et de leur situation matrimoniale.

Le suivi de ces exploitations a porté sur :

- l'inventaire des individus vivant sur l'exploitation (identification des ménages exploitants présents sur l'exploitation)

- le travail fourni par chaque individu travaillant sur les différentes parcelles de l'exploitation

- le travail reçu par les différents membres de l'exploitation gestionnaire de parcelles

Enfin l'enquête a recensé les opérations culturelles (utilisation d'intrants, dépenses, production...), ainsi que les transferts des revenus entre différentes spéculations et plus précisément l'importance des revenus des maraîchères dans les comptes généraux d'exploitation.

Au cours des entretiens semi-directs ont été identifiés les objectifs des maraîchères, les marges de liberté dont elles disposent et dans quelles limites et enfin les contraintes qui les indisposent.

Les entretiens ont porté sur l'évolution de leur activité et de leur situation, sur les sujets de satisfaction ou d'insatisfaction qu'elles éprouvent à cet égard, ou encore sur leurs espoirs et leurs déceptions.

## LES REVENUS ET LES STRATÉGIES DES MARAÎCHÈRES COMMERÇANTES

Dans un environnement socio-économique où viennent se greffer de nouvelles contraintes économiques et structurelles<sup>1</sup>, la multiplication des activités agricoles et l'accroissement des surfaces cultivées constituent les premiers recours des ménages. Aux efforts d'intensification et de spécialisation du riz entrepris par la SAED<sup>2</sup>, s'ajoutent un processus de diversification agricole ainsi qu'un accroissement des parcelles. Devant de telles incertitudes de production, une spécialisation agricole exclusive semble inapte à assurer des revenus suffisants et ne permettent pas de couvrir le niveau de risque élevé rencontré par les producteurs.

Aussi les stratégies féminines doivent-elles être appréhendées comme des réponses élaborées à des objectifs que les maraîchères s'assignent pour parvenir à reproduire et à compléter les sources familiales de revenu.

L'importance des revenus féminins du maraîchage et la répartition des revenus familiaux permettent de mettre en exergue l'évolution de l'organisation et de la gestion multiforme des groupes domestiques. La combinaison des sources de revenu de multiples origines dans l'économie familiale prend donc différentes significations dans le nord du Sénégal selon les contextes. Dans certains cas, il s'agit d'une stratégie de survie dans la mesure où les conditions d'accès à l'irrigation ne permettent pas aux producteurs de dégager des surplus ou même de couvrir les besoins alimentaires; dans d'autres cas, il s'agit d'une logique de maximisation de revenu.

L'importance que les maraîchères accordent à l'apport économique de leur activité professionnelle est sans aucun doute la raison majeure qui les a incitées à s'engager dans le commerce. Tout en adoptant une logique de sécurité vis-à-vis de l'entretien de leur famille, elles veillent à consolider leur assise économique ainsi que leur statut social et conjugal. Complémentaires aux revenus du mari et des autres membres de la famille, les apports financiers de la mère soutiennent des relations de partenariat entre les deux sexes quant à la gestion des ressources et des dépenses.

Les femmes sont conscientes que leur contribution financière suscite des changements dans leurs relations conjugales. Le mari, qui manifestait quelques réserves à l'égard de l'engagement professionnel de son épouse, apprécie finale-

1. En raison du désengagement de l'État dans la riziculture marqué par la libéralisation des prix des intrants et du riz et enfin de la privatisation des terres.

2. Société d'Aménagement et d'études dans la vallée du Fleuve Sénégal.

ment certaines responsabilités. En se concertant sur les difficultés financières intervenant dans la famille, ils échangent des idées et se soutiennent mutuellement comme de véritables partenaires pour trouver des réponses à leurs problèmes. Tandis que traditionnellement, les charges familiales et les décisions incombent au chef de famille, désormais l'avis et l'aide financière des épouses sont nécessaires. Le plus souvent responsables de la gestion des ressources familiales, elles en tirent satisfaction et fierté. En outre, elles trouvent une certaine considération au sein du village et relèvent ainsi leur statut dans la vie politique du village, ce que démontre leur participation aux réunions organisées pour débattre sur les sujets touchant à l'accès aux terres et aux différents projets.

Parallèlement à ce rôle nourricier, les maraîchères visent à satisfaire leurs besoins personnels. Ces besoins toujours considérables influencent les femmes à pratiquer des activités rémunératrices car leur pouvoir d'achat et les dépenses ostentatoires qui lui sont liées influencent fortement leur respectabilité. Être considérée comme une *drianké*, c'est-à-dire une femme respectée, parée de bijoux et souvent opulente, est une fin en soi pour les maraîchères qui voient ainsi dans le commerce des produits maraîchers des revenus susceptibles de subvenir aux dépenses occasionnées par l'achat des riches boubous en bazine, des parures en or, du *khessal* (produits de dépigmentation) et des greffages (mèches de cheveux artificielles). L'intérêt que les femmes accordent à leur parure est bien sûr lié au poids des règles sociales sur leur image corporelle.

En apportant leur part aux dépenses familiales, les femmes acquièrent surtout plus de responsabilités et d'autonomie dans leurs relations avec leur mari. Bénéficiaires d'un poids et d'une autorité sur l'exploitation agricole familiale, les maraîchères, sollicitées et respectées par les membres du groupe domestique, renforcent alors leur statut social.

### Les stratégies offensives

Les maraîchères qui ont des stratégies offensives adoptent des pratiques qui tendent à développer le maximum de revenus monétaires, essentiellement au travers des activités marchandes (nattes, légumes...). Elles ont des revenus élevés : en réalisant plusieurs campagnes (de production de piments, des tomates, des oignons, des aubergines qu'elles vendent en grande quantité dans les marchés), elles sont dans une logique d'enrichissement. Cette diversification des activités est menée avec le souci de saisir le plus grand nombre d'opportunités tout en étant compatible avec leurs propres contraintes socio-économiques (charges familiales, fécondité, accès difficile aux crédits, aux terres, aux motopompes, au transport).

« Je veux satisfaire mes besoins et je veux avoir mon argent sans opinion de personne ». (Siné)

« Je prends tout en charge : la scolarité des enfants ; je prends des décisions et je suis très considérée car je satisfais entièrement mes besoins. Mon mari et moi on est sur le même pied d'égalité ». (Aissatou).



Le sentiment d'être sur le même pied d'égalité que leur époux constitue pour ces femmes une représentation positive qui influe sur leur motivation professionnelle.

Pourvues de revenus importants, elles ont ainsi élargi leur marge de liberté en modifiant en leur faveur les traditions; elles parviennent à des négociations avec leur mari sur leur autonomie et sur le régime matrimonial. Sur l'exploitation agricole familiale, l'organisation du travail, la répartition des revenus et les compétences professionnelles sont aussi l'objet de négociation.

« C'est moi qui décide pour les achats de la maison, tout quoi ! » (Astou).

Les légumes qu'elles produisent sont cultivés sur des parcelles individuelles accordées par le mari. Au démarrage de leur activité agricole et commerciale, elles ont utilisé un crédit issu du groupement féminin (10.000 FCFA minimum) ainsi que les dons financiers accordés par leur frère ou leur mari (Aissatou a reçu 20 000 FCFA de la part de son mari). Ce soutien financier est lié au salaire élevé du mari qui subvient aux besoins alimentaires en riz de la famille et qui assure quelques rentes avec la vente des tomates à l'usine de conserverie.

Après avoir vendu leur récolte de légumes elles ont des frais pour le transport des marchandises qui oscillent entre 3 500 et 2 500 FCFA - à savoir 100 FCFA pour un cageot de légumes de 25 kg et 200 FCFA pour un sac de 50 kilos de légumes, 350 FCFA pour le voyage de la commerçante et enfin entre 250 et 500 FCFA pour l'emplacement au marché. L'engrais utilisé va de 20 000 et 130.000 FCFA. Pour effectuer les travaux agricoles, elles n'embauchent pas de *surgas* (salariés) mais font appel à la main d'œuvre familiale, leurs fils en l'occurrence. Tandis que leur mari leur versent entre 700 et 1 000 FCFA par jour pour l'alimentation et prend en charge les grosses dépenses en immobilier ou bien concernant la scolarité des enfants (Siné Diop a un fils qui est étudiant à Dakar), - les maraîchères sont chargées de l'achat des condiments, de la vaisselle et des dépenses liées à leur leur toilette et celle des enfants.

### Les stratégies défensives

D'autres maraîchères adoptent des logiques défensives de sécurité dans le but de contourner les risques de pénurie alimentaire et de subvenir sporadiquement aux dépenses familiales prioritaires. Elles interviennent essentiellement dans les périodes de soudure durant lesquelles elles prennent en charge l'alimentation; elles achètent le riz et réservent leur production maraîchère à l'autoconsommation familiale.

Ces maraîchères qui prennent en charge une parcelle individuelle adhèrent à des groupements féminins et se consacrent au commerce d'arachide, de mil et

de poissons fumés. Elles ne commercialisent leurs produits que de façon ponctuelle et leurs gains sont des revenus d'appoint en complément de ceux du mari.

« Avec les bénéfices de mon petit commerce j'ai payé les engrais et les semences ; avec les cotisations du groupement féminin, j'ai fait du commerce ». (Rokhaya).

En raison des difficultés rencontrées au moment de l'attribution des parcelles (dans le cadre du désengagement de l'Etat) certaines sont restées sans terre cinq à dix ans après le mariage.

« Mon mari a eu très tard des terres par la communauté rurale et donc moi même j'ai eu très tard une parcelle. Mon mari n'était pas là au moment du partage des terres. » (Adjara).

Les parcelles aménagées par la SAED dans le cadre des zones pionnières ont été concédées aux chefs de famille. Le mari d'Adjara, qui était jusqu'aux années 80 un travailleur salarié employé par la SAED, a ainsi effectué des démarches auprès de la communauté rurale après le transfert des terres pour une parcelle réhabilitée. Les difficultés rencontrées au niveau de l'accès au foncier ont eu des répercussions sur la stabilité matérielle de la famille.

Leur mari membre du groupement collectif se consacre également à leur jardin potager. Du fait qu'il ne reçoit pas de salaire, sa contribution financière aux dépenses familiales et à l'activité professionnelle de son épouse reste modeste.

« Mon mari ne m'a pas aidée financièrement et puis il ne m'a pas aidée non plus pour les travaux sur ma parcelle car il souffre d'une maladie de cœur » (Malla).

Au sein de cette catégorie, ont été distingués les régimes polygames des régimes monogames dans la mesure où les contraintes appréhendées par les femmes ne sont pas les mêmes.

Rokhaya Kane et Aissatou Sow dont le mari est polygame, âgées d'une quarantaine d'années, qui ont entre une et trois co-épouses, considèrent que la contribution financière que leur verse leur mari pour la nourriture est insuffisante. Confronté à des charges qui se multiplient par deux ou par trois, le mari se trouve dans l'incapacité financière de prendre en charge correctement les dépenses familiales surtout en période de soudure.

« Mon mari doit prendre en charge 22 enfants avec des neveux dont trois scolarisés. On n'a même pas le temps de s'engueuler, je travaille tout le temps » (Aissatou).

« Mon mari est trop chargé à cause des femmes ; des fois il a trop de charges alors il me laisse d'autres charges » (Rokhaya).

Plus jeunes (entre vingt-huit et trente-cinq ans), Awa Ba, Adjara Diop, Mala Fall, dont le mari est monogame, sont confrontées à des corvées domestiques qui leur incombent exclusivement. Dans l'incapacité d'être secondées par de «grands enfants», elles se consacrent principalement aux soins de leurs jeunes enfants et cela au détriment de leurs activités professionnelles. En outre en raison des réticences maritales manifestées à l'égard de leur absence, elles se cantonnent au village.

Elles écoulent leurs marchandises au village et ont environ 80 000 FCFA de recettes en réduisant les coûts d'intrants environ 15 000 FCFA. Il en résulte un bénéfice qui s'élève à environ 65 000 FCFA par campagne annuelle pour le maraîchage.

### Les stratégies de survie

Ces femmes dont les revenus familiaux sont très bas, ont une fonction déterminante dans la prise en charge de la nourriture et des dépenses extra-alimentaires. Elles adoptent des stratégies de subsistance et leur activité est instable.

En raison du pouvoir d'achat modeste de la famille, elles n'ont qu'une logique de survie et cherchent à diversifier leurs petites activités (petit commerce, artisanat...) pour dégager des faibles ressources en terre et en trésorerie.

«Je ne peux pas vendre à Saint-louis car je n'ai pas assez de marchandises et puis à cause des frais de transport et en plus mon mari est malade» (Awessa).

Même si elle freine considérablement leur investissement, leur situation familiale pour le moins précaire justifie leur participation financière aux charges domestiques.

Tout comme la première catégorie de maraîchères, elles sont à même de prendre en charge des initiatives et des décisions en dépit des réticences maritales.

«Avant mon mari était jaloux ; il m'empêchait même de travailler. Bon, maintenant il ne peut plus rien dire!» (Aminata).

Aweyssa Diongue, Aminata Sow, Bineta Biba, Diara Sow prennent en charge une parcelle individuelle depuis peu en raison des difficultés survenues au cours de l'attribution de leur parcelle et se limitent au commerce de couscous.

Étroitement liées aux autres ressources de l'exploitation agricole familiale, les logiques des stratégies des maraîchères s'ajustent aux besoins et aux potentialités de la famille. Dans un contexte économique et conjoncturel instable, le maraîchage destiné avant tout à l'auto-consommation dégage des surplus financiers. L'articulation des pratiques féminines commerçantes – stratégies de survie, stratégies offensives pour une maximisation de revenu, stratégies défensives

pour une minimisation des risques – est sous-jacente au cadre foncier et économique dans lequel s'inscrivent et s'organisent les opérations rizicoles des maris.

Étroitement liées aux autres ressources de l'exploitation agricole familiale, les logiques des stratégies des maraîchères s'ajustent aux besoins et aux potentialités de la famille. Par ailleurs les stratégies se mettent en place dans un contexte socioculturel porteur de prédispositions et d'un certain savoir individuel. Les univers de significations propres aux femmes qui génèrent des représentations et des référents culturels, ont un rôle dans la construction de leurs stratégies professionnelles.

### Les contraintes liées à leurs stratégies

Il existe un certain nombre de contraintes qui agissent sur le développement des activités des maraîchères.

Les coutumes qui organisent les relations de pouvoir selon le sexe, investissent les hommes d'une autorité légitime sur les femmes. Les règles sociales qui gouvernent le fonctionnement de ce système, déterminent les lieux et les situations où les relations de pouvoir se réalisent. Ces normes comportementales socialement et religieusement hiérarchisées sont consubstantielles à un rapport de domination en faveur des hommes, présent dans tous les rapports sociaux. Cette domination est d'autant plus violente qu'elle se manifeste dans les représentations sociales. Le système de représentations joue ainsi son rôle de légitimation et justification de la subordination dans l'imaginaire et par le biais des traditions. Les discours sociaux, qui reposent sur un dualisme sexué, influent sur les représentations individuelles en tant que système de significations. Ils visent par la même la production et la reproduction de ce rapport social de sexe dans les espaces économiques et politiques. L'affiliation à la sphère domestique et à des normes comportementales intrinsèques à la fonction de reproduction, exerce un poids sur les rationalités sous-jacentes aux stratégies des maraîchères commerçantes. Subordonnées à des prérogatives maritales, elles ont un statut de mineur et ajustent leurs stratégies professionnelles aux exigences culturelles et aux limites que leur impose leur condition de femme.

L'autorisation du mari reste une contrainte majeure. En effet nombreux sont les époux qui désapprouvent les absences de leur épouse par crainte des infidélités et de leur conséquence sur la fiabilité de la descendance. Il est important de rappeler que dans les traditions sénégalaises et dans l'islam, l'autorisation du mari s'impose pour toute femme désireuse d'exercer une activité professionnelle. Dès lors les réticences maritales constituent un frein au développement de leur activité et sont vécues par les maraîchères comme des contraintes.

« Avant quand il avait des revenus, il refusait que je travaille et il était jaloux. »  
(Aweissa, Savoigne, 1996).

En outre, dotées d'un pouvoir d'achat conséquent, ces dernières pourraient devenir pour le mari des rivales qu'il reconnaîtrait difficilement dans la mesure où son rôle traditionnel s'en trouverait éclipsé. Comme les réticences maritales à l'égard des activités professionnelles des femmes, la polygamie peut freiner leur activité professionnelle. La polygamie est limitée à quatre mais plus la situation financière du mari est critique, plus le nombre de femmes diminue. Refusant que leur mari ne prenne d'autres femmes, les épouses peuvent réduire leur activité professionnelle et de ce fait leurs contributions financières aux charges familiales. En raison de la précarité de ses ressources, le mari se retrouvera ainsi dans l'impossibilité de payer une nouvelle dot indispensable à l'acquisition d'une femme.

Aissatou qui a actuellement trois co-épouses nous a fait part de son exaspération à l'égard du comportement de son mari qui a utilisé les économies familiales pour payer la dot nécessaire à l'acquisition d'une « nouvelle » femme. Après avoir soutenu financièrement son mari par un travail harassant, elle se sent trahie par le comportement ingrat de son époux. Au terme d'un dur labeur elle est en proie à des humiliations et des animosités par les rivalités des co-épouses.

« Je n'ai pas souhaité que mon mari prenne d'autres femmes, j'ai querellé mais il n'a pas cédé. J'étais trop fâchée quand l'autre est arrivée mais on n'y peut rien. Si j'avais su je n'aurais jamais fait des économies. On se dispute parce qu'on aime le même homme. On rivalise pour être la plus coquette. On achète des parfums. On fait tout pour améliorer notre plat pour satisfaire notre mari en payant des condiments. » (Aissatou,).

Les femmes se résignent à accepter la polygamie conformément aux coutumes ; néanmoins elles adoptent des stratégies pour inciter le mari à rester monogame. En le comblant d'attentions et de cadeaux, en participant considérablement aux dépenses familiales, elles parviennent à faire pression sur lui. Quand bien même les objectifs et les activités des maraîchères s'ajustent aux règles sociales, elles peuvent avoir une vision défavorable de certains aspects socioculturels. Aussi leurs stratégies auront pour finalité de contourner les contraintes, en parvenant à des négociations avec le mari.

Malgré l'importance et la diversité des rôles économiques des femmes du village, l'image dominante reste celle de la femme soumise, gardienne des traditions. Le mariage et surtout la maternité restent les valeurs les plus sûres comme garantie de survie et confèrent aux femmes, surtout pour les plus âgées une autorité morale et le sentiment d'un devoir social accompli. Elles préfèrent accepter la polygamie pour asseoir leur statut social plutôt que de rester célibataire.

La femme divorcée est méprisée et considérée comme une femme libre incapable « d'avoir de bons enfants ». Le divorce pose aux femmes des problèmes

économiques difficiles à surmonter. Pour cela les femmes font en sorte de ne jamais se fâcher avec leur mari de peur qu'il ne finisse par prendre d'autres femmes ou bien de peur qu'il ne demande le divorce. Également elles appréhendent le divorce qui les prive de leurs enfants : dès l'âge de deux ans les enfants sont confiés au père tandis que la femme répudiée retourne dans sa famille, sans terre, sans argent, et donc dans l'impossibilité de subvenir aux besoins de sa progéniture. Inversement, les femmes autonomes financièrement qui ont pu demander le divorce refusent de se marier pour éviter d'avoir d'autres charges et par crainte de tomber sur un mari pire !

« On ne peut pas interdire à un homme de faire la cour. On y peut rien, il faut accepter ; on le fait parcequ'on n'a pas d'autres moyens. Avec le divorce tu risques de perdre tes enfants et cela amène un autre problème sur ta tête car on ne peut pas se passer des ressources du mari car il me reprendrait la parcelle. Et puis les femmes divorcées sont mal vues. On te considère comme de mauvaises femmes. La plupart des mauvaises choses on les met sur ta tête et on te dit que c'est toi qui est mauvaise. Il faut du courage et c'est pour les enfants » (Astou).

Astou se résigne à accepter l'infidélité de son mari pour préserver la cohésion de son univers familial. Une femme sans mari n'a pas de statut et selon l'idéologie sénégalaise elle n'existe pas en soi dans la mesure où un individu n'existe que dans le groupe. Très occupée avant tout par l'avenir de ses enfants, elle veille à sauvegarder une certaine stabilité matérielle nécessaire à la réussite de sa progéniture.

Au terme de cette étude nous pouvons conclure qu'en réponse à une situation précaire, les maraîchères commerçantes ont fini par adopter un rôle vis à vis des charges familiales, un rôle qui s'est finalement institutionnalisé dans les villages du fleuve Sénégal. On a identifié un certain nombre de contraintes socio-culturelles propres au Nord du Sénégal qui expliquent l'investissement professionnel des femmes. En quête de revenus, elles aspirent à élargir leur autonomie même si ces contraintes qui agissent sur leurs pratiques professionnelles peuvent freiner le développement de leur activité.

En prenant en charge l'entretien et la scolarité de leurs enfants ainsi qu'une part considérable de l'alimentation, leurs revenus deviennent dans ce cas indispensables. Cet ensemble de comportements, d'activités généralisées à l'ensemble des maraîchères commerçantes, est générateur d'une identité sociale en mutation. Par la conquête d'un pouvoir économique et par la maîtrise de revenus monétaires au-delà de la satisfaction de leurs besoins matériels, les commerçantes élargissent leur sphère de pouvoir. Leurs stratégies, sources de gains, traduisent une autonomie au niveau des prises de décision et une forme de résistance à l'égard du pouvoir masculin traditionnel.

## BIBLIOGRAPHIE

- AMEDIANE, Y., *al.*, (1993), *Identification des contraintes à la diversification des cultures sur les périmètres irrigués villageois*, Montpellier, CNAORC, ESAT, 150 p.
- BALANDIER, G., (1985), *Anthropologiques*, Paris, PUF, 319 p.
- BISSILLAT, J., (1992), *Femmes du tiers-monde, travail et quotidien*, Paris, Harmattan, 150 p.
- BISSILLAT, J., (1992), *Femmes du tiers monde, travail et quotidien*, Paris, Harmattan, 200 p.
- BOURDIEU, P., (1980), *Le sens pratique*, Paris, édition de Minuit, 475 p.
- CHALEARD, J.L., (1996), *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Karthala, Paris, 1004 p.
- CROZIER, M., FRIEDBERG, E., (1977), *L'acteur et le système*, Paris, seuil, 436 p.
- DELPHY, C., (1991), «Penser le «genre»», sexe et «genre» de la hiérarchie entre les sexes, in Hurtig M.C. et Kail M., Paris, Iresco-CNRS, 40 p.
- DIA, I., (1993), *Transfert de la gestion des aménagements aux organisations paysannes: le Delta du fleuve Sénégal*, Saint-Louis, Sénégal, ISRA, 100 p.
- DIOP, D., (1981), *La société Wolof - Traditions et changements - les systèmes d'inégalité et de domination*, Ifan (Dakar), Karthala, 300 p.
- JODELET, D., (1980), *Les représentations*, Paris, PUF, 429 p.
- HAICAULT, M., (1993), «*La doxa de sexe*», Recherches féministes, vol. 6, n° 2, Toulouse, 20 p.
- KAIL, M., ROUCH, H., Paris, IRESCO/CNRS, 40 p.
- KERGOAT, D., (1992), «*À propos des rapports sociaux de sexe*», Féminisme d'aujourd'hui, GEDIST/CNRS, 20 p.
- RISS, M.D., (1992), *Condition féminine et développement économique en milieu rural dans la région de Kaolack (Sénégal)*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, université de Strasbourg, 100 p.
- TUJAGUE, L., (1997), *Production et commercialisation des produits maraîchers dans le cadre des ajustements structurels. Représentations et stratégies des maraîchères commerçantes dans le Delta du fleuve Sénégal*, DEA, ENSAT/Université de Toulouse le Mirail, 100 p.
- TUJAGUE, L., (2001), *Enjeux socio-économiques du maraîchage en zone de plantation. Le cas de la tomate dans le Centre-Est en Côte d'Ivoire*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Toulouse le Mirail, ENSAT, CIRAD, 300 p.
- YUNG, J.M., ZASLAWSKI, J., (1992), *Aperçus sur les stratégies des producteurs et des organisations paysannes dans le Delta du fleuve Sénégal*, CIRAD/SAED/CCCE, Montpellier, 72 p.





# TEMPS ET ESPACES DE TRAVAIL : DES ASSIGNATIONS ET DES BOUSCULEMENTS DES PLACES DES HOMMES ET DES FEMMES, CHEZ LES BAMILÉKÉ DU CAMEROUN

---

HÉLÈNE GUÉTAT-BERNARD\*

Comme tous les rapports sociaux, ceux qui organisent les relations entre les sexes ne sont pas statiques en dépit de l'apparente stabilité des postures, et des représentations des oppositions qui peuvent l'être tout autant. En ce sens, nous sommes souvent confrontés à des situations « d'entre deux » : la limite, comme métaphore de la construction de ce rapport « d'ordre et de désordre, et non de complémentarité » (BISSILIAT, 1989) entre les « genre », nous interroge alors sur les conduites sociales qui permettent de la déplacer, modifiant ainsi les appartenances et les projections du masculin et du féminin. Ce dépassement des limites, recherché frontalement ou plus subtilement, questionne les frontières

---

\* Géographe et socio-économiste, Maître de Conférences en géographie, Université de Toulouse le Mirail, Laboratoire Dynamiques Rurales.

établies qui placent parfois les hommes et les femmes dans des situations d'indétermination de leur placement identitaire.

En Afrique, «la crise des années 1980 s'est déclarée dans un contexte de changement rapide, mais encore peu apparent, des statuts et des rôles sexués» (LOCOH T. : 4). Depuis l'indépendance, l'urbanisation qui favorise l'individuation des relations sociales, la scolarisation féminine, le retard d'âge au mariage des femmes, une plus grande maîtrise de leur fécondité (par un accès moins difficile aux services de santé), et leur entrée dans des activités non agricoles génératrices de revenus personnels ont créé le cadre d'une plus grande autonomie des femmes. La monétarisation des échanges de prestations entre mari et épouse et la nucléarisation des unités de production ont aussi été de puissants facteurs de changements dans les relations époux/épouses, même si les femmes, conscientes de ce qu'elles étaient en train de remettre en question, avançaient à «bas bruit» (Locoh T. : 3).

«Si les femmes parviennent difficilement à se distancier des contraintes sociales qui pèsent sur elles, en raison de leur rôle central dans la reproduction (biologique, matérielle et symbolique) du groupe, elles tentent ainsi de négocier, prudemment, derrière la scène sociale, en provoquant des écarts entre les règles et les pratiques, l'évolution des rapports sociaux de sexe» (Djuidjeu et Guetat-Bernard, 2004). Ce qui se passe dans l'interaction sociale de l'espace public inclut bien sûr autant ce qui se passe sur, que derrière la scène, créant ainsi une unité d'action (Joseph, 2000). Ainsi, en deçà d'un continuum apparent et revendiqué, car fortement intériorisé comme nécessaire, s'opère, en soubassement, des changements impulsés par les femmes, mais vécus comme en continuité et non en rupture avec les modèles du passé. Il existe alors un décalage entre la position sociale des femmes dans le modèle de référence et leur rôle économique réel. Cependant, ce décalage ne permet que lentement de bousculer les systèmes de représentations, d'autant que les femmes continuent d'occuper des positions économiques considérées comme en appui, en aide à l'activité masculine. On est donc, en termes de construction des représentations, toujours dans des situations de marges qui ne peuvent que difficilement se transformer en capital symbolique, sachant par ailleurs que l'activité féminine non seulement s'exerce dans le cadre d'un sur-travail, mais encore qu'elle favorise très peu une accumulation matérielle. Toutefois, l'approche méthodologique que nous proposons permet de comprendre au plus près la finesse des évolutions, car nous travaillons sur les paroles de l'intime et pas seulement sur celles qui sont en représentations (cf. introduction de l'ouvrage).

Ces évolutions s'inscrivent dans le cadre des politiques publiques. Dans cet article, nous centrons notre analyse sur les conséquences de 20 ans d'application des politiques d'ajustement structurel sur la dynamique des constructions identitaires du masculin et du féminin avec ses effets sur l'investissement des espaces de travail.

Nous ne posons pas la domination comme seule lecture possible des relations hommes/femmes, d'autant qu'elle peut être tout aussi contraignante pour les

premiers que pour les secondes dans la construction de leur identité (DUBAR, 2000; Lansky, 2001). La manière dont les relations de travail, et en particulier la maîtrise de la force de travail féminine, soutient et sous-tend la domination masculine doit ainsi être complétée par l'analyse des multiples manières de construire la masculinité (Jackson: 9), en particulier dans les rapports au travail, à l'argent, au dehors et à l'autorité. Nous proposons ainsi, dans la situation présente d'un sous emploi élevé, voire même d'une inactivité importante, de repérer comment les pertes de références à la maîtrise du temps d'activité et de l'activité elle-même, sont vécues par les hommes et les femmes. Mais, aussi, comment sont appréhendées les évolutions de la maîtrise des ressources et des temps liés au travail. Il nous importe de traduire ce que disent les hommes et les femmes de la manière dont ils vivent ces changements: nous souhaitons ainsi contribuer à comprendre des éléments repérables et tangibles de l'évolution de la construction du masculin et du féminin dans cette société bamiléké et plus largement camerounaise.

### MOBILITÉ SPATIALE ET FÉMINISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL : QUELLES SIGNIFICATIONS SUR L'ÉVOLUTION DES NORMES SEXUÉES ET DE L'ORGANISATION DE L'ESPACE

Les femmes des pays du Sud se retrouvent fréquemment investies dans des activités économiques dites informelles, celles-ci assurant par exemple des revenus à six ménages sur dix à Yaoundé. Les femmes y occupent dans cette ville 40 % des emplois, en étant impliquées dans les activités les plus précaires comme travailleuses à leur compte et aides familiales. Leur rémunération est en moyenne presque inférieure de moitié à celles des hommes (enquête menée en 1993, Dial cité par Locoh). Cette entrée des femmes dans les circuits de l'économie monétaire, et par l'informel, s'opère dans des conditions propres aux économies «en développement». Les femmes subissent ainsi une double subordination: celle comme condition de la reproduction d'un modèle social (Meillassoux, 1975) et spatial, et celle liée aux réalités de leur mise au travail, dans l'informalité, qui suppose l'absence de contrat de travail écrit. Par ailleurs, l'environnement social dans lequel s'inscrit ce travail marchand est aussi contraignant car marqué par des structures de pouvoir hommes/femmes, aînés/cadets, patrons/employés. Pour autant, la signature de contrats de travail ne préserve pas des inégalités d'agir: la proposition d'A. Sen (1999) de prendre en compte la dimension des «capabilités» souligne bien que les travailleurs ne sont jamais complètement libres et égaux, nulle part. Cette différence majeure des conditions de l'entrée des femmes dans le marché du travail entre les Nords et les Suds ne retiendra toutefois pas ici notre attention en tant que telle.

Nous centrons notre intérêt sur l'espace/temps du travail rémunéré et du non-travail, mais aussi sur les ressources que le travail marchand permet de

mobiliser pour comprendre, d'une part, l'évolution des rapports hommes/femmes et, d'autre part, les conséquences sur la mise en mouvement des hommes et des femmes dans l'espace. Dans cette perspective, l'histoire du marché du travail dans les pays occidentaux nous enseigne qu'en exerçant un travail rémunéré hors du logement, les femmes ont acquis depuis un demi-siècle des revenus monétaires, mais aussi le droit d'échapper, temporairement, à la surveillance, en gagnant la possibilité de quitter régulièrement l'espace familial et le voisinage. Elles ont ainsi mis fin à leur seule identification à la famille et à l'espace privé du logement. Elles ont pesé sur l'organisation de l'espace public dans la mesure où leurs actions y sont devenues visibles et reconnues (Coutras, 2005). Pour autant, la mobilité appréhendée comme un déplacement dans l'espace ne pèse sur l'évolution vers une plus grande émancipation des deux sexes au travers de leur individuation que si les normes dont procèdent les identifications spatiales du masculin et du féminin sont mises en question. En ce sens seulement, la mobilité spatiale devient un enjeu, celui de peser sur les rapports sociaux (Coutras, 2005) mais aussi sur la manière dont en parlent les hommes et les femmes.

Au Cameroun, à l'image de la situation dans d'autres contextes culturels et géographiques, les conséquences sociales des politiques d'ajustement structurel concernent aussi la manière dont les hommes et les femmes s'observent, se jugent et se jaugent. Un travail sur ce thème mené dans ce pays est particulièrement évocateur tant les situations sont contrastées entre les réalités du Nord, du Sud, et de l'Ouest. La position des femmes au sein de ces différentes sociétés y varie grandement, et à l'intérieur de chacune d'entre elles, bien sûr, les femmes ne sont pas définies seulement par leur seule appartenance catégorielle de sexe. Des systèmes de pensée particuliers, mais aussi l'âge, le groupe de filiation de naissance et d'union conjugale, le rang de l'épouse dans l'unité domestique selon son entrée au moment du mariage mais aussi selon les valeurs sociales qui lui sont reconnues, tout cela contribue à modifier le statut de la femme, et plus largement de toute femme au cours de sa vie ou au moment de certains rituels. En pays bamiléké, société patrilineaire virilocale, l'idéologie patriarcale, comme dans toute société virilocale même matrilineaire (Jonckers : 4), est forte, mais elle se trouve bousculée aujourd'hui par les transformations dans la mobilisation des ressources.

Un balancement constant entre les situations observées à Yaoundé et dans les hauts plateaux de l'ouest Bamiléké est alors possible, car en termes de capacité de mobilisation de ressources financières par les hommes et les femmes, les situations sont comparables. En ville, les hommes sont confrontés fortement depuis les années 1990 à une situation de « compressions » des emplois formels. Nous observons ainsi que « les changements socio-économiques actuels ont plus fortement affecté les hommes que les femmes : les rôles des hommes et leurs identités ont été plus questionnés et fragilisés alors que ceux des femmes ont été renforcés » (Silberschmidt : 1). Dans les campagnes de l'Ouest, les difficultés de

la filière café arabica concernent sévèrement les planteurs de diverses conditions. Ainsi, femmes rurales et femmes urbaines se retrouvent pareillement dans la production, la transformation et la commercialisation des produits vivriers : pour les femmes de faible condition économique, le champ et le commerce de proximité représentent leur univers commun.

Il y a ainsi deux situations comparables : les femmes rurales entrent « de plain-pied dans les circuits de l'économie monétaire dont elles avaient été exclues par l'agriculture d'exportation » (Chaleard, 1994). Les travaux d'Esther Boserup notamment, avaient aussi suffisamment montré que l'introduction des cultures marchandes et des techniques modernes de production avait « bouleversé les relations de complémentarité entre le travail masculin et féminin » des sociétés pré-coloniales en ouvrant uniquement aux hommes ces innovations. Des études antérieures, dans les années 1950, avaient pourtant montré le rôle central des femmes dans la production, la transformation et la commercialisation des denrées alimentaires (en particulier pour un groupe proche des Bamiléké, les Bamenda, localisés également dans la province de l'Ouest (Achola O. Pala : 38)). Cette étude soulignait que les femmes produisaient la plupart des denrées alimentaires et pouvaient « disposer librement du produit de leurs champs au profit de leurs amis ou de leur famille sans avoir à consulter leur époux » (p. 39). Aujourd'hui, les femmes bamiléké bouleversent l'ordre des choses et retrouvent cette relative autonomie en mettant sur le marché une part toujours plus grande des produits vivriers qu'elles cultivent, mais également en produisant des légumes exclusivement pour le marché, comme les pommes de terre ou les choux. Par ailleurs, on observe un retour au champ des femmes de la ville dans un mouvement de mobilité spatiale forte entre ville, champs péri-urbains et campagnes d'origine. De nombreuses femmes vivant en ville travaillent ainsi à la fois les champs dans les espaces péri-urbains ou les interstices non urbanisés comme les bas-fonds, et à la fois les champs au village, en particulier ceux de leur ligne maternelle.

Pareillement, hommes et femmes, ruraux et urbains, se retrouvent aujourd'hui dans des situations de confrontation sur le marché du travail lorsque les femmes investissent des activités de petit commerce marqué au masculin comme la fripe, et lorsque les hommes rentrent dans des activités de production et de transformation du vivrier marchand.

Nous proposons d'en comprendre les conséquences sur la relation aux espaces du dedans et du dehors de l'univers domestique en nous appuyant sur l'analyse d'entretiens peu dirigés, selon la position méthodologique défendue dans l'introduction générale de cet ouvrage. S'orientant vers des activités de survie, les femmes se retrouvent dehors : « *elles sont obligées de se lancer dehors* » alors que « *les hommes rentrent les premiers à la maison* » et sont confrontés aux enfants. Travailler sur la notion d'agencéité permet d'approfondir la subjectivité de la relation au travail, dans ses dimensions de perceptions et d'expériences au travail (C. Jackson : 5). Il nous importe ainsi, non pas tant de

comprendre l'évolution des pratiques concrètes de travail que la façon dont ces évolutions sont vécues et parlées. Nous appréhendons la question du travail sous ces dimensions d'espace, de temps, de statut et de valeurs produites.

Dans la compréhension des évolutions observées, nous formulons ainsi l'hypothèse que deux éléments majeurs sont à retenir : premièrement, la mobilisation de ressources matérielles (et dans la société actuelle de ressources monétaires) qui permet de peser fortement sur les structures du pouvoir et ses possibles évolutions, y compris celles marquées dans l'espace, et, deuxièmement, les conséquences de la mise en mobilité des femmes au travail.

Maurice Godelier nous explique que « toute division sociale du travail est le résultat de deux ordres de facteurs, d'une part les forces productives (moyens matériels et intellectuels dont une société dispose pour agir sur la nature) et, d'autre part, les rapports des groupes sociaux aux conditions matérielles de leur existence ». Il précise qu'il est erroné de chercher à déduire les rapports de production à partir de la division sociale du travail car celle-ci est présupposée par la domination sociale des hommes (1996 : 38) dans la société Baruya de Nouvelle Guinée qu'il étudie. Or ce qui s'opère actuellement en pays bamiléké, c'est un renversement (non de la division sociale du travail qui demeure dans sa fonction normative), de la place relative qu'occupent les activités de l'époux et de l'épouse économiquement dans les budgets des familles. Nous verrons d'ailleurs que la situation familiale est à appréhender dans sa réalité, celle d'un modèle polygame où les ressources des hommes et des femmes sont gérées séparément. C'est précisément pour cette raison que les hommes rencontrés se trouvent dans une situation de grande fragilité : ne pouvant que difficilement mobiliser des revenus, ils se retrouvent paradoxalement en situation de dépendance financière, alors qu'autrefois, comme le disent les vieilles femmes, seuls les hommes géraient les relations au marché.

Pour reprendre le vocabulaire marxiste de Godelier la division sociale du travail demeure toutefois fortement marquée car les hommes détiennent toujours le capital foncier, social, et, pourrions nous dire, le capital de position (dans l'économie formelle urbaine) ; par ailleurs, les représentations de ce que doivent être les places des hommes et des femmes dans les activités de travail sont aussi toujours fortement connotées, comme va le montrer l'analyse des discours. Ce qui change toutefois, et c'est la raison pour laquelle nous utilisons le terme de renversement, c'est que de l'intérieur de leur position, et sans que cela soit un changement revendiqué, les activités féminines et masculines changent lentement de statut en raison d'un retournement dans la création de richesses. C'est d'ailleurs ce qui fait à la fois la force et la faiblesse de cette situation. Sa force, car les femmes s'appuient comme nous l'avons dit sur des places de travail socialement reconnues (des activités domestiques élargies à la sphère marchande comme la vente de produits agricoles qualifiés de vivriers à la campagne, mais aussi en ville, ou la vente de produits alimentaires parfois transformés dans l'informel et sur les marchés urbains) ; sa faiblesse, car s'ins-

crivant sur la reconduction des mêmes « rapports sociaux aux conditions matérielles », il n'y a pas de réelle révolution dans l'ordre des choses, et, dès lors, la place des activités féminines dans l'économie domestique et nationale (place objective et subjective) est dépendante d'un environnement qui la dépasse. Car c'est bien dans un ordre relatif que les activités féminines sont actuellement valorisées financièrement, toujours dans un rapport relatif aux activités en difficulté des hommes. Mais on peut imaginer qu'un retour à une situation qui leur soit plus favorable remette en question la situation actuelle. On a vu dans le même ordre d'idées comment les situations d'après crise renvoient les femmes dans les foyers. On le voit actuellement en Amérique Latine et en Argentine plus particulièrement, où l'économie agricole est marquée par des vagues successives de crises et d'embellies : dans les moments de graves difficultés, un regard attentif est porté, notamment par les bailleurs de fonds, aux activités féminines sur les exploitations pour assurer leur survie ; lorsque les activités masculines liées à l'agriculture productiviste exportatrice va mieux, le travail des femmes retourne dans le silence ou l'oubli. Mais on peut supposer en Amérique latine comme en Afrique, ou comme dans la France de l'après guerre, que l'importance prise par les femmes sur les exploitations agricoles et sur le marché urbain (par leur travail et la rémunération qu'elles en retirent) laisse des traces.

Dans un même ordre d'idées, la mobilité spatiale des femmes laisse des marques si ce n'est dans l'espace tout au moins dans les processus de construction des individuations. Car toute nouvelle rencontre avec des lieux suppose la nouvelle rencontre avec des choses et avec d'autres personnes, hommes ou femmes, nouvelle rencontre qui peut bousculer les champs de représentations. Cela peut d'ailleurs être vécu comme un danger par les hommes mais aussi par les femmes, soit qu'elles disposent d'une position de pouvoir sur d'autres femmes, soit qu'elles craignent une mise en fragilité de leur habitus féminin. Dans ces passages ou plus fortement dans ces rencontres, les femmes peuvent emprunter des attributs du masculin, parce que le masculin a toujours été le référent dominant, tout en proposant de reconstruire en retour de nouvelles formes d'identification au féminin. Ce sont ces enjeux que nous proposons de comprendre.

### **DE L'ARGENT ET DE SES RAPPORTS : « AUJOURD'HUI, LES FEMMES PAYENT » ET « MONTENT SUR LA TÊTE DES HOMMES »**

Dans la mise en scène de l'entretien que nous avons programmé, le maître de la maison à qui nous avons demandé un rendez-vous, a décidé de se présenter en présence d'un groupe d'une vingtaine d'amis tous Bamilékés, dans un quartier comptant pourtant plusieurs ethnies. Nous l'avons souligné dans l'introduction générale de cet ouvrage comme principe méthodologique, l'entretien a eu lieu dans un espace – temps situé, et son analyse suppose

donc de prendre bien sûr non seulement en considération le contenu enregistré de l'entretien mais aussi la manière dont nos interlocuteurs ont souhaité se présenter à nous. Dans le cas exposé, il semblerait que notre interlocuteur ait souhaité, physiquement, reconstruire une solidarité masculine perdue au travail, collectivité qui tente de retrouver, y compris dans l'espace domestique, un semblant d'autorité. Cette présence massive d'amis d'âges différents autour du chef de famille contraste pourtant avec les propos tenus qui dévoilent des fissures dans la construction de leur masculinité en tant que mari et père.

Antoine, 45 ans, professeur de lycée :

«Au départ, la crise a été perçue comme un problème des autres. Au départ, beaucoup de Camerounais ne percevaient pas ce qu'on appelle la crise. Quand on a annoncé la crise, je ne me suis pas senti concerné. Puis dans les années 1991, la société a imploré. Les revenus ont été divisés par dix, conséquence, le père que je suis, je ne sais pas où j'en suis.

J'avais une voiture ; je l'ai mise à la poubelle. Je n'arrivais plus à payer mes factures, à peine si j'arrivais à rationner et décidément, même si dans ma cellule familiale, je ne peux pas entretenir ceux-là, ce n'est pas la famille africaine parce qu'ici, chaque salarié est un chef d'entreprise qui perçoit et redistribue à tout le monde.»

L'un des éléments de cette fragilité s'impose dans le discours des hommes comme la difficulté, en tant que chef de famille, d'assurer la redistribution des ressources entre les différents membres du groupe familial et lignager. Parallèlement, les hommes reconnaissent désormais l'apport des revenus de leurs épouses au budget du ménage : aujourd'hui, sa monétarisation et sa relative plus grande importance en regard des difficultés du mari le rendent plus visible<sup>1</sup>.

---

1. Restons cependant prudente : la mise en visibilité sociale du travail des femmes, y compris de leur travail domestique, doit nous interroger sur la manière de rendre également compte du travail des hommes, y compris de leurs tâches dans la maison (Jackson : 17). En effet, l'image de l'homme africain rural inactif - image construite en contre point du souci des études féministes de mieux rendre compte de la place des femmes en agriculture à partir des années 1970 - questionne. Cette représentation permet de comprendre la lecture qui a été faite par les économistes classiques de la situation du marché du travail dans les années 1950. La théorie d'Arthur Lewis sur la dualité du marché du travail a construit l'image d'une offre illimitée sur laquelle s'est appuyée l'idée d'un surplus de main d'œuvre agricole capable de s'investir dans les cultures de rente sans porter préjudice au secteur de production de biens alimentaires. D'une manière générale, la vision dualiste des économies du Tiers Monde reposait dans ces années 1950-1960, années des indépendances où s'est construit le discours sur le développement, sur cette idée d'une sous utilisation de la main d'œuvre masculine. Il est temps aujourd'hui de se questionner sur ce qu'est réellement le travail, des hommes et des femmes, et comment le mesurer dans les campagnes africaines (Whitehead : 32).



Le débordement que ressentent les hommes prend pied dans plusieurs domaines où ils assuraient jusqu'alors la redistribution : les rituels de passage, manifestant la force du groupe d'appartenance, ne sont pas exempts de la présence féminine, y compris dans sa dimension financière. Les funérailles sont par exemple devenues un domaine où les femmes manifestent leur présence en montrant non seulement qu'elles sont – elles aussi – capables de mobiliser un réseau social indépendant de celui de leur mari, mais également qu'elles ont les moyens matériels d'acheter et de faire préparer boissons et nourritures. Pour autant, l'idéal de la prégnance masculine demeure, autant en raison de la difficulté des hommes de s'en départir que du souci des femmes de préserver les apparences du contrôle par leur mari du capital social et symbolique, qui, en retour, contribuent toujours à asseoir leur place en tant qu'épouse. On est dans un jeu d'ambivalence où les femmes contribuent à la fragilisation du soubassement des rapports de force tout en maintenant les apparences d'un jeu social qui continue de s'organiser autour des hommes relais – les maris, les pères ou les frères. Plus prosaïquement, le même jeu se jouait lorsque les femmes dans les temps forts de la crise caféière rompaient, illégalement et discrètement en nettoyant les champs (tâche féminine imposée par les maris), les racines des pieds de café ; il était en effet interdit par la loi, et par les maris propriétaires qui espéraient toujours une reprise du marché, de retirer des plants en production. Seuls les arbustes morts pouvaient être enlevés et libérer le sol pour d'autres cultures : l'objectif des femmes était bien sûr de récupérer des terres de culture pour le vivrier. Aujourd'hui, la plus grande importance accordée au vivrier modifie les paysages lorsque non seulement les caféiers mais aussi les grands arbres, caractéristiques du bocage bamiléké, disparaissent de certaines parcelles pour éviter l'ombrage peu propice à la pousse des cultures. Cette situation est toutefois très contrastée selon les chefferies.

Cet engagement des femmes dans ces dépenses rituelles, au sens social si fort, est un changement majeur. Les femmes ont toujours été présentes par le travail fourni en cuisine mais, désormais, des femmes payent en mobilisant l'argent qu'elles ont gagné. Elles payent les boissons, l'achat de viande. Cet exemple montre que de nombreuses femmes ont aujourd'hui la capacité de gestion autonome des ressources monétaires, liée au travail qu'elles ont fourni. Leur priorité dans les dépenses reste toutefois centrée sur la survie au quotidien de leurs enfants (santé, scolarité, quelques dépenses alimentaires comme l'huile, et d'habillement, plus les imprévus).

Marie, une femme paysanne de 40 ans, membre d'un groupement paysan à l'Ouest et mariée à un mari polygame de près de 60 ans :

« Mes dépenses pour moi la femme, pour moi en particulier, il faut d'abord penser à l'hôpital. C'est la première chose, la deuxième, c'est la scolarité des enfants, puis l'huile pour préparer, en quatrième, l'habillement et les imprévus. Pour la nourriture, on sait que ça va venir du champ. On n'attend pas le marché.

Mon mari, il paye quoi (rire). S'il a la chance qu'un de ses enfants lui donne de l'argent, il paye l'huile. Si on ne lui donne pas, il reste là. On va faire quoi? On se débrouille. «

Dans les campagnes de l'Ouest, le travail de sensibilisation mené par les groupements paysans, dont les membres sont en majorité des femmes, joue un rôle certain dans l'évolution des regards. Ces initiatives associatives, étudiées comme un phénomène majeur et actuel de transformation des rapports entre les paysanneries et l'État, reposent à l'Ouest sur la volonté de promouvoir en leur sein de nouvelles relations sociales, fondées sur « le rejet des hiérarchies fondées sur le sexe et l'âge en favorisant notamment la mixité et une forte représentation des femmes et des jeunes aux postes de responsabilité » (Guillermou : 70).

Marie l'explique :

« Quand le « genre » n'était pas encore là, ce n'était pas facile. La femme ne pouvait pas aller au marché, même si la femme a sa poule à la maison, elle ne pouvait pas demander d'aller au marché pour vendre. C'est l'homme qui vendait. Et puis il gardait l'argent. Tu demandes et il te chasse. Tu ne peux même pas demander. C'est l'homme qui gère tout, tous les biens, tout, au niveau de la concession. Il faut automatiquement exécuter les ordres des hommes, même si c'est faux. Parce que la femme ne peut rien dire.

Autrefois, les femmes vendaient mais c'était les hommes qui géraient l'argent. Aujourd'hui quand la femme a ses biens, elle vend aussi ses biens et peut gérer son argent comme un homme. Or avant, ce n'était pas ça.

Mais rares sont même ces foyers aujourd'hui. La majorité ne peut pas gérer comme ça. Ou bien par les bastonnades. De gré ou de force : on prend. C'est le mari qui prend l'argent. »

Cette main-mise des hommes sur les revenus générés par leurs épouses est ainsi de plus en plus mal vécue par les femmes, sans pour autant qu'elles puissent toujours en faire part, surtout pour les femmes n'appartenant pas à ces groupements paysans qui, pour certains, mettent clairement au centre de leur préoccupation un positionnement en faveur de nouvelles relations époux/ épouse. Parallèlement, en ville, les lieux d'entre soi de « genre » que constituent les associations féminines apparaissent comme propices pour capitaliser, parfois à l'insu des maris, et investir dans des activités rémunératrices comme l'achat et la vente de produits du terroir. Ces lieux permettent alors de renforcer les réseaux d'alliances familiaux, de lignages ou liés à une même origine géographique en étant introduites dans les circuits de commercialisation de vivres frais notamment. Ces regroupements, qu'ils soient mixtes comme les groupements paysans, ou non, comme les associations féminines en ville, servent de point d'appui aux femmes pour mettre en place des stratégies de mobilisation de ressources nouvelles et surtout personnelles, différenciées au sein du ménage.

Ainsi, hommes et femmes s'observent, se qualifient ou disqualifient en fonction de leurs capacités à mobiliser ou non des ressources monétaires, de « payer ou ne pas payer » pour faire face à ses engagements sociaux et économiques. Le renversement majeur étant que des dépenses jusqu'alors incombant au père sont aujourd'hui prises en charge par les femmes.

Entretien avec un groupe d'hommes à Yaoundé, quartier Essos (milieu de classe moyenne) :

Jean :

« Il y a des ménages où ce sont les femmes qui prennent tous les engagements, la scolarité, la nourriture et tout, c'est les femmes. L'homme est là, il n'a même plus moyen, l'homme ne sait plus où aller. L'homme pour le moment est devenu la femme et que la femme devienne homme. Même si nous on ne prépare pas dans les maisons, c'est les femmes maintenant qui prennent le dessus. Pourquoi, parce qu'elles se débrouillent. Il y a les femmes, quant elles font le petit commerce, elles reviennent à la maison. On surveille les enfants. Quant l'enfant est malade, elles reviennent déjà avec le comprimé. Bon toi, quant tu es père, tu te sens délaissé. Tu ne sais où aller, tu ne sais où aller voler de l'argent. Quant elle revient avec, tu es obligé de dire merci. Tu t'agenouilles, tu t'accroupis même pour prendre l'argent parce qu'elle a sauvé la vie à ton enfant et qu'elle a sauvé la vie à toi-même. Il y a de quoi..., nous apprécions les femmes, par là, mais pas toutes car il y a en qui au lieu de faire ce qu'elles ont désiré, elles changent d'option. On voit, mais on n'a plus la bouche pour parler. On n'a plus la bouche pour parler. Donc nous les admirons beaucoup : elles ont su gérer la crise. Elles la gèrent plus mieux, plus mieux. Parce que quand la femme a 25 francs, elle sait gérer les 25 francs, mais moi, là où j'ai 25 francs, je ne sais quoi faire avec ça. »

...

« Cette situation n'est pas une question de génération. J'ai connu un vieil homme qui me disait que l'homme ne devient plus homme que la nuit. C'est la nuit qu'il exprime son métier d'homme. Le jour il est dépassé par les événements. Et ça, c'est les vieux, nos parents quoi. Les femmes gèrent mieux la crise et quand les hommes sont malins, ils laissent les femmes gérer l'argent pour plus de sécurité. Les femmes gèrent mieux, elles appréhendent mieux les problèmes à venir. Généralement, cela va bien quand la femme gère le peu qui est là. »

Jacques :

« À l'époque, avant la crise, on touchait son salaire, on payait la ration, on mettait de l'argent de côté pour la santé, et le reste, c'était pour la java dehors. Il n'y avait pas de problème. On payait. Maintenant, j'aide ma femme dans le marécage : je suis le directeur des eaux, on m'appelle fonctionnaire crapaud. Je sais planter le manioc et le sortir de terre. Ça, c'est les conséquences de la crise. Avant la crise, les enfants ne lisaient jamais de vieux livres. Je passais à la banque et je payais. »

Ce rapport à l'argent contribue à créer des situations fréquentes de désunion en lien avec une soudaine situation de misère économique. Notre interlocuteur façonne ainsi un discours d'opposition entre un avant et un après qui renvoie au ressenti d'une « virilité bernée » (Rauch : 168) lorsque, aujourd'hui, certaines femmes remettent même en question l'idée de travailler le champ du mari.

Entretien avec Paul, 35 ans, vendeur de chaussures d'occasion dans les marchés de brousse :

« Les femmes travaillent beaucoup. Mais pas les filles d'aujourd'hui. Les filles que l'on a aujourd'hui, elles ne veulent pas travailler. Nos mamans, par exemple, ma mère par exemple, travaillaient beaucoup. Elle ne voulait pas de l'argent. Lorsqu'elle avait de l'argent, elle pensait au contraire à moi. Même si je me débrouillais de mon côté. Quand ma mère cultivait, si j'avais des petites difficultés, c'est elle qui m'aidait. Mais avec une femme, une jeune fille d'aujourd'hui ; c'est pas ça. Quand vous dites que bon, on est marié maintenant. Voici le champ, il faut pouvoir manger. Voilà un champ ; il faut cultiver ce champ pour essayer de survivre. Elle vous dit carrément que non : « moi je ne suis pas venue ici cultiver le champ. Je suis venue ici, je suis ta femme, et c'est pas moi, qui doit cultiver tes champs ».

Ce témoignage rend compte d'une situation qui remet en cause les relations de pouvoir dont le soubassement est précisément la maîtrise de la force de travail des dépendants, cadets sociaux, enfants et épouses. À termes, on se trouve peut-être là face à une situation étudiée ailleurs en Afrique, en Afrique australe et orientale notamment, où non intentionnellement « le capitalisme minerait le patriarcat » lorsque les femmes en travaillant pour le marché mobiliseraient des ressources monétaires suffisantes pour s'affranchir de l'aide physique des hommes en achetant leur force de travail. À l'inverse, elles s'affranchiraient du contrôle de leur propre force de travail au travers des obligations de travail non réciproques que les maris attendent d'elles (Jackson : 9). L'ordre économique se trouve lié ici à l'ordre social et plus précisément aux « impératifs d'honneur » (Bourdieu : 39)<sup>2</sup>.

---

2. Lorsque Bourdieu nous dépeint la logique du système des alliances matrimoniales dans le Béarn rural des années 1950, il explique qu'une dissymétrie fondamentale existe dans le système d'unions valorisées : « pour un garçon, la distance qui sépare sa condition de celle de son épouse peut-être relativement grande lorsqu'elle est en sa faveur, mais doit rester très faible lorsqu'elle est en sa défaveur. Pour une fille, le schéma est symétriquement inverse » (p 34). Car ce qui est en jeu, comme dans la situation que nous observons, c'est la question de l'autorité maritale. Or celle-ci repose sur la manière dont on entre (avec son héritage) ou on demeure dans le ménage (par les revenus que l'on y apporte) : la position de maître ou maîtresse en dépend. On disait en occitan que « celui qui se marie avec une femme d'un rang plus élevé, se place comme « domestique sans salaire ».

## LE TRAVAIL DANS SES ESPACES ET SES TEMPS : « L'HOMME EST LÀ, IL N'A MÊME PLUS MOYEN ; L'HOMME NE SAIT PLUS OÙ ALLER ».

La fragilité de la stature des hommes repose aussi sur leur difficulté d'appréhender et de s'adapter aux nouveaux codes du rapport à l'espace du dedans et du dehors de l'univers domestique. Cette adaptation nouvelle s'opère aussi face à l'espace de travail, ou encore au temps de travail, le leur et celui de leur femme. Que ce soit au village ou en ville, les hommes désœuvrés s'aventurent vers des chemins de fuite dans l'alcool (tentant de retrouver au bistrot des lieux de l'entre soi de « genre ») et la violence domestique. Témoignant ainsi, comme dans d'autres lieux et d'autres contextes historiques, comment, « clefs de la sociabilité, les débordements des buveurs portent la marque des réactions d'une virilité agressive ou revancharde, touchée ou menacée » face à la montée des responsabilités féminines (Rauch : 149, à propos de la France paysanne de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle). Ils fabriquent aussi un discours de réprobation vis-à-vis du comportement des femmes qui seraient incapables de résister à l'appel de l'argent « facile ». Rarement toutefois, il est fait référence à une situation personnelle car ce dévoilement serait aussi une mise en danger de l'image de soi, face à soi et aux autres. Les hommes que nous avons rencontrés ne maîtrisent plus l'espace d'activités des femmes et ne peuvent y répondre que par un discours moralisateur sur l'inconsistance supposée de certaines d'entre elles. L'espace de la maison n'apparaît plus comme un lieu de refuge et de ressourcement. Il devient espace d'affrontement et de mise à nu de sa condition, situation d'autant plus difficile que les scènes sont données à voir aux enfants. Alors, les pères de famille font comme si, comme si une activité professionnelle les attendait au-dehors. Ils tentent ainsi de maintenir des lieux et des moments de retrouvailles entre hommes comme pour reconstituer des formes de sociabilité masculine émietées par la perte de l'emploi. Les femmes en revanche parlent volontiers d'entraide entre voisines, de maison à maison, pour le prêt d'huile ou de savon lorsque l'argent manque, ou pour la garde des enfants.

Plus largement les propos qui suivent témoignent d'une nouvelle position des hommes au travail et à la maison : elle affecte le modèle genré des occupations de l'espace social. Cette situation repérée au Cameroun est questionnée dans d'autres contextes, sud américain notamment, où les politiques d'aide à la création d'entreprises ont particulièrement bien accompagné les femmes dans la création d'activités de production à domicile. Comme à Yaoundé, ces situations créent des brouillages dans les repérages à reconstruire entre limites des espaces privé/public et des espaces de production et de reproduction (J. Pineda *in* Jackson : 80), sachant par ailleurs que les femmes peuvent se trouver en capacité d'offrir du travail salarié à leur mari, ce qui contribue à brouiller les repérages !

Ces frictions dans l'utilisation de l'espace, se retrouve aussi en campagne dans la destination des terres en culture. La crise a en effet des répercussions

sur la situation respective des hommes et des femmes dans la production ; elle provoque des renégociations par les différents actifs d'une unité domestique sur le contrôle des biens de production comme des revenus produits (Locoh : 2). Il existe ainsi une concurrence accrue des hommes et des femmes pour l'accès à la terre : jusqu'à présent « les droits d'usufruit sur la terre étaient parfaitement définis et semblaient plus efficaces que le droit de propriété » (Achola O. Pala : 58). L'étendue des réseaux de parentèle, en ligne masculine et féminine, et le nombre d'enfants garantissant aux femmes l'accès à diverses parcelles, cependant souvent fortement éloignées les unes des autres. En pays bamiléké, les vieilles femmes racontent que l'introduction de la culture du café dans les années 1930, et surtout au moment de sa démocratisation dans les années 1960, est venue bouleverser la répartition des terres en culture : le café a été introduit, lorsque sa culture s'est généralisée, sur les terres laissées jusqu'alors aux femmes pour les cultures vivrières, les obligeant à se déplacer. Par ailleurs, les historiens ont bien montré que l'introduction des cultures de rente a permis aux hommes de capter à leur profit la valeur travail de leurs femmes puisqu'elles ont dû travailler sur leurs terres désormais en café. Aujourd'hui, la division de la terre entre cultures de rente réservées aux hommes et cultures vivrières aux femmes s'assouplit avec la possibilité que se donnent certaines femmes d'acheter de la terre en leur nom propre grâce aux revenus tirés de la commercialisation des cultures vivrières – bien sûr le plus souvent des femmes de la ville – mais aussi par le biais de l'héritage. En pays Bamiléké, des filles héritent aujourd'hui des terres de leur père : cette évolution dans la destination de l'héritage s'explique autant par la prise en considération du droit civil que par la reconnaissance par ce biais des qualités de gestionnaire de certaines filles. En réalité, les femmes-mères avaient depuis longtemps accès aux revenus du café lorsque, dans certaines concessions, elles géraient, d'autant plus si elles étaient veuves, les concessions de leur fils héritier installé en ville. Inversement, certains hommes reconvertissent eux-mêmes les terres en café en cultures de vivrier marchand, qu'ils gèrent le plus souvent en utilisant un salariat agricole journalier, le plus souvent féminin – *Pambe* – apparu dans les années 1980 et entrant maintenant dans les ressources monétaires de nombreux ménages. Ces évolutions montrent que la situation de la femme rurale (tant vis-à-vis de ces rôles que de son image) dépend toujours de l'accès aux moyens de production (terre, eau, bétail) et de la nature des rapports de production (type de contrôle).

Les terres de la montagne sont aussi l'enjeu de conflits d'intérêts majeurs entre les élites urbaines alliées du pouvoir de la chefferie et les « jeunes urbains » (qualifiés de jeunes car sans terre au village) revenus de la ville pour investir dans des activités nouvelles de maraîchages. Les femmes supportent ainsi les conséquences de ces choix d'investissement des élites urbaines, car seules ou en groupes, leur droit d'usage sur les terres collectives lointaines et accidentées de la montagne qu'elles cultivent sans trop de moyen, notamment de portage, est aujourd'hui contesté. L'idéologie libérale qui accompagne certains projets de développement favorise ici

comme ailleurs l'accès privé à la terre qui est pourtant fortement défavorable aux femmes (Locoh : 6) généralement par manque de capitaux pour investir.

### UTILISER DES ARGUMENTS POUR EXISTER : « AVANT TOI J'ÉTAIS SEUL, MÊME APRÈS TOI, JE VAIS VIVRE »

Les études féministes ont montré que la famille n'est pas une institution unitaire mais qu'elle est, au contraire, traversée par des divergences d'intérêts en termes de logiques et de stratégies d'action, situation bien sûr renforcée dans le cadre de la polygamie qui exacerbe les relations conflictuelles entre les co-épouses. La société bamiléké repose sur une organisation du pouvoir hiérarchisé et sur le principe de non vacance du pouvoir. Dans un souci de contrôle du monde des femmes, les hommes ont façonné le statut de la Mafo et de la vampire – figure que l'on retrouve ailleurs en Afrique, dont le pouvoir inspire l'appréhension. Dans les sociétés où la propriété des moyens essentiels de production – la terre – et le pouvoir politique sont formellement dévolus aux hommes, mais où les femmes jouent un rôle économique et parfois rituel central, ces dernières sont souvent considérées avec ambiguïté et investies de contre-pouvoirs : les hommes admettant leur dépendance vis-à-vis des femmes en tant que productrices et reproductrices tout en tentant de maintenir une emprise sur leurs « produits » (l'autorité masculine reposant sur la nécessité du contrôle des aliments de base et des enfants dans les sociétés africaines marquée par le travail avec la houe.) (Achola O. Pala : 42). Cette image de la femme vampire rappelle aux hommes la nécessité de trouver aux femmes à la forte personnalité des espaces d'expression afin de réguler et de contrôler leurs actes. Les hommes fragilisés aujourd'hui par la situation actuelle tentent de la même manière, par la maîtrise de la parole et le dénigrement, de maintenir un certain degré de contrôle sur les déplacements de leurs femmes.

Entretien avec Paul :

« Quand je suis tombé malade, elle n'a pas supporté que je n'avais rien. J'étais démuni, quoi. Elle est donc partie. Elle a pris les deux enfants et elle vit chez sa tante à Douala. Je ne pouvais pas l'empêcher puisque je n'avais plus rien pour l'entretenir elle et les enfants. J'étais vraiment démuni. Comme elle exigeait beaucoup de choses de moi. J'ai dit : « tant mieux, tu fous le camp. Bon.

En 1994, c'était grave. Ma maladie était grave. Je suis donc rentré ici. Ma mère était encore là. C'est elle qui m'a dit de rentrer. Je suis donc rentré au village. Et je suis jusqu'à aujourd'hui ici. J'ai retrouvé des amis avec qui j'étais avant mon départ pour Douala. »

Paul mobilise ici des représentations des hommes sur les femmes très marquées par la rancœur. Les femmes ne seraient pas reconnaissantes mais surtout elles seraient avides et dépourvues de sentiments, ce qui rappelle que dans les sociétés

paysannes, ce ne sont pas les sentiments qui président aux unions mais bien plus les intérêts des familles dans l'échange. Plus encore, l'entrée dans l'union et surtout son acceptation sociale suppose au préalable l'accès à une part de l'héritage ou toutes autres formes d'assurance de tenir économiquement son rang. La perte de revenus peut provoquer un renversement de situation mis sur le compte de l'inconsistance des femmes. Ce qui marque d'ailleurs l'ensemble des entretiens présentés est la grande pudeur dans le parler d'amour au point de construire des discours masculin et féminin qui en sont complètement dépourvus. Paul poursuit un discours très désabusé en exprimant sans ambiguïté les limites qu'il pose aux comportements des hommes et des femmes : les hommes affronteraient les difficultés et les femmes seraient dans une position d'attente, pour tout dire d'inaction. Discours de protection, Paul tend à masquer et à transformer la réalité trop difficile à appréhender. Surtout, il oppose une figure de la femme épouse à celle de la femme mère, cette dernière étant associée à l'ultime refuge affectif permettant de maintenir et de réaffirmer le lien au groupe social et spatial. Ce discours renvoie ainsi à une opposition entre un environnement villageois associé à l'univers familial et amical de l'enfance, protecteur avec la présence de la figure de la mère réconfortante, et l'environnement urbain, où les filles de la ville ne savent ni supporter les souffrances – comme sa mère l'a toujours fait – ni accepter l'autorité maritale, quel qu'en soit le prix : la perte d'autorité ne permettrait plus au mari d'imposer la fidélité à sa femme.

Paul poursuit :

« Vivre seul, c'est pas bien. Je vais vraiment me remarier. Mais cette fois ci, il me faudrait vraiment trouver une femme de bonne moralité. Ici en Afrique, les femmes sont embêtantes. Vous avez un peu d'argent, vous vous remariez. Quand elle s'aperçoit que vous n'avez pas beaucoup d'argent, que vous perdez votre emploi par exemple, elle vous crée des problèmes avec ses exigences. Elle ne se rend pas compte que le temps a changé. Elle monte au-dessus de votre tête. C'est comme ça. C'est ça qui fait que vous trouvez des gens qui disent que je ne suis plus avec ma femme. Je vis avec mes enfants, mais je ne suis pas avec ma femme. C'est comme ça ici. C'est ça qui... , c'est la pauvreté qui chasse les femmes ici. Les femmes n'aiment pas vivre avec les pauvres. Elles ne savent pas que vivre avec un mari qui perd son emploi, il faut remonter cette situation avec lui. Et ce qui est dommage, c'est qu'elles viennent en mariage sans rien. Elles n'apportent rien. Le bagage intellectuel, rien. C'est-à-dire que vous n'êtes rien dans le foyer. Elle est là pour manger tout simplement. Et dès qu'il y a un peu de difficultés, elle crée des difficultés. Elle vous traite de tout. C'est ça qui crée le divorce ici. Oui, les femmes montent sur la tête des hommes, surtout lorsque l'homme est pauvre. Quand l'homme est pauvre, la femme ne peut pas comprendre ça. Elle va vous abandonner. C'est tout, tôt ou tard. Elle vous abandonne car elle ne peut pas supporter ça, puisque, convenez avec moi que les femmes n'aiment pas, c'est-à-dire quand une femme veut quelque chose, elle veut absolument l'avoir. Une femme n'est pas un homme. Quand un homme désire quelque chose, il cherche à l'avoir par le moyen



du travail. Quand la femme veut quelque chose, elle cherche à l'avoir par tous les moyens. Elle ne va pas chercher d'où vient l'argent pour l'acheter.»

**LE POURQUOI DES CHOSES : « LES HOMMES VOYAIENT GRANDS... ALORS QUE LES FEMMES N'ASPIRAIENT À RIEN AU DÉPART. »**

Les hommes expriment la différence qui marque la position d'un homme et d'une femme face au travail et à ses statuts. Ils expliquent pourquoi leurs épouses ont été capables de réagir face à la crise économique alors qu'eux se sont sentis démunis. Plus de quinze ans après le début de la crise économique, ils restent abasourdis par les changements dans leur statut au travail.

Jacques reprend :

« Les hommes font les petits métiers mais avec moins de bonheur. Déjà, ils n'étaient pas habitués à le faire alors que parmi nos mères, nos sœurs, il y en avait déjà qui le faisait. Et puis les hommes voyaient grands. Je ne sais pas, être un monsieur, et puis, subitement, vous vendez le piment, franchement, vous comprenez que vous avez raté ! Bon peut-être que les femmes, beaucoup d'entre elles n'aspiraient à rien au départ ; elles ne pensent pas que beaucoup de choses ont changé, sinon l'argent que les hommes leur donnaient à l'époque. Sinon un homme qui avait des ambitions aujourd'hui est complètement dérouteré. »

Ils rappellent ainsi que le mari doit jouer un rôle de mobilisation du capital social qui passe par sa capacité à exposer une certaine prestance, un statut. Le discours des femmes est à ce propos ambigu dans leur manière de louer tout à la fois les hommes courageux, ceux qui ne se montrent pas arrogants et qui aident leur femme, et de dénoncer les hommes qui ne se respecteraient plus en vendant du piment à même le sol, dans la rue. On comprend que le statut de l'épouse dépend de celui de son mari, situation complètement intériorisée par les hommes et les femmes.

Sophie, 35 ans, infirmière :

« Il y a des hommes qui cultivent et qui portent sur la tête. Vous devriez voir ces hommes. Il y a des hommes qui se montrent grands, d'autres qui se montrent arrogants. Mais il y a des hommes qui le font d'aller vendre. Pourtant, quand l'homme est responsable à la maison, surtout lorsqu'il a de grands enfants, tu ne peux pas lui laisser faire n'importe quoi. Pour le respect. »

On trouve là d'ailleurs une analogie avec le travail féminin au champ. Quelques hommes prennent aujourd'hui la houe, instrument féminin au manche très court ; mais on s'amuse fréquemment de ces hommes qui « se penchent comme les femmes ». Il est vrai que l'on se penche de la même manière devant

le chef du village à qui l'on ne peut parler que les yeux et la voix baissés. Les femmes savent aussi l'intérêt qu'elles retirent de la préservation de l'honneur de leur mari.

Les hommes savent jouer de ces normes et les rappeler :

«Vous ne pouvez pas aller vendre le sel comme elle, car elle, elle est habituée. Quelqu'un aujourd'hui vous voit à vendre le piment, elle même va dire non, je préfère même que vous restiez à la maison, je préfère me débrouiller seule que de vous voir vendre le piment. Vous voyiez c'est un peu un sentiment maternel qui lie la maman aux enfants, et peut être à son mari, surtout si vous vous comportez bien. Là il n'y a pas de problème pour elle. Elle se débrouille. Elle ne se gêne pas. Pour nos parents qui étaient fonctionnaires, les femmes devaient rester à la maison, préparer la nourriture et se faire belles. Aujourd'hui quand ils ne sont plus fonctionnaires que de nom, celles-ci sont obligées de se lancer dehors et puis faire ce qu'elles trouvent et rentrer pour aider sa famille. L'homme de son côté qui était déjà à un certain niveau, il ne peut pas quitter de son piédestal et aller tout bas pour aller vendre n'importe quoi et faire n'importe quel travail. Parfois il se contente de rester à la maison et se cacher quand les amis viennent car il n'a pas d'argent pour acheter la boisson. Alors il attend que la femme rentre. Quand c'est l'heure de manger, il mange et il dit ce jour-là que la journée est passée. Dieu merci.

Bien sûr, il y a des hommes qui vendent le macabo: ils nous donnent du courage. Je pense que ce n'est pas le piment qui fait problème, c'est une image. À partir d'où on arrive à vendre le piment. Qu'un chargé d'études en vient à vendre le piment, vous voyez le problème. Cela dépend d'où l'on part.»

### DU MARI AU PÈRE OU LE VÉCU D'UNE DISQUALIFICATION SOCIALE: «*LE PÈRE DE FAMILLE QUE JE SUIS, JE NE SAIS PLUS OÙ J'EN SUIS*».

L'absence d'argent mobilisé par les chefs de famille crée des conditions paradoxales où l'homme se retrouve dans une situation de dépendance envers sa femme comparable aux enfants vis-à-vis de ses parents. Dans cette relation, le rapport à la nourriture joue un rôle particulier dans la qualification de *bonne* femme. L'autorité du mari sur son épouse s'affirme par le rapport à celle-ci: la femme doit savoir bien «préparer» – terme générique pour cuisiner, mais aussi accepter de servir son mari quelles qu'en soient les circonstances, qu'il rentre tard, ivre ou non, qu'il ait donné ou non la ration. Pour sa part, l'homme doit acheter ce qui ne peut être trouvé aux champs par l'épouse. La misère sociale de l'homme provient de son incapacité dans bien des familles à subvenir à ces impératifs premiers. Il perd de ce fait la possibilité de s'exprimer: «*on n'a plus la bouche pour parler*», de fait ne plus être en mesure d'apporter le nécessaire à la nourriture quotidienne n'autorise plus la prise de parole.

Paul ne peut que rappeler ce qu'il considère comme le rôle de chacun.

«La femme normalement doit préparer pour l'homme. Absolument, elle est là pour ça. Vous savez une femme qui ne sait pas vraiment quoi faire, si elle ne prépare pas, qu'est ce qu'elle va vraiment faire ? Il faut vraiment qu'elle vous serve très bien. Oui. Quand vous arrivez, que ce n'est pas réchauffé, il faut qu'elle le fasse. Oui. Encore que ici, l'homme n'a pas vraiment une heure pour rentrer. C'est comme ça. Il y a des hommes qui partent le matin qui ne savent pas vraiment quoi faire. Ils vont dehors pour chercher. S'il finit tard ce jour-là, il rentre, il faut que la femme le reçoive bien. Qu'elle lui serve une bonne nourriture, c'est pas la nourriture qui est important, c'est la façon de la servir. Et lorsque la femme ne peut pas faire ça. Vraiment, ça va pas aller. Puisque que si vous lui dites le lendemain, voilà mais je vais préparer, elle n'ira pas chercher à votre place à travailler. Puisqu'elle ne connaît rien. C'est ça. Ce qui fait que la femme elle doit toujours être là pour travailler, euh,..., pour préparer de la nourriture à l'homme et ses enfants. »

Le rapport aux autres se nourrit de mots : dans le discours qui suit Paul témoigne ainsi du déchirement dans lequel il se trouve. Il tente de compenser ses incertitudes par le verbe, sachant qu'en nous exprimant la norme, il se donne l'illusion d'un certain ordre des choses.

Paul :

«Par rapport à son mari, l'épouse doit être docile, elle doit comprendre. Elle doit savoir que son mari est le maître. Oui. Elle ne va pas chercher à marcher sur son mari. Non. Elle ne doit pas chercher. Là, ça ne va pas aller. Ça n'ira pas parce qu'aucun mari n'accepterait que sa femme soit au dessus de lui sinon il sera l'objet de moquerie. C'est comme ça. Ici nous connaissons que la femme est en bas, l'homme en haut (rire). Ouai, c'est ça, la femme doit être en bas et le mari toujours en haut (souligné par le ton de la voix). C'est ça. L'homme aime que la femme le respecte, quelles que soient ses qualités. Qu'il soit pauvre ou riche. C'est comme ça.

Les femmes, contraintes dans le même ordre de grandeurs, semblent lui répondre dans un discours qui hésite entre la nécessité de la reproduction et l'inquiétude de la rupture.

Colette, couturière :

«Nous les femmes, la docilité, c'est ça qu'on nous enseigne : le respect, l'obéissance. Lorsque l'homme arrive, tu te lèves même, pour lui chauffer la nourriture, même à minuit. Il arrive dans la nuit, parfois il a bien bu. Il faut que tu te lèves le soir dans la nuit et il n'y a même pas de feu pour lui préparer la nourriture. Il ne t'a pas rationné ; il ne sait pas comment tu te débrouilles. Parfois même il te dit de manger avec lui. Et si tu fais un faux pas, la bastonnade, la bagarre. Nos maris

ne nous battent pas, on parle de la généralité... Mon mari ne me rationne pas mais ne me bat pas. S'il rentre tard, il ne me dérange pas.»

À la campagne, un même discours est construit. Marie :

« Depuis les années que le café est baissé, les hommes ont pris la houe comme les femmes. Les hommes et les femmes se disputent le terrain maintenant dans une même concession. L'homme est obligé de cultiver sa parcelle en même temps la femme, il cultive sa part parce qu'il est obligé de prendre sa boisson, et la femme est là, elle prépare. Mais on divise le champ en deux, il vend pour boire. Et la femme cultive sa part et prépare. Le café n'est plus, on n'a pas d'autres moyens vraiment pour s'en sortir. »

« La femme part au champ et cherche la nourriture. Elle prépare sans huile. Il n'y a rien. Parce qu'avant, les hommes vendaient le café et les hommes responsables étaient obligés de financer au côté de l'hôpital, l'huile, le poisson, tout ce que l'on peut ravitailler à la cuisine. Et les femmes ne cherchaient que la nourriture au champ. Maintenant, c'est la femme qui fait tout. L'homme tu vois qu'il ne fait rien. Par exemple, comme moi. Quand tu restes avec un homme le matin, tu vois qu'il n'a rien à faire. Le café est fini. Il va faire comment ? »

Hommes et femmes rendent compte de leur réaction différente face à la crise en se référant à leur place au regard des enfants. La relation de maternité obligerait les femmes à rentrer en lutte pour la survie. Dans le moment de l'entretien avec les femmes, la puissance tient aux propos tenus dans la confidentialité d'une discussion, sachant toutefois que la parole est confiée au chercheur dans un propos intentionnel de permettre le basculement du dedans au dehors. Rendre publique une parole intime, en gardant l'anonymat, permet de projeter des inquiétudes et d'espérer des réconforts. Nos interlocutrices parlent ainsi de faits qui les concernent dans l'intimité de leur corps, parfois meurtri par les bastonnades. Elles aussi tentent de se préserver en mettant à distance leur propre situation et de celle des femmes de leur entourage. Une seule parle directement de son parcours de mère, souvent seule face à un mari qui se présente pourtant à nous comme prenant ses responsabilités de père.

Pierrette, 50 ans, citadine à Douala et vivant d'agriculture urbaine :

« Chez nous les Bamilékés, la plupart des hommes n'aiment prendre leurs responsabilités que dans les paroles. Appliquer vraiment la chose, ils ne le font pas. Quant l'enfant est malade, ils déclinent leurs responsabilités. Il faut que l'enfant soit sur son lit d'hôpital pour qu'il regarde son portefeuille. Il se met à crier, je vais faire comment ? Pourtant quand la maladie était dans les débuts, il n'a pas réagi. Par rapport à la cuisine, ce que l'enfant doit manger, c'est pareil. Si la femme a vendu les légumes et qu'elle ramène 4000 f, si l'homme met l'œil sur

l'argent, il prend et ne s'occupe plus de toi. Si l'enfant a besoin d'un beignet ou d'un bout de craie, il dit va voir ta mère, je n'ai pas l'argent.

Et parfois tu pars vendre ton petit panier de bananes. La cuisine, la santé, la lessive, c'est toi qui assumes. Il part le matin, tu as la bouche gonflée. Il se débrouille pour ne pas être là le matin. Tu es là seule. Tu vas te débrouiller seule pour que les enfants mangent. La maman ne peut pas laisser ses enfants affamés.»

Les mêmes propos sont repris par les hommes.

Antoine :

«Et je crois que ce qui lie les femmes, c'est la maternité, c'est les enfants. Car quand ça ne va pas, moi l'homme, je sors et je suis à l'abri des cris des enfants. Elle reste et doit gérer ça.

Je peux ajouter qu'il y a d'abord ce sens maternel parce que à partir du moment où elle sent qu'il y a quelque chose qui ne va pas, elle se jette dans l'eau car il y a les enfants qui la regardent. Même le père quelque fois la regarde : [...] vous-même vous venez près d'elle comme un enfant, vous n'avez pas le choix.»

### INVENTER, SE RECONSTRUIRE : « LES HOMMES SONT EN DIFFICULTÉ, CE N'EST PAS DE LEUR FAUTE... »

Les discours des hommes et des femmes révèlent que l'on se trouve face à des enjeux majeurs d'invention de nouvelles relations conjugales, «la raréfaction des ressources remettant en cause la stabilité des arrangements familiaux» (Locoh : 2). Des situations de rupture dévoilent déjà la multiplication d'unités domestiques matricentrées, réalité apparente également en Amérique latine, et plus fortement en ville mais pas exemptes des campagnes. Une autre voie apparaît dans les discours de nos interlocuteurs, celle d'un «ajustement conjugal» (Locoh : 12) qui permettrait aux hommes et aux femmes d'entrer en dialogue et en reconnaissance. Paul :

«Les hommes qui s'entendent bien avec leur femme jusqu'à aller au champ avec elle, prendre la houe, je les admire beaucoup. [...] Des hommes apprécient et d'autres disent «non, celui-là, est faible. À la maison, sa femme le fait chanter».

Cette question de la capacité des hommes à échapper aux comportements en représentation est centrale dans l'affirmation de nouvelles relations au sein des couples. Partir côte à côte aux champs, apprendre à un jeune garçon le manie-ment de la houe, et le fait que cet instrument passe de la main des femmes à celle des hommes sont des changements majeurs d'un monde cul par-dessus tête, du moins à en croire nos interlocuteurs.

Marie semble répondre :

« Mieux vaut, quand tu n'as pas de travail, tu peux aller ensemble avec ta femme. Car la buvette apporte plutôt la pauvreté à la maison. [...] Quand la maman rentre le soir, elle voit juste l'homme à la porte qui dit « donne mon argent ». Tu es là, tu manges même sans huile. Tu es obligé de vendre ton haricot pour chasser celui qui est devant ta porte. Mieux vaut partir ensemble au champ. Tu as passé la journée ensemble. Tu rentres et s'il n'y a rien, tu sais qu'il faut dormir affamé. Mais tu sais qu'on était ensemble quand même. »

Exister exige de se construire des arguments : en tirant du sens des paroles d'acteurs nous en dévoilons quelques uns dans le système des oppositions du masculin et du féminin. Tous les attributs associés positivement au féminin (le dedans, la préparation des repas, les enfants), et revendiqués comme tels par les femmes, deviennent négativement connotés par les hommes dès lors qu'ils sont concernés (être obligé de rester dedans est vécu par les hommes comme un délaissement). On a affaire à deux renversements majeurs : le rapport au travail et à l'argent qu'il procure, et le rapport à l'espace privé/public. Les paroles des hommes valorisent le travail de la femme comme étant celui d'apporter (la nourriture) et de la préparer, mais en fait surtout de la servir au mari. Le travail féminin n'est pas associé à l'argent. L'engagement de la femme est avant tout un engagement en tant que mère débordante d'amour. Aujourd'hui, le renversement des systèmes de contraintes liés au bouleversement des rôles ne modifie pas pour autant les systèmes de représentations distinguant le masculin du féminin. Lorsque ce sont les hommes qui sont contraints de rester à la maison, ils dénigrent leur position et la tournent en dérision. Inversement, lorsque les femmes vont (l'idée de passage dedans/dehors assuré désormais par les femmes est fortement présente dans les discours des hommes) et reviennent avec de l'argent, la générosité de l'homme redistribuant son argent, générosité convoquée comme un attribut de son autorité et son prestige, devient, lorsqu'elle est donné aux femmes, suspicieuse. En un mot, lorsque « *la femme devient homme* », les hommes fabriquent de la peur et sont inquiets, lorsque « *l'homme devient femme* », les éléments du féminin sont dénigrés. Les femmes, quant à elles, mobilisent toujours des symboles du masculin culturellement disponibles pour préserver leur honneur.

### CONCLUSION : « *UNE FEMME N'EST PAS UN HOMME* »

« Le nous masculin reste à travers l'histoire singulièrement silencieux. Le discours des sexes demeure essentiellement discours sur la femme. L'homme quant à lui, ne semble guère ressentir le besoin de se situer, pour ce qui touche à la masculinité, dans le rapport de « bâtardise » cher à Sartre : solidement établi dans le rôle du sujet, il regarde l'autre, l'étudie et le juge. Pourtant, c'est sur le discours sur la femme que la masculinité est contrainte de se constituer. Contraint de se re-situer relativement à une femme en mouvement qui bouscule

les anciens repères, l'homme se voit contraint de confronter sa propre praxis et de s'interroger sur sa place dans le monde » (Mauge : 10).

Un autre historien poursuit à propos de ce même XIX<sup>e</sup> siècle qui sous tend les changements majeurs qui s'opèrent plus tard :

« Les générations d'hommes et de femmes qui se sont succédées ont transformé leurs rapports quotidiens. On est passé à une époque aux dynamiques sociales brouillées. La mobilité des statuts a engendré chez tous un sentiment d'insécurité et une inquiétude masculine devant l'imprécision et l'instabilité des places de chacun. Evolutive, précaire, complexe, la position des hommes les a contraint à modifier les expressions de leur virilité » (Rauch : 249).

Au Cameroun, aujourd'hui, alors que les hommes se doivent d'assurer l'ordre social, physique et symbolique, l'effritement de leurs assises financières met à mal leur possibilité d'imposition. Les analyses construites à partir de cette phase majeure pour le monde paysan européen nous donnent alors des éléments de compréhension de la situation africaine actuelle. Dans la littérature sur le développement rural, les travaux sur la masculinité sont apparus récemment. Ils sont publiés au moment où des questions se posent sur la validité d'un modèle de développement qui jusqu'alors a été porté au nom des hommes, ce qui incline certains auteurs à lier fortement modèle de croissance capitaliste (tel qu'il a été diffusé surtout à partir des indépendances au nom du droit au développement) et patriarcat, d'où inversement, comme nous l'avons déjà souligné, une possible fragilité réciproque.

Marquer la différence sexuelle est une forme de pouvoir (Perrot, 1995) d'où la peur de l'indifférenciation sexuelle (Fraisie, 1996) qui est au cœur des crises identitaires masculines et liées aux tentatives des femmes de sortir de leur propre assignation. Mais les moments de tension et de reformulation des constructions identitaires ne débouchent pas nécessairement sur de nouvelles relations de « genre » : il peut y avoir en ce sens des permanences, des retours en arrière et des compromissions, comme l'expliquent les études féministes à propos de la place des femmes au travail dans les pays occidentaux.

Le surtravail des femmes africaines, investi dans des activités de survie, ne leur permet que rarement d'accéder à une accumulation, même relative, en capital économique ou symbolique présent dans les jeux de pouvoir, politique notamment.

## BIBLIOGRAPHIE

- ACHOLA, O. Pala, MADINA, L.Y., 1979, *La femme dans la société africaine pré-coloniale*, Unesco, 253 p.
- BOSERUP, E., 1970, *Évolution agraire et pression démographique*, Paris, Flammarion, 218 p.
- BOURDIEU, P., 1998, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 142 p.
- Revue Internationale du travail*, 1999, n° spécial: «femmes, «genre» et travail» (première partie), vol. 138, n° 3.
- IDS Bulletin (2000), «Men, masculinities and development, politics, policies and practice» vol. 31, n° 2, avril.
- The European Journal of Development Research* (vol. 12, n° 2, déc. 2000), Guest Ed. C. Jacskon, «Men at work, labour, masculinities and development», London, England, 256 p.
- CHALEARD, J. L., 1996, *Temps des villes, temps des vivres, L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 661 p.
- COUTRAS, J., 2005, «Les inégalités sexuées entre déplacements et mobilités», in CAPRON G., CORTES G., GUETAT-BERNARD H., *Liens et lieux de la mobilité: ces autres territoires*, Paris, Belin, coll. Mappemonde, 344 p.
- DIAL, DSCN, 1993a, Le secteur informel à Yaoundé, République du Cameroun, Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, Premiers résultats, décembre 1993.
- FRAISSE, G., 1996, *La différence des sexes*, Paris, PUF, 126 p.
- GODELIER, M. 1982 et 1996, *La production des grands hommes*, Paris, Champs Flammarion, 387 p.
- GUETAT-BERNARD, H. et DJUIDJEU, M. (co-auteurs), 2003, «Les femmes Bamiléké se débrouillent», film documentaire de 48 mn, réalisation C. Barreau, financement FACCID-MAE et consulat de France au Cameroun, service culturel, Producteurs ENFA-ESAV-Dynamiques Rurales.
- DJUIDJEU, M. et GUETAT-BERNARD, H., 2004, «Stratégies féminines de survie et rapports à l'espace. L'exemple du pays bamiléké au Cameroun», in DULUCQ S., SOUBIAS P. (coord), *L'espace et ses représentations en Afrique*, Paris, Karthala, 256 p., p. 119-137.
- DUBAR, C., 2000, *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, le lien social, 239 p.
- GUILLERMOU, Y., 2003, «Organisations paysannes et mutations rurales sur les hautes terres de l'Ouest Cameroun. Professionnalisation ou auto-promotion assistée?», in BART F. et LENOBLE-BART A., *Afrique des réseaux et mondialisation*, Paris, Karthala, 204 p.
- JACKSON, C., 2000, «Men at Work», introduction, Men at Work. Labour, Masculinities, Development, *The European Journal of Development Research*, A Frank Cass Journal, vol. 12, n° 2, déc., 256 p, p. 1-23.
- JONCKERS, D., CARRE, R., DUPRE, M.C., 1999, *Femmes Plurielles, Les représentations des femmes, discours, normes et conduites*, Paris, éd. Maison des Sciences de l'homme, 137 p.
- JOSEPH, I., «Décrire l'espace des interactions», in J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux, Géographies à Cerisy*, Mappemonde, Belin, Paris, 2000, p. 49-55.
- LANSKY, M., 2000, «Du «genre», des femmes et de tout le reste», *Revue internationale du travail*, vol. 139, n° 4 et 2001, vol. 140, n° 1, p. 95-131.
- LOCOH, T., Changements des rôles masculins et féminins dans la crise: la révolution silencieuse, «Crises économiques, ajustement structurel et conséquences démographiques en Afrique», Jean COUSSY et J. VALLIN (dir.), CEPED, à paraître, 11 p.
- MEILLASSOUX, C., 1975, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, F. Maspéro, 251 p.
- PERROT, M., 1995, «Identité, égalité, différence. Le regard de l'histoire», in *La place des femmes. Les enjeux de*



- l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Ephesia, éd. La découverte, 740 p.
- PINEDA, J., 2000, «Partners in Women-Headed Households: Emerging Masculinities?», in *Men at Work. Labour, Masculinities, Development*, *The European Journal of Development Research*, A Frank Cass Journal, vol. 12, n° 2, déc., 256 p. p. 72-93.
- RAUCH, A., 2000, *Crise de l'identité masculine, 1789-1914*, Paris, Hachette-littératures, coll. Pluriel, 297 p.
- SEN, A., 1999 (2003 pour la traduction française), *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, O. Jacob, 479 p.
- SILBERSCHMIDT, M., 2001, «Changing male roles in rural and urban East Africa: the implications for male identity, sexuality and sexual behaviour», Colloque international «genre», population et développement en Afrique, UEPA, UAPS, INED, ENSEA, IFORD, Abidjan, 16-21 juillet 2001.
- WHITEHEAD, A., «Continuities and discontinuities in Political Constructions of the Working Man in Rural Sub-Saharan Africa: the «Lazy Man « in African Agriculture», in JACKSON C., déc. 2000, p.23-49.



# ORGANISATION SOCIALE DE LA PRODUCTION DANS LES EXPLOITATIONS FAMILIALES AFRICAINES

---

MOHAMED GAFSI\*<sup>1</sup>,

## FEMMES, AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

---

Les femmes ont toujours pris une place importante dans l'économie rurale dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne. Environ 80% de la main d'œuvre féminine active est employée dans l'agriculture, et les femmes constituent environ 47% de la main d'œuvre agricole totale (Manuh, 1998). La production vivrière est l'activité principale des femmes en milieu rural. Les femmes fournissent également une bonne partie de la main d'œuvre pour les cultures d'exportation, souvent sous la responsabilité des hommes. Une étude de la FAO portant sur neuf pays africains, a constaté que les femmes sont responsables de

---

\* Agronome et économiste (sciences de gestion). Maître de Conférences, École Nationale de Formation Agronomique (ENFA) Toulouse, Laboratoire Dynamiques Rurales.

1. En collaboration avec Emmanuel M'BETID-BESSANE : économiste, faculté des sciences économiques, Université de Bangui, Centrafrique.

70 % de la production vivrière, 50 % du stockage de la nourriture, 50 % des activités d'élevage et 60 % de la commercialisation des produits agricoles (FAO, 1995).

Cette vision macro-économique montre bien le rôle crucial des femmes dans le secteur agricole. Ce rôle prend toute son importance quand on sait combien le secteur agricole est stratégique pour les économies nationales des pays africains : il assure la majeure partie des sources de revenus de la population, des emplois et génère environ 30 % du PIB des pays de l'Afrique de l'Ouest (Toulmin et Guèye, 2003). Ce secteur reste considéré comme le moteur le plus puissant du développement économique de la région. Il est fortement marqué par une agriculture familiale, souvent qualifiée d'agriculture de subsistance, et dont les spécificités doivent être prises en compte dans les projets de développement. Il s'agit notamment de la domination des petites exploitations familiales aux sources de revenus diversifiées (Reardon, 1994 ; Gafsi et Mbétid-Bessane, 2003), de l'accès à la main d'œuvre et à l'innovation technologique, ainsi que de l'organisation sociale de la production dans les exploitations agricoles. C'est cette dernière spécificité qui fait l'objet du présent article. Comment appréhender, du point de vue méthodologique, la problématique de l'organisation sociale de la production dans les exploitations et quel sens peut-on lui attribuer ? Quelle est la place des femmes dans cette organisation sociale et plus globalement dans la gestion des exploitations agricoles ? Comment prendre en compte cette spécificité dans les démarches d'accompagnement et de conseil aux exploitations agricoles familiales ? Il est clair que cette contribution défend, dans une perspective constructive, une thèse positive quant à la place des femmes dans le développement rural, respectant une certaine cohérence interne à la logique d'agriculture familiale et les spécificités culturelles. Cette thèse se démarque, bien entendu, des approches plutôt conflictuelles basées sur l'opposition entre hommes et femmes, avec une visée légitime d'émancipation des femmes. L'objectif de cet article est donc de montrer comment la spécificité de l'agriculture familiale africaine dans l'organisation sociale de la production et la place des femmes dans cette organisation, peuvent être un atout pour les exploitations familiales. Elles doivent être valorisées dans les démarches d'accompagnement de ces exploitations dans leur processus d'adaptation aux nouveaux enjeux de l'évolution du contexte agricole (pression foncière, libéralisation, nouvelles politiques agricoles, etc.).

Notre propos est structuré autour de quatre points : la première partie consiste à donner un aperçu conceptuel concernant la dimension sociale et le rôle des femmes dans la gestion des exploitations. Le but est de montrer les évolutions conceptuelles concernant cette question et de proposer des éléments méthodologiques permettant une analyse approfondie des thèmes qui lui sont rattachés. La deuxième partie présente le terrain de recherche et la démarche méthodologique que nous avons suivie. Il s'agit d'enquêtes auprès de 150 exploitations agricoles et du suivi plus rapproché d'une trentaine d'entre-elles, dans

des zones de production cotonnière au Centrafrique. La troisième partie porte sur l'analyse proprement dite des données, montrant l'importance du rôle des femmes et sa place dans la gestion de l'exploitation. Enfin, la quatrième partie traite des implications de l'importance des rôles et des places des femmes dans la gestion des exploitations agricoles, au niveau des démarches de conseil de gestion à ces exploitations, qui sont par ailleurs confrontées à des enjeux de libéralisation des filières et à de fortes incertitudes quant à leurs perspectives d'évolution.

## FEMMES, DIMENSION SOCIALE ET EXPLOITATION AGRICOLE FAMILIALE : CADRE ANALYTIQUE

### D'une approche féministe...

La question des femmes et de leur rôle dans le développement rural dans les pays en voie de développement fait l'objet d'une abondante littérature (Muylwijk, 1996). La plupart des recherches insistent sur la division sexuelle du travail en agriculture et montre l'importance de la participation des femmes (FAO, 1995 ; Manuh, 1998). D'autres recherches ont insisté sur l'accès des femmes aux ressources, notamment à la propriété foncière (FAO, 2003), à la ressource en eau (Cleaver et Elson 1995 ; Zwarteven, 1995), à l'information (FAO, 2000) ou à d'autres ressources (main d'œuvre, crédit, intrants,...) (Manuh, 1998). Ces recherches ont une caractéristique commune : aborder la problématique de la place des femmes dans le développement du point de vue des rapports de « genre ». De ce point de vue, l'objet d'analyse est les femmes, leurs conditions et leurs moyens, étudié dans une perspective de comparaison, voire d'opposition, aux hommes. Le but affiché est l'égalité des chances et l'émancipation des femmes, notamment leur autonomie économique. Cette approche « au féminin » (Bryceson, 1995) peut donner lieu à des contre-effets. L'étude de la FAO (1998), portant sur cinq pays d'Afrique subsaharienne, a constaté que les hommes ont éprouvé un ressentiment envers « une attention exagérée pour les femmes » dans les programmes de développement ; résultat : certains pays articulent leur politique de développement non pas seulement autour des femmes mais autour de la famille.

Une approche alternative consiste à analyser le rôle des femmes, non plus par opposition à celui des hommes, mais comme un facteur capital dans la survie et le développement des unités de production familiales que sont les exploitations agricoles. Cette approche part de l'hypothèse de cohérence d'ensemble de l'exploitation agricole familiale. La cohérence ici ne signifie pas l'absence de divergences ou de conflits ; mais implique plutôt des valeurs partagées, des objectifs communs et un comportement coopératif permettant de gérer efficacement les divergences. C'est ce que certains chercheurs appellent le modèle de

« confiance/méfiance » dans la gestion des entreprises (Lewicki et al 1998), ou plus spécifiquement dans les entreprises familiales (Folker, 1999). D'après Eisler (1987, cité par Folker, 1999), on trouve dans la littérature féministe, deux visions basiques de sociétés : le modèle de domination et le modèle partenarial (relationnel). Le premier cherche à classer et à attribuer des droits, dont les corollaires sont les styles autoritaires de direction et les coordinations hiérarchiques ; le second cherche à lier, plutôt que classer, et à accepter la diversité. Dans cette perspective de modèle partenarial, la question est comment concevoir le conflit et « comment faire en sorte que ce conflit soit constructif plutôt que destructif ? » (Eisler, 1987).

C'est ce même questionnement qui était, depuis les années 40, à la base des travaux de sociologues et psycho-sociologues des théories des organisations, et est encore présent aujourd'hui dans les recherches en gestion des ressources humaines dans les entreprises.

### ... à une approche managériale

Les travaux précurseurs de Mayo (1947), sur les conditions de travail des ouvrières dans les usines de Hawthorne de la Western Electric Company, ont jeté les bases pour mettre en évidence des relations sociales et des dynamiques de groupes dans le fonctionnement de l'entreprise. Les résultats de ces travaux, connus sous le nom de « l'effet de Hawthorne », ont constitué le fondement de l'école des relations humaines en théories des organisations (Rojot et Bergmann, 1989). Inutile de rappeler que les travaux de Mayo viennent temporiser une vision taylorienne de l'entreprise : une vision déterministe et universelle où l'entreprise prend la métaphore de la machine (Morgan, 1989), dont on peut organiser scientifiquement le fonctionnement et dans laquelle les relations sont déterminées par l'autorité hiérarchique de subordination. Les recherches de l'école des relations humaines ont été développées et complétées par les travaux de Maslow (1954) sur les motivations des salariés, donnant lieu à la théorie des besoins, ainsi que par ceux de McGregor (1960) et Lewin (1964) sur les styles de direction des organisations et d'animation des hommes, qui vont aboutir à la formulation de l'approche participative dans la gestion interne de l'entreprise.

Plus récemment, les travaux de la sociologie de l'action, conduits principalement par Crozier et Friedberg (1977) et puisant leurs origines dans les conceptions de Weber (1922), ont développé les fondements de la dimension sociale dans l'organisation et la gestion de l'entreprise. Ces travaux conçoivent l'entreprise comme un jeu dans lequel chaque joueur (membre de l'entreprise) dispose d'un certain nombre de cartes (de pouvoir) et formule des stratégies permettant de défendre ses intérêts et réaliser ses propres objectifs. Les acteurs ayant une rationalité limitée, formulent tout type de stratégies ; la seule limite qui s'impose à tous est la pérennité du jeu, c'est à dire la survie et le développement de l'entreprise. Cette approche connue sous le nom de « l'analyse stratégique » a beau-

coup servi aussi bien les praticiens que les chercheurs pour élucider les facteurs de blocage dans le processus de changement dans les entreprises.

La dimension sociale, ainsi développée pour les entreprises d'une façon générale, est d'autant plus importante pour les exploitations agricoles qu'il s'agit de petites entreprises familiales, ayant justement de fortes spécificités à la fois sociales et patrimoniales. A ce propos, Francfort s'est consacrée, dans l'ouvrage « fonctionnement et diagnostic global de l'exploitation agricole » co-écrit avec Marshall et Bonneville (1994), à l'analyse du système social de l'exploitation en partant de l'analyse stratégique de Crozier et Friedberg.

### EXPLOITATION AGRICOLE FAMILIALE

La dimension sociale dans les exploitations agricoles est confortée par les liens familiaux. C'est dans ce cadre que l'on peut analyser le rôle et la place des femmes dans le développement économique. Les travaux de Barthez (1982) et de Barthélemy et Barthez (1985) ont montré l'importance des liens entre famille et exploitation, notamment en ce qui concerne l'organisation familiale de la production et l'appropriation foncière. Ces liens d'interdépendance sont déterminants dans la définition même de l'exploitation agricole familiale. Ils peuvent être représentés de la manière suivante : la famille fournit à l'exploitation la plus grande partie de la main d'œuvre, les capitaux fonciers et éventuellement financiers, et en contrepartie, elle intervient dans les grandes décisions engageant durablement l'exploitation. Elle bénéficie des revenus tirés de l'activité de l'exploitation. Pour bien rendre compte de ces liens intrinsèques, l'équipe des économistes de Dijon a proposé le concept de système exploitation-famille (Brossier et al, 1991 et 1997). Le concept de système traduit, en plus des liens d'interdépendance, une unité décisionnelle et de fonctionnement, un projet global pour l'exploitation et la famille.

La notion d'exploitation agricole familiale n'est pas propre au contexte francophone. De nombreux travaux anglo-saxons ont proposé des définitions conceptuelles de l'exploitation familiale (Gray, 1998). Les travaux les plus célèbres sont ceux de Gasson et Errington (1993) qui proposent une définition à partir de six éléments observables dans la vie réelle de l'exploitation.

- Les responsables de l'exploitation combinent à la fois la propriété des capitaux et l'exercice effectif de la gestion des affaires ;
- Ces responsables sont liés par des relations de parenté ou de mariage ;
- Les membres de la famille fournissent les capitaux pour l'exploitation ;
- Les membres de la famille, y compris les responsables, travaillent dans l'exploitation ;
- La propriété de l'exploitation et sa gestion sont transmises, avec le temps, de génération à génération ;
- La famille vit sur l'exploitation.

La trame de fond derrière cette définition, analytiquement rigoureuse, ce sont les relations vitales entre la famille et l'exploitation. C'est que Gray (1988) qualifie de « consubstantialité » et d'interdépendance entre l'unité sociale – la famille – et l'unité économique – l'exploitation.

Dans le contexte de l'agriculture familiale africaine, ces relations de consubstantialité sont très déterminantes. Les activités et les moyens de production sont fortement conditionnés par la structure et la composition de la famille. Ces relations ont d'importantes implications au niveau de la prise de décision concernant les choix des activités et des cultures, l'organisation de la main d'œuvre familiale et son allocation aux différentes activités, la gestion du capital foncier et des autres capitaux, et la question de l'héritage et de la transmission de l'exploitation (Belières *et al.*, 2002). L'exploitation agricole familiale compte sur la contribution en travail, souvent non payé, de l'ensemble de ses membres. En retour, l'exploitation assure à ses membres la sécurité alimentaire et le logement, leur prise en charge en cas de maladie ou de vieillesse, l'aide pour les coûts de mariage et les paiements de taxes et des frais de scolarité, etc. l'engagement de la main d'œuvre familiale dans les activités de l'exploitation assure également, à chaque membre le maintien de ses droits dans la propriété familiale, en cas de division ou d'héritage. Ce tissu mutuel d'obligations et de droits est sous tension, quelque peu ébranlé, en raison des évolutions récentes : pressions économiques, changement des valeurs culturelles, segmentation des grands groupes domestiques, apparition des petites unités familles nucléaires (Djondang, 2003 ; Toulmin et Guèye, 2003). Dans le cadre de ces liens d'interdépendance entre la famille et l'exploitation, quel est le rôle des femmes ? Quel est leur apport en matière de travail et quelle division sexuelle du travail ? C'est le premier axe d'analyse que l'on peut retenir pour l'étude du rôle des femmes.

Se basant sur une solide dimension socio-culturelle, l'exploitation agricole familiale présente, en son sein, une organisation sociale typique à travers un tissu de relations et de stratégies, individuelles et collectives, et renforcée par des valeurs de solidarité et d'engagement à long terme (Toulmin et Guèye, 2003). Cette organisation peut se traduire, dans certains cas de grands groupes domestiques, par la co-existence d'activités économiques collectives et individuelles, comme aussi les champs de cultures collectifs et individuels. Les membres de la famille travaillent dans le champ familial collectif une partie de leur temps, et le reste du temps se consacrent à leurs propres champs. Le maintien de l'équilibre entre les activités économiques collectives et individuelles relève d'une compétence de gestion que beaucoup de chefs de famille maîtrisent bien. Dans cette organisation, qui combine les stratégies individuelles et collectives, quelle est la place des femmes ? Ont-elles accès à des activités ou champs individuels ? Quelles implications de cette organisation en termes de responsabilités familiales et de prise de décision concernant la conduite de l'exploitation ? Ces deux questions introduisent les deuxième et troisième axes d'analyse de la place des femmes dans le fonctionnement de l'exploitation agricole.



En résumé, le rôle des femmes est analysé dans un cadre d'organisation sociale au sein de l'exploitation familiale agricole. La grille d'analyse que l'on peut proposer comporte donc trois composantes :

- l'organisation sociale du travail et le rôle des femmes dans cette organisation dans les exploitations agricoles familiales ;
- l'accès des femmes à des activités ou des champs de cultures individuels, au sein de l'exploitation, et ses conséquences en terme organisationnel de répartition des rôles entre différents membres de la famille ;
- le style de gestion adopté par les chefs de famille et la place des femmes dans la gestion globale de l'exploitation agricole familiale.

## CONTEXTE ET MÉTHODES DE RECHERCHE

L'analyse du rôle de des femmes dans l'organisation sociale de la production au sein des exploitations agricoles familiales a été conduite dans les exploitations cotonnières du Centrafrique. Ces exploitations se situent dans les deux bassins cotonniers du pays : le bassin Nord-Ouest et celui du Centre-Est. Basées sur des structures familiales nucléaires, elles sont caractérisées par une certaine faiblesse du facteur de travail : 2,9 actifs par exploitation et une population moyenne de 6,2 personnes par exploitation. Ce qui est peu élevé par rapport aux exploitations de l'Afrique de l'Ouest qui comptent une moyenne de population de 13 personnes par exploitation (Jamin, 1994 ; Pigé, 2000). Cette caractéristique a d'importantes implications en termes de dimension des exploitations : de petites surfaces cultivées, en moyenne 2,17 ha. Une deuxième caractéristique importante est la diversification des activités. La culture cotonnière, les cultures vivrières, l'élevage et les activités para-agricoles forment la base du système de production en zones cotonnières. La diversification, qui peut s'expliquer par la répartition sociale des activités, reste aussi un choix stratégique des agriculteurs permettant de gérer les risques. Enfin, la troisième caractéristique principale de ces exploitations est la pratique d'une agriculture itinérante et l'utilisation marginale des intrants. En effet, la terre n'étant pas un facteur limitant, l'agriculture itinérante permet une minimisation des coûts de production en limitant l'apport d'engrais. L'utilisation d'engrais et des pesticides est donc marginale et ne concerne que la culture de coton.

Le travail a porté sur un échantillon de 150 exploitations appartenant à 7 villages, dont 4 sont situés dans la zone cotonnière du nord-ouest et 3 dans la zone du sud-est. Les choix des villages obéit à l'exigence de représentation de l'ensemble de la zone cotonnière : en partant du zonage des savanes cotonnières (ICRA, 1995), on a choisi un village par zone homogène, soit donc 7 villages étudiés. Par la suite pour chaque village, au moins 15 exploitations ont été choisies au hasard. Du point de vue méthodologique, le travail s'est organisé en deux étapes : la première fut la réalisation d'une enquête des 150 exploitations par le

biais d'un questionnaire portant sur les données quantitatives relatives aux dimensions sociale, économique et technique de l'exploitation. L'analyse des données, en utilisant la méthode de l'analyse en composantes principales (ACP), a permis de réaliser une typologie d'exploitations. L'objectif est d'analyser la diversité de ces exploitations pour mieux la prendre en compte. Le tableau 1 présente les caractéristiques des principaux types dégagés.

	Agriculteurs	Agro-éleveurs	Para-agriculteurs
Pourcentage dans l'échantillon	64 %	19 %	17 %
Âge moyen (ans)	38	40	35
Population (nb de personnes)	6,7	6	4,9
Actif (nb de force de travail)	3,3	2,9	2,4
Surface cultivée (ha)	2,6	2,658 000	1,4
Valeur du cheptel (FCFA)	163 000	235 000	65 000
Revenu monétaire annuel (FCFA)	190 000		157 000

*Tableau 1. Caractéristiques des trois types d'exploitations étudiées.*

La deuxième étape fut l'analyse de l'organisation sociale et la place des femmes dans cette organisation au sein des exploitations étudiées. Cette analyse a été conduite sur la base d'entretiens réalisés auprès d'une trentaine d'exploitations représentatives des trois types identifiés précédemment. En plus des entretiens, ces exploitations ont été suivies pendant une campagne agricole (la campagne de 1999-2000), ce qui a permis de saisir et d'analyser les formes d'organisation du travail, les modalités de prise de décision pour le choix des cultures et l'allocation des moyens de production, et les pratiques de gestion économique des revenus et des récoltes.

## LES FEMMES DANS LE SYSTÈME D'EXPLOITATION FAMILIALE CENTRAFRICAINE

### Femmes et division du travail dans l'exploitation agricole

La femme joue un rôle important dans la réalisation des activités agricoles. L'épouse est comptée, au même titre que l'homme, pour un actif entier dans les recensements de la main d'œuvre sur les exploitations. Les jeunes filles, comme les garçons, sont comptées pour un actif entier à partir de l'âge de travailler (environ l'âge de 15 ans). Dans les exploitations étudiées, les femmes

assurent presque la moitié du travail agricole fourni par la famille (45 % du travail total).

Cette participation s'intègre dans une division du travail, fondée sur une certaine forme sociale. Les femmes s'occupent des tâches ménagères (préparation des repas, soin des enfants, recherche de l'eau et du bois de chauffe). Elles travaillent, sur le plan agricole, dans les champs avec les hommes, s'occupent de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles et para-agricoles (sauf les produits des cultures de rente). Les hommes, outre les obligations à caractère coutumier et social, construisent et entretiennent les habitations, pratiquent les activités para-agricoles. Sur le plan agricole, ils défrichent des nouvelles parcelles, travaillent dans les champs et s'occupent de la commercialisation du coton.

La répartition du travail agricole, s'effectue selon la nature de la tâche : exigeante ou non en matière d'effort physique (le défrichage et le labour, par exemple, qui sont du ressort des hommes). Mais aussi selon la nature de l'activité et le type de culture. Dans les 30 exploitations suivies, les temps de travaux sont repartis sensiblement par moitié entre les cultures vivrières et les autres activités de l'exploitation. La culture du coton et l'élevage sont des activités à dominante masculine et les cultures vivrières sont des activités à dominante féminine. L'apiculture est une activité exclusivement masculine.

Sexe	Coton	Vivriers	Élevage	Apiculture	Para-agricoles
Hommes	55 %	20 %	4 %	7 %	14 %
Femmes	10 %	77 %	1 %	0 %	12 %

*Tableau 2. Importance du temps de travail par activité et par sexe.*

Quel que soit le type d'exploitation, plus de 60 % du temps de travail féminin est consacré aux activités vivrières. En revanche pour l'homme, la répartition du temps de travail dépend du type de systèmes de production (existence ou non de culture de coton ou d'activités para-agricoles). Plus de 50 % du temps de travail de l'homme est consacré à l'activité principale de l'exploitation, autour de laquelle l'exploitation développe sa stratégie. Ainsi, la prédominance masculine sur la culture principale (généralement le coton, l'élevage et l'apiculture) s'explique par la recherche du revenu monétaire permettant de couvrir les grosses dépenses (investissements, mariage, fêtes, dépenses de soin) et de développer le capital de l'exploitation (achat d'animaux, en général). Les revenus monétaires servent aussi aux dépenses de campagne agricole (intrants, travail salarié, etc.). La pré-

dominance féminine sur les cultures vivrières est liée à la mission de gestion des besoins alimentaires de la famille, qui incombe aux femmes. Cette répartition renvoie aux rôles traditionnels dévolus aux femmes et aux hommes ; elle reproduit un statut inégalitaire conforme aux représentations collectives.

### Champs individuels, champs collectifs

Les exploitations suivies présentent une structure familiale nucléaire : le plus souvent un couple avec des jeunes enfants et éventuellement des parents inactifs à la charge de l'exploitation. Cette structure nucléaire est due notamment au phénomène de segmentation ; lorsque les enfants se marient, ils quittent la concession de leur père et prennent leur indépendance, en créant leur propre exploitation. Une autre caractéristique des exploitations étudiées, est la quasi-absence de polygamie. De ce fait, on est loin des grands groupes domestiques des exploitations de l'Afrique de l'Ouest, dans lesquelles il est fréquent d'avoir des activités économiques individuelles. Mais malgré l'absence de ces grands groupes domestiques, nous avons constaté l'existence des champs de cultures individuels à côté du champ familial collectif. En effet, la prédominance féminine sur les cultures vivrières, pour des raisons de gestion alimentaire, implique le plus souvent une co-existence des champs collectifs et des champs individuels. Les premiers sont sous la responsabilité des chefs de famille, et les seconds sont propres aux femmes ou aux enfants (les dépendants d'une façon générale). Dans les exploitations suivies, on a enregistré dans 71 % des cas l'existence de champs individuels, le plus souvent propriété de la femme. Cette dernière peut disposer donc de trésorerie propre à partir des spéculations des produits des champs individuels. Cette ressource, bien qu'affectée à nourrir sa famille, peut donner à la femme le sentiment d'une « autonomie » relative. Dans les 29 % restant, il n'y a que les champs familiaux collectifs. Il n'y a qu'une seule trésorerie commune à toute l'exploitation.

En effet, les champs individuels consacrés aux cultures vivrières permettent aux femmes d'avoir des marges de manœuvre pour couvrir les besoins alimentaires de la famille. Mais sachant qu'assurer la sécurité alimentaire est un objectif central pour toute l'exploitation, tous les moyens de l'exploitation, provenant des champs individuels comme du champ collectif, sont mobilisés pour couvrir les besoins alimentaires de la famille. Dans ce cas, la gestion des champs individuels, comme des champs collectifs, est raisonnée globalement sur l'ensemble de l'exploitation selon plusieurs facteurs dont les besoins alimentaires de la famille, la récolte de l'année, les prix pratiqués sur les marchés, etc. L'accès des femmes et des dépendants au foncier se fait par l'intermédiaire du chef d'exploitation, par le biais des travaux de défrichement et de labour.

## **Participation des femmes aux processus de décision et à la gestion de l'exploitation**

Dans les exploitations suivies, on distingue deux types de styles de gestion de l'exploitation agricole en fonction du rôle et de la place de la femme : le style de gestion centralisée représenté à 29 % et le style de gestion décentralisée représenté à 71 %.

### *Gestion centralisée*

La gestion de l'exploitation dans ce cas est placée sous la responsabilité du père de famille qui est le chef d'exploitation. Les autres actifs (épouse et enfants) ont peu de pouvoir de décision en ce qui concerne le choix et la taille des activités. Il n'y a pas de champ individuel propre à la femme ou aux enfants. Toute la main-d'œuvre familiale est mobilisée pour effectuer les travaux nécessaires sur toutes les parcelles des cultures vivrières et de rente. La gestion des productions, après les récoltes, est assurée par le chef d'exploitation. En fonction des besoins alimentaires de la famille, celui-ci prélève la quantité destinée à l'autoconsommation et garde le reste pour le marché. Il met à chaque fois à la disposition de son épouse la quantité nécessaire pour couvrir les besoins alimentaires d'une période donnée. En cas de déplacement en dehors du village pour une période dépassant une semaine, il met à la disposition de son épouse la quantité de produits pour couvrir cette période. La gestion des flux monétaires est aussi placée sous la responsabilité du chef d'exploitation. En fonction des besoins monétaires qui se présentent, il met à la disposition de son épouse la quantité nécessaire à vendre et encaisse immédiatement les recettes pour satisfaire ces besoins. Il y a une caisse unique détenue par le chef d'exploitation qui engage toutes les dépenses de la famille et de l'exploitation.

### *Gestion décentralisée*

La gestion de l'exploitation est partagée entre le père de famille qui est le chef d'exploitation et son épouse, ceci sous sa coordination. Le choix et la taille des activités se font de concert selon les besoins alimentaires de la famille, la disponibilité de la main d'œuvre et les opportunités de marché. Après ce choix, on assiste à la répartition sexuée des activités : celles donnant lieu à des produits marchands relèvent du chef d'exploitation et celles liées à l'autoconsommation relèvent de son épouse. Toutefois cette répartition reste cadrée par une cohérence globale à l'échelle de l'exploitation entière. Ceci se manifeste, par exemple au niveau du choix des cultures et des surfaces allouées, ou aussi au niveau de la gestion de la main d'œuvre : quand la main-d'œuvre familiale devient insuffisante pour répondre aux besoins de l'exploitation, le chef d'exploitation finance

la main-d'œuvre extérieure pour toutes les activités, celles sous sa responsabilité comme celles sous la responsabilité de l'épouse ou des enfants.

Après les récoltes, les productions de rente sont placées sous la responsabilité du chef d'exploitation et les productions vivrières sous la responsabilité de son épouse. L'épouse en fonction des besoins alimentaires de la famille, prélève la quantité destinée à l'autoconsommation et garde le surplus pour le marché dont le revenu qu'elle encaisse, permet d'acheter les biens de première nécessité (savon, pétrole, huile, sel, etc.). La quantité destinée à l'autoconsommation et la quantité à vendre sont détenues par elle-même. Pour les produits de rente qui sont placés sous la responsabilité directe du chef d'exploitation, ils sont vendus en une seule fois et l'argent est encaissé par lui-même. Pour les autres produits marchands, en fonction des besoins monétaires qui se présentent, il met à la disposition de son épouse la quantité nécessaire à vendre et encaisse les recettes pour satisfaire ces besoins. Il y a donc deux caisses au niveau de l'exploitation : l'une gérée par le chef d'exploitation pour les dépenses d'investissement et d'exploitation et l'autre gérée par son épouse pour les dépenses quotidiennes de la famille. Cette gestion décentralisée toujours sous domination masculine donne à l'épouse le sentiment d'occuper une place reconnue.

L'analyse des facteurs pouvant influencer le style de gestion montre que l'âge et la scolarisation jouent un rôle important. En effet, les producteurs qui suivent un style de gestion centralisée sont relativement âgés (âge moyen : 42 ans) avec un niveau scolaire nul (69 % des producteurs) ou faible (24 % ont un niveau primaire). Les producteurs qui ont des pratiques de gestion décentralisée sont relativement jeunes (âge moyen : 36 ans) avec un niveau scolaire moyen (62 % ont un niveau primaire et 42 % ont un niveau secondaire). Ces derniers ont des exploitations de taille relativement petites et un faible niveau de capitalisation dans l'élevage.

## DISCUSSION ET ENSEIGNEMENTS

Les résultats de l'analyse montrent que la femme joue un rôle capital dans le fonctionnement de l'exploitation agricole familiale non seulement au niveau de l'apport de travail, mais aussi au niveau de la réalisation de l'objectif central des exploitations familiales qui consiste à assurer la sécurité alimentaire de la famille. L'organisation sociale de la production dans ces exploitations permet à la femme, dans la majorité des cas, de disposer de champs individuels de cultures et d'avoir la responsabilité sur les cultures d'autoconsommation. La dimension sociale à travers le rôle et la place que les femmes occupent dans la gestion des exploitations agricoles n'est pas spécifique à la Centrafrique. Cette dimension sociale des exploitations a été aussi mise en évidence par Djondang (2003) pour les exploitations cotonnières de la zone soudanienne du Tchad ou par d'autres recherches en Afrique de l'Ouest (Kleene, 1974 ; Benoit-Cattin et

Faye, 1982 ; Toulmin et Guèye, 2003) ou encore dans d'autres contextes que ce soit en pays développés ou en pays en voie de développement (Barthez, 1982 ; Lamarche, 1991 et 1994 ; Brumer, 1991).

L'importance du rôle des femmes dans l'agriculture familiale, analysé lors de la présente recherche, implique deux types d'enseignements. Le premier est d'ordre conceptuel. Il s'agit de la manière dont il faut analyser le rôle des femmes et les rapports de « genre » d'une façon générale dans une perspective de développement. Il est clair que l'action des femmes est vitale pour le bon fonctionnement de l'exploitation, le bien être de la famille et le développement rural d'une façon générale. Mais on ne peut comprendre l'importance du travail des femmes que lorsque l'on analyse dans le cadre englobant de l'exploitation familiale, son organisation sociale, ses objectifs et ses projets. C'est justement cette analyse qui part des relations de complémentarité entre homme et femme, de l'importance de chacun et de la cohérence de l'exploitation familiale, qui est la plus à même à comprendre la réalité du terrain et à aider efficacement l'agriculture familiale. Comme le souligne à juste titre Frischmuth (1998), « le rapport de « genre » est plus large que la seule promotion de la femme, il centre sur les relations entre l'homme et la femme, leurs rôles, l'accès et le contrôle des ressources, la division du travail et la répartition des missions au sein de l'exploitation familiale. Les relations du « genre » déterminent la sécurité du ménage, le bien être familial, la production agricole, la réalisation des projets familiaux et beaucoup d'autres aspects de la vie rurale ». Cette relation de complémentarité doit être interrogée plus finement dans les rapports entre hommes et femmes au quotidien. Si l'économie lit ces rapports « justement » en terme de partages complémentaires, la sociologie parle de complémentarité sous autorité masculine.

Le deuxième type d'enseignement est plus opérationnel. Il s'agit de l'implication de l'importance du rôle des femmes au niveau des démarches de conseil et d'appui aux agriculteurs. Les différentes démarches pratiquées, basées ou non sur les approches participatives, buttent sur la participation des femmes aux différentes sessions de formation ou de conseil. Or sans prise en compte explicite des rapports de « genre », et spécifiquement du rôle des femmes dans l'exploitation agricole, les démarches de conseil aux exploitations familiales verront leur efficacité bien limitée dans l'amélioration des situations socio-économiques de ces exploitations. Rappelons la remarque d'un producteur du village de Gouzé lors d'une séance de conseil aux producteurs du village sur le thème de la gestion des récoltes vivrières « la gestion des récoltes vivrières, relève dans la plupart des cas de la femme. Pour nous permettre de gérer les récoltes vivrières, il faut organiser des séances pour les femmes ». Des initiatives ont été prises mettant en place des groupes féminins en conseil de gestion (Mbetid-Bessane, 2001 ; Djondong, 2003). D'autres ont mis en place des groupes de conseil mixtes, hommes et femmes (Frischmuth, 1998). Mais des obstacles restent à surmonter, notamment les normes culturelles et les représentations sociales locales

qui rendent les rapports de « genre » une question sensible, ou encore l'analphabétisme, plus présent chez les femmes, et [G1] qui reste l'obstacle majeur.

## BIBLIOGRAPHIE

- BARTHÉLEMY, D. et BARTHEZ, A. (1985), *La formation de l'entreprise un enjeu familial, l'agriculture bourguignonne*. Document de recherche n° 3, INRA, 19 p.
- BARTHEZ, A. (1982), *Famille, travail et agriculture*, Paris, Économica, 189 p.
- BELIÈRES, J.F., BOSCH, P.M., FAURE, G., FOURNIER, S., and LOSCH, B. (2002), What future for West Africa's family farms in world market economy?, *IIED Drylands Programme Issue Paper*, n° 113, 39 p.
- BENOIT-CATTIN, M., FAYE, J. (1982), *L'exploitation agricole familiale en Afrique soudano-sahélienne*, Paris, Techniques vivantes, 94 p.
- BROSSIER, J., CHIA, E., MARSHALL, E., PETIT, M. (1991), Gestion de l'exploitation agricole familiale et pratiques des agriculteurs. Réflexions théoriques à partir de la situation française. *Canadian Journal of Agricultural Economics*, 33 (1), p. 119-135.
- BROSSIER, J., CHIA, E., MARSHALL, E., PETIT, M. (1997), *Gestion de l'exploitation agricole familiale. Éléments théoriques et méthodologiques*, Dijon, ENESAD-CNERTA, 215 p.
- BRUMER, A. (1991), L'agriculture familiale au Brésil. In Lamarche H. (éd.) *L'agriculture familiale. I. Une réalité polymorphe*, Paris, L'Harmattan, p. 159-210.
- BRYCESON, D.F., (1995), (ed.) *Women wielding the hoe: lessons from rural Africa for feminist theory and development practice*, Oxford, Berg Oxford, 282 p.
- CLEAVER, F., ELSON, D. (1995) Marginalisation of Women in Water Resource Management. *Gatekeeper Series n° 49*, London, IIED, 17 p.
- CROZIER, M., FRIEDBERG, E. (1977), *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 500 p.
- DJONDANG, K. (2003), *Gestion d'exploitations agricoles dans le contexte de culture de coton. L'exemple de la zone soudanienne au Tchad*. Thèse de doctorat en Économie de l'INP-ENSAT, Toulouse, 319 p.
- EISLER, R. (1987), *The chalice and the blade*, San Francisco, Harper & Row, 312 p.
- FAO, (1995), *A synthesis report of Africa Region - Women, agriculture and rural development*, Rome, FAO, 51 p.
- FAO, (1998), *Agricultural implements used by women farmers in Africa*, Rome, FAO, 37 p.
- FAO, (2000), *Égalité des chances et sécurité alimentaire: le rôle de l'information, stratégie d'action*, Rome, FAO, 27 p.
- FAO, (2003), *Rural women's access to land and property in selected countries*, Rome, FAO, 35 p.
- FOLKER, C.A. (1999), Female vs. male family business owners: exploring the differences through a trust/distrust framework. *Communication to the United States Association for Small Business and Entrepreneurship*, San Diego, January 14-17.
- FRISCHMUTH, C. (1998), Gender is not a sensitive issue: Institutionalising a gender-oriented participatory approach in Siavonga, Zambia. *Gatekeeper Series n° 72*, London, IIED, p. 16.
- GAFSI, M., MBÉTID-BESSANE, E. (2003), Stratégies des exploitations cotonnières et libéralisation de la filière. *Cahiers Agricultures*, 12 (4), p. 253-260.
- GASSON, R., ERRINGTON, A. (1993), *The farm family Business*, Wallingford, CAB International, 290 p.



- GRAY, J. (1998), Family farms in the Scottish borders: a practical definition by hill sheep farmers. *Journal of Rural Studies*, 14 (3), p. 341-356.
- ICRA (1995), Les exploitations agricoles dans la zone des savanes centrafricaine. Doc de recherche, Institut Centrafricain de Recherche Agronomique, 45 p.
- JAMIN, J.Y. (1994), *De la norme à la diversité: l'intensification rizicole face à la diversité paysanne dans les périmètres irrigués de l'Office du Niger*. Thèse de doctorat de l'INA-PG, Paris, 255 p.
- KLEENE, P. (1974), Notion d'exploitation agricole et modernisation en milieu wolof saloum (Sénégal). *Agronomie tropicale* XXXI-1, p.63-81.
- LAMARCHE, H. (1991), (éd.), *L'agriculture familiale, I. Une réalité polymorphe*, Paris, L'Harmattan, 304 p.
- LAMARCHE, H. (1994), (éd.), *L'agriculture familiale, II. Du mythe à la réalité*, Paris, L'Harmattan, 303 p.
- LEWICKI, R.J., McALLISTER, D.J., BIES, R.J. (1998), Trust and distrust: new relationships and realities. *Academy of Management Review*, 23 (3), p. 438-458.
- LEWIN, K. (1964), *Psychologie dynamique*, Paris, PUF, 296 p.
- MBETID-BESSANE, E. (2002), *Gestion des exploitations agricoles dans le processus de libéralisation de la filière cotonnière Centrafricaine*. Thèse de doctorat en Économie de l'INP-ENSAT, Toulouse, 317 p.
- MBETID-BESSANE, E. (2001), Trois années de conseil de gestion aux exploitations agricoles en zone cotonnière de la Centrafrique: quels enseignements? Doc ICRA, PRASAC, Bangui, 35 p.
- MANUH, T., (1998), La femme dans le développement de l'Afrique: surmonter les obstacles, pousser au progrès. *Afrique Relance*, n° 11, New York, Département de l'information des Nations Unies, 23 p.
- MARSHALL, E., BONNEVIALE, R., FRANCFORT, I. (1994), *Fonctionnement et diagnostic global de l'exploitation agricole. Une méthode interdisciplinaire pour la formation et le développement*, Dijon, ENESAD-SED, 174 p.
- MASLOW, A. (1954), *Motivation and personality*, New York, Harper & Row, 285 p.
- MAYO, E. (1947), *The human problems of an industrial civilization*, London, Routledge, 257 p.
- MCGREGOR, D. (1960), *The human side of enterprise*, New York, Wiley, 302 p.
- MORGAN, G. (1989), *Images de l'organisation*, Ottawa, Les Presses de l'Université de Laval, 516 p.
- MUYLWIJK, J. (1996), Bibliography on gender and agricultural engineering for small farms in developing countries. Doc FAO et Department of Gender Studies in Agriculture, Wageningen Agricultural University, 14 p.
- PIGÉ, J. (2000), *Typologie de fonctionnement des exploitations agricoles de la zone cotonnière Ouest du Burkina Faso*. Doc de recherche, CIPAC - SOFITEX - CIRAD TERA, 31 p.
- REARDON, T. (1994), *La diversification des revenus au Sahel et ses liens éventuels avec la gestion des ressources naturelles par les agriculteurs*. In *Promotion de systèmes agricoles durables dans les pays d'Afrique soudano-sahélienne*, Rome, FAO, p. 205-217.
- ROJOT, J., BERGMANN, A. (1989), *Comportement et organisation*, Paris, Vuibert, 352 p.
- TOULMIN, C., GUËYE, B. (2003), *Transformation in West African agriculture and the role of family farms*, Paris, OCDE, SAH/D (2003) 541, 192 p.
- WEBER, M. (1922), *The theory of social and economic organization*, New York, Free Press, 342 p.
- ZWARTEVEEN, M., (1995), Linking women to the main canal: gender and irrigation management. *Gatekeeper Series n° 54*, London, IIED, 15 p.



---

**RÉALITÉ ET SYMBOLIQUE  
DES POUVOIRS ET CONTRE-POUVOIRS  
DES FEMMES**

---



# POUVOIRS ET CONTRE-POUVOIRS DES FEMMES : UNE ÉPINEUSE QUESTION DE RECHERCHE

---

NICKY LE FEUVRE\*

*« Et les femmes elles-mêmes appliquent à toute réalité, et, en particulier, aux relations de pouvoir dans lesquelles elles sont prises, des schémas de pensée qui sont le produit de l'incorporation de ces relations de pouvoir et qui s'expriment dans les oppositions fondatrices de l'ordre symbolique. »*  
(Bourdieu 1998, *La domination masculine* : 39-40)

La question des « pouvoirs » – réels ou symboliques – des femmes demeure sans doute l'une des interrogations des plus épineuses de la recherche contemporaine sur le « genre » ou les rapports sociaux de sexe, quel que soit le contexte sociétal étudié. Le souci – légitime – de dépasser les problématiques qui appréhendent les femmes essentiellement en tant que « victimes passives » d'un système social de domination qui détermine chacun de leurs faits et gestes, a ouvert

---

\* Sociologue, Professeure à l'Université de Toulouse le Mirail, Directrice de l'équipe d'accueil SAGESSE (EA3053).

la voie vers de nouvelles perspectives théoriques, qui tentent de rendre davantage compte des « marges de manœuvre » ou des « espaces de pouvoir » dont les femmes – en tant que groupe social dominé – disposeraient, même dans les situations les plus visiblement discriminantes à leur égard.

Toutefois, il paraît évident qu'un tel souci de reconnaître aux femmes une « capacité d'action », voire « d'innovation sociale » peut rapidement dériver vers des approches théoriques qui insistent d'abord et avant tout sur le rôle actif joué par les femmes elles-mêmes dans les processus de production et de reproduction de l'oppression qu'elles subissent. Puisant leur source dans la tradition compréhensive des sciences sociales (Collins 1994), les analyses, tant celles développées par Maurice Godelier sur le « consentement des femmes » à leur domination dans les processus de « production des grands hommes » chez les Baruyas de Nouvelle-Guinée (Godelier, 1982) que celles portant sur le même phénomène au Maghreb (Bourqia *et al.* 2000 : 14), apportent un éclairage indéniable aux processus complexes de reproduction des rapports sociaux de sexe dans les sociétés marquées par un principe fort de hiérarchisation des sexes. Elles ont l'avantage de rendre effectivement aux femmes une certaine « agentivité » dans la structuration et l'historicité des sociétés étudiées. D'ailleurs, d'une certaine manière, les interventions menées par des Etats ou des ONGs internationales auprès de groupements féminins sous l'étiquette « genre » & développement » reposent sur la reconnaissance au préalable d'une capacité d'action autonome – au moins potentielle – chez les femmes concernées. De ce fait, elles laissent souvent supposer que la plupart des difficultés rencontrées par les femmes dans ces sociétés peuvent être améliorées par le biais d'actions de soutien direct aux activités dites « féminines. » Il convient néanmoins de manier une telle perspective théorique avec précaution. En effet, comme le rappelle Nicole-Claude Mathieu (1991), le recours systématique à l'idée d'un « consentement » des femmes à la situation qui leur est faite dans les sociétés patriarcales (et donc l'idée concomitante selon laquelle il est de leur « pouvoir » de modifier cette situation) présente un certain nombre d'écueils.

D'abord, il présuppose que les femmes ont pleinement conscience de leur situation d'oppression. Or, comme le signale Nicole-Claude Mathieu, les groupes opprimés vivent généralement dans une dénégation de leur propre oppression, tout simplement parce qu'il « est tout à fait *insupportable* et traumatisant de se reconnaître opprimé(e) » (Mathieu, 1991 : 219). Cette dénégation de l'oppression est d'ailleurs au fondement des systèmes de représentation qui visent à occulter le caractère hiérarchique des rapports sociaux de sexe derrière le discours naturalisant de la « complémentarité » des groupes sexués et de leur participation prétendument *équivalente* au maintien de l'ordre social ou de l'équilibre symbolique des sociétés (Bourdieu 1990). Dans ce cas, la division sociale des tâches et des espaces peut créer l'illusion d'un « pouvoir des femmes » sur certaines activités sociales, alors que, comme le démontre chacun des textes réunis ici, le principe de hiérarchisation des sexes place d'emblée les hommes en situa-

tion de contrôle des pratiques féminines, y compris dans les espaces qui leur sont « réservés » ou vers lesquels elles sont « assignées » en priorité.

Deuxièmement, la notion de « consentement » des femmes à la domination tend à occulter la réalité des rapports de pouvoir entre groupes sexués dans tel ou tel contexte social et à rendre *équivalente* la responsabilité des hommes et des femmes dans les processus de reproduction de l'oppression des femmes : « parler de consentement à la domination rejette de fait, une fois de plus, la culpabilité sur l'opprimé(e) » (Mathieu, 1991 : 224). Or, quel que soit le degré d'adhésion manifesté par les femmes à l'égard des principes de différenciation/hiéarchisation des sexes (Le Feuvre 2003), il convient sans cesse de rappeler que les « bénéfiques » objectifs tirés de ce système de pouvoir sont nettement plus importants pour le groupe dominant que pour les dominées, mêmes si les contraintes sociales pèsent avec autant de force sur les uns que sur les autres (Bourdieu 1995).

De ce fait, Nicole-Claude Mathieu insiste sur la nécessité de prendre au sérieux les effets des rapports de domination sur les groupes opprimés, y compris en matière d'accès éventuel de certains membres de ces groupes à certaines formes de « pouvoir » ou « d'autorité ». D'après elle, il convient de prendre toute la mesure du : « degré que peut atteindre l'envahissement du conscient et de l'inconscient des femmes par leur situation objective de dépendance aux hommes et le type de structuration du moi qui en découle. » (Mathieu, 1991 : 171). Ainsi, elle insiste sur l'asymétrie qui marque le degré de conscience des groupes dominants et des groupes dominés, à la fois quant à la réalité de la domination et quant aux mécanismes de production/reproduction de cette dernière. Dans ce sens, on peut dire que la théorie de la domination masculine proposée par Pierre Bourdieu (Bourdieu 1990) s'inscrit tout à fait dans la lignée d'une telle pensée. Comme l'indique le passage cité en exergue du présent texte, Bourdieu insiste avant tout sur les effets de la domination masculine sur les modes de perception et d'action des femmes (et des hommes, d'ailleurs). Ces dernières ne disposent « pour penser et se penser » que des schèmes de perception qui sont le résultat des rapports de domination dans lesquels elles sont inscrites dès le plus jeune âge. Elles perçoivent le monde, leur place dans celui-ci et les « marges de manœuvre » éventuelles dont elles disposent, en fonction des rapports de pouvoir qui pèsent quotidiennement sur elles : « Ainsi, la domination masculine trouve un de ses meilleurs appuis dans la méconnaissance que favorise l'application au dominant de catégories de pensée engendrées dans la relation même de domination (grand/petit, fort/faible, etc.) et qui engendre cette forme limite de l'*amor fati* qu'est l'amour du dominant et de sa domination... » (Bourdieu 1990 : 25).

Si les femmes ne « consentent » pas à la domination, sans pour autant se révolter contre cet état de fait, c'est principalement parce qu'elles sont « insérées dans des contraintes intériorisées qu'elles ne perçoivent pas toujours » (cf. Introduction générale) et qu'elles doivent élaborer en permanence des stratégies

de maintien de leur dignité et de leur estime de soi dans une situation où tout est fait pour les « déshumaniser », les marginaliser et les minorer. Les femmes peuvent parfois trouver un « intérêt » à la situation d'oppression qu'elles subissent, mais l'intérêt qu'elles y trouvent est intimement lié à l'état objectif de dépendance vis-à-vis des hommes dans lequel cette situation les place. Comme le dit Nicole-Claude Mathieu : « Je ne pense pas que ce soit l'idée des « services » que leur rendent les dominants qui soit principalement présente à l'esprit des femmes, mais l'envahissement de leur corps et de leur conscience par l'interposition, par la présence physique et mentale constante et contraignante des hommes qui les fait céder » (Mathieu, 1991 : 212-213).

À la limite, il importe peu que les femmes reconnaissent la réalité de leur oppression ou pas. Le pouvoir des hommes arrive à acquérir une telle « évidente nécessité » (Lahire 2001 : 13) qu'il s'impose même à celles qui possèdent la « lucidité des exclu(e)s » et qui perçoivent ce que Pierre Bourdieu appelle la « vanité » des « jeux où se disputent les privilèges des hommes » (Bourdieu 1990 : 24). Comme le signale Nicole-Claude Mathieu : « Les dominants possèdent, en plus des bénéfices concrets, et en provenant directement, le privilège de forger l'imaginaire du réel – où se déploie la légitimité de leur pouvoir. Le problème de la *légitimité*, donc de la légitimation du pouvoir, est typiquement *le problème du dominant* » (Mathieu, 1991 : 216). Toujours est-il, la question de la légitimité de la domination concerne aussi les dominé(e)s, dans la mesure où : « L'intégration par les femmes des valeurs et des normes qui les maintiennent dans des situations de dominées rend difficile la réussite des actions en faveur d'une réduction des inégalités entre les hommes et les femmes » (*cf.* Texte de Anne-Marie Granié dans ce chapitre.)

C'est donc en mieux tenant compte de la réalité des expériences des femmes dans les sociétés qui sont fortement marquées par la hiérarchie des groupes sexués que l'on peut analyser les conditions d'accès des femmes au « pouvoir », et notamment au pouvoir de transformer leur propre situation d'oppression. Les trois textes qui composent cette troisième partie apportent des éclairages spécifiques sur les expériences objectives et symboliques des femmes dans les sociétés marquées – chacune à leur manière – par des principes forts de hiérarchie (entre les sexes, entre les classes d'âge, et entre les groupes ethniques, d'ailleurs). Qu'il s'agisse des femmes dans les exploitations agricoles au Maroc (Anne-Marie Granié), des femmes en pays Ebrié (Samuel Meens) ou des femmes en Inde rurale du Deccan (Carine Vatturi-Pionetti), on retrouve des expériences qui correspondent très étroitement à la description de l'oppression des femmes proposée par Nicole-Claude Mathieu :

« [...] *la violence principale* de la situation d'oppression est qu'il n'existe pas de possibilité de fuite pour les femmes dans la majorité des sociétés, sinon pour retomber de Charybde en Scylla, du pouvoir d'un groupe d'hommes à un autre. La violence principale de la domination consiste à limiter les possibilités, le rayon d'action et de pensée de l'opprimé(e) : limiter la liberté du corps, limiter



l'accès aux moyens autonomes et sophistiqués de production et de défense (Tabet 1979), aux connaissances, aux valeurs, aux représentations... *y compris aux représentations de la domination* » (Mathieu, 1991 : 216).

Dans ces trois sociétés, les pratiques et les systèmes de représentation des femmes sont largement déterminés par le fait de : « [...] savoir que ce sont les hommes, et eux seuls, qui ont le pouvoir sur les femmes, et non leurs représentants féminins, même sous forme « d'autorité » de belles-mères. Savoir qu'elles n'ont pas de part au pouvoir, que tout ce qu'elles « peuvent » faire, c'est d'être au mieux acceptées au fil des ans quand elles auront accompli ce que les hommes attendent d'elles » (Mathieu, 1991 : 183).

Ainsi, même si les « marges de manœuvre » des femmes augmentent au fur et à mesure de leur avancée en âge, comme cela est le cas en pays Ebrié (avec l'accès des femmes âgées à l'espace public), dans les communautés rurales au Maroc (avec la légitimité accordée à l'autorité exercée par les belles-mères sur leurs brus), et dans la région du Deccan (avec le savoir-faire accumulé en matière de gestion des semences), ce « pouvoir » accru chez certaines catégories de femmes ne contribuent en rien à modifier les principes structurants de la hiérarchie des groupes sexués (Le Feuvre 1999). Au contraire, dans ces trois cas, les femmes âgées s'instituent en « gardiennes » d'un système social qui attribue la quasi-exclusivité du pouvoir aux hommes. Se pose alors la question fondamentale de la conceptualisation du « pouvoir » des femmes au sein de telles sociétés. Cette question est réglée de manière assez péremptoire par Nicole-Claude Mathieu, quand elle écrit :

« [...] nombre d'ethnologues, et surtout des femmes – sans doute impressionnées, et à juste titre, par le travail mental et matériel considérable que doivent faire les femmes pour survivre un peu décemment en tant qu'être humain dans certaines sociétés – persistent à utiliser le terme de « pouvoir » pour désigner la maigre réussite des femmes dans les arcanes du pouvoir masculin. » (Mathieu, 1991 : 183).

L'intérêt des textes réunis ici réside principalement dans l'attention que les auteur(e) s'accordent aux ambiguïtés du « pouvoir » exercé par les femmes, en sachant qu'il s'agit essentiellement d'un pouvoir exercé au sein même du groupe des femmes, par les plus âgées en direction des plus jeunes, plus rarement d'un pouvoir de décision, en matière d'alliances ou de choix des cultures, par exemple.

Pour le cas marocain, Anne-Marie Granié insiste sur le fait que les seuls domaines d'influence des femmes sont situés dans la sphère familiale, notamment en matière de gestion des alliances. Même si, dans la mesure où elles cristallisent les manifestations de « l'honneur » des lignées familiales, les alliances représentent un enjeu majeur pour les communautés rurales marocaines, le fait que leur gestion soit confiée aux femmes ne signifie pas nécessairement que ces dernières accèdent pour autant au « pouvoir. » Bien au contraire, puisque : « Le maintien de l'honneur dans le douar, légitime toute domination et contrôle des

femmes». Ainsi, exclues en grande majorité des décisions concernant les exploitations agricoles, les femmes exercent leur « pouvoir » (ou, pourrait-on tout aussi bien dire, leur « devoir ») exclusivement en direction des enfants et des épouses de leurs fils. A travers « l'acte éducatif », dont elles détiennent la responsabilité effective et symbolique, la mère se transforme en « agent de la reproduction » d'un système social qui l'exclut (elle-même et toutes les femmes) d'un accès aux « moyens autonomes et sophistiqués de production » (Mathieu, 1991 : 216) et d'une place à part entière dans les processus de prise de décision.

La manière dont le soi-disant « pouvoir domestique » des femmes rurales marocaines participe à la reproduction d'un système d'oppression des femmes est soulignée par l'auteure quand elle affirme que : « Cette règle de conduite contribue à enfermer les femmes dans la soumission à l'autorité masculine [...] Les qualités souhaitées pour la bru sont celles voulues par les hommes, intégrées et reproduites par les femmes. » De la même manière, les femmes se montrent réticentes vis-à-vis des activités économiques autonomes, puisque celles-ci les obligeraient à investir l'espace public, donc à transgresser l'un des principes fondateurs de la différenciation des sexes, à savoir la « domestication » des femmes et leur soumission/dépendance vis-à-vis d'un pourvoyeur masculin. Une telle transgression est d'autant moins attrayante à leurs yeux qu'elle pourrait contribuer à saper les bases symboliques et la légitimité des « maigres réussites » en matière de « pouvoir domestique » qu'elles ont réussi à glaner dans les « arcanes du pouvoir masculin » (cf. Mathieu, 1991 : 183).

De même, l'analyse que propose Samuel Meens du rôle actif joué par les mères et par les « fiancées » dans le processus d'insertion des jeunes hommes en pays Ebrié traduit le statut de dépendance dans lequel ces dernières se trouvent à l'égard des hommes. Le contexte social de l'aide que les femmes apportent aux jeunes hommes en voie d'insertion est décrit ainsi : « L'espace public Ebrié est structuré par des relations de subordination très hiérarchisées, entre vieux et jeunes et entre hommes et femmes. Toute enfreinte à cet ordre social risque de coûter cher au contrevenant. » Par ailleurs : « Le pouvoir féminin se définit comme un pouvoir diffus mais puissant, il est directement légitimé par les fonctions symboliques et pratiques que la femme exerce dans la famille Ebrié. »

Pour les mères de jeunes hommes Ebrié, l'amélioration de leur propre statut social (et donc leur accès légitime à l'espace public) dépend très largement du mariage du fils, de l'arrivée d'une bru et, à terme, de petits-enfants (de préférence garçons) ; deux étapes dans le cycle de vie du fils qui nécessitent une insertion professionnelle réussie au préalable. De même, l'énergie que les « fiancées » déploient à aider leurs compagnons à trouver un travail stable reflète l'enjeu considérable pour elles-mêmes du mariage comme principale (pour ne pas dire unique) forme d'insertion sociale. Si ces deux catégories de femmes jouent efficacement leur rôle « d'intermédiaires » dans les processus d'insertion des jeunes hommes, on peut penser que c'est moins en raison du « pouvoir invisible » dont elles disposent au sein même de la famille qu'en raison de la dépendance objec-

tive qu'elles vivent à l'égard des hommes. En même temps, le pouvoir exercé par les hommes sur les femmes est médiatisé par l'enchevêtrement des multiples rapports de pouvoir (de sexe et d'âge) au sein de l'espace social Ebrié. C'est ainsi que : « Les possibilités de 'jonglage' entre les différentes échelles de pouvoir sont multiples pour les acteurs, quelle que soit la cohérence que l'ordre social arrive à imprimer à la vie communautaire » (cf. Texte de Meens).

Enfin, l'autonomie relative dont disposent les femmes indiennes du Deccan dans la gestion des semences traduit le poids des responsabilités nourricières qui leur incombe en matière d'économie domestique, alors que, comme le signale Carine Vattuari-Pionetti, elles sont très majoritairement privées du contrôle sur les éventuels excédents de la production agricole familiale. Si la production et l'échange de semences entre femmes participent à la fois à « renforcer le statut des femmes dans leur foyer et dans leur communauté » et à maintenir la biodiversité dans cette région extrêmement pauvre de l'Inde, l'autonomie relative dont elles disposent dans ce domaine relève davantage d'une « stratégie de survie » que d'un « pouvoir » réel. D'ailleurs, plusieurs passages du texte illustrent la fragilité de cette autonomie des femmes, les hommes pouvant finalement décider à tout moment de l'usage des semences préparées (notamment en cas de « mauvaise gestion féminine » des stocks de nourriture) et/ou de leur substituer des semences moins diversifiées, en vue de la commercialisation des récoltes.

Ainsi, ces trois textes, tout comme plusieurs autres contributions au présent ouvrage, soulèvent de très intéressantes questions quant au rôle des femmes dans le développement rural. Ils indiquent notamment que les actions de développement s'articulent de manière nécessairement complexe avec les principes sexués d'organisation des sociétés, qu'elles soient d'ailleurs déjà « développées » ou en voie de l'être. Si on peut admettre que « la transformation d'activités vivrières et d'autoconsommation en sources de revenus plus sûrs que le salariat et l'agriculture de rente » constitue effectivement « le plus efficace facteur d'amélioration du statut des femmes dans les sociétés patriarcales » (cf. Texte de Jacques Charmes dans le présent ouvrage), il convient d'insister sur le caractère éminemment dialectique du « système de « genre » » (Connell 1987) dans lequel de telles actions de développement s'inscrivent, quel que soit le contexte sociétal. Modifier l'accès des femmes aux ressources économiques sans modifier les codes sociaux qui régissent les marges de manœuvre dont les femmes disposent en matière d'utilisation de telles ressources, représente de toute évidence l'un des écueils majeurs des programmes nationaux et internationaux de développement.

Comme l'illustre à merveille le texte de Carine Vattuari-Pionetti, les femmes dans plusieurs contextes sociétaux sont bel et bien « détentrices de savoir et de savoir-faire particuliers » (cf. Introduction générale). En l'occurrence, les femmes indiennes vont plus loin que les hommes dans leurs stratégies de valorisation de la diversité des cultures : « Les paysannes s'opposent à une concep-

tion de l'agriculture qui favorise le rendement d'une culture donnée aux dépens du rendement global du système vivier qui englobe les récoltes de grains, mais aussi la production fourragère et l'entretien du potentiel productif de la terre. » Cette « approche de la diversité spécifique au « genre » féminin » est porteuse de multiples bienfaits pour les communautés concernées, notamment en raison de la qualité nutritive des semences privilégiées et préparées par les femmes.

En même temps, dans l'état actuel des rapports sociaux de sexe, les femmes du Deccan sont dans l'incapacité d'imposer leurs pratiques, à la fois aux hommes de leur entourage immédiat et au sein des programmes de développement local. Comme le remarque l'auteure : « Ces pratiques – que l'on pourrait qualifier de subversives dans le sens où elles s'opposent à l'ordre dominant – indiquent à quel point les priorités des femmes ont été marginalisées dans le système agricole commercial de cette région. » Or, il paraît extrêmement probable que, si les femmes du Deccan n'étaient plus en position dominée au sein même de leurs communautés, si, pour reprendre les termes de Nicole-Claude Mathieu, elles n'étaient plus inscrites dans un système social visant à : « limiter la liberté du corps, limiter l'accès aux moyens autonomes et sophistiqués de production et de défense, aux connaissances, aux valeurs, aux représentations... » (Mathieu, 1991 : 216), alors elles n'auraient plus de raisons objectives à maintenir leurs pratiques « subversives » actuelles en matière de gestion des semences, puisqu'elles auraient nécessairement d'autres moyens pour atteindre « le maintien de leur dignité et de leur estime de soi. »

De toute évidence, nous approchons-là l'un des paradoxes majeurs des programmes de développement qui s'inscrivent dans une perspective de « genre ». S'il est certain que : « L'existence de perceptions et de stratégies différentes de la part des hommes et des femmes donne à penser que toute politique 'aveugle' en matière de rapports sociaux de sexe risque de renforcer les relations de pouvoir existantes » (cf. Texte de Vatturi-Pionetti), il est tout aussi certain que les actions de développement qui visent à modifier les rapports de pouvoir existants entre les groupes sexués produiront une atténuation des « spécificités féminines » en matière de croyances, de systèmes de valeur et de pratiques sociales, tout simplement parce que la différenciation/spécialisation des sexes constitue la condition sine qua non de la domination masculine (Bourdieu 1998). Ainsi, au risque de contribuer aux processus « d'occidentalisation du monde » dénoncés par Serge Latouche (Latouche, 1998), les programmes « « genre » & développement » les plus efficaces en matière d'émancipation des femmes encourent nécessairement le risque de faire disparaître les savoirs et savoir-faire (voire même les « pouvoirs ») spécifiquement « féminins », élaborés dans un contexte antérieur d'exclusion systématique des femmes du pouvoir décisionnel. Cela ne signifie évidemment pas que le modèle masculin du « pouvoir » en général et du « développement » en particulier doit triompher. Mais en aucun cas l'autonomisation des femmes ne peut s'opérer dans un contexte où les préroga-

tives masculines en matière de prise de décision demeurent inchangées (Delphy, 1991) et où les femmes sont maintenues dans une logique de spécialisation sexuée des activités. La difficulté réside dans l'invention de programmes de développement qui tiennent pleinement compte du caractère dialectique des rapports sociaux de sexe (de pouvoir) et qui accompagnent – chez les femmes et chez les hommes – les processus progressifs d'indifférenciation sexuée des espaces et des pratiques sociales. C'est uniquement à ce prix que les femmes pourront devenir des actrices convaincues et actives du développement et de leur propre émancipation.

## BIBLIOGRAPHIE

- BOURDIEU, P. (1990), La domination masculine. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 84, p. 2-32.
- BOURDIEU, P. (1995), La violence symbolique. In M. de Manassein (éd.), *De l'égalité entre les sexes*, Paris: Centre national de documentation pédagogique, p. 169-181.
- BOURDIEU, P. (1998). *La Domination masculine*. Paris, Seuil, 142 p.
- BOURQIA, R., CHARRAD, M., & GALLAGHER, N. (2000), *Femmes, cultures et société au Maghreb*. Casablanca, éditions Afrique Orient, 183 p.
- COLLINS, R. (1994), *Four Sociological Traditions*. Oxford: Oxford University Press, 321 p.
- CONNELL, R. W. (1987), *Gender & Power: Society, the Person and Sexual Politics*. London, Polity, 334 p.
- DELPHY, C. (1991), Penser le «genre»: quels problèmes? In M.-C. Hurtig, M. Kail & H. Rouch (éds.), *Sexe et «genre»: de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, éditions du CNRS, p. 89-101.
- GODELIER, M. (1982 et 1996), *La production des grands hommes: Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée*. Paris, Champs Flammarion, 387 p.
- LAHIRE, B. (2001), Héritages sexués: incorporation des habitudes et des croyances. In T. Blöss (éd.), *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, Presses universitaires de France, p. 9-26.
- LATOUCHE, S. (1998), *L'occidentalisation du monde*. Paris, La Découverte, 144 p.
- LE FEUVRE, N. (1999). Gender, Occupational Feminisation and Reflexivity. In R. Crompton (ed.), *Restructuring Gender Relations and Employment: The Decline of the Male Breadwinner*, Oxford, Oxford University Press, p. 150-178.
- LE FEUVRE, N. (2003), Le «genre» comme outil d'analyse sociologique. In D. Fougeyrollas-Schwebel, C. Planté, M. Riot-Sarcey & C. Zaidman (eds.), *Le «genre» comme catégorie d'analyse: sociologie, histoire, littérature*, Paris, L'Harmattan, p. 39-52.
- TABET, P. (1979), Les mains, les outils, les armes. *L'Homme*, n° XIX, p. 5-61.



# BIODIVERSITE ET GESTION FEMININE DES SEMENCES DANS L'INDE RURALE DU DECCAN

---

CARINE VATTURI-PIONETTI\*

Dans la plupart des sociétés agraires, les femmes jouent un rôle essentiel dans l'utilisation des ressources végétales sauvages et cultivées. La collecte des plantes sauvages à des fins thérapeutiques et culinaires est entreprise par les femmes aussi bien sur le continent africain que dans les pays d'Asie du Sud. À différentes périodes de l'année, et notamment durant les périodes de sécheresse et de soudure, les femmes rurales appartenant aux classes les plus pauvres parcourent les terres incultes proches de leur village pour y recueillir toutes sortes de plantes et de tubercules comestibles. Les femmes sont aussi largement impliquées dans la sélection, la production et la transformation des plantes cultivées. Qu'elles cultivent les terres familiales aux côtés des hommes ou des parcelles leur appartenant en propre, les femmes développent des pratiques et des stratégies agricoles différentes souvent de celles des hommes.

L'ensemble de ces activités exige un éventail important de connaissances et de savoir-faire relevant parfois exclusivement du domaine des femmes (AGARWAL, 2001: 174). Les femmes savent non seulement identifier et cuisiner un

---

\* Anthropologue, docteur. Actuellement travaille pour une ONG de développement en Inde, Hyderabad.

grand nombre d'espèces sauvages, mais elles prennent aussi soin, durant la cueillette, de ne pas bouleverser leur cycle de reproduction. Les paysannes possèdent par ailleurs des savoir-faire concernant la sélection des variétés cultivées, réalisée selon des critères précis et répondant souvent à des considérations culturelles et spirituelles. L'association des cultures et des variétés est une stratégie couramment utilisée par les petites paysannes pour minimiser le risque de perte de récolte et consolider la sécurité alimentaire de leur foyer. Ces pratiques traduisent une compréhension aigüe des cycles de croissance des plantes cultivées, de la végétation spontanée poussant dans les champs et des interactions entre espèces au sein de l'agrosystème. Les méthodes de sarclage sélectif employées par les agricultrices permettent la reproduction de plantes sauvages comestibles ou fourragères sur les parcelles cultivées.

Les compétences féminines liées à cette économie paysanne non marchande de ressources agricoles concernent aussi bien la préparation du compost et des semences que les productions alimentaires très variées, issues d'un savoir-faire culinaire transmis de mère en fille (contribuant au régime alimentaire et assurant parfois des revenus agricoles supplémentaires avec comme intérêt majeur des revenus directement perçus et gérés par les femmes).

Or les perceptions des paysannes, leurs savoir-faire et leurs pratiques ne sont généralement pas reconnus à leur juste valeur. Les agronomes et planificateurs se sont peu souciés du rôle des plantes sauvages dans le régime alimentaire des populations rurales défavorisées. Les instances de développement agricole et les institutions de gestion des ressources phytogénétiques ont quant à elles largement ignoré les connaissances et les pratiques spécifiques des femmes en matières d'agriculture et de gestion de la diversité des variétés végétales au sein des écosystèmes cultivés.

La complexité des relations que les hommes et les femmes des sociétés rurales entretiennent avec le monde vivant et les pratiques qui en découlent ne peuvent être mises en lumière qu'au moyen d'enquêtes ethnobotaniques ou ethnographiques très précises, s'éloignant des dogmes de la « sécurité alimentaire » et du « développement agricole » pour laisser place aux nuances des pratiques paysannes. Malgré l'insuffisance de données sur la place des femmes dans les problématiques de gestion et de conservation de la biodiversité agricole, un nombre croissant de travaux montre que la catégorie du « genre » constitue une clé d'analyse tout à fait pertinente (RAO).

L'agriculture est une activité extrêmement diversifiée en Inde, allant des rizi-cultures irriguées aux systèmes de culture pluviale des régions semi-arides, en passant par l'horticulture, la floriculture ou l'aquaculture intensives dont les productions sont essentiellement destinées à l'exportation. La participation des femmes aux travaux agricoles varie selon les régions et les systèmes de production. Elle est très élevée dans les zones de culture sèche, où les femmes assurent une grande partie des travaux des champs, depuis les semis jusqu'aux moissons,



sans oublier le sarclage dont elles sont seules responsables. Il en est de même pour la transplantation du riz dans les régions rizicoles irriguées. Les travaux de transformation du grain et de préparation des semences sont exclusivement entrepris par les femmes. L'appartenance sociale des paysannes influe aussi sur leur participation aux travaux agricoles et aux prises de décision. Tandis que les femmes des castes élevées sont généralement tenues à l'écart de l'agriculture (excepté pour les productions agricoles et alimentaires réalisées à l'intérieur du foyer), les paysannes appartenant aux classes moyennes et pauvres sont entièrement impliquées dans les activités agricoles, qu'elles conduisent d'ailleurs seules dans les régions où la plupart des hommes ont quitté la campagne pour gagner un salaire en ville.

Les rapports de « genre » dans l'agriculture indienne ont fait l'objet de divers travaux réalisés par des féministes indiennes. Les écrits de Vandana Shiva sur la « violence » de la Révolution verte et l'impact de l'agriculture intensive sur la relation des femmes à la nature sont bien connus (SHIVA). Les recherches menées par l'économiste féministe Bina Agarwal (1994) apportent un éclairage important sur le problème de l'accès à la terre pour les femmes en Asie du Sud. D'autres études portent sur les écarts de rémunération entre travailleurs et travailleuses agricoles à travers tout le pays et sur les liens entre la libéralisation économique et la féminisation de l'agriculture.

Notre recherche s'attache quant à elle à décrire et analyser les perceptions, les pratiques et les stratégies des agricultrices du Plateau du Deccan dans deux domaines distincts mais interconnectés : la diversité des cultures qui caractérise le système pluvial traditionnel du Deccan d'une part, et la production de semences d'autre part. Cette étude vise en premier lieu à mettre en lumière les spécificités des stratégies des petites paysannes dans leur approche de l'agriculture et dans leur gestion des semences au niveau du foyer et de la communauté. Il s'agira en second lieu de déterminer en quoi la commercialisation de l'agriculture et l'industrialisation des semences influent sur les représentations et les pratiques des paysans et des paysannes et à quelles nouvelles stratégies agricoles et semencières ces tendances conduisent. L'analyse des rapports de « genre » au sein de la société agricole étudiée occupera une place centrale dans chacune de ces deux parties.

Cette étude est basée sur une série d'enquêtes de terrain réalisées durant les années 2001 et 2002 dans la région Telangana de l'Andhra Pradesh<sup>1</sup>, dans le

---

1. Les enquêtes ont été menées dans deux districts de l'Andhra Pradesh, pour une large part avec des petites agricultrices possédant moins de deux hectares de terre (les petits paysans représentent 77 % des agriculteurs dans cet État). Huit villages seront mentionnés dans le courant de cet article. Quatre d'entre eux (Chillamamadi, Kalmela, Shamshuddinpur et Pastapur) sont situés dans une partie du district de Médak où domine l'agriculture sèche traditionnelle des zones semi-arides. Les quatre autres (Sattmoori, Pipri, Vaizhapur et Boraj) se trouvent dans le district d'Adilabad, où les cultures vivrières traditionnelles sont concurrencées par des cultures de rente, notamment par le

cadre de recherches doctorales en Écologie politique. Les entretiens individuels et collectifs et les exercices participatifs, en veillant à prendre en compte les catégories paysannes dans l'élaboration des paramètres de l'enquête, ont été menés séparément auprès de femmes et d'hommes ruraux, afin d'éviter les dires sous contraintes. Cette méthodologie fait aussi intervenir la capacité d'analyse propre aux participants qui évaluent eux-mêmes, à l'aide de diverses méthodes de représentation, leurs systèmes de savoirs et de pratiques.

### LA DIVERSITÉ AGRICOLE SUR LE PLATEAU DU DECCAN : PERCEPTIONS, PRATIQUES ET STRATÉGIES DES FEMMES

---

Le Plateau du Deccan est une vaste étendue semi-aride située en Inde du Sud, s'étendant du nord du Karnataka au sud du Madhya Pradesh, et comprenant les deux tiers de l'Andhra Pradesh ainsi qu'une partie du Maharashtra. Cette région est caractérisée par des taux de précipitation faibles (compris entre 800 et 1200 mm par an), des variations inter-annuelles importantes, et par des sols pour la plupart peu fertiles. Ces données agro-climatiques représentent des contraintes majeures pour l'agriculture pluviale. Seules quelques régions bénéficiant d'aménagements hydro-agricoles se trouvent à l'abri du risque lié aux aléas climatiques.

Comme tous les agriculteurs des régions semi-arides, les paysans du Deccan ont élaboré des pratiques agro-pastorales adaptées aux conditions locales, permettant le renouvellement de la capacité productive des agro-systèmes dans un milieu peu propice à la culture. Les paysans possèdent des connaissances précises sur le climat, les sols, les plantes cultivées et sauvages, les insectes ravageurs et les animaux domestiques qui font partie de leur environnement. Leurs pratiques agricoles reposent sur une utilisation mesurée de l'eau et sur une planification ingénieuse des cultures dans l'espace et dans le temps. L'intégration du bétail (ovins et bovins) dans ce système agraire procure une source essentielle de fumure organique, assurant l'entretien de la fertilité des sols.

L'un des éléments clés de l'agriculture vivrière du Deccan est l'utilisation d'une grande diversité de plantes cultivées mais selon des perceptions différentes entre femmes et hommes, celles-ci percevant plus finement les liens qui se tissent entre les plantes cultivées, la sécurité alimentaire du foyer et leur savoir-faire culinaire.

---

coton. Sattmoori, Pipri et Vaizhapur sont des villages Adivasi, le terme « Adivasi » désignant les minorités ethniques de l'Inde, qui font partie des populations les plus défavorisées sur les plans économique et social. Ces villages possèdent une économie paysanne « mixte » : les pratiques agricoles traditionnelles y sont présentes, mais elles sont soumises aux influences de l'économie de marché.

## Plantes vivrières, sécurité alimentaire et savoir-faire culinaire

Paysans et paysannes connaissent les particularités de chacune des plantes cultivées et les bénéfices de leurs interactions au sein du système de culture<sup>2</sup>. Ceux qui élèvent du bétail veillent à produire sur leurs terres des cultures produisant du fourrage de bonne qualité, comme le sorgho. Les femmes possèdent un savoir-faire spécifique sur la transformation du grain récolté et la production de semences à partir des meilleures graines. Parmi les multiples valeurs attribuées par les agricultrices aux plantes cultivées à Sattmoori, trois méritent quelques précisions : la rusticité (selon le degré d'exigence en eau et le coût de production), l'utilité et la diversité alimentaire (pour les hommes et les animaux) et la valeur rituelle de certaines cultures.

## Mélanges tous azimuts de cultures et de variétés

Pratiquées par les agriculteurs de toutes les catégories, aussi bien dans les systèmes vivriers que dans l'agriculture à caractère marchand, les rotations et les associations de cultures font partie intégrante des systèmes agricoles des régions semi-arides de l'Inde (avec des formes d'associations simples pour les champs alloués aux cultures de rente et plus complexes sur celles consacrées aux cultures vivrières). Les associations de cultures ne se limitent pas à la diversité d'espèces, mais elles s'étendent aussi à la diversité variétale, les paysannes jouant sur la morphologie et les aptitudes agronomiques diverses (longueur du cycle, degré de résistance à la sécheresse ou aux insectes).

La performance d'une variété semée dans un mélange de cultures est un facteur décisif pour les femmes qui sont réticentes à cultiver des variétés améliorées (issues de programmes de sélection) lorsqu'elles ne se prêtent pas aux associations culturelles complexes. Les paysannes s'opposent ainsi à une conception de

---

2. Céréale des régions semi-arides et arides par excellence, le sorgho est la pièce maîtresse du système agricole traditionnel du Deccan. Il est cultivé durant les deux saisons de culture : *kharif*, la saison des pluies et *rabi*, la saison d'hiver. Les variétés locales de sorgho ne sont jamais cultivées seules. Le sorgho de *kharif* est invariablement associé à des légumineuses (pois d'Angole et pois dolique, ambérique, haricot mungo, haricot niébé) et à quelques plantes oléagineuses (moutarde, sésame, arachide). Le mil chandelle accompagne généralement le sorgho, et les mils mineurs (le millet des oiseaux, l'éleusine et le petit mil), autrefois très présents sur les terres du Deccan, y sont encore cultivés dans certains villages. Dans les zones où les précipitations annuelles avoisinent les 1 200 mm, le maïs prend la place du sorgho durant la saison des pluies. En hiver, des cultures de blé, de riz, d'orge et de légumineuses peu exigeantes en eau (lentille, pois chiche et pois carré) viennent s'ajouter à la culture du sorgho de *rabi*. Quelques cultures de rente comme le ricin, la coriandre, le curcuma ou le coton trouvent aussi leur place dans différentes variantes du système traditionnel, aussi bien dans les champs des petits que des gros agriculteurs. Les cultures légumineuses et oléagineuses ont un statut à la fois vivrier et commercial. Il n'est pas rare, en effet, qu'une partie de la récolte soit vendue pour générer de petits revenus agricoles, y compris par les petits cultivateurs.

l'agriculture qui favorise le rendement d'une culture donnée<sup>3</sup> aux dépens du rendement global du système vivrier qui englobe les récoltes de grain mais aussi la production fourragère et l'entretien du potentiel productif de la terre (PIMBERT).

### Stratégies des femmes dans la recherche de l'équilibre vivrier

Les stratégies vivrières mises en œuvre par les agriculteurs du Deccan varient selon le mode de culture pratiqué mais aussi selon le « genre ». Nous verrons plus loin qu'avec l'essor de la logique marchande, les cultures vivrières se trouvent remises en cause, et l'achat de nourriture prend alors plus d'importance dans les stratégies alimentaires des agriculteurs.

L'étude approfondie des motifs présidant à la diversité des cultures (SATHEESH) révèle que les paysannes vont plus loin que les hommes dans les stratégies de valorisation de la diversité, en tentant de semer un plus grand nombre de variétés d'une même culture. Elles invoquent des critères d'ordre agronomique (selon les niveaux d'exigence en eau ou l'arrivée à maturité comparée aux autres variétés), mais aussi des motifs d'ordre nutritionnel et esthétique.

L'ensemble de ces observations semble indiquer qu'il existe bien une approche de la diversité spécifique au « genre » féminin. Ancrées dans leurs réalités quotidiennes, leurs stratégies agricoles visent avant tout à consolider la sécurité alimentaire de leur foyer. Pour une petite paysanne du Deccan, l'équilibre alimentaire passe par la constitution de réserves de céréales, de légumineuses et de graines oléagineuses en diversité, en qualité et en quantité adéquates et par un apport fourrager suffisant pour nourrir le bétail. Nous verrons plus loin que les écarts de perceptions entre les hommes et les femmes en matières agricoles se creusent à mesure que la logique commerciale de l'agriculture s'étend. Dans un contexte de culture majoritairement commerciale, les femmes doivent imaginer de nouvelles stratégies pour faire valoir leur vision de l'agriculture. Ces stratégies seront examinées en quatrième partie. C'est à présent au rôle des femmes dans le domaine des semences que nous allons nous intéresser.

## **L'AUTONOMIE SEMENCIÈRE DU FOYER : SAVOIR-FAIRE ET STRATÉGIES DES PAYSANNES**

---

Dans la plupart des sociétés agraires, la production des semences nécessaires à la mise en culture des terres est assurée par les femmes. Les paysannes

---

3. C'est le cas de la variété *Sarkar Chinna togari*, une variété améliorée de pois d'Angole qui ne peut s'accommoder que d'un mélange simple (comprenant deux autres légumineuses) alors que les variétés locales entrent dans des mélanges plus complexes de sorgho, mil, roselle, pois dolique, ambérique, haricot niébé et haricot mungo.

sont aussi les principales actrices de la gestion de la diversité végétale et de la préparation des semences dans le sous-continent indien, depuis le Rajasthan où elles participent activement aux activités de sélection du mil jusqu'au Bengale occidental, où elles prennent en charge les travaux de la sélection, de stockage et de conservation du grain et des semences de riz (PIONETTI). Le Plateau du Deccan ne fait pas exception à cette règle. Les hommes ne se préoccupent réellement des semences qu'au moment des semis.

Il revient ainsi aux femmes de constituer des stocks de semences pour chacune des variétés cultivées sur les terres de la famille. Loin de se résumer à une simple activité manuelle, cette responsabilité présente des dimensions multiples. Tout d'abord, la relation des paysannes à leurs semences est empreinte d'un sens symbolique donnant lieu à des pratiques rituelles. Ensuite, la préparation des semences implique non seulement un ensemble de savoir-faire et de gestes précis, mais aussi un engagement moral des paysannes vis-à-vis de leurs semences, auxquelles elles attachent une grande valeur. Enfin, les paysannes élaborent des stratégies diverses pour compléter leurs stocks de semences en cas d'insuffisance, mais aussi pour le faire fructifier, ce qui donne à penser que les semences constituent, dans certains cas, un véritable capital.

### Perceptions culturelles et symboliques des semences

Pour les paysans du Deccan, ni les bœufs de trait, ni les instruments de culture, ni les semences ne sont considérés comme de simples « moyens de production ». Chacun de ces éléments est digne d'une considération particulière qui s'exprime notamment au travers de rites religieux (*puja*) et de règles de conduite observées par les paysans.

Ainsi, juste avant la période des semis qui intervient au mois de juin, après les premières pluies, les paysannes se rendent collectivement au temple de *Poshamma* avec les semences qu'elles s'appêtent à semer dans leurs champs. Connu sous le nom d'*Iddiri* dans la région d'Adilabad, ce rite est observé par l'ensemble de la communauté, qui cesse toute activité durant ce jour : tandis que les femmes sollicitent la protection de *Poshamma*, les hommes vont prier le dieu Besuvan.

Le festival de *Dassera*, qui a lieu au mois d'octobre, est marqué par un rite sur la germination, principalement observé par les femmes de haute caste. Les semences préservées pour la saison d'hiver sont pour la première fois sorties de leurs contenants. En effet, durant toute leur période de stockage, les paysannes n'admettent que personne ne touche aux semences, respectant un tabou incarné par ce mystérieux proverbe : « Si l'on touche aux semences, elles se détériorent sous huit jours ». Le rite de *Dassera* se déroule entièrement dans l'intimité du foyer. Les femmes sèment quelques graines de pois chiche, d'avoine, de blé, de sorgho d'hiver et de carthame (cinq cultures majeures de la saison *rabi*) dans un pot de terre surmonté d'une lampe à huile que l'on entretient durant les cinq à neuf jours que dure le rituel. La bonne germination des semences est considérée comme un signe de

bonne récolte à venir. Les jeunes pousses sont transplantées dans les champs par les paysannes, au son d'incantations à *Lakshmi*, déesse hindoue de la prospérité.

Le choix du moment où l'on entame une activité importante est soumis, en Inde, à des règles astrologiques très précises. C'est ainsi que les semis doivent être commencés au matin d'une journée « faste », c'est-à-dire marquée par des influences astrales favorables. Il doivent par ailleurs être réalisés dans une unité temporelle et spatiale : la tradition veut que la personne qui enseme les champs ne s'éloigne pas des espaces de culture jusqu'à la fin des semis. Ce souci de continuité traduit la dimension sacrée de cette configuration espace-temps particulière où les semences sont mises en terre.

Dans les sociétés agraires, la terre et les semences sont généralement considérées comme des êtres vivants, doués de qualités particulières. Dans le Deccan, les paysans distinguent par exemple les terres rouges « féminines » des terres noires « masculines », constituées d'argiles plus fertiles que les sols latéritiques rouges. De même, il existe dans l'esprit de certaines paysannes un lien entre la fécondité des semences et celle d'une femme. Ainsi, lorsqu'elles voient leurs sacs contenant les semences de sorgho augmenter de volume avec l'arrivée des premières pluies de juin, les cultivatrices déclarent que « les semences sont enceintes ». Cette métaphore, qui se réfère sans doute à la venue imminente des pluies (que l'on perçoit en raison de l'accumulation d'humidité dans l'air) et donc à l'approche du moment des semis, traduit aussi un lien de proximité entre les paysannes et leurs semences.

### Les atouts de l'auto-suffisance semencière

A l'échelle de l'Inde, l'on estime que les deux tiers des agriculteurs produisent leurs semences à partir de leurs propres récoltes (SAHAI). Cette moyenne pour le pays ne fait pas état des différences qui existent selon le type de systèmes agricoles et de variétés cultivées. La production paysanne de semences demeure élevée dans les systèmes pluviaux où les cultures vivrières dominent et où les variétés locales n'ont pas été remplacées par des variétés améliorées (diffusées dans le cadre de la Révolution verte). Elle est en revanche très faible dans les zones de cultures commerciales où les agriculteurs cultivent essentiellement des variétés hybrides achetées annuellement. Les variétés améliorées sont à distinguer des variétés hybrides dans la mesure où elles sont reproduites par les paysans pendant deux ou trois cycles de culture avant d'être renouvelées.

Dans le contexte du Plateau du Deccan où les paysans sont sans cesse confrontés aux contraintes et aux risques de l'agriculture sèche, l'autoproduction de semences revêt de nombreux attraits. Les paysannes distinguent cinq grands motifs les incitant à opter pour l'auto-suffisance semencière à l'échelle de leur foyer. Il s'agit de considérations d'ordre alimentaire, agronomique et économique, considérations que l'on ne peut réellement saisir qu'à la lumière des rapports de « genre » qui les sous-tendent.

*Diversité des cultures et sécurité alimentaire du foyer*

En produisant elle-même des semences pour 10 ou 12 variétés différentes, une petite paysanne augmente les chances de voir cette diversité de cultures reconduite sur ses terres, y compris dans l'éventualité où les hommes du foyer se montreraient peu favorables à un tel schéma de cultures. C'est ainsi qu'une paysanne de Pipri confie : « Si je veux semer des haricots en plus du sorgho sur une parcelle et que mon mari n'est pas tout-à-fait d'accord, je l'envoie s'occuper d'une autre parcelle pendant que je vais discrètement semer mes haricots ». Sans semence, une telle stratégie devient impensable.

*Maintien des pratiques de sélection paysanne*

Lors de la sélection du grain qui servira à produire des semences, les agriculteurs les plus zélés cherchent à accentuer certains traits d'une variété donnée. Ainsi, lorsqu'il sélectionne des épis de sorgho dans ses champs juste avant la récolte, le paysan prend soin de choisir les plantes les plus résistantes aux maladies.

*Réalisation des semis au moment opportun et 4. autonomie de gestion*

Les paysans affirment qu'il est indispensable de disposer de ses propres stocks de semences pour réaliser les semis au moment optimal, dès l'arrivée des premières pluies, et ainsi assurer son indépendance. En effet, aussi bien l'emprunt que l'achat de semences – les deux alternatives à l'auto-production – comportent un degré d'incertitude et un coût économique que les paysannes les plus pauvres ne peuvent envisager. L'emprunt place le demandeur à la merci du bon vouloir d'autres agriculteurs, qui ne prêtent généralement pas avant d'avoir fini leurs propres semis, ce qui peut prendre plusieurs jours. L'achat de semences est quant à lui conditionné par l'état de la bourse du foyer (à une période de l'année où les rentrées d'argent sont très limitées) et par les lois du marché (approvisionnements tardifs, prix élevés...). Un ensemencement tardif n'est pas sans conséquence sur les rendements : retardées dans leur cycle végétatif, les cultures sont plus exposées aux risques d'insectes et de maladies. De plus, si la floraison coïncide avec une période d'averses, la récolte peut être en partie compromise.

*Valorisation du capital semencier*

Nettoyées et stockées, les semences deviennent un véritable capital aux mains des paysannes. Un surplus de semences peut faire l'objet d'un prêt, qui sera remboursé après la moisson, additionné d'un intérêt. Les petites paysannes qui parviennent à une bonne gestion de leurs stocks de semences fournissent volontiers des prêts de semences, même pour de très petits volumes. Ainsi, à la

question « Vous arrive-t-il de refuser de prêter de la semence [dans la mesure où vous disposez d'un surplus]? », plusieurs paysannes répondent : « Et pourquoi donc, puisque l'on nous rend le double en grain?! » Le prêt de semences revêt un attrait particulier pour certaines familles possédant très peu de terre et pour qui chaque mesure de grain a son importance : cette activité constitue une source de subsistance supplémentaire pour elles.

### Savoir-faire féminins dans la production de semences

La constitution de stocks de semences représente, pour une petite paysanne du Deccan, une sécurité hautement valorisée : celle de pouvoir ensemercer ses terres. Ceci explique l'existence de dictons, de proverbes et de tabous servant à ancrer dans l'esprit des femmes un sens de responsabilité vis-à-vis de leurs semences. Ils permettent aussi aux filles de comprendre, dès le plus jeune âge, que la préservation des semences est une responsabilité importante, qui exigera un engagement moral de leur part. Les jeunes filles apprennent aussi très tôt à manier les instruments nécessaires à la préparation des semences. Ce processus comporte plusieurs étapes, depuis la sélection des épis dans les champs, les travaux de battage et de vannage effectués de manière collective sur l'aire de battage, jusqu'au tri, au nettoyage et au stockage des semences réalisés individuellement par les femmes dans leurs demeures. Les savoir-faire nécessaires à la réalisation de ces travaux sont transmis de mère en fille. « On apprend à cultiver la terre avec son père, et à préserver les semences avec sa mère », dit un proverbe.

La sélection des semences n'est pas seulement la première étape dans la préparation des semences, c'est aussi l'une des plus cruciales. Lorsqu'elles sélectionnent des grains pour la semence, les paysannes veillent aux caractéristiques de la plante, des épis et des grains. Une gamme variée de techniques, d'instruments, de matériaux et de savoir-faire intervient ainsi dans la production de semences qui dépend aussi du bon sens et du sérieux des paysannes. Comme elles le disent volontiers elles-mêmes, il faut aussi du talent pour « réussir » à coup sûr ses semences, un talent qui n'est pas donné à tout le monde.

### Stratégies des femmes dans la recherche de l'autonomie semencière

Les petites paysannes préparent des semences non seulement à partir du grain récolté sur leurs propres terres, mais aussi à partir du grain reçu comme salaire. Si le propriétaire chez qui elles travaillent leur donne le choix d'un paiement en épis entiers de sorgho ou en grain décortiqué, elles optent pour les épis afin de pouvoir opérer une sélection de graines sur épi pour la préparation de semences. De plus, lorsqu'une paysanne sait qu'il va lui manquer des semences d'ambérique par exemple, elle s'efforce d'effectuer des travaux de récolte dans



un champ d'ambérique, où elle sera payée en grain, ce qui lui permettra de compléter ses stocks de semences.

Une fois les semences réunies et stockées, les petites paysannes se trouvent face à un défi d'un autre ordre, celui de conserver les stocks de semences intacts jusqu'à la saison des semis. En effet, pour les nombreuses familles qui ne produisent pas sur leurs terres de quoi subvenir à leurs besoins alimentaires annuels, la tentation de se nourrir de ses semences peut être très forte lorsque le grain vient à manquer. Mais l'acte de consommer ses propres semences est considéré par les paysannes comme dénué de bon sens, voire irresponsable, dans la mesure où il expose la famille à des difficultés futures.

Quel que soit leur rang socio-économique, le fait de porter la responsabilité du grain et des semences renforce le statut des femmes dans leur foyer et dans leur communauté. En effet, elles sont respectées pour cette contribution majeure à l'économie familiale, qu'elles gèrent de manière plus ou moins autonome. Les semences sont l'une des rares ressources sur lesquelles elles exercent un contrôle direct, et qui constituent pour elles un atout dans la négociation intra-familiale que suscite la prise de décision concernant les cultures à semer sur les terres du foyer. D'ailleurs, les paysannes les plus pauvres ne tiennent pas toujours au courant leur mari des stocks constitués afin de gérer en toute discrétion ce capital semencier. L'ensemble de ces stratégies semencières individuelles donne lieu à une économie paysanne des semences (cruciale pour les foyers les plus pauvres) dont nous allons à présent examiner la portée.

## L'ÉCONOMIE PAYSANNE DES SEMENCES

L'objectif d'autonomie semencière des paysannes du Deccan se conjugue avec une dynamique locale d'échanges de semences. Les échanges de semences prennent la forme de dons (entre parents ou voisins) ou d'emprunts selon des règles de réciprocité socialement édictées. Ce système de transactions semencières procure aux petits paysans une source locale d'approvisionnement en semences n'impliquant aucun paiement en argent.

Trois raisons majeures peuvent être à l'origine d'échanges de semences entre agriculteurs : la pénurie de semences due à une mauvaise récolte, la dégradation des semences préservées (par des insectes ravageurs) et l'intérêt pour une nouvelle variété que l'on désire cultiver. Bien que les petits paysans soient les plus concernés par la pénurie de semences, il arrive aussi que de grands propriétaires manquent de semences pour une variété qu'ils veulent semer sur une large superficie. Dans ce cas, ils sollicitent eux aussi des prêts de semences d'agriculteurs plus petits qu'eux. Les prêts de semences concernent généralement des petites quantités, comprises entre 3 kg et 12 kg de semences, exceptés pour les prêts de semences de pois chiche qui atteignent souvent les 25 kg.

Les prêts et emprunts de semences dans les villages de Kalmela et Shamshuddinpur concernent environ les deux tiers des familles travaillant la terre. Les paysannes en quête de semences s'adressent en premier lieu à leurs amies ou voisines, mais elles se tournent aussi vers des cultivatrices appartenant à d'autres castes ou catégories. Il est très fréquent que les petites paysannes empruntent des semences aux propriétaires (de caste plus élevée) pour lesquels elles travaillent occasionnellement comme ouvrières journalières. Plus que la caste, c'est donc le tissu de relations sociales existant dans la communauté qui définit les bases de ce système d'échanges fondé sur la réciprocité.

### Règles de réciprocité dans les échanges de semences

Les échanges de semences font l'objet de règles transmises oralement, que la majorité des paysannes respecte scrupuleusement. Deux protocoles d'échange, nommés *nagu* et *deedi* en Télugu, se distinguent l'un de l'autre<sup>4</sup>.

Si l'emprunt ne peut être rétribué à la fin de la saison, la dette grossit : dans le cas de *nagu*, ce ne sont plus deux mesures mais quatre qui devront être rendues à la fin du cycle de culture suivant. Une succession de mauvaises récoltes peut ainsi conduire à une situation critique, les dettes de semences devenant de véritables fardeaux pour les petits paysans. Conscients de ce danger, les petites paysannes tentent, du mieux qu'elles peuvent, de rembourser leurs prêts en temps voulu, quitte à travailler une ou deux journées supplémentaires auprès d'un propriétaire qui les paiera en grain, ou à acheter quelques kilos de grain au marché.

Aussi contraignants soient-ils pour les petits paysans, les protocoles d'échanges de semences édictés par les règles *nagu* et *deedi* contribuent indéniablement à entretenir la dynamique de ce système de transactions, puisque les prêts « rapportent » à ceux qui les octroient.

### Prêts et emprunts de semences : complémentarité des stratégies semencières

La participation éventuelle d'un foyer à l'économie semencière du village dépend essentiellement, mais pas seulement, de sa situation économique. Les petits paysans sont certes les plus gros débiteurs, mais l'économie semencière d'un village ne peut se résumer à cette donnée. Certains foyers contribuent à cette

---

4. Selon *nagu*, pour chaque mesure de semences empruntée, deux mesures de grain (et non pas de semences) doivent être retournées. Selon *deedi*, la mesure rendue équivaut à une fois et demie la mesure empruntée. La règle *deedi* s'applique aux cultures suivantes : pois chiche, pois carré, lentille, pois de jardin et blé, c'est-à-dire à la majorité des cultures de *rabi*, moins productives en moyenne que celles de *kharif*. Toutes les autres cultures répondent à la règle *nagu*.

économie par la mise à disposition de prêts de semences, d'autres empruntent régulièrement des semences, et d'autres encore participent aux deux pendants de ces transactions. Le recours fréquent aux emprunts de semences parmi les petits paysans n'est pas un phénomène récent (Voelcker, 1895 : 236). Aujourd'hui encore, de nombreux petits paysans sont confrontés à une pénurie de semences qu'ils solutionnent en s'adressant à d'autres agriculteurs de la communauté.

### Le capital semencier des petites paysannes

Certaines familles parmi les plus pauvres possédant tout au plus un tiers d'hectare tirent une partie de leur subsistance des prêts de semences. Les paysans de Shamshuddinpur estiment que 20 % des foyers de très petits paysans de leur village, soit une dizaine de familles, sont concernés par ces activités de capitalisation de grain.

Si l'économie paysanne des semences procure des bénéfices individuels aux deux parties concernées par les transactions, elle produit aussi des bénéfices collectifs moins apparents mais de grande valeur sur le plan écologique. Car le transfert de semences d'un foyer puis d'un champ à l'autre assure la circulation des ressources génétiques au sein de la communauté. Les échanges ou les dons occasionnels de semences en provenance d'autres villages (don d'une mère à sa fille par exemple) entretiennent aussi des flux de gènes qui enrichissent la diversité variétale d'une région donnée. Cette dynamique de ressources génétiques renforce la stabilité des agrosystèmes traditionnels et augmente les capacités d'adaptation des populations végétales à des conditions environnementales en perpétuelle évolution. De plus, les échanges de semences constituent un rempart contre l'érosion génétique qui touche aujourd'hui de nombreuses régions du monde.

Sur le plan social, les échanges de semences, qui s'apparentent à une forme d'entraide, renforcent la cohésion sociale entre villageois. Les paysannes qui prêtent des semences agissent dans un souci de solidarité mais aussi selon une logique économique, puisque le prêt de semences est une manière d'augmenter sensiblement le volume de leurs stocks de grain. Cependant, elles remplissent une fonction importante qui leur vaut une reconnaissance sociale dans le village, ainsi qu'un pouvoir de négociation accru au sein de leur propre foyer.

## **TRANSFERTS DE CONTROLE DANS LES DYNAMIQUES AGRICOLES ACTUELLES**

Le système agro-pastoral du Deccan et les pratiques agricoles décrites jusqu'ici ont été soumises, au fil des siècles, à diverses influences extérieures, liées notamment au pouvoir colonial, puis à l'intervention de l'État. Depuis l'Indépendance de

l'Inde en 1947, les politiques étatiques constituent un facteur de changement majeur dans le domaine agronomique ainsi que dans les champs économiques, politiques et culturels. Ainsi, la Révolution verte des années 60-70 et la libéralisation économique des années 90 ont toutes deux profondément bouleversé le scénario agricole du pays. Elaborée dans le but d'augmenter la production céréalière pour ne plus dépendre de l'aide alimentaire, la Révolution verte a servi à développer les zones de cultures irriguées, mais elle a peu touché les zones de culture pluviale. La Révolution jaune, mise en place au début des années 90 pour dynamiser les productions oléagineuses du pays, a eu un effet plus marqué sur le Plateau du Deccan, avec une expansion significative des cultures d'arachide et de tournesol.

De manière générale, les politiques agricoles ont incité les agriculteurs à intensifier leurs productions grâce à l'utilisation de semences améliorées et d'intrants chimiques et à accroître les superficies consacrées aux cultures de rente ou d'exportation. Le gouvernement de l'Andhra Pradesh s'apprête à appliquer la politique de libéralisation économique impulsée à l'échelle nationale en 1991 par l'intermédiaire d'un projet dénommé *Vision 2020*. Celui-ci prévoit une réduction massive du nombre de petits paysans ainsi que la mécanisation et l'intensification de l'agriculture. Les contributions des femmes au domaine agricole n'y sont pas clairement mentionnées, excepté dans le cadre de l'élevage fermier, défini comme un axe de développement au sein duquel les femmes pourraient trouver leur place.

En somme, cette politique vise à accélérer un processus de commercialisation auquel la majorité des paysans indiens sont déjà confrontés, à des degrés divers. La commercialisation de l'agriculture constitue un axe de recherche important en Inde, mais son incidence en termes de rapports de « genre » demeure très peu étudié.

Loin de nous livrer à un examen exhaustif de cette question, nous nous limiterons à l'étude de témoignages issus d'entretiens menés dans des villages où une logique agricole marchande est implantée depuis plus d'une décennie. Ces témoignages fournissent des indications sur les changements de perceptions, de pratiques et de stratégies des paysannes dans un contexte de transition entre l'agriculture vivrière et l'agriculture commerciale. Cependant, ces données ne peuvent être généralisées à l'ensemble de l'Inde, ni même à l'ensemble du Plateau du Deccan<sup>5</sup>.

---

5. Par ailleurs, cette investigation ne rend pas compte des stratégies économiques adoptées par les paysannes ayant pris le parti de mettre à profit les nouvelles opportunités du marché. Dans certaines communautés, les femmes développent par exemple des activités maraîchères, gérées de manière individuelle ou collective. Ailleurs, les femmes s'investissent aux côtés de leurs maris dans la production de semences industrielles, activité fort rémunératrice, actuellement en plein essor dans certaines régions de l'Andhra Pradesh. Dans les zones cotonnières, les petites paysannes complètent leurs maigres revenus agricoles en s'engageant pour la récolte du coton, qui exige une main d'oeuvre importante. Cette opportunité de travail agricole local a mis fin, dans certains villages, aux migrations saisonnières des familles paysannes les plus pauvres.

Les témoignages des paysannes sur l'agriculture commerciale permettent de comprendre la nature et l'intensité des changements suscités par la modernisation agricole dans les trois domaines étudiés jusqu'ici, à savoir la diversité cultivée, l'autonomie semencière des foyers et l'économie paysanne des semences.

### La marginalisation des « menus grains »

Comme nous l'avons vu plus haut, le maintien de la diversité des cultures vivrières est un enjeu essentiel pour les petites paysannes dans les systèmes agricoles orientés vers l'autoconsommation. Dans les régions où l'agriculture est plus intégrée dans les circuits commerciaux, l'on pourrait s'attendre à ce que les femmes se détournent de la diversité cultivée pour s'intéresser aux cultures commerciales les mieux valorisées à la vente. Or, leurs témoignages montrent qu'elles demeurent attachées aux cultures vivrières, qu'elle que soit la catégorie socio-économique à laquelle elles appartiennent.

Ainsi, dans le village de Pastapur, où sorgho et mils sont fortement concurrencés par la culture de la canne à sucre, du gingembre, de la pomme de terre et des oignons, une dame d'un âge avancé, appartenant à l'une des familles aisées du village (cultivant 6 ha de terre), commente ainsi les choix culturels opérés par ses fils : « Auparavant, même si nous n'obtenions qu'une seule culture [le sorgho], nos maisons étaient remplies de grain. Aujourd'hui, on a beau cultiver quatre espèces différentes, nos paniers [à grain] restent vides ». Non sans amertume, Thirupatamma s'interroge de la sorte : « A quoi bon cultiver la terre aujourd'hui ? Les hommes ne nous écoutent plus, ils ne cultivent que ce qui se vend ».

Dans le même village, Parvatamma vit une situation différente : son fils aîné (qui a pris la suite du père dans les décisions agricoles) consacre les deux tiers des petites parcelles familiales (1,2 ha de terres irriguées au total) à la canne à sucre. Parvatamma a cependant gardé la « main mise » sur 0,4 ha où elle sème deux mélanges : blé et pois chiche d'une part, sorgho d'hiver, lin et carthame d'autre part. Elle cultivait aussi de l'orge auparavant, jusqu'à ce qu'une mauvaise récolte la dissuade de ressemer cette céréale. Elle voudrait à présent à nouveau tenter sa chance avec l'orge, mais elle craint la désapprobation de ses enfants. « Ils trouvent que je cultive déjà trop de variétés différentes, explique-t-elle. Ce qui les intéresse, c'est la quantité, et l'argent qu'on gagne en vendant la récolte. Ils se moquent bien de savoir s'il l'on produit du grain pour nous-mêmes ou pas ». Ainsi, deux dames d'un même village, appartenant à des rangs socio-économiques distincts, se rejoignent dans leur approche de l'agriculture, approche qui s'éloigne en revanche de celle des hommes de leur famille respective.

Dans le district d'Adilabad, où la culture du coton connaît un essor important depuis une dizaine d'années, les différences de perceptions selon le « genre » sont plus marquées encore. Lorsqu'ils décrivent le scénario agricole de leur vil-

lage, les agriculteurs de Pipri ou de Vaizhapur s'étendent sur les cultures de coton et de sorgho hybride. Ils évoquent la hausse des coûts de production, le problème accru des insectes ravageurs, la stagnation des rendements. L'exposé des agricultrices contraste totalement avec celui des hommes : elles parlent plus volontiers des cultures vivrières, et notamment des « menus grains » (*chillar pantalu*) provenant de leurs champs. Ces menus grains ne sont autres que les cultures de céréales mineures, de légumineuses et de plantes oléagineuses si présentes dans le district du Médak. A Pipri, les mils, l'ambérique, le sésame et la roselle sont toujours cultivés, mais sur des petites superficies, les grandes parcelles étant réservées à la culture du coton et à un mélange simple de sorgho hybride et pois d'Angole. Le coton occupant les terres durant dix mois, les cultures de *rabi* considérées ailleurs comme des « cultures de vérité » se font ici de plus en plus rares.

Dans le village de Bhoraj, dont l'économie agricole est largement tournée vers la vente (en raison de sa position géographique proche d'un grand axe routier), les « menus grains » ont entièrement disparus selon les dires des hommes. Des entretiens plus poussés réalisés exclusivement avec des femmes font apparaître une situation plus nuancée. Les paysannes expliquent qu'elles sèment quelques poignées de ces cultures vivrières sur les bandes de terre bordant les champs de coton ou de sorgho. Certaines se rendent aussi dans les champs de coton quelques jours après la réalisation des semis de coton. A chaque emplacement libre du champ (en particulier aux endroits où une graine de coton n'a pas germé), elles sèment quelques graines de « leurs » cultures.

Ces pratiques – que l'on pourrait qualifier de subversives dans le sens où elles s'opposent à l'ordre dominant – indiquent à quel point les priorités des femmes ont été marginalisées dans le système agricole commercial de cette région. Cependant, elles montrent aussi avec quelle sagacité les femmes cherchent à maintenir les cultures vivrières. Les quantités semées et récoltées sont infimes par rapport à ce qu'elles étaient, mais les paysannes se résignent difficilement à voir leurs terres ne produire aucune plante alimentaire en dehors du sorgho. Ceci est vrai non seulement pour les petites paysannes, mais aussi pour les femmes appartenant aux foyers les plus favorisés, comme le montre l'exemple de Gangamma. Ses fils cultivent du coton, du soja et du sorgho hybride sur 12 hectares de terre. Le foyer ne manque donc pas d'argent pour acheter des légumineuses de toutes sortes au marché. Pourtant, Gangamma insiste chaque année pour qu'une petite parcelle soit consacrée aux cultures d'ambérique et de haricot mungo.

Si les paysannes du Médak mettent en œuvre des stratégies agricoles de diversification des cultures, celles de Bhoraj n'ont plus recours qu'à des tactiques visant à sauvegarder une dimension vivrière de l'agriculture dans un espace très réduit. Les stratégies agricoles sont devenues une prérogative masculine et l'on est donc en présence d'une situation décrite par Anne-Marie Granié (dans ce volume) dans le cas du Maroc où, face aux stratégies dominantes

mises en œuvre par les hommes, les femmes se replient sur des tactiques plus ou moins efficaces et subversives.

### L'innovation variétale : péril ou bienfait pour les petites paysannes ?

Si les semences des variétés locales sont tenues en haute estime par les paysannes du Deccan, il n'en est pas de même pour les semences de variétés améliorées ou hybrides. Certes, les variétés améliorées produisent de meilleurs rendements en grain, ce qui permet de réduire les superficies consacrées à la production de grain. Cependant, l'analyse des paysannes ne s'arrête pas là. Elles relèvent de nombreux points sur lesquels les variétés améliorées ne coïncident pas avec l'idée qu'elles se font d'une « bonne semence ».

A titre d'exemple, citons l'indignation de Thirupatamma, une villageoise de Pastapur, vis-à-vis d'une variété améliorée d'Amérique qui donne de bons rendements la première année, mais qui procure une récolte médiocre lorsqu'on la resème. « Ces semences, elles ne vous satisfont qu'une seule fois », affirme-t-elle. En effet, dans l'esprit d'une paysanne, une semence se resème encore et toujours. Le fait de devoir acheter des semences leur apparaît comme quelque chose d'anachronique.

La « confiance » (Harlan, 1987: 205) dont les paysannes investissent leurs variétés traditionnelles se trouve remise en cause à plusieurs niveaux par les variétés hybrides de sorgho qui se sont substituées aux variétés locales dans le district d'Adilabad. Ces variétés nécessitent des épandages réguliers d'engrais et de pesticides pour atteindre leur maturité et produire du grain. Les petites paysannes de Bhoraj déplorent cette situation qui pousse leurs familles à l'endettement (car les intrants sont généralement achetés à crédit). De plus, si une famille n'a pas les moyens d'acheter un intrant au moment voulu, la récolte peut être perdue. Le facteur risque prend ainsi une nouvelle configuration économique à laquelle les petits paysans sont les plus exposés.

### Déroute de l'économie villageoise des semences

La commercialisation de l'agriculture a partie liée avec la monétarisation des économies paysannes. Comme nous venons de le voir, le simple passage des variétés locales aux variétés commerciales de sorgho engendre des coûts de production que l'on ne peut assumer qu'en vendant une partie de sa récolte. Dans une logique marchande, les cultures vivrières sont tôt ou tard écartées car elles rapportent moins que les cultures dites « de rente » qui conduisent pourtant souvent les petits paysans à l'endettement au bout de quelques années.

Qu'advient-il des variétés locales et des échanges de semences dans un contexte de commercialisation ? Seule une étude approfondie, menée sur une période de plusieurs années permettrait de répondre à cette question. Les pratiques de sélection paysanne ne sont plus possibles avec les variétés améliorées,

les hybrides perdant leurs performances à la deuxième génération. Autrement dit, aucune production paysanne de semences de sorgho ne peut se perpétuer après l'adoption de variétés hybrides. Le savoir-faire des femmes dans la préparation des semences devient par conséquent obsolète, et les échanges de semences irréalisables. Cette tendance concerne tous les secteurs de l'économie locale et non pas uniquement les transactions semencières. En effet, « l'économie associée aux cultures de rente entraîne l'érosion progressive des systèmes locaux de partage, de l'entraide entre agriculteurs, de la célébration des récoltes et des pratiques culturelles de la communauté » (Ramdas, 2001: 182). Ces transformations multiples de l'économie paysanne sont illustrées par le village de Bhoraj. Tout échange de semences y a cessé depuis une quinzaine d'années, et seules les dames de plus de quarante ans se souviennent d'une époque où l'on prêtait et empruntait des semences au sein du village selon les règles *nagu* et *deedi*. Les jeunes femmes ne connaissent ni ces termes, ni les pratiques qui leur sont associées. Si une petite paysanne veut se procurer une petite poignée de semences d'ambérique dans la communauté, elle peut le faire en s'adressant à l'une des familles aisées du village, qui lui demandera de payer comptant la somme de 10 roupies. Des transactions monétarisées de petites quantités de semences, installant les foyers les plus pauvres dans la situation de demandeurs, se sont ainsi substituées à la dynamique d'échanges de semences telle qu'elle existe encore dans le village de Shamshuddinpur. La disparition d'un système local non monétaire d'approvisionnement de semences pèse ainsi particulièrement sur les familles paysannes les plus défavorisées. À Shamshuddinpur, les petites cultivatrices ne pourraient ensemencher leurs terres sans les prêts de semences fournis par d'autres cultivatrices. Par ailleurs, les paysannes qui empruntent des semences contribuent à faire vivre ces familles pauvres tout en assurant le renouvellement d'un moyen d'existence « d'utilité publique » qu'elles se sont inventées pour subsister.

Notons que le déclin de l'économie paysanne des semences est un phénomène progressif. De nombreux villages du Deccan se trouvent actuellement dans une situation intermédiaire où les prêts de semences n'ont pas complètement cessé, mais où ils sont en forte baisse depuis l'arrivée des variétés commerciales de riz, de maïs, de piment, d'arachide ou de coton. L'autoproduction y concerne toujours la majorité des paysans, mais l'achat a détrôné l'emprunt comme seconde source de semences.

## CONCLUSION

---

Trois éléments de conclusion peuvent être tirés de cette étude des systèmes vivriers et semenciers paysans du Plateau du Deccan et des rapports de « genre » qui s'y jouent, à différents niveaux.

Premièrement, l'existence de perceptions et de stratégies différentes de la part des hommes et des femmes donne à penser que toute politique « aveugle »



en matière de rapports de « genre » risque de renforcer les relations de pouvoir existantes. Ainsi, une politique semencière nationale élaborée sans évaluation préalable du rôle des femmes dans la production paysanne et du statut social qu'elles en retirent est susceptible d'engendrer des déséquilibres dans la répartition des responsabilités, des ressources et des connaissances entre hommes et femmes.

La remise en cause du concept de foyer apparaît comme l'une des conditions majeures à la prise en compte des rapports de « genre » dans les politiques de développement rural et agricole. En effet, la notion répandue du foyer comme entité de décision homogène pourvue d'un intérêt unique et commun ne reflète pas la réalité sociale du foyer. Une approche alternative consiste à appréhender le foyer comme un lieu de négoce (Folbre, 1986: 33).

Les données recueillies sur le Plateau du Deccan ainsi que d'autres travaux menés dans divers pays d'Asie montrent qu'il existe bel et bien des différences de perceptions, de préférences et d'intérêts entre les hommes et les femmes d'un même foyer, dans les domaines de la production, de la consommation et de l'investissement (Agarwal, 1997). Au mieux, les décisions d'un foyer résultent d'un consensus négocié entre les diverses parties qui le composent. Au pire, ces décisions sont prises par la partie dominante – de sexe masculin dans la majorité des sociétés – et imposées aux autres membres du foyer. Entre ces deux situations, il existe une gamme d'interactions et d'influences. Le pouvoir de négociation de chaque membre du foyer dans le partage intra-familial des ressources dépend de la force de sa « position de repli », c'est-à-dire des alternatives dont il ou elle dispose en cas de non-coopération (Agarwal, 1997: 3). Lorsqu'il y a une divergence d'intérêts au sein du foyer, les femmes sont souvent limitées dans l'influence qu'elles exercent par leur manque de contrôle des ressources productives.

Deuxièmement, le contrôle exercé par les femmes sur les semences dans le système traditionnel leur procure ainsi des atouts dans une négociation intra-familiale sans cesse renouvelée concernant l'allocation des ressources et les choix des cultures. Lorsqu'elles cessent de maîtriser les semences, les femmes perdent une part de leur capacité à faire-valoir leurs choix et à élaborer des stratégies concrètes dans les activités de production agricoles et alimentaires. La question du statut social entre aussi en ligne de compte dans cette analyse puisque c'est en contribuant aux activités productives de la communauté que l'on acquiert une reconnaissance sociale sur laquelle reposent au moins en partie l'estime de soi et la dignité. La maîtrise des ressources et des savoir-faire nécessaires aux productions agricoles et alimentaires réalisées par les femmes joue donc sur leur pouvoir de négociation au niveau de leurs propres foyers et de la communauté.

Un troisième élément de conclusion porte précisément sur les productions non marchandes que sont les semences, les engrais organiques ou encore les préparations insecticides à base de plantes. Préparées par les femmes à partir

de ressources locales, ces productions sont fortement valorisées dans le système traditionnel. Or, dans le modèle de développement économique dominant, l'ensemble de ces productions locales est appelé à disparaître pour être remplacé par des produits issus du domaine industriel (semences hybrides, engrais et pesticides chimiques). Si les conséquences écologiques néfastes de cette voie de développement sont à présent bien connues, les bouleversements économiques qu'elle engendre demandent à être étudiés en profondeur, avec une réelle prise en considération des rapports de « genre » (Shiva, 1988). En effet, la monétarisation des économies paysannes et la dévalorisation du domaine non marchand ont des retombées de nature différente pour les hommes et les femmes ruraux. Il importe donc de comprendre les mécanismes de déstructuration des économies locales mais aussi d'appréhender les niveaux d'investissement intellectuel, moral, spirituel et matériel des hommes et des femmes dans l'économie locale. Seules ces données peuvent permettre d'évaluer les systèmes économiques locaux à leur juste valeur et de saisir l'enjeu qu'ils représentent pour les femmes rurales.

L'entrée des femmes dans l'économie de marché, qui passe notamment par l'accès au crédit, ne conduit pas nécessairement à l'amélioration de leur vie quotidienne ni à la satisfaction de leurs aspirations (Falquet, 2002). Les petites paysannes attachent une importance capitale à l'accès à la terre, aux pâturages et aux communaux, qui sont à la source de leurs modes de vie et de leurs moyens d'existence. La notion de bien-être est intimement liée, dans leur esprit, à leur capacité à produire et à partager une alimentation saine et équilibrée, à assurer la subsistance de leur communauté en cas de calamité naturelle (comme la sécheresse), et à se prémunir contre les conséquences économiques et sociales dégradantes des processus de paupérisation (Unnithan-Kumar, 1997 : 28). Ceci indique clairement que le développement économique ne peut, à lui seul, satisfaire aux exigences de bien-être des femmes rurales indiennes, qui passe aussi par le maintien de leur dignité et de leur estime d'elles-mêmes. L'un des points d'ancrage de ces valeurs est indéniablement la capacité des femmes à nourrir convenablement leur famille, à transmettre les connaissances qu'elles jugent utiles et à jouir d'une certaine autonomie de décision dans la gestion des ressources du foyer et de la communauté. Les stratégies déployées par les paysannes pour rendre leurs terres productives dans le système traditionnel montrent qu'en dépit de ses inégalités sociales inhérentes, celui-ci procure aux femmes les moyens de satisfaire aux exigences qui fondent leur dignité. Il n'en est pas de même du système agricole commercial qui, au-delà des opportunités économiques qu'il crée, tend à miner – au lieu de renforcer – le contrôle des femmes rurales sur les ressources et les savoir-faire.

## BIBLIOGRAPHIE

- AGARWAL, B. (1994), *A Field of One's Own*, Cambridge University Press, Cambridge.
- AGARWAL, B. (1997), «Bargaining and Gender Relations: Within and Beyond the Household», *Feminist Economics* (3) 1, p. 1-51.
- AGARWAL, B. (2002), «Le débat sur le «genre» et l'environnement», in Haase-Dubosc, D., John, M.E., Marini, M., Melkote, R. et Tharu, S. (eds.), *Enjeux contemporains du féminisme indien*, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p. 155-180.
- FALQUET, J. (2002), «Femmes, féminisme et «développement»: une analyse critique des politiques des institutions internationales», *Cahiers «genre» et Développement*, n°3 (automne).
- Folbre, N. (1986), «Cleaning House: New perspectives on Households and Economic Development», *Journal of Economic Development* 22: pp. 5-40.
- GOPALAN, G., RAMA SASTRI, B.V. & BALASUBRAMANIAN, S.C. (1989), *Nutritive Value of Indian Foods*, National Institute of Nutrition, Hyderabad, Inde.
- HARLAN, J.R. (1987), *Les Plantes cultivées et l'homme*, PUF, Paris.
- PIMBERT, M. (1999), «Sustaining the Multiple Functions of Agricultural Biodiversity», *FAO Background Paper Series for the Conference on the Multifunctional Character of Agriculture and the Land* in Maastricht, The Netherlands, in September 1999.
- PIONETTI, C. (1998), *Semences et Savoirs en Inde, Diversités en péril*, éditions Cultures Croisées, Paris.
- RAMDAS, S. (2001), «Changing Livelihoods, Livestock and Local Knowledge Systems: Women stake their claim in Andhra Pradesh et Maharashtra», *Indian Journal of Gender Studies* 8 (2), p. 152-174.
- RAO, B. (1992), «Les représentations des femmes et de la nature en sciences sociales», *Écologie politique* 3-4, p. 87-113.
- SAHAI, S. (2000), «Farmers'Rights and Food Security», *Economic and Political Weekly* (March 11), p. 878-880.
- SATHEESH, P.V. (2002), *Crops of Truth: Farmers' Perception of Agrodiversity in the Deccan region of South India*, International Development Research Centre (Canada) and Deccan Development Society, Hyderabad, Inde.
- SHIVA, V. (1988), *Staying alive: Women, Ecology and Survival*, Kali for Women, New Delhi et Zed Books, Londres.
- UNNITHAN-KUMAR, M. (1997), *Identity, Gender and Poverty, New Perspectives on Caste and Tribe in Rajasthan*, Bergham Books, Oxford.
- VOELCKER, J. A. (1895), *Report on the Improvement of Indian Agriculture*, Royal Agricultural Society of England, Londres, cité dans The Madras Group (1982), «Indian Agriculture at the Turn of the Century», *Readings from PPST Bulletin*, Madras, p. 70.



# FEMMES ET PRISES DE DÉCISION DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES AU MAROC

---

ANNE-MARIE GRANIE \*<sup>1</sup>

Notre propos tente d'apprécier le degré et la nature de la participation des femmes rurales à l'élaboration et aux prises de décisions stratégiques et tactiques dans le système exploitation agricole – famille – environnement, à partir d'une observation et d'une analyse des rapports entre hommes et femmes. Dès lors que l'on considère la famille, l'exploitation et son environnement comme un système, cela nous permet d'avoir une vision précise de la place et des rôles de l'homme et de la femme dans cet ensemble. On peut ainsi apprécier l'investissement de l'un et de l'autre dans les différentes composantes du système.

Au Maroc, comme dans d'autres pays, la femme est une actrice très dynamique dans la famille, dans l'exploitation agricole et dans la communauté villageoise. Les femmes actives du milieu rural assurent une main d'œuvre permanente ou saisonnière dans le domaine agricole (agriculture, forêt...) –

---

\* Sociologue, professeure, École Nationale de Formation Agronomique (ENFA) Toulouse, Directrice du laboratoire de recherche Dynamiques Rurales.

1. En collaboration avec Abderrazak LAKJAA, professeur en économie et développement, École Nationale d'Agriculture (ENA) Meknès (Maroc).

environ 80 % – et 60 % travaillent dans une exploitation familiale. On note que 58 % des ouvriers agricoles sont des femmes et que 14 % des femmes actives travaillent dans le domaine industriel: mines, eau, électricité, énergie (Derd/Mamva, 1997). L'artisanat joue un rôle important en matière de revenu ainsi que le petit élevage qui constitue la source financière la plus importante. Les femmes ont aussi la responsabilité de la sécurité alimentaire (stockage et transformation)<sup>2</sup>. La non reconnaissance de cette situation la cantonne dans une posture de dominée<sup>3</sup>. Cela se traduit par des différences notoires entre hommes et femmes notamment dans les domaines de l'éducation – formation, des charges de travail et des postes de responsabilités. Les femmes rurales sont marginalisées, sous représentées, voir non représentées dans les instances décisionnelles et leur contribution au développement n'est pas réellement prise en compte. Des discriminations subsistent (en dépit d'une constitution qui reconnaît l'égalité entre les hommes et les femmes) dans l'accès à la propriété foncière, le taux de scolarisation des filles rurales (inférieur à 30 %) ou encore l'accès à la formation professionnelle (20,4 % en 1999).

Par ailleurs, le manque d'infrastructures de base des localités rurales se répercute surtout sur le travail féminin. Zohra Belfaqir indique dans son étude que «les travaux domestiques peuvent par exemple occuper la femme rurale pour une durée allant de 12 à 19 heures (Direction de la statistique, 1999), et quelquefois la femme peut avoir besoin d'une journée entière pour se pourvoir en eau et en bois» (Belfaqir, 1999).

L'exclusion des femmes (pour totalité ou partie) du champ décisionnel va à l'encontre des discours que l'on recueille auprès des responsables professionnels, et des ministères (Derd/Mamva), ou encore des maris sur les compétences de leurs femmes. Le milieu rural marocain impose des normes sociales, culturelles et religieuses qui structurent la culture patriarcale: le statut social de la femme (non reconnu) a jusqu'à aujourd'hui favorisé le maintien de l'ordre culturel et social établi, contribuant aussi à sa reproduction. L'intégration par les femmes des valeurs et des normes qui les maintiennent dans des situations de dominées rend difficile la réussite des actions en faveur d'une réduction des inégalités entre les hommes et les femmes. Nous considérons que le pouvoir de décision est bien en étroite relation avec les rapports du masculin et du féminin.

2. BELFAQIR Zohra «Contribution de la femme rurale à la prise de décision. Cas du douar Aït Bouqdir (ORMVA)». Mémoire de 3<sup>e</sup> cycle en agronomie ENA Meknès, 1999 – Direction de l'Enseignement, de la Recherche et du Développement/Ministère de l'Agriculture Marocain et de la Vulgarisation Agricole (DERD/MAMVA). 122 p.

3. Selon la FAO (1994) «la participation des femmes à la production agricole est évaluée au minimum, à égalité à celle des hommes, et le plus souvent, largement supérieure. Pourtant le rôle de productrice à part entière et son importance sont rarement reconnus à la femme rurale. Son rôle de reproduction (épouse et mère de famille) est souvent le seul retenu». FAO, Politique et stratégie de développement en faveur des femmes rurales, Rome, 1994.

L'analyse privilégie les rapports entre homme et femme pour saisir les mécanismes sociaux et culturels qui produisent et reproduisent ces rapports. C'est pourquoi nous pensons que la mise en évidence des espaces de pouvoirs de chacun, des lieux d'échanges, des stratégies élaborées par les femmes et par les hommes en fonction des systèmes de représentations sociales partagés ou/et différents éclairent l'état des rapports de genre et permettent une appréciation de la place que les femmes occupent ou devraient occuper dans les dynamiques de développement.

Le terrain d'observation est constitué par deux écosystèmes contrastés : le terrain de Bouleft relevant de la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture (DPA) de Khénifra et le douar Aït Bouqdir appartenant à la zone d'action de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Haouz (ORMVAH). Ces deux zones sont contrastées sur le plan ethnique (avec la présence de populations berbères et arabes), par l'opposition entre la plaine et la montagne, et par le niveau d'aménagement hydro-agricole avec une seule zone aménagée.

Le terroir de Bouleft est composé de 5 douars<sup>4</sup> qui forment une unité sociale homogène. Les membres de cette unité exploitent ensemble les ressources naturelles de leur système agraire comprenant les zones d'habitats, les terres agricoles privées (*melk*) et les zones forestières dans lesquelles la population exerce un droit d'usage. Les familles sont majoritairement d'origine berbère. Ce terroir localisé dans la moyenne vallée, dispose d'une nappe phréatique riche. L'agriculture est diversifiée. On pratique la céréaliculture (surtout l'orge et le blé dur), les cultures maraîchères, les plantations fruitières, les cultures fourragères et l'élevage (essentiellement ovin et caprin).

Le douar Aït Bouqdir fait partie de la commune de Zemrane Charquia (plaine dominée par la grande hydraulique) incluse dans la zone aménagée de Tessaout amont. L'agriculture, principale activité de la population, est caractérisée par une diversité des systèmes de production mêlant céréaliculture, arboriculture, maraîchage, fourrage et élevage. Les exploitations sont pour l'essentiel de petites tailles (plus de 90 % ont moins de 5 ha) et le statut des terres est à environ 55 % privé (*melk*) et 45 % collectif. La majorité de la population du douar est arabe (originaire de Zemrane) et, autre fait marquant, 55 % des hommes et 90 % des femmes sont analphabètes. Le taux de scolarisation est de 65 % pour les garçons et de 28 % pour les filles<sup>5</sup>.

Le recueil d'informations prélevées à partir des récits (trajectoires et pratiques) auprès de 70 femmes et de 16 hommes constitue le matériau de l'analyse<sup>6</sup>.

4. Amar, Aït Touala, Aït Menal, Aït Michou, Aït Bouaâdi.

5. Direction de la statistique, Maroc, 1999.

6. Cette réflexion s'appuie largement sur les travaux de fin d'études de deux lauréates de l'École Nationale d'Agriculture de Meknès (Département des sciences de la vulgarisation et de la pédagogie). Mlles Zohra BELFAQIR et Malika BOUAYADI ont présenté leur mémoire d'ingénieur spécialisé en octobre 1999. A.M. Granié et A. Lakjaa ont co-dirigé ces travaux de recherche.

La construction du corpus pour cette étude a été raisonnée en prenant en compte les critères suivants : la taille des exploitations, la situation familiale de la femme et/ou de l'homme, l'âge, l'ethnie, le niveau d'instruction.

Ce travail de recherche se situe dans une approche compréhensive (*cf.* introduction de l'ouvrage). La construction de l'objet est abordée par l'entretien compréhensif. Le terrain est véritablement le point de départ de la construction problématique. Il ne s'agit plus de construire un échantillon représentatif a priori, le corpus est construit à partir du terrain et de là découlera le modèle théorique. Le savoir commun est un véritable savoir qui a du sens et qui permet l'accès au savoir scientifique par des mouvements qui vont de l'écoute à la mise à distance par l'analyse des discours produits dans l'inter-relation chercheur-enquêté. Les entretiens sont analysés une première fois « à chaud » en prenant en compte les effets induits dans la rencontre entre locuteur et chercheur. Ils sont ensuite re-travaillés d'une manière plus approfondie en prenant la mesure du temps (à froid) et de la distance (hors du lieu de l'enquête). On ne s'étonnera pas de la présentation du corpus (70 femmes – 16 hommes), car ce sont bien les situations réelles rencontrées qui ont donné lieu à cette construction. Les femmes ont accepté facilement de parler à des jeunes femmes chercheuses marocaines : nous sommes dans le monde des femmes. En préambule aux observations que nous allons rapporter, il nous semble qu'il n'est pas étranger à notre propos, de souligner le fait que l'autorisation de réaliser des entretiens avec les femmes n'a pas toujours été facile. La difficulté selon le compte rendu des étudiantes était plus grande chez les arabes que chez les berbères. Dans certains cas l'homme était méfiant au point de vouloir être présent pendant l'entretien marquant ainsi le contrôle qu'il se doit d'exercer sur la parole de sa femme.

La question du changement ou/et de la reproduction dans les rapports de genre contribue à une meilleure lisibilité de la place des femmes dans le développement. Nous rendons compte ici plus particulièrement des décisions stratégiques qui permettent d'apprécier les « pouvoirs » dont dispose la femme rurale pour influencer des choix et des orientations du système exploitation-famille.

La compréhension des rôles sociaux détenus par les femmes nous éclaire sur le fonctionnement du système exploitation-famille-environnement. Le pouvoir confié aux femmes dans le cadre de la famille et des activités domestiques, les cantonne dans une sphère qui échappe au développement économique (même si la participation économique des femmes est criante tant au dedans qu'au dehors).

Les femmes, à l'exception de celles qui sont issues des familles les plus pauvres sont exclues de la dimension environnement du système. Les relations avec le dehors sont d'abord de l'ordre de la parentèle, puis de la médiation sociale (par exemple : leur avis sur les mariages du fils ou de la fille). Bien que présentes dans l'exploitation, elles ne jouent aucun rôle déterminant pour la plupart d'entre-elles, dans les prises de décisions « au grand jour ». Les postures des femmes dans le système famille-exploitation-environnement sont parfois



inscrites dans des inter-relations et plus souvent dans des ruptures entre les différentes composantes du système.

## STRATÉGIES MATRIMONIALES ET RAPPORTS DE GENRE

Les représentations sociales partagées par les hommes et les femmes de cette société paysanne valorisent les qualités de « *reproductrices* » des femmes, « *semences du pays* ». La femme-mère est respectée surtout si elle a donné naissance à des garçons. Son mariage organise sa protection, situation en dehors de laquelle une femme n'a pas de statut. La vie d'une femme est soumise à cette dépendance envers les hommes qui l'entourent : le poids du père dans sa vie de fille, puis celui de son mari dans sa vie de femme. Le mariage est dans ces circonstances une affaire de familles (même si des évolutions sont perceptibles), en particulier des pères.

Les femmes rencontrées n'ont ainsi pas choisi leur mari. Seule la femme veuve dispose d'une marge de manœuvre pour choisir son nouveau conjoint.

Néanmoins, les femmes jouent un rôle important dans le choix de l'époux pour leur(s) fille(s) et surtout de l'épouse pour leur(s) fils. Ainsi la femme-mère est un agent de la reproduction sociale et culturelle contre laquelle, plus tard, dans certaines occasions, elle peut s'insurger. Le maillon culturel est très puissant. Les quelques résistances aux décisions parentales sont observées en ville. À la campagne le contrôle social est très fort. Les modèles dominants sont bien intégrés.

### Le mariage de la fille

Aujourd'hui, les filles sont de plus en plus consultées sur les conditions de leur mariage ; le relatif meilleur niveau d'instruction expliquant sûrement cette situation nouvelle. Toutefois, en milieu rural agricole, la pression d'un mariage décidé par la famille est toujours de mise. La décision finale est du ressort du père ou du frère (aîné) en l'absence du père. La fille peut discuter de son mariage avec sa mère mais jamais avec son père. C'est « *hchouma* » (une honte) qu'une fille discute du mariage avec son père. C'est un manque de respect. Cette règle de conduite contribue à enfermer les femmes dans la soumission à l'autorité masculine. C'est-à-dire qu'elles savent ce qu'elles doivent faire ou ne pas faire pour être ce que leur père attend d'elles.

Elles s'approprient des valeurs avancées par leur mère (par des femmes plus âgées) telles que la pudeur et la timidité (*hachma*). Ces valeurs sont évoquées comme des marqueurs positifs de l'identité des femmes et, pourtant, paradoxalement ces mêmes éléments valorisés renvoient à l'ignorance et à la naïveté des femmes plus âgées.

Bien que l'âge du mariage ait reculé, on observe une préférence pour le mariage précoce des filles. Le père dans ce cas exerce pleinement son autorité.

Plus tôt la fille sera mariée, moins on courra le risque de comportements « désordonnés – déshonorants » de sa part. Le maintien de l'honneur dans le douar légitime toute domination et contrôle de la femme.

### Le mariage du garçon

La femme-mère joue un rôle important dans le mariage des garçons. La mère pousse les fils à se marier et prend en main le choix des belles-filles. La mère joue le rôle d'intermédiaire tout au long de cette transaction-construction ; elle peut (dans le sens de ce qui lui est permis) se « faufiler habilement dans les cercles féminins où se concoctent les projets matrimoniaux » (Belfaqir, 1999). Une complicité mère-fils place la mère dans une situation confortable pour prétendre à une prise en charge du projet matrimonial du fils, et, en l'occurrence, au choix de la belle-fille. La future belle-mère ne va pas choisir n'importe quelle belle-fille puisque cette dernière va se trouver sous son commandement. Nous sommes en présence d'un deuxième type de domination qui se situe à l'intérieur du groupe des femmes. Dans ce cas, la femme-mère a son mot à dire et l'homme-père est d'accord pour qu'elle dise son mot. Il y aurait donc une sorte de complicité. L'homme détient les pouvoirs et pour que cela puisse fonctionner il faut qu'il donne un peu de contre-partie ; cette contre-partie permet la reproduction de la domination. Le pouvoir s'exerce dans sa plus grande force dès lors qu'il laisse supposer qu'il peut être, à des moments, partagé entre la partie masculine et la partie féminine. Espaces, temps, travail... sont ainsi structurés. Le travail de socialisation (hommes/femmes) a conduit à l'incorporation des représentations de l'ordre et du désordre. L'homme-père en laissant à la femme-mère le soin de gérer le mariage du fils lui confère un pouvoir de contre partie sans danger puisqu'il contribuera à assigner à la femme-bru choisie les mêmes marqueurs identitaires.

« *Je la veux bosseuse, je la veux dynamique, il faut qu'elle sache tout faire...* ». Les qualités exigées de la future belle-fille exprimées par cette locutrice sont très éloquentes. Les femmes reproduisent le discours que les hommes tiennent à leur égard. Nous sommes en présence de formes de « violence symbolique » (Bourdieu, 1998) parfaitement reproduites par l'habitus en action.

Si la mariée est très jeune, l'autorité du mari et celle de la belle-mère pourront s'exercer pleinement. Quelques cas laissent à penser que le fils prend en charge son projet matrimonial.

En fait, si la jeune fille détient les qualités souhaitées aussi par la future belle-mère, celle-ci va jouer de complicité avec son fils. Ensemble ils vont demander l'accord du père... et le mariage se fera.

En apparence du côté de la mère, le fils est toujours du côté du père... en fait du côté des hommes. Les qualités souhaitées pour la bru sont celles voulues par les hommes, intégrées et reproduites par les femmes.

## DOMAINES DITS FEMININS : CONSTRUCTION ET REPRODUCTION SOCIALE

L'éducation des enfants est une fonction attribuée principalement à la mère. On peut donc penser qu'elle bénéficie d'un pouvoir décisionnel important. Dans les faits, l'éducation qui est centrale dans la socialisation est pré-codée. Les filles sont sensibilisées très tôt aux tâches ménagères, à l'aide aux soins des plus jeunes enfants ; les garçons ne sont pas concernés par ces domaines. La mère est agent de la reproduction selon la division sexuelle du travail à travers « l'acte éducatif ». L'homme est présent par son autorité et les ressources matérielles qu'il apporte. « Cette socialisation séparée implique que les femmes sont élevées par, avec et en tant que femmes » (Schaefer Davis, 2000 : 190). Dans un groupe composé uniquement de femmes, on n'attend pas d'être « dirigé » par des hommes. On se débrouille entre femmes. Du fait de la séparation des sexes, « les femmes ont un modèle clair et concret de ce que cela signifie d'être une femme » (Schaefer Davis, 2000, p. 190). Il nous faut considérer au plus près cette socialisation séparée, car le fait d'être femme, élevée par des femmes, et avec des femmes conduit, à trouver des solutions, à prendre des initiatives, à élaborer des stratégies en ne comptant pas sur les hommes puisqu'ils ne sont pas présents. Au cours de nos observations nous avons ainsi noté que si les femmes s'organisent entre femmes, c'est aussi en fonction des hommes toujours présents même lorsqu'ils sont absents. Les pratiques socioculturelles des femmes autour de la famille rendent compte d'expériences sociales familiales intergénérationnelles qui peuvent constituer une base de résolution de problèmes.

Si les femmes rurales marocaines partagent des expériences cela signifie qu'elles ne se sentent pas isolées et qu'elles peuvent s'immiscer dans des espaces nouveaux. Fatima Mernissi (2003 : 84) nous raconte que « durant la promenade vers la fontaine, les femmes du village rappellent qu'elles savent le prix de l'eau parce qu'elles la transportaient sur leur dos ; elles pensent que les femmes doivent être éduquées pour devenir les gardiennes de l'eau ». On remarque a contrario que les femmes des différentes générations occupant des postures différentes usent de la pratique des pouvoirs entre elles. Le choix de la belle fille réservé à la belle-mère, puis le pouvoir de la belle mère sur la belle fille dans le cadre de la cohabitation sont des exemples très forts des exercices du pouvoir entre femmes.

La santé des enfants serait aussi une affaire de femmes. Néanmoins, en cas de maladie grave qui exige un déplacement en ville, la mère se déplace seulement si elle est accompagnée d'un homme « *parce que les déplacements sont dangereux...* ». La femme est fragile, et en même temps « *suspecte*<sup>7</sup> ». L'homme,

7. Le schéma synoptique des oppositions pertinentes (P. Bourdieu la domination masculine, 1998) nous éclaire sur le fonctionnement de l'ordre social comme « machine symbolique tendant à ratifier la domination masculine sur laquelle il est fondé... » Le féminin y est représenté notamment du côté de la nature sauvage (nudité..., ogresse, sorcière, trahison, ruse, etc.).

sous couvert de protection, exerce son contrôle: «*Je suis responsable de ma femme. Je dois la protéger... c'est moi qui contrôle...*». La santé devient alors aussi une affaire d'homme.

## LES RESSOURCES MATERIELLES : ACCÈS ET CONTROLE

L'homme en tant que chef de famille (père-mari-fils) détient le pouvoir et confirme ainsi la domination masculine dans presque tous les domaines. Ainsi l'homme contrôle les ressources de l'exploitation agricole et de la famille. La terre et le cheptel constituent deux ressources prestigieuses liées au pouvoir et à l'autorité.

La participation de la femme aux travaux agricoles ou à l'entretien du cheptel (décisions d'exécution) ne lui confère ni le droit d'accéder aux revenus de l'exploitation, ni la possibilité de décider de l'affectation des surfaces agricoles pour telle ou telle production.

Par le biais du mariage la femme n'accède pas à la terre de son mari. Dans les faits elle n'a vraiment accès à la terre que si «*elle le mérite*»! Le mariage ne lui donne aucun droit véritable sur la terre. L'héritage est le seul moyen (légal et stipulé par la religion) qui peut permettre à la femme d'avoir accès à la terre. Dans la pratique, elle rencontre des difficultés pour accéder à sa part d'héritage car les hommes confèrent toujours à la propriété terrienne un caractère masculin. Le père considère que la fille, à partir du moment où elle se marie, n'est plus sous sa responsabilité ce qui explique que les règles coutumières d'héritage n'accordent en général aucun bien matériel à la jeune fille. Elle «*pass*e» sous la responsabilité du mari. Ce dernier doit répondre à ses besoins. Cette responsabilité sera plus tard transmise au(x) fil(s). Ainsi la fille-femme-mère est toujours entre les mains des hommes (père-mari-fils).

En effet, un héritage accordé à la femme est considéré comme perdu puisqu'il est transféré de sa famille à celle du mari. Si la femme reçoit une forme d'héritage, elle ne peut pas le contrôler seule; elle se trouve de nouveau exclue du système décisionnel. Le mari, puis le fils, s'occupe de la gestion du bien hérité, prend les décisions s'y référant et gère les revenus éventuels. Seule la position de veuve modifie le droit sur la terre en permettant la reconnaissance du statut de femme-agricultrice. Si les enfants sont jeunes (les garçons), ces femmes veuves prennent les décisions dans tous les domaines. Lorsqu'un fils devient majeur les décisions sont prises en concertation avec lui.

Les femmes ne participent pas ou peu (à l'exception des veuves) aux décisions de type stratégique. L'analyse des discours montre toutefois qu'elles sont des interlocutrices à part entière dans les décisions tactiques (prises au jour le jour...).

Le petit élevage constitue alors la principale ressource contrôlée par la femme. C'est son activité économique. Elle décide de la destination des produits

du petit élevage et de la façon dont sera utilisé l'argent engendré par cette activité. Néanmoins, le poids du contexte socio-économique peut infléchir cette donnée. Dans les familles très pauvres, la femme se trouve dans une posture d'empilement de dominations. En effet, les produits du petit élevage sont réservés à l'auto-consommation. La femme ne reçoit aucune contre partie. Dans les familles aisées ou de classe sociale moyenne la femme reçoit une rémunération de la part de son mari si la famille consomme les produits du petit élevage. L'homme contrôle la ressource. Lorsque la femme dispose d'une « relative » autonomie financière grâce au petit élevage, elle la consacre aux achats de vêtements et de biens pour la maison. Rares ont été les cas d'épargne évoqués. Le dedans, la maison, l'habiller... sont autant de marqueurs qui renforcent les domaines socialement construits au féminin. On peut concéder que la femme « décide » dans son domaine féminin ; en fait, elle décide dans ce qu'elle n'a pas véritablement choisi...<sup>8</sup>

L'artisanat est une ressource contrôlée par la femme. Cette activité est surtout pratiquée dans « le temps libre » et essentiellement par la belle-mère. Dans les familles à capital économique moyen ou fort, les produits de l'artisanat sont réservés à l'équipement de la maison, à la confection de vêtements pour la famille, ou à la constitution du trousseau pour « la mariée ». C'est seulement dans les familles pauvres que la femme tisse pour le marché.

Dans l'exploitation agricole la femme est partout. L'entretien du cheptel, l'étable et la traite sont des activités largement pratiquées par les femmes. Ce sont elles qui prennent les décisions tactiques. La femme assure l'hygiène des locaux. L'étable est associée à la maison dans les représentations sociales collectives des enquêtés. La femme s'occupe de l'élevage des animaux comme elle s'occupe d'élever les enfants. L'abreuvement des animaux, leur alimentation (dans le sens de « leur donner à manger »), la collecte du fourrage sont des activités exercées par les femmes. Pour des opérations plus complexes (quantité

---

8. Mais comme nous le fait remarquer Fatima Mernissi nous devons (les Occidentaux) réfléchir à la manière dont nous abordons la question de « l'autre », de culture différente. La question des femmes dans les processus de développement ne doit pas être posée avec une posture ethnocentrique. « L'un des principaux obstacles que les femmes occidentales ont affronté est la conception de leur société qui voit les femmes en tant qu'êtres passifs et inférieurs... L'ordre social musulman voit les femmes en tant qu'individus puissants et agressifs, qui, s'ils ne sont pas domptés et diminués, peuvent corroder l'ordre social. Il est très probable que dans le long terme une telle conception facilite l'intégration des femmes dans les réseaux de prise de décisions et de pouvoir » (Mernissi, 1975 : 108). Les analyses de Susan Schaefer Davis sont proches de celles de Fatima Mernissi. S. Schaefer Davis relève que, dans la plupart des sociétés occidentales, on considère que les femmes musulmanes sont doublement dominées : en tant que femmes et en tant que musulmanes, en les opposant d'une certaine façon aux femmes occidentales qui seraient « plus libérées » (mais de toutes façons inférieures aux hommes). Elle observe qu'au milieu des années 80 les projets de développement envers les femmes marocaines reçoivent peu de financement. Les occidentaux pensent, nous dit-elle, que « les femmes musulmanes sont inaptes à y participer » (Schaefer Davis : 186).

d'aliments à fournir par exemple), c'est l'homme qui décide. Les décisions sont prises par le mari ou/et le fils qui entretiennent des contacts avec les techniciens agricoles chargés du développement. Si la conduite de l'élevage est plutôt du domaine de la femme, celle-ci n'est pas impliquée dans les décisions relatives aux opérations de commercialisation (ventes de lait et achats ou ventes d'animaux). La femme est aussi dans les champs, mais autant elle que son mari considère que l'agriculture est le domaine exclusif de l'homme. Comment se départir des représentations sociales collectives qui définissent toujours ce métier agricole au masculin ?

Les décisions plus stratégiques concernant l'acquisition de terres agricoles, la réorganisation du système de production ou le choix de mode d'un financement d'un projet sont l'affaire des hommes, à l'exception de certaines femmes âgées et de veuves. Pour les décisions concernant le métayage, la femme peut y participer (comme toujours indirectement) en incitant son mari à procéder à la location de terres agricoles, en vue de les exploiter ou de choisir d'exploiter les terres en association. Mais la décision finale est toujours du ressort de l'homme.

Dans les campagnes marocaines, les femmes et les « choses » sont encore silencieuses. Les chercheurs et les chercheuses doivent s'obliger à tendre l'oreille et à ouvrir les yeux. Ce faisant on recueille des indices de dynamiques sociales. Les femmes plus âgées sont intégrées aux discussions concernant les décisions stratégiques (par exemple : l'achat des terres). Les femmes sont très impliquées au quotidien dans les activités liées à l'élevage et sont reconnues (à la maison) comme interlocutrices. Par contre, même si le temps que les femmes passent dans les champs est important, elles ne revendiquent aucun investissement décisionnel dans le domaine végétal... L'ordre est ainsi établi ! « Et les femmes elles-mêmes appliquent à toute réalité, et, en particulier, aux relations de pouvoir dans lesquelles elles sont prises, des schémas de pensée qui sont le produit de l'incorporation de ces relations de pouvoir et qui s'expriment dans les oppositions fondatrices de l'ordre symbolique... » (Bourdieu, 1998 : 39-40).

### LA MOBILITÉ DES FEMMES SOUS SURVEILLANCE

---

La division de l'espace entre les sexes est construite socialement et culturellement tant au niveau du douar Aït Bouqdir que dans le terroir de Bouleft. Les analyses des discours semblent révéler une « ouverture » chez les femmes berbères... et nous en disent long sur la claustration des femmes qui appartiennent à la tribu des chorfas (cas particulier du terroir de Bouleft) « chez nous les « chorfas », les femmes ne sortent pas, chacune a sa maison et ses préoccupations. Ce n'est pas comme les femmes berbères, elles se ras-

*semblent beaucoup entre elles. Nous les chorfas nous n'acceptons pas cela<sup>9</sup>».*

Les femmes sont d'abord associées à la maison «qui constitue le théâtre de leur quotidienneté» (Belfaqir, 1999); tandis que le dehors est l'espace masculin. Les femmes rencontrées considèrent que c'est un lieu «désert» (*lakha*), un lieu éloigné de tout, dangereux donc un lieu hostile et opposé.

Néanmoins les femmes peuvent accéder à certains lieux situés dans l'espace public du douar, généralement liés à l'extension de leur travail domestique (le lieu où la femme fait la lessive, la source d'eau, les endroits où elle s'approvisionne en bois...). Lorsque les femmes sont obligées de traverser d'autres lieux (la rue, les champs éloignés du douar) elles affichent une attitude pudique. Sans doute nous donnent-elles à voir ainsi le consentement féminin aux diverses formes de la domination masculine. Comme l'indiquent R. Bourqia, M. Charrad et N. Gallagher (2000) nous devons être attentifs, relever, expliciter, analyser les conditions de production de ce consentement.

Au moment où nous posons nos réflexions sur le papier, nous sommes obligés de prendre en compte le fait que le Roi ait entériné la version moderniste de la réforme de la Moudouwana – le code de la famille (octobre 2003). L'affirmation de l'égalité de l'homme et de la femme dans la famille devrait avoir un impact social. Les femmes de la campagne sauront-elles, pourront-elles développer avec les hommes des rapports de genre différents? Les espaces publics réservés aux hommes deviendront-ils également avec le temps et le nouvel ordre qui s'est établi des espaces féminins? Pour l'instant, la circulation des femmes est toujours soumise à l'autorisation du mari. A propos du harem dans lequel elle a vécu son enfance Fatima Mernissi (1994) développe la notion de frontières «*hudud*» («les *hudud* protègent les faibles. Faire du mal à une femme c'est violer les *hudud*, les frontières sacrées d'Allah...»). Cette notion a toute sa pertinence pour analyser les déplacements des femmes. Les locutrices existent dans le cadre de frontières à ne pas franchir sans l'autorisation ou/et la présence d'un homme. Les femmes ont intériorisé, pour la plupart, que certains espaces peuvent être dangereux pour elles; que seuls les hommes peuvent les protéger. Ainsi du près au loin, de la maison au voyage, les femmes passent les frontières. Dans le *douar* toute circulation est liée à des activités précises: des achats pour la maison, des visites à la famille, le *souk*, la participation à une fête...: «*je demande l'autorisation à mon mari d'aller à une fête, mais quelquefois, quand il n'est pas à la maison je vais à la fête et je l'informe le soir, je lui dis que j'étais chez tels gens...<sup>10</sup>».*

9. Extrait d'entretien avec un homme chorfa cité par Malika BOUAYADI «Contribution de la femme rurale à la prise de décision». Cas de Bouleft, DPA de Khénifra. Mémoire de 3<sup>e</sup> cycle en agronomie, ENFA Meknès, 1999.

10. Extrait d'entretien dans le douar Aït Bouqdir.

« Lorsque je veux aller chez une voisine très proche, je vais sans demander à mon mari ; mais si je veux aller plus loin, je dois lui dire !!<sup>11</sup> ».

Ce qui est en jeu aux dires des femmes rencontrées c'est leur réputation et celle de la famille. Les hommes détiennent le pouvoir du contrôle de l'honneur. Les femmes ont à obéir, et tout se passera comme cela doit se passer. « Être musulman signifie respecter les *hudud*... respecter les *hudud* veut dire obéir » (Mernissi, 1994, *ibid*).

La mobilité sous contrôle masculin mais aussi féminin est liée à l'âge, au statut et à l'origine ethnique de la femme.

La femme-enfant qui a moins de 10-12 ans peut être en contact avec des garçons et circuler librement dans le *douar*. Il arrive qu'elle soit contrainte en l'absence d'une main d'œuvre masculine de garder le troupeau à l'extérieur.

Au fur et à mesure qu'elle grandit la fille devient « prisonnière » du regard des hommes. Elle est sous la surveillance du père, des frères et même de la mère. L'ordre masculin est si profondément enraciné qu'il n'a pas besoin de justification : il s'impose lui-même comme évident, universel... comme l'indique P. Bourdieu (1998).

Aujourd'hui on observe que quelques familles tolèrent que leurs filles quittent le *douar* pour poursuivre leurs études en ville. Mais cela ne va pas sans discussion, sans trouver le relais homme-surveillance dans la famille élargie. Ces jeunes filles sont en général hébergées par des cousins, oncles... qui ont mission de les « garder ». Ainsi vont ces jeunes filles de frontières en frontières ; mais chaque porte qui s'ouvre vers l'autre, l'extérieur, bouscule leur construction identitaire sociale et aussi culturelle. La rencontre avec la ville, même si le sous-bassement culturel religieux est fort, révèle des différences de manières de faire et de dire entre la ville et la campagne. De retour à la maison, les entretiens ont montré que des discussions, d'abord avec la mère, s'engagent de manière vive, à propos de telle ou telle sociabilité, du mariage... La femme-mère coincée dans l'entre deux entre la fille et le père, entre les valeurs qu'elle a incorporées comme étant les vraies valeurs et celles nouvelles portées par sa fille, vit une situation troublée. C'est en échangeant avec les autres femmes-mères, ses voisines, sa famille qu'elle trouve des réponses et des stratégies à mettre en œuvre pour contribuer à la gestion de « ces nouvelles constructions sociales ».

Le collectif féminin est un atout. Mais aussi, c'est lui qui agit sous forme de sanction pour affirmer ce qui est bien et mal. On relève ici une forme de légitimation féminine. La femme-mère circule dans le *douar*, mais pas n'importe où. La famille constitue le point central de l'aménagement du réseau de circulation. La jeunesse de la femme-mère est un handicap pour sa liberté. Jeune mariée elle est à la fois sous contrôle du mari et de la belle famille. Ce ne sera que bien plus tard, au temps de la ménopause, que les femmes vont accéder à un statut

11. Extrait d'entretien dans le terroir de Bouleft.



privilegié. Elles peuvent alors discuter avec les hommes, voyager (parfois seules), se rendre à la mosquée le vendredi. C'est l'âge où la femme ne peut plus provoquer de désordre puisque les hommes ne vont plus la regarder ! « *Elle est vieille !* ». Comme le souligne Zohra Belfaqir (p. 80) « l'œil ne s'attache plus à elle » (« *ma tatched fihoum el aïn* »).

On peut donc affirmer que la mobilité de la femme belle-fille est restreinte. Le temps du mariage et des maternités enferme ces jeunes femmes à l'intérieur de la maison. « *Ma belle-fille ne sort pas de la maison. C'est notre tradition. Dans cette famille, si les hommes ne veulent pas que leurs femmes sortent, elles ne sortent pas...* ». « *Mes belles-filles ne fauchent pas et ne gardent pas les animaux à l'extérieur, elles ne sortent pas de la maison, elle sont « habjates ». Elle ne vont sortir que quand elles auront, elles aussi, leurs propres enfants et que ceux-ci soient grands...<sup>12</sup>* ». « *Si ma belle-fille a besoin de quelque chose, c'est moi (belle-mère) qui me charge de lui apporter<sup>13</sup>* ».

Les normes sociales sont quasiment identiques dans les deux zones d'étude. L'éthique traditionnelle est encore vigoureuse ; pour ces belles-filles franchir la porte de la maison a bien le sens de franchir une frontière. Les belles-mères jouent un rôle très important dans la reproduction sociale. Garanties de la transmission des modèles culturels elles ont le sentiment de détenir un pouvoir. Ainsi vont les jeux dans les emboîtements des champs « un agent singulier peut occuper une position de dominé dans un sous-champ dominant d'un champ dominé » (Green, 2003 : 181). Les femmes belles-filles occupent une position de dominées dans le sous-champ dominant (statuts des femmes belles-mères) en regard de la circulation dans le champ dominé des femmes par les hommes.

À la mort de la belle-mère, si la belle-fille est suffisamment avancée en âge, elle bénéficie de plus de liberté pour aller au *douar*, au *souk*, aux fêtes... Mais l'œil du mari et/ou l'œil du fils sont présents.

« *Avant je voyageais toujours en compagnie de ma belle-mère et quand elle est morte, je pouvais voyager seule... pour voyager je prends un taxi jusqu'à Tamlelt où je retrouve mon fils ou mon frère qui m'attendent pour m'accompagner jusqu'à la maison... C'est obligatoire que quelqu'un m'attende dans la gare car on ne sait jamais ce qui peut arriver ; ce sont les hommes qui sont mauvais et méfiants* ».

La femme veuve a une liberté de circulation plus grande, dès lors que son âge garantit « l'ordre ». La femme veuve chef de famille est un peu considérée comme « un homme ». Elle circule dans le *souk* en toute tranquillité et assure les différents achats tant que les enfants sont jeunes. Un peu plus tard les fils prendront certains relais.

12. Extrait d'entretien (douar Aït Bouqdir).

13. Extrait d'entretien (terroir de Bouleft).

« La circulation plus libre est le privilège des pauvres » (Belfaqir, 1999 : 84). Sur le fond les hommes considèrent que la place des femmes est « à la maison » mais la situation économique de la famille oblige les femmes à participer aux travaux à l'extérieur. Elles vont moissonner, garder les bêtes, faucher l'herbe, s'approvisionner en eau et en bois.

Ces observations pourraient nous laisser croire que ces femmes vivent mieux leur situation. Il semble que cette obligation d'aller au-dehors les distingue des autres femmes dont la situation économique est plus aisée et leur renvoie une image négative de leur identité sociale et culturelle de femme. La norme sociale se confond avec l'idéal féminin.

*« Ici c'est pas bien (aïb) que la femme travaille dehors, depuis toujours la femme ne travaille pas, la femme doit s'occuper seulement de la maison. C'est ça notre condition et ça continue toujours comme ça ».*

### LES RESSOURCES SYMBOLIQUES : DES DISPARITÉS NOTABLES ENTRE FILLE ET GARÇON

Les filles n'ont pas les mêmes chances que les garçons d'accéder à l'école. On scolarise prioritairement les garçons et, si les moyens financiers de la famille sont limités, les filles ne vont pas à l'école. La durée de la scolarisation est inégalement répartie. En milieu rural et agricole peu de filles continuent leurs études au-delà de l'enseignement fondamental. Pour effectuer des études secondaires, il faut quitter le *douar* ! Ainsi, le pourcentage de filles scolarisées diminue de façon notable lorsqu'on passe d'un niveau à un autre. Compte tenu du rôle qui est attribué aux filles dans le système social, on est peu surpris par les attitudes qui surestiment les garçons.

Cette discrimination très forte a marqué des femmes plus âgées. Elles considèrent que le fait d'avoir été privées de l'instruction les a conduites à se maintenir dans un statut inférieur. Bien que certaines femmes soient contraintes à reproduire avec leurs filles en partie la situation qu'elles ont mal vécue, beaucoup d'entre-elles considèrent que l'instruction est la clé qui permettra le changement du mode de vie et du statut pour la femme rurale. C'est encore le père qui apparaît comme le maître, décideur et garant de la scolarisation de la fille. Mais on peut affirmer que la femme a un certain pouvoir pour influencer la décision.

Les obstacles à la scolarisation des filles sont d'ordre socioculturels et économiques. La fille est prioritairement associée à la maison. On relève toujours cette survalorisation de l'image de la femme, féconde, travailleuse, gardienne du foyer et de la tradition. La voie tracée est le mariage et la sauvegarde de l'honneur de la famille.

La pauvreté constitue un autre frein à la scolarisation des filles, « une fille scolarisée constitue une main d'œuvre en moins. La fille est une aide familiale

qu'on préfère garder à la maison pour apporter de l'aide à la mère dans les travaux domestiques ou l'éducation des frères» (BELFAQIR, 1999 : 100). L'alphabétisation proposée dans certains *douars* ne connaît pas toujours le succès escompté. Ce sont les femmes elles-mêmes qui refusent l'alphabétisation. Ce n'est pas de leur âge!

En gardant les femmes loin de l'école, la communauté assure le continuum de son identité sociale et culturelle. Les femmes jouent pleinement le rôle de la reproduction des normes et des valeurs. L'ordre social peut se maintenir dès lors que l'homme conserve son pouvoir et le monopole des décisions importantes même si « *les prises de décisions passent toujours une nuit à la maison*<sup>14</sup> ».

Nous pourrions avoir l'impression que les femmes n'existent pas. Dans les faits elles existent mais presque toujours cachées et soumises. On se situe ici dans ces espaces de pouvoir entre l'être et le paraître. L'homme doit être homme quoiqu'il en soit au regard de la société (attendus et représentations sociales). Ainsi ce paraître colle parfaitement avec son être. L'être de la femme peut s'exprimer dans le noir, dans l'en dedans, sous la couverture, au creux de l'oreille. Au plan du paraître la femme rurale agricole marocaine n'existe pas. Alors comment construire, gérer, vivre son identité socio-professionnelle dans ce contexte ?

L'augmentation de la part prise par la femme à la prise de décision en milieu agricole passe par une nécessaire construction de son identité sociale et professionnelle dans son rapport, sa relation à l'homme, aux hommes.

L'école est évoquée comme un atout par les femmes rencontrées. L'instruction est présentée comme le levier du changement. On peut s'interroger sur la neutralité du système scolaire et sur le rôle qu'il peut jouer dans les formes sociales et culturelles de reproduction.

La participation de la femme dans le développement est immense par le travail qu'elle fournit. Mais cette participation reste à construire (dans le sens d'une véritable prise en compte) par les femmes dans leurs relations aux hommes dans le quotidien, et vice-versa. Les contraintes sociales et culturelles de départ sont intériorisées. Les dispositions masculines et féminines semblent évidentes, comme allant de soi ou bien « comme une évidente nécessité » (Lahire, 2001 : 13). Dominer l'autre c'est le mettre à distance et se protéger de son influence socialisatrice. Les pères, nous l'avons vu, dominent d'autant plus leurs(s) fille(s) qu'ils ne communiquent quasiment pas avec elles. « En définitive les socialisations sexuées (et leurs effets) sont celles qui ont le plus de chance statistiquement de répondre au modèle de l'habitus... celui de la nécessité faite vertu, de l'intériorisation sous la forme d'une nature des contraintes sexuées imposées par le monde social... » (Lahire, 2001 : 12)

14. Proverbe recueilli au Maroc dans la région d'El Jadida.

Peut-être trouvons-nous là des pistes pour mieux comprendre les conditions de production « du consentement féminin » (Bourqia *et al.*, 2000 : 14) à la domination dans le monde agricole et rural marocain.

## BIBLIOGRAPHIE

---

- BELFAQIR, Z., (1999), *Contribution de la femme rurale à la prise de décision. Cas du douar Aït Bouqdir (ORMVA)*. Mémoire de 3<sup>e</sup> cycle en agronomie, option vulgarisation agricole, ENA Meknès (Granié A.M., Lakjaa A. (co-direction), 122 p.
- BOUAYADI, M., (1999), *Contribution de la femme rurale à la prise de décision. Cas de Bouleft*, DPA de Khénifra. Mémoire de 3<sup>e</sup> cycle en agronomie, option vulgarisation agricole, ENA Meknès (Granié A.M., Lakjaa A.) (co-direction), 122 p.
- BOURDIEU, P., (1998), *La domination masculine*, Paris, Seuil, 134 p.
- BOURQIA, R., CHARRAD, M., GALLAGHER, N., (2000), (sous la direction), *Femmes Cultures et Société au Maghreb*, I. Culture, Femme et Famille, Casablanca, Afrique Orient, 183 p. II. Femmes, pouvoir politique et développement, Casablanca, Afrique Orient, 205 p. (1<sup>ère</sup> édition 1996).
- LAHIRE, B., (2001), *Héritages sexuels: incorporation des habitudes et des croyances* (p. 9-25), *La dialectique des rapports hommes-femmes* sous la direction de T. Bloss. Sociologie d'aujourd'hui, Paris, PUF, 285 p.
- GREEN, N.L., (2003), *Réflexions d'une outsider* (p. 175-181). *Travailler avec Bourdieu*, in Pierre ENCUVE et Rose-Marie LAGAVE (sous la dir.), Paris, Flammarion, 364 p.
- MERNISSI, F., (2003), *ONG rurales du Haut Atlas Les Aït Debrouille*, Rabat, livre de poche, Marsam (1<sup>ère</sup> édition Casablanca, 1997), 128 p.
- MERNISSI, F., (2003), *Rêves de femmes, une enfance au harem*, Paris, Poche 14513, (1<sup>ère</sup> édition 1994), 253 p.
- MERNISSI, Fatima, (1975), *Beyond the veil: Male female, Dynamics in a Modern Muslim Society* Cambridge, MA, Schenkman, 256 p.
- SCHAEFER DAVIS, S., (2000), *Un potentiel limite. État, femmes maghrébines et développement* in BOURQIA, R. et Al II, p. 183-199

# LES FEMMES SUR LE CHEMIN DE L'INSERTION DES JEUNES HOMMES EN PAYS EBRIE

---

SAMUEL MEENS\*

L'Afrique des villages n'est ni vierge, ni statique. Les études ethnographiques qui voyaient dans le village africain l'archétype de la société stable – voire égalitaire! – n'ont plus cours. Derrière George Balandier, nombre d'anthropologues ont montré le dynamisme et les tensions qui font des sociétés locales africaines, comme de toute société, des organismes vivants. Marc Augé a largement démontré cela pour la région qui nous intéresse : le pays ébrié (Augé, 1975). La cinquantaine de villages qui constituent le territoire de cette ethnie s'étend au long de la lagune du même nom, dans et autour de la capitale économique de la Côte d'Ivoire. Les abords d'une ville comme Abidjan sont baignés d'effluves sociales fort épicées et contrastées : les mondes sociaux<sup>1</sup> se côtoient,

---

\* Sociologue, docteur, chargé de cours à l'École Supérieure d'Agriculture de Purpan, Toulouse.

1. Nous employons ici le terme de *monde social* dans le sens que lui donne Daniel Bertaux (1997). Le *monde social* est un groupe social qui développe ses propres pratiques, ses codes (langagiers ou non) et ses normes. Il « fonctionne » donc selon des *logiques sociales* qui lui sont propres, et que les ethnométhodes cherchent à mettre à jour. Il s'agit donc de micro-sociétés que Bertaux définit principalement autour de l'activité du métier : monde social de la poste, de l'hôpital... Cette définition du

se superposent<sup>2</sup> et s'opposent. Les conflits de normes sociales engendrés par les *hiatus* entre ces mondes sociaux ouvrent pour les acteurs des marges de manœuvre dont ils jouent en fonction de compétences forgées au fil de leur expérience et des héritages sociaux assimilés en *habitus*.

La périurbanité dans laquelle s'inscrivent les villages ébrié n'échappe pas à la règle : le village ébrié est une arène où s'opposent sans cesse des mondes sociaux de nature très diverses. Cela induit-il une déliquescence des institutions et des références traditionnelles ? Nous ne le pensons pas, au contraire. En tant qu'espace particulièrement exposé aux référents sociaux d'origines tellement contrastées, le village périurbain n'est-il pas davantage sujet aux crispations sociales, à l'expression violente – ouverte ou enkystée – des oppositions, des jeux de pouvoirs et des contradictions inhérentes à tout système social<sup>3</sup> ? Nous pensons que le village ébrié constitue à cet égard un terrain idéal pour observer les relations, les tensions et les synergies entre acteurs et entre groupes.

Dans ce décor complexe et propice à l'analyse des jeux d'acteurs et des conditionnements sociaux, nous nous intéressons plus particulièrement aux dynamiques d'insertion socio-économique des jeunes hommes<sup>4</sup>.

Le contraste entre les processus de socialisation féminins et masculins est traditionnellement très marqué dans les sociétés africaines. C'est le cas également chez les Ebrié. L'exemple le plus souvent cité pour illustrer ce point est l'écart important entre les taux de scolarisation entre filles et garçons<sup>5</sup>. Cette différenciation importante entre les itinéraires masculins et féminins de l'insertion ne signifie pas l'absence de rapports et d'influences réciproques entre sexes.

---

monde social par le métier s'explique par la nature des terrains explorés par l'auteur. Il nous semble possible de l'étendre à d'autres champs : la famille en milieu urbain, le village, l'école, etc. Bertaux désigne par le terme de *catégorie de situation* le *monde social* qui ne peut être circonscrit à un lieu (le lieu de travail en l'occurrence), et dont les individus sont disséminés à travers l'ensemble de l'espace social. Tout en étant dispersés, les membres de la *catégorie de situation* partagent les logiques sociales propres au groupe. Les jeunes ivoiriens en quête d'insertion relèvent justement de cette configuration : nous pensons qu'ils constituent une *catégorie de situation* dont nous cherchons à comprendre les logiques et les dynamiques.

2. Pour une illustration de ces phénomènes « d'enclassement » des mondes sociaux, cf. de façon générale les études publiées par l'APAD (Association Euro-Africaine pour l'Anthropologie du Changement Social et du Développement). Pour une illustration dans le domaine des études de rapports de « genre » : cf. Lachenmann (2000). Pour une présentation théorique, cf. Olivier de Sardan, 1995.

3. Plusieurs auteurs voient dans la recrudescence des interprétations sorcières de multiples maux (mort, maladie, chômage...) un symptôme de ces crispations sociales urbaines et périurbaines (Marie, 1997 ; De Rosny, 1992).

4. Cette recherche est menée sur 4 villages Ebrié de l'Ouest d'Abidjan. Yopougou Kouté est un village situé au cœur de la ville. Adiapodoumé est en bordure de l'agglomération. Godoumé est à 15 km de Yopougou. Enfin, Audouin Beugreto est situé sur le cordon lagunaire.

5. Cf. Kahre, 1999. En Côte d'Ivoire (1995), pour 100 garçons inscrits dans le primaire, on compte 75 filles. Dans le secondaire, la proportion descend à 50 filles pour 100 garçons.

L'insertion, comme n'importe quel phénomène social, peut être observé sous l'angle des rapports de « genre ».

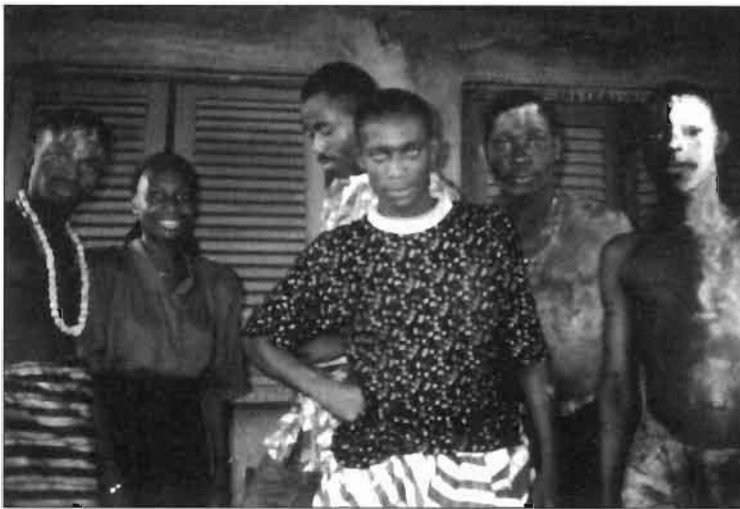
Dans cette perspective d'analyse des rapports de « genre », nous nous intéressons à la place que peuvent tenir les femmes dans le processus souvent chaotique de l'insertion de jeunes garçons ébrié. Nous verrons au terme de cet article que les femmes tiennent une grande place, comme intermédiaires pour accéder aux ressources.

Mais avant d'analyser les rapports entre jeunes<sup>6</sup> et femmes dans le village ébrié, présentons un peu mieux nos deux acteurs : qu'est ce qu'un jeune homme ébrié ? Qui sont les femmes dans ces villages lagunaires ?

### LES JEUNES EBRIE EN QUETE DE « PLACE ASSISE »

Qui sont les jeunes auxquels nous nous intéressons ? Trois éclairages sont nécessaires pour préciser les limites de notre champ d'investigation : qu'est-ce que l'âge ? Qu'est ce que l'appartenance villageoise ? Qu'est ce que l'insertion ?

Le terme « jeune » renvoie évidemment à une notion d'âge. Mais toute définition de l'âge est éminemment culturelle.



*Photo 1. La puissance intégratrice de la classe d'âge est fortement marquée dans de nombreux villages Ebrié. Ici, fête de Go Ndè des Tchagba Agban à Adiapoté (1993).*

6. Dans toute la suite de l'article, le terme de « jeune » renvoie au jeune homme ébrié, tel que nous le présentons dans les lignes qui suivent.

Comment les Ebrié posent-ils aujourd'hui les bornes de l'âge pour définir l'accession au statut d'adulte? La réponse la plus pertinente est sans aucun doute à chercher du côté de l'âge social et politique<sup>7</sup>. On sait que dans les sociétés de classes d'âge du type que connaissent les Ebrié<sup>8</sup>, les rôles sociaux et les fonctions politiques s'organisent sur l'architecture des générations (Dugast, 1995): « ces systèmes à forme générationnelle tiennent donc lieu de véritables institutions politiques » qui déterminent en particulier « l'accession au pouvoir (prérogative attachée à l'échelon des « hommes mûrs ») » (Dugast, 1995 : 120-121). Derrière les classes d'âge se profilent donc des enjeux de pouvoirs. Une première définition de la jeunesse ébrié peut être ainsi esquissée: Un garçon devient « jeune » lors la fête de *Go N'dè*<sup>9</sup> (sortie de la catégorie et première danse du *Tapronyā*<sup>10</sup>) qui marque la sortie de l'enfance<sup>11</sup>. Il acquiert le rang d'adulte lors de la fête de *Fotchue*<sup>12</sup>, qui précède de quelques mois l'accession de la génération à la chefferie. *Grosso modo*, ces deux bornes de la jeunesse nous mettent en face de jeunes de 24 à 45 ans. Cette délimitation « politique » de la notion de jeunesse chez les Ebrié est d'autant plus intéressante qu'au-delà même des enjeux de pouvoirs qu'elle recouvre, il est manifeste que les classes d'âge influencent énormément les représentations et les pratiques individuelles des

7. Pour une présentation détaillée de l'organisation socio-politique des Ebrié, cf. Niangoran Bouah, 1969.

8. Les anthropologues qui se sont intéressés au système des classes d'âges Ebrié ont longtemps débattu sur la nature de ce système de classes d'âge: linéaire ou générationnel (Augé, 1975 : 51-52). Nos observations vont dans le même sens que celles de Marc Augé: dans les villages de l'Ouest ébrié, le système des classes est linéaire, c'est-à-dire que les membres d'une classe sont recrutés par promotions d'âge, et non par filiation. Ce système peut être décrit brièvement ainsi: quatre générations d'à peu près 16 ans chacune se succèdent. Chaque génération porte un nom (*Dugbo*, *Tchagba*, *Bleswe*, *Nyādo*) et elles se suivent en un cycle ininterrompu de 4 x 16 ans. Chaque génération est elle-même divisée en catégories de 4 ans: aînés, puînés, cadets et benjamins. Ces catégories sont désignées dans chaque génération invariablement par les mêmes noms: *Dyeu*, *Dogba*, *Agbā* et *Assukru*. Chaque individu, garçon ou fille, est donc par exemple *Tyagba Agbā*, ou *Bleswe Assukru*, etc.

9. La fête de *Go N'dè* (littéralement: se laver avec la boisson) marque la sortie d'une catégorie. Elle a donc lieu à peu près tous les 4 ans. C'est à cette occasion que le guerrier de la catégorie danse pour la première fois à travers tout le village. Il est mis à l'épreuve de façon mystique par les sorciers des générations supérieures au cours de cette danse. Sa résistance dépend de la force de la catégorie.

10. Le *Tapronyā* est le « chasseur » de la classe d'âge. Il avait autrefois un rôle guerrier dans les conflits entre villages. Il a un rôle symbolique important aujourd'hui dans toutes les manifestations de générations, et en particulier lors des fêtes de passage entre âges sociaux.

11. À compter de cette « sortie », les jeunes de la classe d'âge participent aux réunions, et peuvent être invités à émettre leur avis.

12. La fête de *Fotchue* est la grande fête des Ebrié. Elle marque la sortie complète d'une génération (composée de 4 catégories, par exemple *Bleswe Dyeu*, *Bleswe Dogba*, *Bleswe Agbā* et *Bleswe Assukru*). Elle a lieu à peu près tous les 16 ans. À cette occasion, chaque catégorie de la génération expose publiquement les bois qu'elle a sculptés. La fête dure plusieurs jours. Elle précède l'accession aux fonctions politiques du village.



Ebrié, y compris chez les jeunes. Les danses de guerriers ne se réduisent absolument pas à des manifestations folkloriques. Elles ont un rôle essentiel dans la définition des rôles sociaux. Les classes d'âge façonnent donc chez les Ebrié des statuts sociaux puissants, non seulement à l'échelle collective, mais aussi chez l'individu. C'est le propre des catégories culturelles « d'informer la vision même » du monde « que l'on peut avoir », et par là de « déterminer l'action des membres du groupe » (Géraud, 1998), au moins partiellement. Les différentes études comparatives des ethnies lagunaires de Côte d'Ivoire (Dugast, 1995 ; Niangoran Bouah, 1969 ; Augé, 1975 ; Verdeau, 1995) montrent combien les Ebrié se distinguent de leur voisins par la prégnance de la classe d'âge d'une part, et de la « fratrie de village » (*le goto*<sup>13</sup>), d'autre part.

Avec le *goto*, nous passons à une notion d'appartenance liée au territoire, et non plus à l'âge. Le jeune villageois est presque toujours un Ebrié. Mais des exceptions significatives sont à relever. Les mariages mixtes, entre ethnies, expliquent les appartenances partagées. D'autre part, certains jeunes résidents des villages Ebrié sont originaires d'autres ethnies : Alladian, Baoulé, etc. Cette pluralité de l'appartenance ethnique est assumée par l'ordre villageois. Dans la mesure où la famille du « frère allogène » respecte les traditions locales, l'intégration va jusqu'à son achèvement. Non seulement les jeunes allogènes participent à toutes les activités de la jeunesse villageoise, mais il n'est pas rare de rencontrer des jeunes allogènes intégrés aux classes d'âge : ils ont fait leur sortie en même temps que leur promotion. L'intégration des allogènes ne pose donc pas de problèmes au niveau de l'institution des générations. Ce n'est pas le cas au niveau des alliances matrimoniales : les mariages continuent d'être contrôlés par les « clans » : on se marie toujours au sein d'un même *amādu*<sup>14</sup>, ou entre *amādu* alliés. Les observations que nous apportons ici valent pour les allogènes ivoiriens principalement. Avec les allogènes étrangers, les rapports d'intégration sont moins intenses<sup>15</sup>, pour une raison résidentielle : les Béninois, Burkinabé,

13. Le *goto* est un groupe de villages relevant de la même tribu : les villages d'un même *goto* revendiquent une origine commune et ont des organisations politiques communes. Ils sont le plus souvent proches les uns des autres. Les villages que nous étudions relèvent de trois *goto* différents : *Adiapo*, *Yopougon*, et *Abia*.

14. L'*amādu* est le matriclan. Les villages ébrié sont constitués le plus souvent de 7 clans ou familles. L'organisation foncière et les systèmes d'héritages et de résidences reposent sur ces lignages. Les Ebrié sont dits hémiharmoniques, car ils sont matrilinéaires en termes d'héritage, et patrilocaux en termes de résidence. Les mariages entre *amādu* différents, ou entre origines ethniques différentes sont bien entendu courants. Mais ils ne constituent pas aux yeux de la hiérarchie familiale des engagements matrimoniaux importants. Ils relèvent du choix individuel des intéressés et ne mettent pas en jeu la succession du patrimoine familial. Divorcer d'une femme non originaire du matrilignage ne pose généralement pas de problèmes.

15. Ils existent cependant : nous connaissons des cas de jeunes métis intégrés aux classes d'âge ébrié.

etc. habitent le plus souvent dans des campements proches du village. Ils participent donc moins directement aux activités villageoises.

Le critère d'appartenance villageoise ne repose donc pas sur une acception ethnique, mais plutôt sur une intégration de l'individu au réseau social villageois. L'intensité de cette intégration au réseau villageois dépend de multiples critères : l'origine (le jeune est-il Ebrîé ? l'un de ses parents est-il du village ?), l'itinéraire biographique (quand a-t-il résidé au village ? pendant combien de temps<sup>16</sup> ?), le degré d'urbanisation du village (les villages ruraux semblent avoir une force intégratrice plus importante que les villages urbains), l'attachement subjectif du jeune à son expérience villageoise. Le jeune villageois est donc, pour nous, d'abord un jeune qui se sent « du » village.

Que vivent ces jeunes des villages ébrîé tout au long de l'itinéraire biographique qui les mène aux portes de l'âge adulte et de la redoutable question de l'insertion ? La plupart d'entre eux passent par une série d'expériences communes, dont nous brosons rapidement quelques étapes. Après les premières années passées auprès de la mère, les enfants passent le plus clair de leur temps en groupe (Erny, 1987). C'est pendant ces années de petite enfance, où l'éducation et la socialisation ont une dominante collective, que la séparation entre filles et garçons commence à prendre forme, à travers la distinction entre jeux masculins et féminins. Vers 6 à 8 ans, commence l'école. Cette période scolaire du primaire semble particulièrement importante en ce qui concerne la socialisation villageoise. En effet, quand la famille ne réside pas dans le village paternel de l'enfant, ce dernier est très souvent envoyé au village chez ses parents paternels pour effectuer son primaire. De nombreux itinéraires biographiques de jeunes attestent ce « passage obligé » au village paternel. Nous pensons qu'il faut lire dans cette immersion villageoise pendant l'enfance (6/13 ans) une préparation à l'intégration de la classe d'âge. Au-delà de la simple fonction intégrative à la classe d'âge, cette présence au village pendant les années d'enfance contribue sans doute aussi à faire de l'enfant un « enfant du village » : reconnaissance par les siens, intégration des normes, etc.

Chez les garçons, la scolarité constitue un vecteur important de socialisation, et de mobilité (Guillaume *et al.*, 1997 ; Locoh, 1991). Le système ivoirien des affectations contribue fortement à cette mobilité. C'est souvent à partir du CM2<sup>17</sup> que cette mobilité commence. La scolarité en dehors du giron familial est à l'origine d'expériences souvent décrites comme difficiles : le tutorat (chez un membre de la famille ou non), la location de chambre avec plusieurs autres camarades, l'apprentissage de l'autonomie. Pendant toute cette période scolaire

16. L'histoire partagée entre jeunes du village est capitale en termes d'intégration. Nous revenons plus loin sur ce point à propos de la période de scolarité en primaire.

17. Toutes les classes à examen sont souvent redoublées. Le redoublement incite les parents à envisager le départ de leur fils pour une autre école dès la deuxième année de CM2.

éloignée du village, le jeune ne rentre pas fréquemment. Selon le degré de réus- site, les études se prolongent plus ou moins. Mais dans tous les cas, la fin du par- cours scolaire sonne l'heure de la question de l'insertion.

Ces grandes étapes du parcours de socialisation (enfance au village, scolarité et mobilité) sont le lot commun de presque tous les jeunes ébrié avec lesquels nous avons travaillé. Malgré cette expérience commune, ils se situent très diffé- remment les uns les autres par rapport à la question de l'insertion. Cette dis- persion est nette à plusieurs niveaux : dans les récits de vie, ils rendent compte très différemment de leur trajectoire. La valorisation subjective de l'expérience, c'est-à-dire le sens donné à l'histoire personnelle dans le récit, cherche toujours à donner du sens à la situation présente. Or, les jeunes sont également dans des positions objectives très contrastées vis-à-vis de l'insertion. Deux expressions tirées du vocabulaire des jeunes ébrié, aussi courantes qu'explicites, expriment les figures extrêmes de l'insertion.

La « *grouille* », c'est Joël, qui vit au village, dans la cour de son grand père paternel. Il aide un peu ce dernier au champ, mais rêve de trouver un emploi en ville, pour pouvoir décoller. Il « tourne » sans arrêt entre Yopougon, où il navigue entre son père, sa copine et son oncle, et le village, où il tue le temps avec quelques amis devant des bidons de *bangui*, ou vin de palme. Joël aurait aimé être joueur de foot ou musicien, mais aujourd'hui, il se contente de quelques contrats au champ quand il a besoin d'argent, et de l'argent que lui donnent ses « vieux ».

La « *place assise* », c'est Parfait, marié, père de deux filles. Parfait est arti- san plombier. Il travaille pour le compte de promoteurs immobiliers sur Abidjan, ce qui lui assure de gros volumes d'activités. Quand il ne travaille pas, il s'in- vestit dans son église évangéliste, où il est prêcheur. Il passe aussi du temps devant la console de jeu qu'il a récemment achetée. Parfait s'occupe de plu- sieurs neveux et nièces, dont il assure la scolarité.

Joël et Parfait habitent le même village, ils ont 7 ans d'écart.

Cette grande disparité des positions objectives par rapport à l'insertion est ren- forcée, et comme figée, par l'interprétation subjective que les jeunes en font. Par- fait, très religieux, remercie Dieu d'avoir ainsi « *posé la main sur lui* ». Joël est persuadé que depuis plusieurs années, les sorciers du village ont « gâté son affaire », parce qu'il jouait trop bien au foot. Depuis ce match où il a été violem- ment taclé et blessé, ses pieds sont « gâtés », et il sait que « *jusqu'à ce jour, [il a] des esprits malins en [lui]* » qui l'empêchent d'être bon et de réussir. Bien entendu, la représentation que le sujet se fait de sa propre position n'explique pas à elle seule la dynamique de son insertion. Les conditions de son environnement, et en particulier la qualité de son réseau familial déterminent fortement la progression de sa trajectoire. Nous pensons que les dynamiques d'insertion sont directement liées à la capacité objective et subjective du jeune à capter et maîtriser les res- sources dont il a besoin pour accomplir le projet d'insertion qu'il traduit dans son récit de vie en projections d'avenir. Ces ressources peuvent être, en fonction du

type de projection que le jeune développe, du capital foncier, de l'appui relationnel ou financier... mais en définitive, l'accès aux ressources dépend toujours de sa capacité à maîtriser le réseau de relation<sup>18</sup> : famille, amis, « bras long<sup>19</sup> », etc.

Tels que nous les avons décrits, ces itinéraires laborieux d'insertion paraissent bien masculins : les appuis relationnels et financiers sont souvent le fait d'hommes. Quelle place tiennent donc les femmes dans ces trajectoires ?

## LE VILLAGE EBRIÉ EST-IL MISOGYNE ? PARTITION DE L'ESPACE, STATUTS ET ROLES INVISIBLES<sup>20</sup>

---

### Les femmes au fourneau

---

L'usage de l'espace villageois Ebrié est particulièrement marqué par la séparation entre « genre ». Certes, toutes les organisations humaines codifient et chargent de symbolisme l'accès à l'espace et aux objets du quotidien. Mais la structure spatiale particulière du village Ebrié renforce nettement l'impression de cloisonnement entre les espaces masculin et féminin.

L'archétype du village Ebrié est constitué d'une artère centrale (cf. graphique 1) perpendiculaire à la lagune, qui relie celle-ci à l'entrée du village. Cet axe traverse les trois quartiers du village : en bas, près de la lagune *ate* ; au centre *adjamé*, en haut, près de l'entrée *ato*. Chacun de ces quartiers est le siège d'un lieu de culte<sup>21</sup> : les protestants méthodistes au bord de la lagune, les harristes au centre, les catholiques à l'entrée du village. Cette artère centrale est bordée de chaque côté par les façades des maisons d'habitation, à un ou deux étages. On accède aux cours par d'étroits passages entre ces maisons. La cour s'organise derrière la maison d'habitation principale : au centre un grand espace en plein air où les femmes mènent toutes leurs activités ; au fond se dresse souvent un grand manguier accueillant pour les heures de repos ou les visiteurs ; sur les

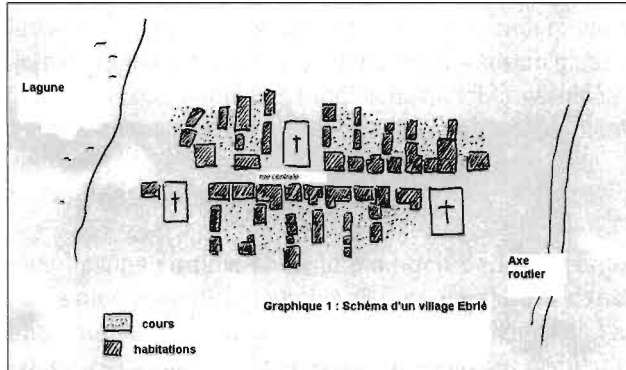
---

18. Nous nous inscrivons ici tout à fait dans la perspective de la relation de don/contre-don qui s'agence sous de nouvelles formes dans les procès d'individuation en Afrique contemporaine, telle que la décrit Alain Marie (Marie, 1997)

19. Le « bras long » est une personne qui, par sa position sociale ou professionnelle, peut ouvrir des portes à un emploi ou un concours.

20. Je remercie Claude Rigot, ingénieur de l'ESA Purpan, qui a effectué en 2001 un précieux travail ethnographique pendant trois mois dans le village d'Adiapoto 1. Il n'aurait pas été possible à un homme d'entrer comme elle l'a fait dans l'intimité du monde féminin Ebrié. La patience et l'acuité du regard dont elle a fait preuve devant les tas de manioc à éplucher sont à l'origine d'une bonne part des informations fournies par « ses mamans » et « ses sœurs ». C'est cette mine d'information que nous exploitons principalement dans cette partie.

21. Cela ne signifie pas pour autant que les fidèles d'un culte résident tous dans le même quartier. Les fidèles des trois cultes majoritaires en pays Ebrié sont dispersés dans tout le village.



*Graphique 1. Schéma type d'un village Ebrié. On remarque en particulier la nette partition entre les espaces masculins : rue centrale et plage, et les espaces féminins : cours à l'arrière des maisons d'habitation.*

côtés, d'autres logements d'habitation ou de petites cuisines sont construits au fur et à mesure des besoins de la famille et des capacités d'investissement. Cette partition très géométrique de l'espace villageois autour de l'artère centrale définit clairement deux types d'espace : l'espace privé des cours, l'espace public de la rue<sup>22</sup> et du bord de la lagune.

Or, dès que l'on entre dans un village Ebrié on constate très rapidement que l'usage de ces espaces est radicalement différent selon les sexes. Seuls les hommes, jeunes ou vieux, s'assoient dans la rue pour discuter entre eux. Les femmes n'y font que passer. La rue n'est jamais un lieu de séjour prolongé pour une femme, sauf quand elle tient un petit commerce (vente de poisson frit, de beignets, etc.). Une exception notable est à souligner : les vieilles femmes s'assoient souvent comme les hommes à l'ombre des maisons. Nous reviendrons plus loin sur le statut très particulier des vieilles au sein du village.

Cette utilisation différenciée de la rue illustre bien les rapports de « genre » très contrastés dans l'accès à l'espace public, au sens large du terme, c'est-à-dire à la parole dans les délibérations familiales et villageoises, aux décisions communes, au rôle d'hôte dans l'accueil des visiteurs, etc. L'espace public Ebrié est structuré par des relations de subordination très hiérarchisées, entre vieux et jeunes et entre hommes et femmes. Toute enfreinte à cet ordre social risque

22. Les réceptions pour les funérailles et les réunions de village ont souvent lieu dans la rue.



*Photos 2 et 3. La rue un espace masculin pour les jeunes... et pour les vieux.*

de coûter cher<sup>23</sup> au contrevenant. Cette distinction forte entre « genre » dans l'utilisation de l'espace renvoie à une opposition structurale bien connue en anthropologie : l'espace féminin privé et clos s'oppose à l'espace masculin public et ouvert.

Le contrôle de l'accès à l'espace public pour les femmes est intégré profondément dans les *habitus*, et donc dans les logiques sociales et les pratiques : un

---

23. Le plus souvent, au sens propre du terme : les amendes financières sont très fréquentes.

jeune nous affirmait que dans son village, si une femme s'avisait de passer dans la rue pendant la tenue d'une réunion des vieux, elle encourait sur le champ la stérilité, que les sorciers n'hésiteraient pas à lui infliger.

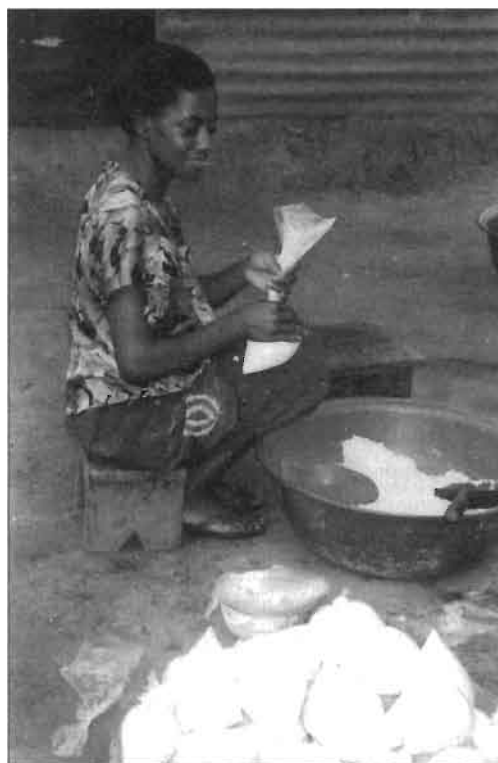
Les rapports de « genre » sont donc indéniablement l'un des axes autour desquels s'articulent les rapports de subordination et de pouvoir à l'échelle du village. Ces rapports de subordination sont profondément ancrés dans les logiques sociales, y compris chez les femmes : ces propos recueillis au cours d'une conversation entre femmes illustrent bien cette large acceptation de la subordination féminine : « *Une telle est mauvaise, c'est elle qui décide à la maison, son mari l'écoute trop* ». D'autres axes de pouvoirs et subordination existent cependant, en particulier celui des rapports entre aînés et cadets. Marc Abeles et Chantal Collard (1985) ont fait remarquer combien certaines études sur les rapports d'aïnesse, trop enfermées dans leur angle d'analyse, avaient pu appauvrir l'analyse complexe des rapports sociaux. Il en irait sans doute de même pour une analyse qui prendrait comme seule échelle l'évaluation des rapports de « genre ». Les rapports de pouvoirs sont multiples et enchâssés au sein d'un même espace social. Rapports d'aïnesse, rapports de « genre », rapports conjugaux, rapports entre familles, ... les possibilités de « jonglage » entre les différentes échelles de pouvoir sont multiples pour les acteurs, quelle que soit la cohérence que l'ordre social arrive à imprimer à la vie communautaire. L'absence des femmes sur la scène publique signifie-t-elle donc l'absence de pouvoirs féminins à l'échelle de la famille et du village ? Sans doute pas. Mais la mise à jour de ces pouvoirs implique que l'on connaisse mieux leur univers quotidien, celui de la cour.

Force est de constater qu'un premier regard sur la vie d'une cour ne nous dévoile en rien une quelconque « emprise » des femmes sur le pouvoir familial et villageois... Toute la journée est occupée par les activités ménagères et « champêtres » courantes : cuisine, nettoyage, bois, cultures de condiments et de manioc pour la consommation familiale, réception des hôtes, soins aux enfants... l'efficacité dans ces tâches ménagères est une valeur intégrée très tôt ; les filles trop fragiles sont vivement critiquées par leurs aînées :

« *Si tu ne peux pas porter le bois, c'est que tu n'as pas la force et tu ne pourras pas piler et faire la cuisine. Et tu ne trouveras pas de mari* ».

En plus de ces activités ménagères, les femmes passent un temps considérable à l'industrie de l'*attieke*, très prospère aux abords d'Abidjan. Cette activité de production et de vente en gros à des détaillants abidjanais contribue fortement à l'économie familiale. Elle alimente en général le budget dont les femmes ont traditionnellement la responsabilité, celui de l'alimentation quotidienne et des achats courants (hygiène, habillement des enfants). L'ensemble de ces activités quotidiennes est mené par un monde presque exclusivement féminin. À peine croise-t-on parfois un homme qui aide à éplucher le manioc.

Cette activité incessante de la cour obéit également à un ordre hiérarchique, basé sur les rapports d'aïnesse. Les vraies organisatrices de la cour sont les



*Photos 4 et 5. La fabrication de l'attiéké (semoule de manioc) en vue de son expédition sur Abidjan constitue la principale activité économique des femmes. Vieilles, mères, filles et enfants participent tous à sa fabrication.*



femmes adultes. Leur point commun est d'être mères. Elles sont souvent plusieurs à résider dans la même cour, et se répartissent les responsabilités en conséquence. C'est sur elles que repose le poids de la bonne marche de la cour. Bonnes épouses, bonnes éducatrices, bonnes productrices: elles jouent leur réputation à travers la conduite de leur univers quotidien. Ces mères sont également les principales protagonistes des vives conversations qui animent les cours. Entre femmes de cours différentes, elles se visitent, s'entraident pour les réceptions importantes, s'empruntent des ustensiles, et échangent beaucoup !

Ces femmes adultes donnent les instructions aux filles, qui participent à l'ensemble des travaux, le plus souvent en silence. Pendant toutes les années d'obéissance au sein de la cour, les filles apprennent leur « métier » de mère.

Les vieilles constituent la troisième famille d'actrices de la cour, mais sans doute pas la moins importante. Assises sur le pas d'une porte, elles commentent le travail de leurs filles en mâchonnant un morceau de bois. Elles n'hésitent pas à donner des conseils sur toutes ces activités pour lesquelles elles n'exercent plus de responsabilités directes, mais qu'elles ont longtemps pratiquées. Quand le besoin s'en fait sentir, elles contribuent aux travaux les moins pénibles: épluchage de manioc, bain des enfants... assises sur les marches de l'escalier qui mène à leur chambre, ces vieilles femmes sont aussi énigmatiques que lorsqu'elles sont assises dans la rue... qui sont-elles vraiment? Sont-elles d'abord femmes ou d'abord vieilles? Elles semblent jouir d'une influence aussi importante que silencieuse sur l'ensemble des membres de la cour.

Le spectacle de la cour renforce l'impression de confinement à l'espace privé qui serait réservé à la femme. La valeur donnée aux fêtes confirme d'ailleurs cette assignation des femmes à la sphère de la vie privée. Si pour les garçons, la grande fête est sans aucun doute la sortie de la classe d'âge lors de *Go N'dè*, la grande fête des filles est *Tambroia*. La fête de *Tambroia* correspond à la sortie publique de la jeune mère, trois mois après ses premières couches. Pendant les trois mois qui précèdent la fête, la jeune femme est confiée aux soins de sa mère, qui lui transmet tout son savoir faire. Elle ne quitte pas la cour familiale. La jeune mère doit paraître publiquement le jour de la fête, parée d'une toilette extrêmement riche, en ayant gagné un maximum de poids depuis la naissance de l'enfant. C'est ainsi qu'elle manifeste ses qualités de mère et de femme adulte. *Go N'dè* et *Tambroia* sont deux fêtes qui marquent le seuil de l'âge adulte. Mais *Go N'dè* propulse les garçons dans la sphère publique des classes d'âges<sup>24</sup> et des fonctions politiques villageoises. *Tambroia* valorise la jeune mère dans la fonction qui symbolise le mieux la sphère privée à laquelle elle est attachée: la maternité.

24. Les filles sont également intégrées aux classes d'âges, et à ce titre participent à *Go N'dè*. Mais nous verrons plus loin qu'elles y tiennent une place toute particulière, et nettement en retrait de la place occupée par les garçons.



*Photo 6. La vieille, la mère et la fille...  
trois générations de femmes se côtoient dans la cour.*

Un autre indice de cette partition des rôles féminins et masculins entre le privé et le public nous est donné à l'occasion de la transmission des objets au cours des héritages. Lors du décès d'un homme ou d'une femme, une période d'un an est respectée avant le partage, afin de permettre aux éventuels créanciers de se manifester auprès de la famille. D'après les informations partielles que nous avons à ce sujet, les objets masculins (filets, machettes, etc.) et féminins (ustensiles de cuisine) ne suivent pas le même circuit à l'issue de cette période d'un an. Alors que les objets masculins sont partagés entre les membres de la classe d'âge, les objets féminins sont partagés entre sœurs et filles de la défunte. Ici encore, on observerait donc une prédominance de l'institution des classes d'âge chez les hommes – institution fondamentale de l'ordre public villageois – alors que chez les femmes, l'institution du lignage dominerait.

L'observation de l'espace villageois (la rue et la cour) et de quelques institutions traditionnelles ne nous a pas permis de repérer des manifestations notoires de pouvoir féminin à l'échelle de la famille et du village. Pourtant, l'étude des trajectoires de jeunes l'atteste : les femmes sont d'une influence quotidienne et décisive dans la destinée de beaucoup d'entre eux. Ce pouvoir n'est pourtant pas mis en scène dans le quotidien du village.

### La femme, la sauce et le pouvoir

«*C'est la femme qui prépare la sauce*»... voici un proverbe qui en dit long. Non seulement la femme assure la vie du foyer par son activité ménagère, mais elle a également le pouvoir de faire disparaître qui elle veut à n'importe quel

moment. Cette interprétation du proverbe comme capacité à empoisonner n'est pas surfaite. A plusieurs reprises nous avons recueilli cette explication. Voici les propos limpides d'une femme, au cours d'une conversation sur la distribution des décisions dans la famille Ebrié : « *chez nous, c'est la femme qui décide : elle prépare la nourriture, elle sait préparer les médicaments...* ». La femme procréatrice et nourricière de la famille est respectée pour son pouvoir de vie. Mais tout pouvoir, en tant que force, est ambivalent (Thomas et Luneau, 1995). En tant que porteuse de vie, elle est aussi crainte pour son pouvoir de nuisance, qui peut aller jusqu'à la mort. Cette crainte est fondée (mais rarement explicitée) sur la crainte pragmatique de l'empoisonnement, mais également sur la crainte symbolique de la force vitale issue du matrilineage. Les Ebrié reconnaissent unanimement que la sorcellerie issue de la ligne maternelle (que la mère symbolise au plus haut point) est beaucoup plus dangereuse et efficace que celle issue de la ligne paternelle. Les puissances de vie qui construisent majoritairement la personne sont celles qui, en se retournant, la détruisent le plus sûrement. Prolixes entre elles, silencieuses en public, les femmes Ebrié sont donc également révérees et craintes de la part de leur descendance et de leur conjoint.

Un second proverbe éclaire la nature des relations conjugales et de leur impact sur les décisions de l'homme : « *La nuit porte conseil* ». L'interprétation Ebrié – et plus largement ouest-africaine (Kabre et Trah, 1999) – de cette sentence bien connue fait directement allusion aux concertations qu'un homme mène avec son épouse le soir. Si publiquement la femme se tait, dans le secret de la nuit, elle dit son mot. Et de l'aveu même des protagonistes, la femme se montre plutôt efficace dans ses efforts de persuasion. Un homme évoque la stratégie d'usure déployée par son épouse pour arracher son assentiment : « *Une femme va te parler, parler, jusqu'à... tu changes d'avis* ». Une femme, non sans humour, souligne une autre botte secrète : « *Avec le charme, les chéris peuvent tout accepter!* » Ces clichés universels sur l'efficacité de la persuasion féminine sont difficilement vérifiables. Il est évident que l'équilibre des décisions au sein du couple varie en fonction de la personnalité de chacun de ses membres. Toujours est-il qu'on est frappé par l'attention presque obsessionnelle que les hommes portent au comportement et à l'avis de leur femme. Car, plus violent que le poison versé dans la sauce, celui qui détruit une réputation est à craindre par-dessus tout. Un notable de village confiait qu'il entreprenait toujours tout pour plaire à sa femme et à sa vieille, et qu'il avait toujours cherché à ne les contrarier en rien. Achat de pagnes de parure, consultation pour les décisions, tout doit être mis en œuvre pour garder l'harmonie dans le couple. Il est de notoriété publique qu'un « *Ebrié ne doit jamais quitter le matin sa cour pour aller au champ avant de s'être réconcilié avec sa femme* ». Car dès qu'il n'est plus présent, il n'est plus maître de la bouche de son épouse. Et la perte de réputation peut être définitivement fatale à son rang dans le village. On pourra trouver que ces représentations de la femme et de la relation conjugale relèvent de préjugés bien réducteurs et peu flatteurs pour la femme. Notre propos n'est pas de juger ces images souvent évoquées par les Ebrié sous forme de plaisanteries, mais de reconnaître qu'elles sont

opérantes : elles informent les comportements quotidiens. C'est en cela qu'elles nous intéressent, et que nous les considérons comme des indices probants du pouvoir discret mais efficace de la femme à l'échelle conjugale. Nous en arrivons donc à la conclusion que la femme dispose au sein du couple de marges de négociations importantes avec son mari. La seule règle qu'elle se doit de respecter de façon absolue est de se cantonner à la sphère privée, et de ne jamais faire perdre la face à son mari en entrant en scène publiquement. Enfreindre cette règle reviendrait à casser le ressort de la menace qui fait sa force : la possibilité de dégrader dans le cercle des femmes la réputation de son mari.

On interprète fréquemment l'importance croissante du poids économique des activités féminines dans les budgets familiaux comme un puissant facteur d'émancipation du pouvoir féminin. Ce qui vaut pour le milieu urbain ne nous a pas paru évident à l'échelle villageoise, où le contrôle des statuts sociaux est très serré. Certes, les femmes contribuent de plus en plus aux dépenses du ménage. Il n'est plus rare de voir des mères financer les cours de leurs enfants et leur donner de l'argent. Mais il ne nous a pas semblé que les femmes utilisent l'argument financier comme moyen de pression supplémentaire sur leurs maris<sup>25</sup>. Pour qu'elles puissent le faire, il faudrait qu'elles aient la possibilité objective de brandir une autre menace : celle de la séparation. Or, une femme qui quitte son mari de son propre chef est socialement morte.

Les relations de la femme à ses descendants – enfants, neveux ou petits enfants – sont d'une toute autre nature. Alors qu'elles manifestent peu leurs sentiments de tendresse au-delà du sevrage, la relation qui les unit à leurs enfants est très intense. La mère est toujours reconnue comme celle à qui on doit tout. Les thèmes de la fatigue et de la souffrance reviennent souvent aux lèvres des enfants qui décrivent le labeur de leur mère pour qu'ils puissent devenir « quelqu'un » : « *notre mère, on lui doit tout. Elle est sévère, mais elle est toujours là. On est toujours avec elle* ». Voici donc encore la femme reconnue dans sa fonction nourricière. Nous verrons plus loin combien ce sentiment affectif de dette totale de la vie est un ressort important dans la dynamique d'insertion des jeunes. La mère, origine de la vie, est aussi confidente. Dans une société où l'on ne regarde pas le vieux dans les yeux quand il parle, et où l'on ne lui répond jamais, la mère – et plus encore la tante et la grand-mère, plus éloignées de l'instance paternelle – est une personne auprès de laquelle on peut trouver une oreille attentive. C'est aussi souvent auprès de leur mère ou de leur tante que les jeunes placent leurs économies, pour ne pas être tentés de les consommer. Elles donnent aussi de l'argent à leurs enfants, par-

---

25. Mireille Lecarme (1992) fait la même observation pour les femmes de la banlieue dakaraise : « *sans doute l'autonomie financière des femmes est-elle un lieu commun du discours sur "la femme africaine". Cependant, à travers cette enquête en milieu populaire, nous découvrirons que cette autonomie est plus apparente ou imaginaire que réelle. Ce lieu commun est partagé par les hommes. Les femmes le reprennent, par désir de se conformer au modèle 'féminin' socialement valorisé* ».

fois à l'insu du père. Confidentes, les femmes sont aussi médiatrices. Elles sont en effet les seules à pouvoir atteindre les hommes, au cours des concertations évoquées ci-dessus, dans une conversation ouverte et non publique. La mise en scène publique de la parole masculine est tellement rigide qu'elle ne laisse aucune place à la concertation, encore moins à la concession. Ce que l'homme ne peut accorder publiquement à ses enfants ou à ses neveux, il peut le lâcher en privé. Cette fonction médiatrice de la femme est parfaitement intégrée aux *habitus*. À tel point que les jeunes se tournent souvent d'abord vers leurs mères et tantes pour commencer à négocier l'accès à une parcelle de terre, le financement d'un concours, ou un changement d'orientation scolaire.

Une femme tient une place particulière dans cet équilibre des « genre » s sur le pouvoir de décision : c'est la vieille. Le pouvoir de la vieille se renforce dès lors qu'elle est la dernière survivante de sa fratrie. Elle est consultée pour toutes les décisions concernant le lignage, en particulier pour ce qui est de la gestion des terres. Le foncier familial est géré normalement par les hommes les plus âgés de la lignée maternelle. Dès lors que la génération doyenne ne compte plus d'homme, la gérance quotidienne des biens fonciers est confiée à l'aîné de la génération inférieure, mais toutes les décisions importantes remontent à l'aînée des sœurs survivantes de la génération doyenne. Cette consultation de la vieille n'est pas qu'une forme de politesse, puisque aucune décision ne peut aller à l'encontre de son avis. Plusieurs jeunes nous ont affirmé avoir reçu ainsi des parcelles de leur grand-mère contre l'avis de leur oncle utérin. Nous sommes ici devant une illustration de l'enchâssement des normes sociales évoqué plus haut : les règles de séniorité supplantent les rapports de « genre » : la femme n'est plus subordonnée, même dans l'espace public familial, aux décisions de l'homme. La vieille est vieille avant que d'être femme... on comprend pourquoi elle peut s'asseoir dans la rue sans choquer personne !

Hormis ce cas précis de la vieille, nous avons croisé des femmes absentes de la scène publique, et pourtant très présentes dans la sphère familiale et villageoise à travers leur rôle de médiatrice et de contrôle de l'action masculine. Nous avons établi ces constats à partir d'une observation des pratiques quotidiennes et des logiques sociales dans lesquelles elles s'inscrivent. Cette présentation de la femme comme actrice discrète mais essentielle de la vie familiale et villageoise est-elle cohérente avec la représentation que les jeunes en font dans leurs récits de vie ?

### REGARDS DE JEUNES SUR LES FEMMES : TROIS FIGURES FÉMININES SUR LE CHEMIN DE L'INSERTION

Le parcours des 87 jeunes dont nous avons recueilli le récit de vie suit toujours une chronologie que nous pouvons scinder grossièrement en trois périodes : l'avant école, le parcours scolaire, l'après école. Nous fixons mainte-

nant notre attention sur cette dernière période, qui inaugure la quête de l'insertion, pour y déceler le type de rapports que ces jeunes entretiennent avec les femmes. Pendant toute cette période de transition entre la fin des études et l'accès au statut d'homme adulte, trois figures féminines principales se dégagent.

Parmi ces trois figures, celle des «filles de passage», copines de quelques jours ou de quelques mois, apparaît de façon très ténue à travers les récits de vie. Et pour cause : bien que ces liaisons courtes soient très fréquentes, elle ne donnent lieu qu'à des jeux de flirt ou des relations sexuelles sans investissement affectif.

Pour mieux comprendre le type de relations qui sont en jeu, nous analysons la façon dont ces filles sont mises en scène dans les récits de vie livrés par les jeunes hommes. Souvent désignées par les termes neutres, comme «*une copine*» ou «*une fille*», ces jeunes femmes – le plus souvent des lycéennes – comptent rarement parmi les actrices principales<sup>26</sup> du récit : leur présence ne se déploie pas tout au long de l'histoire racontée par le jeune ; elle se résume le plus souvent à une scène particulière. Il s'agit d'ailleurs presque toujours d'une scène au cours de laquelle le jeune se valorise en rapportant les mésaventures que cette relation passagère lui a fait subir – problèmes relationnels, maladies vénériennes, grossesse inattendue,... – et la façon dont il s'en est sorti. Mise en scène dans le récit, la relation à ces filles n'est donc jamais connotée d'affection. L'usage majoritaire des pronoms démonstratifs (et non possessifs) dans la narration renforce le sentiment de distance entre ces partenaires d'un moment. La relation entre garçons et filles est donc ici de l'ordre de la conquête, voire de la prédation. Dans une société où la mixité n'est pas de règle dans la vie publique des jeunes, ce type de conquête entre de plein pied dans un jeu de rôle propre à la socialisation masculine. En effet pour un jeune homme la capacité à réaliser des conquêtes féminines contribue fortement à la valorisation personnelle au sein de la bande d'amis. Les histoires de filles alimentent d'ailleurs une bonne part des conversations de ces bandes de garçons. La fille est ici un objet de conquête et de désir, une proie plus qu'une personne (*cf.* ci-dessous, citation de Charles).

Ce type de relation éphémère engendre-t-il des transactions financières ? Sept jeunes de notre corpus avaient de façon certaine une relation de ce type en cours pendant notre enquête. Or, le recueil des budgets ne nous a pas permis de constater chez ces jeunes des échanges financiers importants avec leur partenaire, contrairement aux jeunes qui s'inscrivent dans une relation durable. Les soutiens financiers se résumaient à de petites sommes d'argent, ou de petits

26. Les acteurs principaux du récit sont ceux autour desquels le narrateur construit l'intrigue qui sert à «démontrer» à son auditeur le sens qu'il donne à sa trajectoire. Nous nous référons ici aux travaux de Demazière et Dubar (1997), et à la conception du récit comme intrigue narrative développée par Paul Ricoeur (1990).

cadeaux. La seule exception concerne un jeune qui a dû payer l'avortement d'une lycéenne qu'il fréquentait depuis peu. Cette absence de soutien financier de la part du garçon peut étonner au regard de la fréquence des pratiques de rétribution des jeunes filles dans ce type de relation. On peut cependant la comprendre, dans la mesure où les jeunes de notre corpus sont presque tous sans ressource, et ne peuvent donc pas « entretenir » un « deuxième bureau » comme le ferait un « grotto<sup>27</sup> ».

Nous pensons donc que l'influence de ces relations temporaires sur la dynamique d'insertion des jeunes reste limitée. Elle n'est pas impossible cependant, comme en témoignent ces paroles de Sidoine : « *Les femmes ont plus de relations. Oui parce que bon, vous savez la femme elle sympathise facilement, et partout. Dans le bus, en taxi... Tu peux t'asseoir et puis causer avec une femme et puis sympathiser. Voilà. [...] Mais nous les hommes, forcément quand on parle à une femme... du coup ce qu'on voit c'est, le bas de la ceinture quoi. C'est ce qui intéresse l'homme. Quand il voit qu'il ne peut pas atteindre ça, la femme essaye de lui garder l'amitié. Et puis bon, cette amitié est là et perdue quoi. Et la dame quand c'est comme ça, elle joue. Tu sais que maintenant tu peux rien lui refuser. [...] Maintenant, si tu l'as satisfait, tu vas trouver un boulot quelque part.* »

Nous ne jugerons pas la présentation très utilitariste que Sidoine livre de la relation aux femmes. Ce qui nous intéresse ici est de comprendre les représentations à l'œuvre dans la relation entre garçons et filles. La femme nous est ici présentée à la fois comme un « piège » relationnel, et comme une passerelle vers l'activité économique. Car son pouvoir d'attraction sur l'homme – clairement évoqué par notre jeune – lui permet d'entretenir un précieux réseau de relation. La femme que nous dépeint Sidoine n'est sans doute plus une lycéenne. Elle renvoie à nouveau à l'image du « deuxième bureau », c'est-à-dire de la maîtresse. Mis en scène dans les émissions comiques à la télévision<sup>28</sup> ou à travers le *zouglou*, ce type de relation concerne plutôt les hommes et femmes adultes. On ne peut cependant pas exclure que ce type de relation existe aussi, moins fréquemment certes, entre jeunes et femmes adultes, comme Sidoine semble le suggérer. De leur côté, beaucoup de filles intègrent ce type de relation dénuée d'affection comme un passage obligé dans une situation d'impasse économique.

27. Le *nouchi* (français populaire de la jeunesse d'Abidjan) est particulièrement riche en expressions évocatrices des relations entre garçons et filles. Un deuxième bureau est une maîtresse. Selon ses moyens, on peut entretenir un certain nombre de ces bureaux. Le *grotto* désigne aujourd'hui n'importe quel homme riche. Mais à l'origine ce sont les étudiantes abidjanaises qui désignaient ainsi leur amant aisé, qu'elles acceptaient de fréquenter en échange d'une prise en charge de leurs études. Le *grotto* s'oppose au *génito*, véritable ami de cœur. Le *génito* est souvent au courant de la relation entretenue par sa copine avec le *grotto*, mais les deux amis s'y résignent, réalisme et conjoncture obligeant !

28. Cf. la célèbre série « Faut pas fâcher ».

Qui sont les jeunes concernés par ces relations avec des « copines » passagères ? Dans la majorité des cas il s'agit des plus jeunes du corpus. La plupart d'entre eux sont encore en fin de parcours scolaire. De fait, la période scolaire rime souvent avec l'éloignement du domicile familial et favorise l'opacité de l'emploi du temps du jeune vis-à-vis de ses parents. Le « vagabondage » affectif en est d'autant plus facilité. Il pallie en partie l'isolement affectif. Les filles font partie de l'univers culturel des plus jeunes, comme les sorties en boîte ou au maquis<sup>29</sup>. L'ensemble des récits de vie atteste que ces relations affectives de courte durée constituent une pratique sociale parfaitement intégrée et admise chez les jeunes. La crainte inspirée par le VIH vient cependant tempérer les pratiques. Charles, en nous racontant l'évolution de son comportement, illustre bien ces deux points : *« Moi au départ, je suis beaucoup amoureux : quand je vois une fille qui passe comme ça déjà, par son habillement, sa physionomie déjà... cette fille m'impressionne. Alors il faut tout de suite que je cherche à la combattre. Alors vraiment, c'est ce côté des choses qui occupe une grande part de ma vie. Parce que j'ai connu pas mal de femmes, j'en ai connu beaucoup. Et si j'avais fait une collection de photos, peut-être que j'aurais fini de remplir un album. Mais je ne vis pas avec ces filles. C'est comme des copines. Elles restent chez elles, et quand j'ai besoin de toi je vais te faire appel, tu viens. Tu viens passer un jour ou deux jours avec moi. Et puis tu t'en vas. Et puis dès que tu es partie, quelques jours après je change encore. Donc je suis beaucoup amoureux, ce qui fait que je n'ai pas pu garder de copine jusqu'à présent. Mais depuis l'an dernier j'ai vu que, avec tout ce qui se passe à la télé, les pubs que les gens font sur les maladies sexuellement transmissibles. Parlant du sida, et tout ça. Alors j'ai vu que vraiment, c'était pas de la blague, c'est une pure réalité. Parce que dès que tu mets les pieds dans leur centre de santé,... vraiment j'en ai visité, j'en ai vu. Vraiment, des malades semblables à des margouillats ! Vraiment ça m'a donné la chair de poule, j'ai eu peur. Alors je me suis dit quand même de pouvoir conserver une copine, et puis de pouvoir arrêter cette vie de débauche. C'est ainsi que j'ai commencé à marcher avec ma dernière copine que tu connais très bien du nom de Nadine ».*

Ce que rapporte Charles fait ressortir un élément essentiel : Le vagabondage sexuel maintenant abandonné n'est pas une pratique condamnable en elle-même. Elle est parfaitement intégrée et admise. Sa portée morale n'est pas évoquée. Le vagabondage sexuel n'est pas un choix délibéré de la personne, il relève plutôt d'un trait de tempérament. On est « beaucoup amoureux » ou on ne l'est pas ; c'est une question de constitution, et c'est ce qui explique la différence de comportement entre jeunes. Bien entendu, le comportement décrit par Charles n'est pas généralisable, mais il concerne une minorité importante de jeunes. Le type d'explication auquel il a recours pour justifier son comportement

29. Nom donné aux bars restaurants d'Abidjan.



est également partagé par beaucoup de jeunes. La fille, comme objet de plaisir à conquérir, fait partie du paysage de tous les garçons. Le garçon ou l'homme bien placé, comme moyen de réussir à avancer, fait partie du paysage de nombreuses filles.

Mais les filles «de passage» ne constituent cependant pas l'essentiel des relations que les jeunes entretiennent avec la femme, loin s'en faut. Une seconde figure se détache beaucoup plus nettement, celle de la copine dont on rêve comme épouse, et que l'on appelle couramment «*ma femme*», «*ma fiancée*<sup>30</sup>» ou «*ma copine*». Le possessif est ici de mise, et révèle la consistance du lien affectif. Le plus souvent, le terme «*ma femme*» est utilisé quand il y a déjà unité de résidence, que l'alliance conjugale ait été reconnue officielle ou non par un mariage. La reconnaissance de la relation conjugale est traditionnellement établie entre les familles par le mariage coutumier<sup>31</sup>. Mais le mariage coutumier implique le versement d'un dot, dont la charge repose sur le prétendant. En outre, l'acceptation par la belle famille n'est possible que dans la mesure où le jeune a de réelles capacités à entretenir sa nouvelle épouse. Cette double contrainte explique les difficultés qu'éprouvent de nombreux jeunes à officialiser auprès des deux familles le choix de leur future femme. Cet état de fait est à la source de nombreux conflits entre générations, surtout quand les jeunes décident d'habiter ensemble. L'histoire d'Armand illustre bien cette situation classique : Armand fait connaissance de sa fiancée en 1988. De 1989 à 1997 il vit de petits contrats en ville et du soutien de sa fiancée, qui est vendeuse de galettes. Comme il n'a pas de revenus, les parents de cette dernière refusent leur union. Face à l'insistance des deux jeunes, les beaux-parents décident de renvoyer leur fille. Armand loue un «entrée-coucher» pour y loger avec sa fiancée. Ils vivent ainsi pendant plusieurs mois. Mais Armand réalise que les parents de la fille ont raison, et que cette situation de rupture avec leurs familles les conduit à une impasse. Il décide donc de faire demander officiellement pardon à la belle famille par un de ses aînés. Une fois le pardon accordé, la fille peut rentrer chez ses parents. Leur mise en ménage n'interviendra qu'un an plus tard, dans la cour paternelle d'Armand, quand ce dernier aura trouvé un emploi d'employé de mairie. La rigidité des familles vis-à-vis de l'institution traditionnelle du mariage coutumier tend cependant à s'assouplir. Mais le seuil de la reconnaissance d'une relation par les familles reste toujours le même : pour que le couple soit officieusement reconnu, il faut que le jeune homme soit en capacité de s'oc-

30. Le terme ne renvoie ici à aucune cérémonie de promesse en mariage. C'est un terme employé couramment par les jeunes. C'est donc celui que nous retenons dans la suite du texte.

31. Il faut distinguer trois types de mariage : le mariage coutumier, le mariage civil, et le mariage religieux. Les deux derniers font l'objet de réceptions importantes. Ils demandent donc des moyens financiers conséquents. Cela explique qu'ils soient célébrés très tardivement, souvent au-delà de cinquante ans.

cuper de sa femme et de ses enfants. Il lui faut donc exercer une activité économique : soit un travail rémunéré, soit les activités traditionnelles de la pêche et du champ.

On comprend donc que contrairement aux filles que nous avons décrites plus haut, ces fiancées comptent toujours parmi les actrices principales du récit. C'est pour elles que les jeunes se débattent dans leur parcours d'insertion. Fonder une famille avec sa fiancée, réussir à trouver un travail qui permette de se marier, voilà le défi après lequel courent presque tous les jeunes qui entretiennent ce type de relation. La fiancée est toujours au cœur des projections d'avenir. Trouver un métier n'est pas une fin en soi. Dans de nombreux récits, nous avons retrouvé l'enchaînement d'un triptyque caractéristique : trouver un travail/gagner sa vie/pouvoir se marier. Tous les projets du jeune s'articulent autour de cet objectif. La quête de la place assise trouve son sens dans la volonté de pouvoir s'installer avec sa femme et de fonder une famille :

*«Ce bonheur terrestre que nous cherchons tant, c'est d'avoir un emploi. Et pourquoi cherchons nous après cet emploi ? C'est pour pouvoir avoir de l'argent, pour pouvoir subvenir à nos besoins. Et l'argent que tu peux avoir c'est pour faire quoi ? Tu peux acheter une belle voiture, de beaux habits, une belle maison, mais si tu n'as pas une femme auprès de toi, tu n'es pas heureux. Donc tout le monde compte se marier. Donc moi je compte me marier, puisque déjà, j'ai une copine. C'est à dire que, si les choses s'améliorent, si les choses s'améliorent en tous cas je vais pas tarder à la faire venir à la maison pour qu'on vive ensemble.»*

La fiancée, en tant que promesse de vie conjugale et d'avenir heureux, est donc l'horizon moteur de la trajectoire d'insertion. Mais au-delà des rêves et des projections qu'elle suscite, elle est aussi actrice du parcours d'insertion par ses interventions concrètes auprès du jeune. Voyons plus en détail quel est son rôle au quotidien.

Tout d'abord, et c'est là un autre point de rupture avec les filles «de passage» que nous évoquions précédemment, ces fiancées multiplient les échanges financiers avec leur ami. Le jeune homme essaie d'offrir des pagnes à sa femme, et lui donne un peu d'argent pour ses dépenses personnelles quand il en a les moyens. Les récits de vie tendent à montrer que ce modèle traditionnel du soutien à la femme continue d'être perçu comme un point capital de la relation : si un jeune tient à une fille et veut qu'elle devienne sa femme, il se doit de l'habiller et de la soutenir. Il en va de son honneur, de l'officialisation progressive de la relation, et de la fidélité de sa compagne :

*«Moi je n'ai pas de situation, je vais pas m'engager sur une femme. Bon si je prends la femme aujourd'hui, qu'elle même elle ne trouve rien à manger, qu'elle n'est pas à l'aise, elle va devenir quoi ? Elle va devenir quoi ? Autre chose qu'elle voudrait. Après il ne faut pas te plaindre. Donc voilà moi chez moi, je préfère attendre d'abord que je sois un peu stable. Je ne veux pas dire trop gagner, mais il faut un peu, un minimum, pour pouvoir t'occuper de ta femme.»*

Le soutien financier que le jeune accorde à sa fiancée revêt une importance particulière dans le processus de reconnaissance par la belle famille. Nous en avons déjà vu une illustration ci-dessus avec l'histoire d'Armand. Citons aussi le cas de Julien, un autre jeune admis par ses beaux parents dès lors qu'il a financé une part des dépenses liées à la fête de *Tambroia* de sa fiancée qui venait de lui donner un enfant, sans autre forme de mariage coutumier.

Mais la situation précaire de nombreux jeunes instaure également des échanges financiers dans l'autre sens. La jeune fille met également souvent la main à la poche pour aider son ami dans ses démarches d'insertion (transport, cotisation, dossier d'inscription, etc.), voire pour subvenir à ses besoins courants, comme l'indique l'histoire d'Armand. Cette relation de soutien financier bilatéral dénote un engagement réciproque certain, voire une conception émergente de la famille dans laquelle la cellule familiale nucléaire est plus prégnante, sans effacer pour autant la notion de famille élargie.

La fiancée participe aussi à la quête d'insertion en tant que soutien moral important. Certains jeunes passent beaucoup de temps avec elle, dès lors que la relation est officielle. Ils n'hésitent pas à la présenter dans leur récit de vie comme leur principale conseillère :

*«Ma femme, la moindre des choses, c'est qu'elle me donne beaucoup de conseils. C'est là, c'est l'une des qualités qu'elle a. Elle me presse même, elle me presse de ne pas rester les bras croisés. Elle m'encourage parce que pour elle aussi c'est un défi. Si je réussis pas..., elle aura fait toutes ces années à se décarcasser, à m'apporter ce dont j'ai besoin, tout ce qu'elle pouvait, sans résultat positif. Donc pour elle également aussi c'est un défi. Elle m'encourage.»*

Toutes ces interventions concrètes de la fiancée dans le quotidien du jeune dénotent souvent une grande proximité affective, qui se traduit dans le récit :

*«Donc par rapport à tout ce qu'elle a fait pour moi. [À cause de moi, ses parents la chassent... une personne quand même! Donc ça été dur pour elle]. J'ai vu qu'elle m'aimait. J'ai pris conscience que bon, je voudrais la garder pour qu'elle soit, ma femme de toute la vie.»*

La figure de la fiancée est donc très riche. Elle habite toutes les projections d'avenir réussis. Elle habite le récit du jeune comme elle habite son quotidien, en le soutenant moralement et financièrement dans son parcours d'insertion vers l'âge adulte marqué par la place assise.

Par opposition à la fille de passage, la fiancée et la femme entrent dans un autre type de relation. Relations de proximité, d'intimité conjugale, d'échanges financiers, de partages de responsabilités et de projets. L'ensemble des récits que nous avons recueillis atteste qu'homme et femme se retrouvent dans la sphère privée sur un pied d'égalité, même si comme nous l'avons vu plus haut la domination masculine est manifeste dans la sphère publique. Les nombreux travaux engagés par l'ethnologie classique sur les structures traditionnelles de la parenté ont peut-être trop occulté la réalité des rapports affectifs au sein des familles, et le poids de ces rapports affectifs dans la conduite des individus.

«*Pour s'en convaincre, il suffirait de capter les murmures des conjoints et d'étudier les formes du langage amoureux qui, dans chaque société et culture [dites traditionnelles], engagent l'individu dans la singularité de son existence concrète*» (Ela, 1997 : 8).

Une dernière figure féminine ressort des récits de vie avec beaucoup d'intensité : c'est la figure de la mère, souvent appelée « ma vieille ». Dans les récits de vie, la mère n'est jamais un personnage négatif. Et bien qu'elle ne soit pas obligatoirement une actrice centrale du récit, son évocation est toujours extrêmement affective :

«*Regarde l'état de la vieille. Qui est-ce qui va venir à son secours ? Moi je ne travaille pas. Les matins des fois quand je la vois, quand elle entre ici elle me dit je veux du café... comment je vais faire ? C'est les larmes qui me viennent. Je suis obligé de me forcer, de faire des travaux que vraiment je ne peux pas faire, mais je suis obligé. Rien de grand mais seulement de casser du bois pour elle, ça tu peux le faire. Et puis tout ça là. Un jour, si elle est morte, moi aussi j'aurai donné à sa vie. Je prie le Bon Dieu que vraiment, que de l'attendre ; que moi je puisse travailler que cette dame là, qui m'a mis au monde là, puisse manger un peu, au moins si elle a bouffé cinq francs, elle peut partir.*»

Les mots émouvants de Victor nous montrent combien le rapport à la mère relève quasiment toujours de l'ordre de la vénération. Ils sont comparables à de nombreux autres passages de récits. La mère est quasiment toujours présentée dans un rapport de dette affective. On retrouve dans cette relation du fils à la mère la logique de la dette communautaire décrite par Alain Marie (1997 : 249-328) poussée à son paroxysme, et renforcée par les sentiments d'affection.

Comme la fiancée, la mère participe par les représentations qu'elle nourrit au dynamisme de la trajectoire. Réussir pour rendre à sa mère une part de ce qu'elle a donné stimule beaucoup de jeunes, surtout quand ils deviennent l'aîné valide de la famille. Il est fréquent en effet qu'un jeune amené en position d'aînesse par une succession de décès familiaux décide d'interrompre ses études pour ne plus peser sur sa mère, et pour soutenir tant qu'il peut ses petits frères et sœurs.

Le jeune se considère donc toujours comme débiteur de sa mère. Mais la mère est aussi médiatrice. Dans les relations souvent conflictuelles avec le père, ou avec l'oncle utérin, elle intervient en faveur du jeune, ou pour lui donner des conseils. La poursuite des études, l'obtention d'une aide financière ou d'une parcelle de terre se fait souvent grâce à son intermédiaire. Nous avons vu plus haut les possibilités de négociations privées dont la femme dispose au sein de la famille. Elle n'hésite pas à les mettre en œuvre en faveur de ses enfants.

## CONCLUSION

---

Les figures de la mère et de la fiancée sont donc très présentes dans les récits de vie, et donc dans les parcours d'insertion qu'ils mettent en scène. Soutiens,

promesses d'avenir, elles occupent au quotidien un rôle de conseil et de médiation. Par le réconfort qu'elles apportent au jeune, et que ce dernier confesse volontiers, elles sont à la source d'une bonne part de son dynamisme dans la difficile quête de la place assise. Les temps de la « conjoncture » renforcent, sous de nouvelles modalités, leur rôle traditionnel de soutien de l'homme. Mères et belles-filles occupent depuis longtemps, en se succédant de génération en génération, cette position de soutien moral et matériel de l'époux et du fils. La place des filles de la classe d'âge pendant la fête de *go n'dè* est d'ailleurs très révélatrice de ce rôle traditionnel de réconfort occupé par la femme Ebrié. Presque toutes les filles de la catégorie forment un chœur à l'arrière de la danse. Elles encouragent par leur chant et leurs rythmes la progression du *Tapronyā*. Mais trois filles, douées de la double vue, ont un rôle particulier et peuvent pénétrer à l'intérieur du cercle de danse au centre duquel évolue le *Tapronyā*. La première ramasse soigneusement dans une corbeille tous les fils qui tombent de la parure du *Tapronyā*. Cette opération méticuleuse est capitale pour éviter que ces fils ne soient récupérés par des sorciers et servent d'intermédiaires pour atteindre la catégorie à travers son guerrier. Cette première fille est donc protectrice. La seconde fille asperge le *Tapronyā* avec de l'eau, la troisième porte un mortier sur lequel il peut s'asseoir pour se reposer. Elles sont restauratrices.

Dans le contexte de changements liés au monde urbain, les femmes inventent donc au quotidien de nouvelles modalités pour soutenir leurs maris et leurs fils. Ne perpétuent-elles pas ainsi le rôle que la société ébrié leur a toujours dévolu ?

## BIBLIOGRAPHIE

- ABELES, M., COLLARD, C., (1985), *Âge Pouvoir et Société en Afrique Noire*. Karthala, Paris, 317 p.
- AUGE, M., (1975), *Théorie des Pouvoirs et Idéologie. Étude de Cas en Côte d'Ivoire*, Hermann, Paris, 440 p.
- BERTAUX, D., (1997), *Les Récits de Vie*. Nathan, Paris, 128 p.
- DEMAZIERE, D., DUBAR, C., 1997, *Analyser les entretiens biographiques, l'exemple des récits d'insertion*, Nathan, Paris, 350 p.
- DE ROSNY, E., (1992), *L'Afrique des Guérisons*, Karthala, Paris, 223 p.
- DUGAST, S., (1995), « Lignages, classes d'âge, village. À propos de quelques sociétés lagunaires de Côte d'Ivoire », in *L'Homme*, avril-juin 1995, n° 134, p. 111-157.
- ELA, J.M., (1997), Préface, in *Ménages et Familles en Afrique* (PILON, LOCOH, VIGNIKIN, VIMARD, eds), Paris, CEPED.
- ERNY, P., (1987), *L'enfant et son milieu en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 310 p.
- GERAUD, M.O. et al., (1998), *Les notions clés de l'ethnologie*, Analyses et textes. Armand Colin, Paris.
- GUILLAUME, A. et al., (1997), « La circulation des enfants en Côte d'Ivoire : solidarité familiale, scolarisation et redistribution de la main d'œuvre » in *Le modèle ivoirien en question*, Karthala - ORSTOM, Paris, p. 573-590.
- KABRE, M.B., (1999), « Éducation et scolarisation, enjeux majeurs des rapports de « genre » » in « genre ».

- Population et Développement en Afrique de l'Ouest*, Abidjan, FNUAP – ENSEA – Coopération Française, p. 73-86.
- KABRE, M.B., TRAH, S., (1999), «*Information, communication: comment les sociétés 'disent' le «genre»*» in «*genre*», *Population et Développement en Afrique de l'Ouest*, Abidjan, FNUAP – ENSEA – Coopération Française, p. 105-118.
- LACHENMANN, G., (2000), «*Structure par «genre» de l'enclassement trans-local de l'économie*», in *Bulletin de l'APAD n° 20, décembre 2000*, p. 13-36.
- LECARME, M., (1992), «*Territoires du féminin, territoires du masculin: des frontières bien gardées?*» in *Relations de «genre» et Développement: Femmes et Sociétés*, ORSTOM, Paris, p. 295-326.
- LOCOH, T., (1991), «*Structures familiales d'accueil des migrants et développement des structures familiales multipolaires en Afrique*» in *Migrations, changements sociaux et développement*, Paris, ORSTOM, p.279-295.
- MARIE, A., (1997), *L'Afrique des Individus*, Karthala, Paris, 438 p.
- NIANGORAN-BOUAH, G., (1969), «*Les Ebrié et leur organisation politique traditionnelle*», in *Annales de l'université d'Abidjan Série F Ethnociologie*, vol. 1, n°1, p. 51-90.
- THOMAS, L.V., LUNEAU, R., (1995), *La Terre Africaine et ses Religions*, L'Harmattan, Paris, 335 p.
- OLIVIER DE SARDAN, J.P., (1995), *Anthropologie et Développement, essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD – Karthala, 221 p.
- RICOEUR, P., (1990), «*Le soi et l'identité narrative*» in *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, p.167-190.
- VERDEAUX, F., (1995), «*Classes de séniorité chez les lagunaires de Côte d'Ivoire. Une redistribution de l'identité et de la différence*», in *L'Homme*, n° 134, avril-juin 1995, p. 81-100

---

**REPRÉSENTATIONS DU MASCULIN  
ET DU FÉMININ :  
QUELS DÉVOILEMENTS ?**

---





# FEMMES DU SUD, FEMMES DU NORD, UN REGARD AUTREMENT

---

ANNIE LABOURIE-RACAPÉ\*

«Dans les campagnes du Rajasthan en Inde, les jeunes filles ont beaucoup de mal à *apprendre* à jouer dans un programme éducatif mené par les militantes locales, parce que leur capacité à se distraire n'a pas été stimulée dès la petite enfance. Par ailleurs beaucoup de femmes dans le monde sont parfaitement à même sur le plan interne de se distraire, mais sont incapables de le faire parce qu'elles sont trop accaparées par une *double journée*.»  
(Nussbaum 1993 p.260)

Les trois articles de cette partie présentent des analyses contrastées d'expériences de terrain avec des formes d'accompagnements propres. L'intérêt se trouve justement dans leur confrontation : le travail des ONG pakistanaises, dans un espace aux traditions religieuses et culturelles très fortes, rejoint par certains aspects les pratiques des actions d'insertion en direction de publics fragilisés de femmes au chômage en France. Sophie Louargant nous conduit au Maroc dans des espaces où se jouent des enjeux individuels et collectifs et où se transforment les rapports sociaux de sexe.

---

\* Sociologue.

## DE LA PLACE DES FEMMES ET DES REPRÉSENTATIONS DU FÉMININ ET DU MASCULIN

---

Quel que soit les types de société et les groupes sociaux, le féminin est comme neutralisé, rendu invisible parce que présenté comme un danger : les femmes sont oubliées et leurs activités ne sont pas valorisées mais sont jugées à l'aune des activités des hommes.

### Un féminin invisible et qui dérange.

L'invisibilité du féminin s'exprime tout d'abord dans le langage. Si la langue française comporte deux « genre » s, le masculin et le féminin, le masculin est neutre et générique (ce qui n'est pas le cas de l'allemand qui comporte le « genre » neutre, et du hongrois et du finnois qui sont des langues sans « genre » ou seul existe le neutre). Le neutre Homme est supposé représenter les deux composantes de l'humain mais le masculin l'emporte sur le féminin selon une de nos règles de grammaire...

Au-delà du langage, c'est le corps des femmes ou leur chevelure qui doit être dissimulé. Foulard et *burka* cachent ce qui peut représenter un danger. Une telle pratique, en particulier le port d'un foulard, propre aujourd'hui à certains pays, était généralisée il y a moins d'un siècle, notamment dans les pays autour de la Méditerranée. Nos grands-mères des campagnes ne seraient jamais sorties sans « la tête couverte ». Pratique culturelle certes, mais que les religions, le christianisme comme l'Islam aujourd'hui, ont renforcé en la chargeant de signification symbolique. Les religieuses vouées à la chasteté étaient vêtues d'un « habit » variable d'un ordre religieux à l'autre, qui recouvrait corps et chevelure. Dans une société où le dictat du religieux impose une morale et des principes qui ignorent justice et liberté pour les femmes, ne pas se soumettre à certains impératifs sociaux comme le port du voile peut les exposer à une réprobation générale. Ce tissu, en même temps qu'il cache ce qui est objet de tentation, comporte aussi son corollaire dans la protection qu'il assure.

Porteur d'enjeux sociaux, politiques et religieux, ce problème révèle que la place des femmes, leur statut, le regard qui est porté sur elles et leurs activités fondent les caractéristiques de toute société. Les débats en France sur le port du voile et la laïcité en sont bien l'illustration.

Les déplacements des femmes dans des lieux publics sont aussi représentés comme un danger, pour elles, mais surtout pour la famille ou le groupe social d'appartenance. Le phénomène d'enfermement des femmes tient sans nul doute au maintien de traditions religio-culturelles. La persistance de principes religieux ou coutumiers dans la société pakistanaise est décrite par Christelle Dede-bant : elle met l'accent sur la confusion fréquente entre des pratiques issues de coutumes ancestrales et celles qui seraient attachées à des interprétations rigides du religieux, les unes et les autres pouvant converger et se renforcer.

L'image de la femme n'est pas sans contradiction et ambiguïté dans des sociétés où domine le concept de « fitna » qui signifie tout à la fois la séduction exercée par la femme, le chaos et la subversion. La séduction est toute entière du côté du féminin et posée comme dangereuse. Dans la société pakistanaise la femme est imaginée et regardée sur le registre du poétique et en même temps victime du code de l'honneur. Un certain type de rapport au corps jugé « magique » ou « irraisonné » s'exprime alors dans les pratiques coutumières.

### Un féminin oublié

Dans les actes de colloques, dans des rapports ou dans des réunions diverses s'intéressant au développement local, les *acteurs locaux*, les *actifs* sont les catégories nommées. Ce vocabulaire neutre occulte souvent la place des femmes et leur rôle possible dans les processus décisionnels. Les femmes apparaissent comme une catégorie que l'on ne peut oublier bien sûr – ne pas le faire serait politiquement incorrect, mais il est à craindre que la notion d'acteur, en principe totalement neutre, ne fasse référence qu'à la composante masculine de cette catégorie.

Il ne s'agit pas seulement de vocabulaire, mais d'un regard biaisé. Les rapports sur les diagnostics de territoire font souvent apparaître les caractéristiques de certaines catégories spécifiques de population. Les femmes sont une de ces catégories au même titre que les étrangers, les handicapés, les jeunes, les retraités, alors même qu'il y a bien évidemment des femmes et des hommes dans chacune de ces catégories. La catégorie homme, en revanche, n'est pas nommée comme si ce groupe échappait à toute catégorisation, soit qu'il est extérieur et hors du champ (ou au-dessus...), soit qu'étant habituellement concerné et impliqué au premier plan par les projets, il est inutile de les faire apparaître. Seule la catégorie femme est apparemment sexuée.

L'oubli des femmes dans les projets de développement est assez classique. Le développement est souvent conjugué au neutre... masculin.

Les politiques publiques spécifiques en faveur des femmes se sont développées en France et en Europe. Elles restent néanmoins encore rares en termes d'emploi et cela « accroît encore plus l'invisibilité des problèmes particuliers aux femmes », soulignent Annie Rieu et Hélène Cettolo. Les logiques qui sous tendent l'oubli des femmes dans de nombreuses actions de développement ou dans la mise en œuvre de mesures politiques ne sont pas seulement attachées à un clivage dans le groupe social concerné par l'action ; elles sont aussi portées par les stratégies territoriales et par les pouvoirs en place.

### Un féminin dévalorisé

Malgré des atteintes à leur liberté dans de nombreux pays, malgré les nombreux freins à leur accès à de nombreux postes et activités qu'elles pourraient

exercer, les femmes sont de plus en plus visibles dans les espaces habituellement réservés aux hommes, même si leurs places et leurs fonctions restent peu valorisées.

Leurs qualifications dans les métiers très féminisés ne sont pourtant pas présentées comme des compétences (avec ce que cela veut dire d'acquisitions progressives et d'apprentissages), mais comme des «qualités féminines». Ces compétences sont pourtant acquises par un apprentissage invisible, à travers leurs activités de différente nature, accomplies dans la sphère du privé, et qui exigent, autant que certains emplois bien rémunérés, des qualités d'imagination, d'organisation, de gestion, de créativité, mais aussi d'écoute et de capacités dans le domaine des relations humaines. Pour les coopérantes du Maroc, «l'activité traditionnelle des boutons de soie est une extériorisation évidente d'un savoir faire domestique qui s'introduit dans l'économie comme bien monnayable». Activité monnayable dans ce cas, mais non monnayable si elle s'exerce dans la sphère privée. On sait bien que «les femmes accomplissent plus de la moitié (56 %) du travail contraint (professionnel et domestique confondus). Si l'on convertit ces heures en équivalent monétaire, le travail domestique représenterait entre la moitié ou les deux tiers de la production intérieure brute, c'est-à-dire la richesse nouvelle produite chaque année» (Annie Fouquet, 2001 : 112). Dans le même ordre d'idée, Patrick Viveret (2003) souligne que «l'augmentation des accidents de voiture augmente le PIB alors que le travail informel ou domestique des femmes le diminue». Les Africaines, à la Conférence de Pékin, ont demandé que le travail informel et le travail domestique soient retenus dans la comptabilité nationale<sup>1</sup>.

Au-delà de la charge réelle de travail, c'est aussi son statut qui est questionné. Leurs activités sont vues et jugées à l'aune de celles des hommes. Pourtant, «la course sans fin pour étendre la norme masculine de l'emploi industriel à des formes de travail qui n'en relèvent pas ne devrait-elle pas être repensée à l'aune des pratiques de travail des femmes, révélatrices d'autres formes d'échange de travail et de production plus cohérentes avec les innovations en cours?» (Fouquet, 2000 : 35). Cette proposition suppose un renversement des référentiels.

### UN «AUTREMENT» DES FEMMES OU L'ÉMERGENCE DU «GENRE» QUI MODIFIE LES REPRÉSENTATIONS ET PROVOQUE DES CHANGEMENTS

La valorisation du potentiel touristique au Maroc et le développement de l'agrotourisme en milieu rural en France peuvent être des opportunités offertes

1. Revendication qui n'a pas manqué de donner lieu à des débats animés entre les représentantes des pays du Sud et celles des pays du Nord. Comment effectuer une évaluation monétaire des activités d'éducation des enfants -ou d'élevage des enfants selon le terme retenu parfois en Afrique- et des activités domestiques dans les différents pays du monde ?

aux femmes. L'existence même des coopératives féminines du Maroc et les activités des femmes dans ces structures recomposent le territoire entraînant de nouvelles formes de pouvoir et une modification des lieux de mobilisation. De même, en France, les projets soutenus par la Commission Européenne ont permis de mettre en œuvre des programmes innovants « facteurs de développement de l'agrotourisme, mais aussi de la citoyenneté des femmes par une participation plus importante à la vie de la cité » (Annie Rieu et Hélène Cettolo). C'est dans les moments où un espace se déstructure et se restructure que des changements de statut peuvent s'opérer plus aisément, que les rapports de « genre » se questionnent et se redéfinissent, et que les lieux de pouvoir se déplacent.

Au-delà de l'objectif d'assurer aux femmes un salaire et un revenu fixe, le projet des coopératives marocaines ne se limite pas à une action ponctuelle en direction d'un public féminin. Il vise à les aider à acquérir un début d'autonomie et à « modifier les représentations sociales ». C'est ainsi que les activités qui s'appuient sur des savoirs-faire traditionnels et qui conduisent les femmes des coopératives à s'organiser et à se constituer en groupe social, débouchent inévitablement sur la recherche d'autonomie et d'indépendance vis-à-vis des intermédiaires de l'artisanat. Les femmes ont l'occasion de sortir de leur espace restreint habituel mais de manière limitée, puisque c'est l'homme qui se déplace pour chercher la matière première et apporter le produit fini. Leurs déplacements et leurs participations à des réunions hors du périmètre qui leur est normalement dévolu perturbent l'ordre habituel des choses, changent les rapports de sexe, et par là même modifient le territoire.

En Aquitaine, les actions mises en œuvre visant à améliorer les conditions de vie des femmes recréent un lien social entre des femmes et les acteurs du territoire, contribuant à renforcer sa cohésion sociale. Dans des contextes économiques et sociaux dégradés, les porteurs de projet et leurs partenaires parient sur le fait que l'amélioration de la qualité de vie des femmes – population qui subit de plein fouet la dégradation du contexte économique et social – aura une incidence mesurable sur l'ensemble de l'économie locale.

De telles perspectives comportent aussi des risques de dérives<sup>2</sup>. Tout comme le respect des lois et la lutte contre la pauvreté peuvent viser à renforcer l'efficacité de réformes économiques, développer, reconnaître, valoriser les activités des femmes peut être aussi récupéré à des fins uniquement économiques<sup>3</sup>. Le

2. Benoît Prévost dans un article paru dans le *Monde* du 3 février 2004 « Vers une économie très politique du développement » résume en une phrase ces dérives. « La démocratie, la mise en place d'institutions plus respectueuses du droit et des libertés restent donc, pour l'essentiel, des instruments jugés plus efficaces que par le passé, et non nécessairement des fins en soi dont la privation serait constitutive de la pauvreté et du sous-développement. »

3. La banque mondiale s'est convertie – depuis 1987 – aux analyses fondées sur le « genre ». Faire évoluer la condition féminine est reconnu indispensable mais moins parce qu'elle est scandaleuse au regard du droit que parce qu'elle devient un obstacle à la reproduction, dans les pays du Sud, des modèles occidentaux économiques dominants.

travail des femmes peut valoriser un territoire, mais si elles ne sont pas impliquées à tous les niveaux, si elles ne sont pas responsabilisées et restent toujours dépendantes des représentations traditionnelles, si des actions telles que la scolarisation des filles ne sont pas menées efficacement, l’empreinte de ces actions de développement sera moindre et sans doute peu durable. Les femmes sont des agents de changements, initiatrices dynamiques de transformations sociales, visant à modifier l’existence des hommes aussi bien que la leur, écrit Amartya Sen (2000). Protéger les femmes en situation de vulnérabilité, leur donner des droits mais aussi développer actions et mesures qui donnent aux femmes la « capacité<sup>4</sup> » d’exercer ces droits et d’améliorer leur bien être, devraient constituer les principes de base de tout développement.

En faisant appel à la « valorisation du moi », en suggérant aux femmes de rechercher leur autonomie, sans faire appel à des principes religieux ou à des coutumes ancestrales, les actions menées par des associations proches des réformateurs musulmans, auprès des indiennes de la haute société musulmane au début du xx<sup>e</sup> siècle et celles conduites plus récemment auprès de femmes des milieux les moins favorisés en Aquitaine visent à donner ces « capacités » aux femmes. Le travail sur le « moi » prend alors appui sur l’expérience des femmes et leurs pratiques quotidiennes.

De nombreux projets s’adressent spécifiquement aux femmes. Ils améliorent leur situation dans de nombreux domaines notamment en matière de santé. D’autres actions qui s’inscrivent dans des projets plus larges peuvent changer les places sociales et symboliques des femmes et des hommes et déplacer les enjeux qui modèlent les rapports de « genre ». Ceci suppose la prise en compte des activités, des besoins, des contraintes, des potentiels, des ressources des femmes par rapport aux hommes dans l’observation, la conception, la mise en œuvre, l’évaluation de tout programme et de toutes actions en direction du groupe socio-économique impliqué dans l’action. Une telle démarche conduit à s’interroger sur les bénéfices qu’ils et elles en tireront en termes politique, économique, social, culturel, et, en corollaire, de relever les conséquences multiples, pour l’ensemble des habitants du territoire, d’approches qui se priveraient du regard et de la participation des unes et des uns.

Il peut être déstabilisant de prendre en compte la place et la situation spécifique des femmes et des hommes dans la mise en œuvre d’un projet de déve-

---

4. C’est le sens donné par Martha Nussbaum, professeur de droit et d’éthique à l’université de Chicago, « Le terme *capacités* est aujourd’hui courant dans les travaux économiques et les études sur le développement. Il se veut l’héritier moderne du *dunamis* aristotélicien, qui signifie très largement cette condition en vertu de laquelle nous sommes capables de faire quelque chose. Certaines de ces capacités sont internes mais beaucoup associent des états du monde extérieur à la situation de la personne en question. Par exemple la capacité de voter inclut la capacité interne à faire des choix politiques, mais ne lui est pas équivalente, car elle inclut aussi le fait d’avoir des droits et des privilèges du citoyen » (Nussbaum, 1993 : 6).

loppement ou d'une mesure politique. Cela peut toucher à des situations acquises et à des problèmes de pouvoir implicites ou explicites. Traiter les femmes comme une catégorie à protéger et à défendre est plus simple et ne comporte guère de risques. En effet, la perspective « *genre* » et *développement* peut assurer une meilleure intégration des femmes aux actions de développement, mais elle peut conduire à un réexamen des structures et des institutions sociales.

## CONCLUSION

Sur les différentes pistes où nous entraînent les trois articles de ce dernier chapitre les problématiques de « genre » et de développement s'entremêlent. Ces textes font apparaître des aspects différents de ce champ qui sont révélateurs de la force des représentations du féminin et du masculin, et de la place des femmes qui en découle dans tout groupe social. Ils nous montrent aussi que les activités des femmes peuvent être porteuses d'une autre manière de faire, de pratiques non visibles de plus en plus reconnues, et de pratiques susceptibles de provoquer des transformations des groupes sociaux auxquels elles appartiennent.

Mais ces changements qui se dessinent ne seront durables que si les femmes peuvent développer leurs potentiels, leurs capacités, leurs ressources, ce qui paraît difficile lorsque la dignité ne leur est pas reconnue, que la liberté ne leur est pas accordée, au nom d'habitudes, de coutumes, de traditions ou de principes religieux.

La situation des femmes du Sud ne peut se comparer à celle des femmes du Nord tant les sociétés où vivent ces femmes relèvent de cultures profondément différentes. Notre regard d'occidentales risque fort d'être biaisé dans un contexte de post-colonisation où l'occident domine encore le monde. Mais la modernité peut-elle se réduire à l'occidentalisation ?

Anthropologues et chercheurs ou chercheuses d'autres disciplines ont été confronté(e) s à ce type de problème. Ils et elles se sont posé(e) s la question de la pertinence de concepts nés de nos civilisations. Les premiers ont avancé la notion de métissage<sup>5</sup> qui est le résultat d'une négociation entre les points de vue des cultures en question. D'autres, telle Martha Nussbaum, évoquent la nécessité d'objectifs transculturels et de concepts transversaux (1999 : 248) car « il est toujours difficile de recourir à des concepts qui tirent leur origine d'une certaine culture pour décrire et analyser les réalités d'une autre culture. Cela est d'autant plus difficile lorsque la culture en question a été colonisée et opprimée par la culture de ceux qui cherchent à la décrire ».

---

5. Mondher Kilani. « Le paradoxe ethnologique » in Levi-Strauss et la pensée sauvage, *Le nouvel observateur* « Hors série, n° 51, juillet aout 2003.

## BIBLIOGRAPHIE

- BEAUDOUX, É. *et al.*, (1994), *Chemine-ments d'une action de développement. De l'identification à l'évaluation*, Paris, L'Harmattan, 206 p.
- BESSIS, S., (2002), *L'Occident et les autres. Histoire d'une suprématie*, Paris, La Découverte, 342 p.
- BICHE, B., LABOURIE-RACAPE, A. (1998), «L'approche «genre». Un outil d'analyse pour les actions NOW et le développement local» in *Femmes en milieu rural. Nouvelles activités, nouvelles compétences*, Pour, revue du GREP, n° 158, 16 p.
- BISILLIAT, J., VERSCHUUR, C. (dir) (2000), *Le «genre» un outil nécessaire: introduction à une problématique*, Cahier «genre» et développement, n° 1. Paris, L'Harmattan, 263 p.
- EPHESIA, (1995), *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Paris, La Découverte, collection Recherche, 740 p.
- FOUQUET, A., (2001), «Le travail domestique: du travail invisible au gisement d'emplois» in LAUFER Jacqueline, MARRY Catherine, MARUANI Margaret. (dir), *Masculin-Féminin: questions pour les sciences de l'homme*. Paris, PUF, Sciences sociales et Sociétés, 30 p.
- FOUQUET, A., (2000), «Les femmes et le droit à l'emploi» *Pour*, n° 168. Paris GREP, p. 27-36.
- JOURNET-DIALLO, O., (1999), «Catégories de «genre» et relation ethnographique chez les Joola du Sénégal» in Danielle JONCKERS, Renée CARRE, Marie-Claude DUPRE (Dir.), *Femmes plurielles. Les représentations des femmes discours, normes et conduites*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 300 p.
- LABOURIE-RACAPE, A., (2000), «Le «genre» comme concept et outil en sciences sociales» in CONDON Stéphanie, BOZON Michel, LOCOH Thérèse (dir), *Démographie, sexe et «genre»: Bilan et Perspectives*, Paris, Dossiers et Recherches INED, n° 83, 9 p.
- LAUFER, J., MARRY C., MARUANI M. (dir), (2003), *Le travail du «genre». Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe*, Paris, La Découverte, Recherches 300 p.
- LOCOH, T., LABOURIE-RACAPE A., TICHIT C. (éds), (1996), «Genre» et développement: des pistes à suivre, Paris, Documents et manuels du CEPED, n° 5, 154 p.
- NUSSBAUM, M., (1993), «Justice pour les femmes» in *Esprit*, mai 93, Paris, Seuil, 16 p.
- NUSSBAUM, M., (1999), «Femmes et égalité: l'approche en termes de capacités», in *Revue internationale du travail* n° 3, numéro spécial: Femmes, «genre» et travail, 21 p.
- SEN, A., (2000), *Repenser l'inégalité*, Paris, Seuil. L'Histoire immédiate, 284 p.
- VIVERET, P., (2003), *Reconsidérer la richesse*, Paris, éditions de l'Aube, 233 p.



# FÉMINITÉ ET DÉVELOPPEMENT AU PAKISTAN : UNE NOUVEAUTÉ BIEN TEMPÉRÉE

CHRISTÈLE DEDEBANT\*

La Quatrième Conférence Mondiale de la Femme organisée par les Nations-Unies en 1995 a très officiellement élu les femmes « actrices incontournables de la Paix et du Développement ». La délégation pakistanaise, représentée à Pékin par les ONG féminines majeures et certaines personnalités du gouvernement (dont Benazir Bhutto, alors Premier ministre), a tout naturellement validé, reproduit et essaimé le mot d'ordre de la conférence. Notre propos ici sera double : en s'intéressant aux sélections opérées par les militantes des droits de la femme dans le domaine du développement durable, nous verrons comment ce discours entretient certaines résonances et dissonances avec le paradigme de la femme-nation régénérée qui, un siècle plus tôt, avait stimulé la prose des réformateurs musulmans de l'Inde coloniale.

« Quel est le mot qui importe le plus dans votre existence ? » [...] Elles étaient tout à fait perplexes en cherchant la réponse à notre question [...]. « VOUS, voilà ce qui est essentiel », leur avons-nous rétorqué.

(Shirkat Gah et UNICEF 1996 : 1-2, t.p.n.)

---

\* Sociologue, International Institute for the Study of Islam in the Modern World (ISIM, Université de Leyde (au moment de la rédaction de l'article. Actuellement journaliste).

Ainsi s'ouvre la première leçon du traité pédagogique *The Popular Education Method*, le projet-pilote élaboré en 1996 par l'UNICEF et l'ONG féminine *Shirkat Gah* (« forum » ou « agora » fondée en 1975). Inaugurée dans un quartier défavorisé de Karachi (pôle d'attraction économique du Pakistan), cette méthode éducative destinée aux femmes adultes illettrées se propose avant tout d'affermir le siège de l'ego « sans lequel (les intéressées) ne peuvent parvenir à contrôler le sens de leur propre existence » (*Shirkat Gah* et UNICEF, 1996 : 149). L'importance de la délimitation et de la valorisation du « moi » (comme préalables à toute forme d'initiation (ne cesse d'être soulignée par les activistes des ONG. Cette forme d'éducation axée sur la prise de conscience (*conscience raising*) tend au premier chef à repousser *le sens des limites*, celui-là même qui, selon Bourdieu, « incline les uns à tenir leur rang [...] et les autres, à se tenir à leur place et à se contenter de ce qu'ils sont, les privant ainsi de la privation elle-même » (1982 : 130). Dans cet objectif, la formule pédagogique élaborée par les ONG féminines et/ou féministes se préoccupe moins de l'apprentissage des savoirs intellectuels (territoire réservé de l'éducation formelle) que de l'acquisition des techniques de soi. « Moi, ma famille, mon argent, mon destin » : tels pourraient être les points cardinaux de cette méthode expérimentale.

### PETIT PRÉCIS D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le pédagogue, énonce Farida Shaheed, l'une des animatrices de *Shirkat Gah*, doit tout d'abord cerner l'ensemble des verrous internes et externes qui entravent la mobilité des femmes, freinent leur capacité à prendre une décision (y compris pour la sélection d'un conjoint) et compromettent leur droit à l'éducation, à l'assistance médicale et à l'autonomie économique (1998 : 158). Ce dernier facteur (le modèle de la (micro)-entreprise féminine (est loin d'être inédit : dans son œuvre monumentale *Bihishti Zewar* (« Les ornements célestes ») consacrée à l'éducation des femmes des classes « respectables » du début du xx<sup>e</sup> siècle, Maulana Ashraf Ali Thanawi (1864-1943) avait prodigué de nombreux conseils sur la fabrication de savons et autres travaux de confection susceptibles d'être proposés à la vente (Metcalf éd. 1990 : 277, 320 et 356-357). L'auteur, *ʿālim* de son état (docteur des sciences religieuses), n'y avait certes pas vu la condition de l'émancipation féminine mais le moyen le plus digne de surmonter certains revers de fortune. Les programmes de développement, aujourd'hui destinés aux représentantes des classes défavorisées, perpétuent à leur manière cet idéal du salut par la productivité.

Pourtant, comme les activistes de la condition féminine ne cessent de le souligner, la solution économique, appliquée isolément, se contente de rentabiliser la division sexuelle du travail (en vouant les femmes à la machine à coudre) sans jamais la remettre en question. C'est précisément, cet argument idéologique que les avocat(e)s du *conscience raising* s'emploient à intégrer. Si le traité pédagogique de *Shirkat Gah*, la campagne médiatique de l'ONG *Aurat* (« femme » ; fondée en 1986) et le théâtre de « sensibilisation » d'*Ajoka* (« La question du jour »,

établie en 1983) et de *Tahrik-i Niswan* (« Mouvement des Femmes », opérationnelle depuis 1980) n'exhortent pas les femmes pakistanaises à l'insurrection, ils leur enjoignent néanmoins de reconsidérer leurs responsabilités et de revendiquer leurs droits. Les dictées du manuel d'éducation populaire sont à ce titre fort révélatrices : « les mères sont elles-mêmes coupables de perpétuer le mythe de l'infériorité féminine et doivent cesser de donner la préférence aux garçons » ou encore « le mariage ne constitue pas un grand changement dans la vie d'un homme, sauf qu'il attend désormais d'être servi en toutes circonstances » et enfin « partout dans le monde, les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires que les garçons [...]. Certains pays ont accordé aux femmes un salaire égal pour un travail égal » (Shirkat Gah et UNICEF 1996 : 52, 61 et 135, t.p.n.).

Plaidoyer en faveur de l'égalité des sexes et des salaires, désaveu de la souveraineté masculine et éloge de la compétence féminine : la dictée de Shirkat Gah donne bel et bien dans la propagande<sup>1</sup>... L'ONG Aurat, qui mise sur l'impact visuel de ses campagnes d'affichages, n'est pas moins efficace. L'un de ses posters, combinant texte (anglais/ourdou) et illustrations, emprunte à la poétesse et romancière indienne Amrita Pritam (née en 1919) pour dénoncer l'invisibilité du travail féminin. On appréciera au passage l'évocation irrévérencieuse des loisirs masculins :

« Ma femme ne travaille pas »

mais alors,

[...]

Qui donne à l'homme

le temps nécessaire pour boire avec ses amis,  
fumer son *huqqa* et parier de l'argent ?

Qui donne l'énergie quotidienne  
permettant à l'homme de gagner un salaire,  
et aux enfants d'aller à l'école ?

Quelle est la personne dont le labeur  
est invisible, non-payé,  
sous-payé et non-reconnu ?

(Aurat foundation 1992 : 13, t.p.n.)

1. *Manzilen aur bhi* (« Encore une autre destination »), le film produit en 1991 par la compagnie Tahrik-i Niswan à l'intention des Community Based Organisation (CBO) implantées dans les zones défavorisées, ajoute sa pierre à l'édifice : une jeune femme célibataire enseignant dans une école pour filles, affronte vaillamment l'opposition de ses parents et de son époux pressenti pour poursuivre sa « mission » éducatrice.

Les supports textuels ou audio-visuels de cette vaste campagne de sensibilisation concourent au même but : insuffler le sens de l'autonomie et du respect individuel sans nécessairement recourir à l'exaltation des devoirs filiaux, conjugaux ou maternels. Nous touchons ici au point de rupture avec les valeurs de la réforme socio-religieuse propagées par les musulmans du sous-continent indien au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Les promoteurs de l'éducation féminine de l'époque (qui prétendaient inculquer aux femmes le sens de la dignité et de la responsabilité (s'employaient avant tout à former de meilleures mères et de meilleures épouses (Metcalf éd. 1990 et Minault 1997). Si l'appareil discursif des ONG contemporaines ne cherche pas à pulvériser ce cadre de référence (on est bien loin des coups de bélier du féminisme occidental), il s'efforce bel et bien d'enrayer la logique de l'auto-dépréciation en catalysant les revendications de l'ego. Le rapport au conjoint masculin (*shauhar*) est le pivot de cette maïeutique : là où les pédagogues d'autrefois imposaient aux femmes un devoir intégral d'obéissance (Metcalf éd. 1990 : 245 et Minault 1990 : 171), les éducatrices de Shirkat Gah mettent l'accent sur la notion de légitime défense (en cas de violence conjugale) et la nécessité de partager les tâches domestiques (Shirkat Gah et UNICEF 1996 : 74-91 et 52). De son côté, la féministe islamique d'origine pakistanaise Riffat Hassan qualifie de *shirk*<sup>2</sup> toute entreprise de déification de l'époux, parfois gratifié des titres *majâzî khudâ* (« Dieu métaphorique ») ou *mâlik* (« maître ») (Hassan 1995 : 98 et Shaheed 1998 : 152). Non, certes pas une exhortation à la guerre des sexes (bien que naturellement ce reproche soit perpétuellement formulé à l'encontre des activistes), mais bien une incitation à restructurer sa propre identité au sein du couple.

Pourtant, confrontée tant aux effets de l'analphabétisme (62 % au total et 83 % pour les femmes<sup>3</sup>) et de la pauvreté<sup>4</sup> qu'aux exigences du « terrain d'action » (et l'on entendra par là, tout à la fois l'horizon d'attente (réel ou présumé) du public visé par les ONG et les conditions de faisabilité édictées par les donateurs (, cette ambition de restructuration cognitive s'appuie tout d'abord sur des recettes éprouvées. On aurait tort en effet de tracer une frontière définitive entre la nouvelle pédagogie promue par les activistes contemporaines et l'idéal réformé propagé par les premiers avocats de l'éducation féminine. Que l'on juge ; c'est en ces termes qu'est valorisée la méthode d'éducation de Shirkat Gah :

2. Péch<sup>é</sup> majeur défini par le Coran, le *shirk* équivaut à associer une autre divinité à Allah.

3. Estimations 1997 (Govt of Pakistan 1997 : 44).

4. Selon le *Poverty of Opportunity Index* (qui permet de mesurer l'indice de pauvreté en combinant trois variables principales (ressources financières, santé, économie) (48,1 % de la population pakistanaise des zones rurales est touchée par la pauvreté (contre 34,9 % en zones urbaines). Chiffres 1993 (Haq 1998 : 18).

Elles connaissent désormais leurs droits, qu'ils leur soient accordés ou non par la société et le gouvernement. Dorénavant, elles vont tenter, autant que faire se peut, de contribuer au changement. Tout spécialement en inculquant de nouvelles attitudes à leurs enfants.

(Shirkat Gah et UNICEF 1996 : IV, t.p.n.)

Nous retrouvons intact le credo professé par les réformateurs du siècle dernier : l'éducation des femmes est un capital d'avenir pour les générations futures (Minault 1997 : 165). De fait, la méthode de Shirkat Gah offre quelques similitudes avec certaines lignes directrices du *Bihishti Zewar* (désormais) jugé outrageusement réactionnaire. Tout comme la vaste encyclopédie de Thanawi à l'usage des femmes, les différentes leçons du *Popular Education Method* proposent successivement l'apprentissage de l'alphabet ourdou (avec les ustensiles ménagers comme support de l'abécédaire), la rédaction de la liste des courses, les règles de la correspondance, le tri des ordures ménagères, l'usage de la médecine naturelle, le maniement du calendrier, l'initiation au calcul et la méthode des poids et mesures (Shirkat Gah et UNICEF 1996 : 11-26, 42-43, 92-108 et 136-148).

Un siècle sépare les deux traités pédagogiques et un monde sépare les deux publics visés. D'un côté, les Indiennes de la haute société musulmane du début du xx<sup>e</sup> siècle, de l'autre, les indigentes de la fin du millénaire. Les réformateurs masculins d'autrefois sont remplacés aujourd'hui par des militantes féminines. Le paternalisme a cédé le pas à l'interactivité et les admonestations des prêcheurs de morale ont fait place aux stratégies d'accompagnement des activistes de terrain. Pourtant, en insistant sur le savoir-faire et en délimitant des pratiques adéquates, la mission que les uns et les autres se sont donnée génère d'incourtournables analogies. Aux côtés des prescriptions religieuses de l'islam et des normes comportementales de la « bonne société », les essayistes de la réforme avaient en leur temps accordé une place prépondérante à la notion de salubrité. *The Popular Education Method*, qui escamote les deux premières séries de recommandations, s'applique en revanche à développer le domaine de la santé et de l'hygiène. Un tiers du manuel de Shirkat Gah est en effet consacré à la nutrition, à la contraception et à la prophylaxie des infections. Le vocabulaire employé se veut résolument ancré dans les pratiques quotidiennes : de la nécessité de stériliser l'eau aux techniques du compost, en passant par la consommation du sel iodé et les dangers de l'automédication (123, 98, 40 et 107). Il s'était agi à l'époque de lutter contre les pratiques décrétées superstitieuses (charmes, sortilèges, etc.) (Metcalf éd. 1990 : 186 et Minault, 1986 : 64) ; il s'agit aujourd'hui de partir en guerre contre l'usage anarchique des produits médicaux et paramédicaux (dont nombre d'entre eux sont proposés en vente libre). La frontière peut sembler très ténue : quel que soit le canal emprunté, les deux attitudes s'élèvent au fond contre un certain type de rapport au corps (lato sensu) jugé « magique » ou « irraisonné ». La pharmacopée chimique n'a du

reste pas entièrement détrôné certaines méthodes artisanales attribuées à l'obscurantisme, de sorte que les efforts des activistes contemporaines se déploient tous azimuts. Rien ne le révèle mieux que les stratégies déployées dans le cadre du planning familial.

Avec un taux de fertilité plafonnant à 5,4 à l'échelle nationale (4,5 en zones urbaines et 5,8 en zones rurales) et un recours moyen aux méthodes contraceptives limité à 17 % de la population (29 % en zones urbaines et 11 % en zones rurales) (Govt of Pakistan 1997 : 100-101 et M. et K. Ringheim 1997 : 122-129), le Pakistan, à la traîne du Bangladesh (son aile orientale jusqu'en 1971<sup>5</sup>), est encore loin d'atteindre l'idéal promu depuis la fin des années 1980 par les slogans télé et radiodiffusés : *do bache acche* (« deux enfants, c'est bien »). Sous forme de débat (faussement) informel, la méthode d'approche conseillée par le traité pédagogique de Shirkat Gah reprend l'argumentaire classique du planning familial : plaider en faveur de l'élévation de l'âge du mariage et de l'espace des naissances (dans l'intérêt de la mère et de l'enfant), réquisitoire contre la préférence de l'enfant mâle et valorisation du modèle qualitatif (éducation, prise en charge, etc.) aux dépens du modèle quantitatif (62-73). Les objections types soulevées par l'assistance (et reproduites *in extenso* dans le manuel de l'éducateur (incluent les réticences de la pudeur (on n'aborde pas un tel sujet), la soumission au destin (*qismat*), la crainte d'enfreindre un interdit religieux, la peur du qu'en-dira-t-on (le soupçon infamant de la stérilité) et l'appréhension des effets secondaires de la médicalisation.

Les propagateurs de la réforme socio-religieuse ne s'étaient certes pas emparés de la question anticonceptionnelle, mais ils ne s'en étaient pas moins attaqués aux remèdes (ou aux contes) de « bonne femme » (Minault 1986 : 60-61). Contre les méthodes inopérantes et les tabous pesant sur la contraception, les activistes contemporaines opposent tout à la fois la solution médicale (consultation, intervention et suivi), l'accès direct au Coran sans la médiation du *maulvi* (prédicateur chargé d'enseigner le Coran, désormais perçu comme ultra-conservateur<sup>6</sup>) et l'argument d'inspiration « rationaliste » (économie et santé). Raison, surveillance et (auto)-restriction : le répertoire et l'auditoire des pédagogues se sont transformés au cours du siècle mais l'orientation générale de l'œuvre éducatrice a maintenu un certain cap. Si innovants soient-ils sous certains aspects (en déplaçant l'accent sur l'ego des intéressées), les standards

5. Dans les années 1960, le contrôle des naissances avait été au rang des priorités du gouvernement dans la partie occidentale (l'actuel Pakistan) tout comme dans la partie orientale (l'actuel Bangladesh). Ce n'est pourtant que dans cette dernière région que le message a véritablement « pris ».

6. Le Coran n'interdit ni n'encourage les pratiques anticonceptionnelles (Fazlur Rahman 1972 : 94). La contraception est donc regardée comme licite par les modernistes. L'islamiste Maududi (1903-1979) affirme en revanche que de telles pratiques transgressent le principe coranique de la prohibition de l'infanticide et détruisent le dernier rempart contre les relations sexuelles illicites (Maududi 1993 : 72-92 et 176).

pédagogiques promus par «l'école des femmes» des ONG féministes plongent leurs racines dans un terrain connu. Et pour cause: ce qui avait été autrefois attribué à la coutume néfaste a conservé une partie de sa validité aux yeux des activistes contemporaines.

## HARO SUR LES COUTUMES

Un simple coup d'œil sur les documents (écrits ou audiovisuels) produits par les ONG féministes suffit pour s'en convaincre: la croisade contre les pratiques coutumières «nuisibles» est loin d'être achevée. Les travaux de Shirkat Gah (Balchin éd. 1996 : 12-87 et 224-231), le compte rendu de la *Commission of Inquiry for Women* (Govt of Pakistan 1997 : 87-88) et les rapports de la *Human Rights Commission of Pakistan* (HRCP 1998 : 184-189) ne cessent de dénoncer certaines pratiques qui avaient déjà soulevé la réprobation des pionniers de la réforme socio-religieuse (Minault 1990 : 168): mariage forcé ou pré-pubère, surenchère de la dot, extorsion du douaire et/ou de la part d'héritage (censée revenir aux intéressées), célibat forcé de certaines représentantes de l'élite féodale et échange ou mise en gage des femmes. Le phénomène peut d'ailleurs recouvrir plusieurs formes dont les plus réprouvées sont le *walwar* (prix de la fiancée versé par la famille du marié [en espèces et/ou en nature<sup>7</sup>]), le *swara*<sup>8</sup> (acte par lequel une fille est cédée à titre compensatoire d'un conflit) et le *haq bakhshwânâ*<sup>9</sup> (litt. «renoncer à ses droits»: mariage des femmes au Coran).

Cette liste funeste n'est évidemment pas exhaustive. Depuis une décennie, c'est en vain que les militantes des droits de la femme se sont efforcées d'attirer l'attention du législateur sur les tristement célèbres attentats au feu perpétrés dans la sphère domestique. Les «explosions de poêle» (*stove burnings*), qui se

7. Le prix de la fiancée, variant selon l'âge, l'aspect physique et le statut social de l'intéressée, peut s'échelonner entre 5 000 et 200 000 roupies ou 100 et 4 000 euros (Balchin éd. 1996 : 59). Une fois qu'elle s'est acquittée de telles transactions, la belle-famille dispose du contrôle virtuel de sa «propriété». Cette pratique est signalée principalement dans la Province de la Frontière du Nord Ouest (NWFP), les *Federally Administered Tribal Areas* (Nord-Ouest) et le Balouchistan (Ouest).

8. Le sort des filles cédées à la partie adverse dépend de nombreux facteurs incluant le rapport de pouvoir entre les deux camps, la gravité du préjudice considéré et la durée du conflit. Le statut de ces femmes est généralement inférieur à celui d'une épouse de plein droit. Cette pratique est généralement répertoriée dans la NWFP et les *Federally Administered Tribal Areas*.

9. Le *haq bakhshwânâ* est recensé dans l'univers féodal du Sind (Sud-Est) et du bas Punjab (Centre/Centre-Est): à l'issue de la cérémonie de mariage au Coran, ces recluses de haut statut social (généralement filles de *Sayyed* [lignage supposé descendre de la famille du Prophète] et/ou de puissants propriétaires terriens), soumises aux règles du *purdah* intégral (dans ce cas, réclusion totale), subissent la solitude d'un célibat forcé en l'absence d'un époux digne de leur rang. Ces allégations ne doivent pas dissimuler des considérations plus triviales: dans ce milieu de propriétaires terriens, la part d'héritage de ces femmes sans descendance revient à leur mort aux fils de leurs frères.

produisent avec une fréquence alarmante<sup>10</sup> (principalement dans la province du Punjab (Centre/Centre-Est) –, viseraient en effet au premier chef les représentantes des classes inférieures récemment mariées (moins de cinq ans) résidant dans leur belle-famille (Balchin éd. 1996 : 215-217). Bien qu'aucune étude systématique n'ait été menée sur le sujet, les organisations féminines pakistanaises (tout comme leurs homologues indiennes confrontées au même phénomène) voient dans nombre de ces prétendus accidents domestiques l'issue tragique de règlements de compte familiaux. L'expression est d'ailleurs souvent à prendre au sens littéral : c'est bien de comptes qu'il s'agit, l'argent sonnante et trébuchant de la dot (*jahez*) et les biens en nature qui l'accompagne.

Dénoncée comme l'imitation des hautes castes hindoues par les propagateurs musulmans de la réforme socio-religieuse, la pratique du *jahez*, loin de diminuer avec le temps, s'est en effet renforcée avec le développement de la civilisation de consommation et se trouve désormais (également) répandue parmi les classes. Selon son niveau social, la famille du garçon peut en effet exiger voiture, mobylette, réfrigérateur, etc. En dépit du *Prohibition on Exhibition of Dowry Bill* de 1967 et du *Dowry and Bridal Gifts (Restriction) Act* de 1976 (lequel limite la valeur de la dot à 5 000 roupies et en fait la propriété exclusive de la mariée (le montant et l'attribution du *jahez* enfreignent fréquemment la lettre de la loi. La dot (qui peut contribuer à endetter les parents de la jeune fille (est potentiellement une source de conflits : promesses non honorées par la famille d'origine, biens accaparés par la famille d'accueil et/ou non restitués après un divorce éventuel, etc. Dans certains cas limites, le feu serait alors le moyen le plus expéditif (et le plus aisément maquillé en accident) de se débarrasser d'une bru ou d'une épouse « encombrante » quand on veut s'éviter de rembourser la dot ou le douaire. Ces homicides volontaires se distinguent pourtant rarement des « accidents de cuisine » dans la rubrique des faits divers.

Cette couverture de l'anonymat ne s'étend pas aux crimes d'honneur : les pages des quotidiens ou mensuels anglophones – *Newsline*, *Herald* ou *She* – ne désemplassent pas de comptes-rendus effroyables où des frères, pères ou cousins sacrifient une femme de la famille, jugée coupable de déranger l'ordre communautaire. En dépit des efforts concertés des organisations féminines (ou féministes), ces homicides perpétrés au nom de l'honneur bénéficient d'une certaine impunité judiciaire. Ils sont d'ordinaire rapportés à la section 304 (1) du code pénal, laquelle est susceptible de convertir ces meurtres prémédités en actes passionnels commis par un parent proche « sous l'effet d'une provocation grave et soudaine ». C'est dire que le flagrant délit d'adultère, le traumatisme entraîné par la suspicion d'adultère ou même le choc psychologique provoqué

10. Le nombre de décès attribués à l'explosion d'un poêle a connu une augmentation spectaculaire en l'espace d'une décennie : de 800 cas annuels répertoriés en 1990 à 1 800 en 1998 (Balchin éd. 1996 : 215).



par un acte d'insurrection (fugue, désertion) suffisent à établir les circonstances atténuantes aux yeux de la loi.

Depuis le début des années 1990, la presse anglophone produit d'abondants éditoriaux stigmatisant dans les dits crimes d'honneur l'empreinte de la *jâhiliyya* (l'époque pré-islamique de «l'ignorance») ou (dans une perspective plus laïque (la perpétuation de la barbarie «médiévale»). Ces amples réquisitoires, étayés ou non de l'argument islamique, fustigent la prégnance de la morale tribale et féodale (généralement désignée par le syntagme *feudal-tribal* (dans la société pakistanaise contemporaine. Les reportages sont d'ordinaire émaillés de termes symbolisant la ruralité: tribal, clanique, féodal, *zamîndâr* (maître du sol), *waderô* (puissant propriétaire terrien de la région du Sind), *sardâr* (chef de tribu) et *jirga* (conseil traditionnel des anciens<sup>11</sup>). «La justice tribale [ou féodale] obéit à son propre code, lequel, aux yeux de «l'homme civilisé» n'évoque rien d'autre que la barbarie» énonce en lettres capitales un article du mensuel *Newsline* consacré aux procès expéditifs supervisés par les *sardâr* ou les *waderô* (n° 04-1998 : 30).

Le tableau enténébré des vendettas, ordalies, jugements discrétionnaires et pouvoir de vie et de mort atteint son paroxysme dans l'évocation des notoires «prisons privées» (*private jails*), principalement recensées dans le monde des grands propriétaires sindi. La nuit venue, ces geôles clandestines renferment des travailleurs agricoles (*harî*) des deux sexes et de tous âges (parfois enchaînés), gardés de près par les hommes de main du *waderô*. Nombre de ces infortunés sont censés rembourser leurs dettes, souvent transmises de père en fils (*bonded labour*), là où d'autres sont simplement victimes de l'arbitraire de leurs maîtres. En dépit d'une couverture médiatique de plus en plus fréquente, la lutte contre ces pratiques effroyables reste entravée par la connivence de (certains) agents de l'ordre, des fonctionnaires locaux et des féodaux concernés<sup>12</sup>.

Dans le vocabulaire des locuteurs anglophones (ou même partiellement anglophones), le terme galvaudé de *feudal* couvre un champ de significations extrêmement touffu. Dans l'esprit de nombreux détracteurs, le personnage du seigneur local semble en effet camper aux confins d'une périphérie spatio-temporelle: «pré-moderne» ou «hors du temps», il règne sans partage sur de vastes pans territoriaux où les normes morales et sanitaires de la cité n'ont pas cours. Le phénomène est d'autant plus saisissant que la métropole (ce centre supposé (ne représente qu'une minorité quantitative dans un Pakistan au 2/3 rural. Il faut entendre ce que l'évocation de la province «profonde» suscite dans

11. Au Pakistan, selon les provinces concernées, l'administration de la justice peut s'exercer au travers de l'assemblée tribale, du conseil communautaire ou de l'arbitrage du maître du sol (*landlord*).

12. En 1997, le HRCP (qui compte à son actif nombre de libérations de ces sinistres lieux de rétention (répertoriait 164 «prisons privées» dans la province du Sind et estimait la population de ces travailleurs asservis à 4 100 individus (Human Rights Commission of Pakistan 1998 : 210).

les commentaires des populations urbaines, à l'exception notable des professionnelles du développement acquises au *grassroots*. Hormis quelques lieux touristiques attirant les citadins aisés en mal d'air sain, l'immense *terra incognita* des campagnes semble virtuellement quadrillée par les exactions des célébris-simes *dacoït* (bandits de grands chemins), les obscures tractations des tribaux, les vendettas des « féodaux » et l'oppression sans fond du *choti qaum* (le « petit peuple » dont on loue volontiers la simplicité et la loyauté pour mieux souligner l'ignorance et la malléabilité<sup>13</sup>).

Le féodalisme (et l'on comprend bien qu'il s'agit ici moins d'un système socio-économique spécifique que d'une catégorie sémantique à part entière) pourrait être cette tumeur rétive aux injonctions de la morale (souveraineté arbitraire, pouvoir de vie et de mort, droit de cuissage, etc.). La littérature, le cinéma et les reportages de la presse « éclairée » abondent de ces descriptions terrifiantes où l'immoralité (et la brutalité) du seigneur local n'a d'égal que le dénuement de ses victimes<sup>14</sup>. « Si l'impureté gâte la société, remarque Arlette Farge, il est normal que le personnage principal devienne la femme. C'est elle qui porte essentiellement le poids de la pureté [...]: aussi courent naturellement des histoires de femmes violées ou au contraire de femmes pures et virginales, destinées à sauver le monde » (Farge 1992 : 110). Au Pakistan, l'image repoussoir du *waderô* cruel et licencieux traduit encore et toujours la surdétermination politique du féminin.

L'anathème culmine dans l'évocation d'une figure clé de l'espace rural qui, dans certains cas, centralise les avantages de la domination économique, temporelle et spirituelle : le personnage du *pîr* (litt. « vieux » ou « vénérable » ; titre attribué au descendant d'un saint et/ou représentant d'un ordre soufi) dont l'aura quasi-divine avait jadis provoqué l'ire des réformateurs (Metcalf éd. 1990 : 73-79 et Gaborieau 1993 : 138). Le paysage des pays de l'Indus (le Punjab et le Sind) est en effet émaillé de tombes (*mazâr*) ou d'imposants sanctuaires (*dargâh*) édifiés en l'honneur d'un saint et/ou d'un personnage éminent d'une

13. On ne s'en étonnera pas, les habitants des zones rurales, perçoivent de leur côté l'univers des grandes métropoles comme un pandemonium de violence meurtrière.

14. Dans un corpus extrêmement dense, voir par exemple la nouvelle d'Ismat Chughtai « Un parfum enivrant » qui traite de la question du droit de cuissage (*Le Quilt et autres nouvelles*, Paris, Des Femmes, 1991 : 201-233) ainsi que la célèbre autobiographie de Tehmina Durrani dans laquelle, à la faveur d'une prose quelque peu extravagante, l'auteur dénonce les turpitudes de son ex-époux, ancien ministre en chef du Punjab (Durrani 1994). Dans un registre plus militant et moins « spectaculaire », *Sharam di gal* (« Un sujet de honte »), la pièce créée en 1990 par la compagnie de théâtre Ajoka mettait en scène la tragédie d'une jeune fille de la classe inférieure, qui, violée par un propriétaire terrien, se retrouve incarcérée pour avoir publiquement donné le nom de son assaillant. Citons enfin deux classiques du cinéma indien (tout autant plebiscités au Pakistan) : *Mother India* (Mehboob Khan 1957) et *Do Bigha Zamin* (Bimal Roy 1953) qui renvoient une image extrêmement négative du grand propriétaire (cruel, injuste, corrompu, etc.).

confrérie mystique<sup>15</sup>, généralement crédité d'innombrables miracles et conversions. Cette vénération toute particulière ne se limite pas aux saints défunts censés avoir contribué à la propagation de l'islam dans l'ensemble du sous-continent indien. Bon nombre de *pîr* « héréditaires » (ou prétendus tels), légataires de l'influx divin (*baraka*) d'un lignage réputé sacré, font en effet l'objet d'une dévotion ardente de leur vivant. Plus faiseurs de miracles présumés que véritables guides mystiques (*murshid*), ces chefs charismatiques sont devenus les acteurs incontournables de l'islam traditionnel et populaire. Certains d'entre eux cumulent le produit de la propriété foncière, les avantages matériels d'une fonction politique et les bénéfices substantiels de leur « charge » spirituelle (matérialisés par les donations des dévots). Tout comme un roi, un *pîr* influent possède un insigne, le turban (*pagrî*), s'établit sur un trône (*qaddî*), reçoit sa cour lors d'audiences publiques (*darbâr*), dispose de l'assistance d'un ministre intronisé (*khalifa*) et bénéficie de l'entier dévouement de ses sujets. C'est précisément dans le but de contrecarrer l'influence de ces réseaux parallèles que, du régime du « moderniste » Ayub Khan (1958-1969) à celui de l'« islamiste » Zia ul-Haq (1977-1988), les représentants du pouvoir central se sont efforcés de contrôler les féodalités politico-religieuses.

Mais cette capacité de mobilisation ne constitue pas l'unique motif de réprobation à l'encontre des *pîr*. Leur pouvoir miraculeux est en effet supposé s'étendre aux domaines les plus divers : de la guérison des maladies à la promesse d'une bonne récolte, en passant par la garantie d'un succès professionnel et la neutralisation du *bad nazar*, « mauvais œil » (Gaborieau 1983 : 303-304). Leurs *ta'wîz* (consistant en un verset coranique replié dans un médaillon), leurs décoctions (un breuvage qui a été en contact avec la barbe du *pîr* gagne en efficacité), leurs incantations ou, simplement, la bénédiction de leur regard (*darshana*) leur garantissent la ferveur des fidèles... et la condamnation sans appel des détracteurs. Les compagnies de théâtre itinérant Tahrik-i Niswan et Ajoka campent ainsi fréquemment le personnage du *pîr* sous les traits d'un charlatan patenté qui inflige aux suppliants des remèdes suspects<sup>16</sup>. C'est que la foule des dévots compte une proportion considérable de femmes. Nombre des suppliques formulées à l'intention du saint (mort ou vif) portent en effet sur une promesse de mariage, l'attente d'un enfant mâle ou l'espoir de juguler la stérilité. De la même manière que les pédagogues de la réforme socio-religieuse s'étaient jadis élevés contre ces manifestations intempestives de la religiosité féminine, les actives contemporaines réprouvent la perpétuation de telles pratiques et dénon-

15. Dans le pays de l'Indus, l'arrivée des ordres soufis débuta au XIII<sup>e</sup> siècle (Matringe 1995).

16. Voir par exemple *Guzar Jaegi Raat* (« La nuit doit passer »), la pièce filmée de Tahrik-i Niswan (1990), qui met en scène le personnage d'une docteure aux prises avec le pouvoir d'un *pîr* local. Ce dernier impose tour à tour à ses « patientes » (femmes stériles ou neurasthéniques) de recevoir une volée de coups, de marcher sur des charbons ardents et d'absorber des substances suspectes.

cent le sort des victimes (moralement et/ou sexuellement) abusées. De nombreuses rumeurs circulent en effet sur les pîr débauchés : *Blasphemy*, le récit sensationnaliste de la célèbre Tehmina Durrani (qui dépeint la dépravation d'un de ces *murshid* coupable de proxénétisme, inceste et pédophilie (n'en est guère que l'ultime avatar (Durrani 1998)).

De fait, (et c'est ici un miracle attesté (la figure du *murshid*-féodal réunit dans une même exécration des segments de la population aussi divers que les militantes laïques des milieux urbains et les membres du parti politico-religieux de la Jamaat-i Islami. Non qu'une telle convergence soit tout à fait inédite : les avocates de la laïcité, les adeptes du « féminisme islamique » (Rahman et Anwar 1998 : 16-20 et 29-30) et les adhérentes des partis islamistes (Khan éd. 1992) condamnent généralement d'une même voix les excès du *jahez*, la spoliation du douaire (*mahr*) et de la part d'héritage, la pratique de la répudiation définitive et immédiate (sur la seule formulation orale du *talâq* [« je te répudie »] répétée trois fois en une seule occasion<sup>17</sup>), et la mise en gage des femmes. Ce fonds commun (où se lit très distinctement l'empreinte de la réforme socio-religieuse (engendre cependant des désaccords radicaux.

### CONCLUSION : LA COUTUME OU LE DOGME ?

L'islam, comme toute autre religion, est un continuum labile de coutumes, de gestes et de règles. La tentative de séparer les pratiques en unités discrètes (islamiques/non islamiques) est donc tout aussi vaine qu'aporétique. C'est pourtant ce que les mouvements de la réforme socio-religieuse se sont attachés à mettre en œuvre : extraire les pratiques déviantes de la guangue du religieux et renforcer le dogme. Aux yeux des réformateurs de l'époque coloniale (« modernistes » et « fondamentalistes » confondus (l'avancement social et la promotion de l'éducation féminine allaient de pair avec la restauration d'un islam originel présumé.

À l'époque contemporaine, la lutte contre les pratiques nuisibles reste bien à l'ordre du jour de l'activisme féminin (ou féministe). Mais pour celles d'entre les militantes qui se réclament de la laïcité (occidentalisées mais revendiquant leur culture d'origine, musulmanes mais rejetant certains aspects de l'islam prescrit), la question du modèle de référence susceptible de contrecarrer les coutumes néfastes peut s'avérer fort problématique. Quel principe opératoire peut-il permettre d'élire la bonne pratique coutumière et d'extirper celle jugée dommageable ?

17. Il s'agit de la pratique hétérodoxe (mais largement répandue dans le monde musulman) dite du *talâq a-bid'a* (litt. *talâq* de l'« Innovation ») considérée comme une distorsion de la recommandation coranique qui prévoit l'« étalement » dans le temps de la formule de répudiation (réitérée 3 fois durant une période de 90 jours) afin de prévenir erreurs et abus.

Prenons l'exemple du culte des saints qui, comme nous venons de le voir, constitue au Pakistan l'un des éléments centraux de la dévotion traditionnelle. Au fil du temps, nombre d'entre les *dargâh* du pays de l'Indus ont été le siège de pratiques (désormais) jugées hétérodoxes, intégrant des éléments de culture locale et d'hindouisme populaire (Gaborieau 1983 : 291-306). Aux yeux des tenants de la (néo)-orthodoxie, ces manifestations (foire, danse, chant, absorption de substances toxiques, promiscuité, etc.) sont doublement frappées d'infamie : baignant dans une atmosphère profane, elles transgressent le principe de l'unicité de Dieu (*tawhîd*) en conférant aux saints ou aux guides les mêmes attributs qu'à Allah (Gaborieau 1993 : 138). L'autocrate militaro-islamiste Zia ul-Haq s'était ému de la dérive licencieuse de certaines de ces célébrations et en avait prohibé les éléments les plus « voyants ». Face aux intrusions de l'islamisation d'État, les opposants du régime et/ou les thuriféraires de la culture régionale s'étaient au contraire employés à glorifier l'esprit de tolérance de ces hauts lieux de l'islam traditionnel<sup>18</sup>. Incluant certains éléments de ressemblance avec les rituels hindous, abolissant les frontières sectaires (entre sunnites et chiïtes), accessibles aux minorités religieuses, mobilisant de larges pans du fonds culturel local (notamment dans les chants de dévotion), nombre de ces *dargâh* ont en effet conféré à la religiosité de la vallée de l'Indus une coloration spécifique fort éloignée des prescriptions de l'islam canonique et des impératifs de la propagande anti-indienne.

En outre, ces célébrations culturelles offrent aux femmes un espace de liberté hors du *santus sanctorum* de la famille, là où l'islam « monosexué » des mosquées du sous-continent indien ne l'autorise pas. C'est un fait bien connu : nombre d'idylles se noueraient et se dénoueraient à l'ombre des *mazâr* et *dargâh*. Si l'on croit aux vertus de l'espace mixte et de la fraternité transconfessionnelle, voilà donc ce qui pourrait être validé comme une *bonne tradition*. Mais le culte des saints est également empreint de ce que les orthodoxes et les laïques qualifient d'obscurantisme : vénération des *pîr*, croyance en leurs pouvoirs surnaturels, etc. Quel filtre doit-on activer ? Et qui peut s'autoriser de l'opération ?

Citons encore l'exemple des crimes accomplis au nom de l'honneur, tels que les fameux *karô karî*<sup>19</sup> de la région du Sind (Sud-Est), où les victimes suspectées

18. Voir par exemple la série d'articles publiée en 1993 *The News* : « The Cultural History of the Indus Basin ». L'auteur de cette collection de 20 articles, Aitaz Ahsan y célébrait le génie des pays de l'Indus pour contrecarrer la propagande (néo) - orthodoxe du gouvernement (C. W. Ernst 1996 : 68-76).

19. Littéralement « le noir, la noire » (métaphore de l'opprobre) désigne les individus soupçonnés de relations sexuelles illicites dans la région du Sind (principalement du haut Sind). Les « crimes d'honneur » dits du *karô karî* sont destinés à laver dans le sang la honte qui s'attache aux présumés coupables. Le HRCP rapporte 148 victimes féminines du *karô karî* en l'espace de 15 mois (année 1995-1996), voir Human Rights Commission of Pakistan 1998 : 88.

d'adultère, parfois revêtues de leurs atours de mariée avant de subir le coup fatal, sont célébrées par leurs consœurs comme les martyrs de la passion amoureuse (Khokhar 1999<sup>20</sup>). Comment contre-attaquer quand, à l'occasion, le meurtre sacrificiel est décrit comme un acte noblement douloureux et qu'un sentimentalisme insidieux (tout droit inspiré des légendes populaires locales<sup>21</sup> (informe les récits ? Car on est bien ici dans un contexte hautement réactif où l'amour, forcément illégitime (le mariage et le sentiment amoureux sont *a priori* disjoints), est simultanément glorifié par le répertoire poétique et châtié par le code d'honneur. L'acte de transgression est d'autant plus éclatant que le prix de l'amour est exorbitant.

Face aux propositions potentiellement contradictoires de la coutume et du dogme, les anthropologues (qui en invalideront l'énoncé dichotomique) sourcilent, les tenants de l'orthodoxie religieuse pontifient et les militantes laïques et/ou modernistes tâtonnent. Ainsi que l'ont fort justement remarqué Patricia et Roger Jeffery, le discours critique des femmes sur leur propre condition est empreint d'ambiguïtés : désapprouvant la pratique de la dot, elles abandonnent facilement leur part d'héritage à leur frère, condamnant la violence conjugale, elles brocardent les époux trop indulgents, déplorant le statut secondaire des femmes, elles corroborent la préférence de l'enfant mâle, etc. (Jeffery 1998 : 137). Certes, les micro-résistances qu'elles opposent (si caractéristiques des « armes des faibles » (des chants parodiques où l'autorité masculine est rituellement raillée, au sabotage délibéré des travaux domestiques) (fondent à leur tour des micro-libertés<sup>22</sup> où le discours dominant est mis en suspens. Pourtant, poursuivent Patricia et Roger Jeffery, ces stratégies d'opposition ne débouchent que rarement sur une insurrection concertée contre les normes en vigueur (Jeffery 1996 : 15-20). Les femmes ont en effet partie liée avec les pratiques censées les asservir. Quelle est donc la méthode à adopter ?

Les activistes de la cause islamiste invoquent l'absence d'éducation religieuse des masses et les calculs égoïstes du pouvoir en place : l'application intégrale de la *shari'a*, constituerait donc la voie toute tracée du progrès<sup>23</sup>. Celles ou

20. Par un effet de convergence frappant, l'ancienne coutume hindoue très selectivement pratiquée de la *sati* (consistant dans l'immolation de la veuve sur le bûcher de son époux défunt) imposait également aux femmes sacrifiées (issues des castes supérieures) de revêtir les atours d'une mariée.

21. Toutes ces légendes ont pour thème un amour contrarié à l'issue fatale. Dans le répertoire du soufisme populaire, véhiculé par les bardes et les poètes, l'amour passionné des deux amants tient lieu d'expression métaphorique de l'amour infini à l'égard de Dieu (*ishq*).

22. Nous paraphrasons ici la belle expression de Michel de Certeau : l'univers social génère un « mouvement brownien de microrésistances lesquelles fondent à leur tour des microlibertés », (1990 : XIII.)

23. Non bien sûr que les normes de comportement féminin promues par l'islamiste Maududi et ses émules (consistant à éviter autant que faire se peut les sorties hors du foyer) soient tout à fait immuables : la visibilité, la mobilité et la pugnacité de nombre des représentantes des partis islamistes témoignent bien d'une certaine perméabilité aux méthodes des activistes laïques.

ceux qu'on appelle, faute de mieux, les « féministes islamiques » dénoncent de leur côté la sclérose du discours religieux, tentent de questionner l'autorité des *pîr* et *maulvi*, cherchent à restaurer l'esprit « libérateur » de l'islam et s'efforcent de canaliser les croyances tout en affermissant la foi. C'est ainsi que, réprouvant « l'emprise des coutumes préjudiciables fallacieusement pratiquées au nom de la religion », elles reconnaissent néanmoins au culte des saints un indéniable pouvoir thérapeutique sur la gent féminine (Rahman et Anwar 1998 : 26) : la concession est d'ordre médical, non théologique.

Quant aux militantes laïques, elles dénoncent volontiers l'oppression socio-économique des masses et enjoignent les gouvernements successifs à mettre en œuvre l'ethos des conventions des Nations Unies (le Pakistan a été officiellement signataire de la *Convention on the Elimination of all Forms of Discrimination against Women* en 1996) : promouvoir le concept d'égalité (plutôt que d'équité) entre les sexes, lutter activement contre la discrimination négative dont les femmes font l'objet, imposer au législateur de les protéger en réformant l'appareil juridico-légal (notamment pour les crimes d'honneur et les accusations d'adultère). Selon leur chapelle, que ce soit au nom de la *shari'a* ou de la charte des droits de l'Homme, l'ensemble des militantes (islamistes, modernistes et laïques) se réfèrent à un Universel pour promouvoir la Loi contre la coutume et substituer la capacité de contrôle d'une instance souveraine et légitime à l'arbitraire « archaïque » des chefferies locales (conseils tribaux ou féodaux). L'objectif ne fait que prolonger en l'élargissant l'action de révision et de redressement entreprise par la réforme socio-religieuse.

Cette impression de continuité ne doit cependant pas masquer de grandes divergences. Si le public visé s'est considérablement modifié, le système de référence s'est également profondément transformé. Là où le discours des animateurs de la réforme socio-religieuse (tout à la fois fondé sur la transcendance et l'identité de classe (émis par les représentants des classes supérieures pour leurs homologues féminines) (relevait des distorsions et des infractions, l'argument des militantes laïques (traversé par les injonctions contraires de l'universalisme et du relativisme (requiert *de facto* un haut degré de flexibilité. La frontière entre le recevable et l'irrecevable, cadre opératoire du « développement durable », sont sans cesse à négocier sur le terrain.

## BIBLIOGRAPHIE

- Aurat foundation, 1992, *Rural Women in Pakistan*, Special Issue, Lahore.
- BALCHIN, C. éd., (1996), *Women, law and society, An Action Manual for NGOs*, Lahore, Shirkat Gah.
- BOURDIEU, P., (1982), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- CERTEAU, M. DE, (1990), *L'invention du quotidien, Arts de Faire*, vol. 1, Paris, Gallimard/Folio.
- DURRANI, T., (1994), *Mon seigneur et maître*, Paris, Press Pocket.
- DURRANI, T., (1998), *Blasphemy: A Novel*, Londres, Ferozsons.
- ERNST, C. W., (1996), «Local Cultural Nationalism as Anti-Fundamentalist Strategy in Pakistan», *Comparative Studies of South Asia, Africa and the Middle East (ancien South Asia Bulletin)*, 16 (1).
- FARGE, A., (1992), *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil.
- GABORIEAU, M., (1983), «The Cult of Saints among the Muslims of Nepal and Northern India», in S. Wilson éd., *Saints and their Cults. Studies in Religious Sociology, Folklore and History*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GABORIEAU, M., (1993), «The Transmission of Islamic Reformist Teachings to Rural South Asia: the Lessons of a Case Study», in H. Elboudrari éd., *Modes de transmission de la culture religieuse en Islam*, Le Caire, Institut français d'archéologie orientale.
- Gvt of Pakistan, (1997), *Report of the Commission of Inquiry for Women*, Islamabad.
- Gvt of Pakistan, (1997), *Pakistan Integrated Household Survey*, Islamabad.
- HAQ, M. ul- et HAQ, K. ul- (1998), *Human Development in South Asia 1998*, Karachi, Oxford University Press.
- HASSAN, R., (1995), *Women's rights and Islam: from the I.C.P.D. to Beijing*, (document non-publié).
- Human Rights Commission of Pakistan, (1998), *State of Human Rights in 1997*, Lahore.
- JEFFERY, P., JEFFERY, R., (1996), *Don't marry me to a plowman! Women's everyday lives in rural North India*, Boulder, Westview Press.
- JEFFERY, P., JEFFERY, R., (1998), «Gender, Community, and the Local State in Bijnor, India», in P. Jeffery et A. Basu (éd.), *Appropriating Gender, Women's Activism and Politicized Religion in South Asia*, New York, Routledge.
- KHAN, N. S. éd., (1992), *Voices within, dialogues with women on Islam*, Lahore, ASR.
- MAHMOOD, N., RINGHEIM, K., (1997), «Knowledge, Approval and Communication about Family Planning as Correlates of Desired Fertility among Spouses in Pakistan», *International Family Planning Perspectives*, 23.
- MATRINCE, D., (1995), «[Le culte des saints au] Pakistan», in H. Chambert-Loir et C. Guillot (éd.), *Le culte des saints dans le monde musulman, études thématiques 4*, Paris, École Française d'Extrême-Orient.
- MAUDUDI, S. A. A., (1993), *Birth Control* (traduit et compilé par K. Ahmad et M. I. Faruqi), Lahore, Islamic Publications Limited, (1<sup>ère</sup> éd. 1968).
- METCALF, B., éd., (1990), *Perfecting Women: Maulana Ashraf 'Ali Thanawi's Bihshiti Zewar*, Bekerley, University of California Press.
- MINAULT, G., (1986), *Voices of Silence, English translation of Khwaja Altaf Hussain Hali's Majalis un-Nissa and Chup ki Dad*, Delhi, Chanakya.
- MINAULT, G., (1990), «Sayyid Mumtaz Ali and "Huquq un-Niswan": An Advocate of Women's Rights in Islam in the Late Nineteenth Century», *Modern Asian Studies* 24 (1).
- MINAULT, G., (1997), «Women Education: Better Women and Better



- Muslims», in N. Grandin et M. Gaborieau éd., *Madrassa, la Transmission du Savoir dans le Monde Musulman*, Paris, éditions Arguments.
- RAHMAN, F. N. ANWAR, S., (1998), *Womanhood in Pakistan: Status, Reproductive Rights and Marital Life-An Analysis*, document non publié.
- RAHMAN, F., (1972), «Religion and Planned Parenthood in Pakistan», in O. Schieffelin éd., *Muslim Attitudes toward Family Planning*, The Population Council, New York.
- SHAHEED, F., (1998), «The Other Side of the Discourse», in P. Jeffery et A. Basu éd., *Appropriating Gender, Women's Activism and Politicized Religion in South Asia*, New York, Routledge.
- SHIRKAT GAH et UNICEF, 1996, *The Popular Education Method: Teacher's Manual*, Shirkat Gah.
- TAYLOR, A. J., (1999), «High-Tech, Pop-a-Pill Culture, "New" Forms of Social Control for Black Women», in J. Silliman et Y. King éd., *Dangerous Intersections: Feminism, Population and the Environment*, London, Zed Books.



# DES TERRITOIRES DE PROJET AU TERRITOIRE DE VIE : LA CRÉATION DE LA COOPÉRATIVE ARTISANALE FÉMININE DE SEFROU COMME ENJEU DE MODIFICATION DES SYSTÈMES DE VALEURS SEXUÉS

---

SOPHIE LOUARGANT\*

## ARTICULATION ENTRE PROJET DE TERRITOIRE ET MOBILISATION SOCIALE : L'AMBIVALENCE DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXES

---

Le territoire, en tant que scène où se jouent des représentations en actes (Gumuchian *et al.*, 2003 : 2), est le résultat à un temps donné d'une congruence entre un système de territorialités individuelles et un système d'actions en cours. L'intérêt, ici, n'est pas de se concentrer sur l'un ou l'autre, mais bien de cerner les interrelations présentes dans les constructions territoriales. Un attachement aux trajectoires des individus-acteurs s'est imposé pour mieux cerner les dynamiques de « co-présences », de co-construction en place. Les trajectoires sont à

---

\* Géographe, MCF en géographie à l'IUT2 – Université Pierre Mendès France. Grenoble 2. UMR PACTE-5194. UJF/CNRS-Laboratoire Territoires.

même de révéler les « nœuds de négociation », les interrelations, le « bricolage » entre les projets individuels et les projets d'action dits collectifs. Si comme le souligne Jean-Luc Piveteau, les agencements du territoire sont marqués par une transcription au sol d'une idéologie masculine, pourquoi les scènes présentes sur ce territoire ne révéleraient-elles pas une matérialisation par des limites, des jeux de pouvoir, des frontières, des liens entre les hommes et les femmes ? Les systèmes de valeurs masculins/féminins témoignent et sont constitutifs d'une sexuation des scènes et des actes. Ils traduisent la variabilité des rapports sociaux de sexe, c'est-à-dire la convergence mais aussi la divergence des dynamiques et des processus territoriaux. La démarche privilégie une analyse des rapports sociaux entre les sexes dans lequel « le caractère construit des pratiques sexuées » (Hacault *et al.*, 2002 : 249) des acteurs du territoire est recherché. Par caractère « construit », nous entendons tout le contexte culturel (incluant le religieux), social et économique des rapports sociaux de sexe présent dans les représentations et les pratiques des acteurs et des actrices. L'hypothèse selon laquelle ces construits interviennent dans les actes, les décisions et les agencements spatiaux est prégnante. Elle conduit à cerner l'existence d'une « méta-structure » à dominante masculine qui se territorialise via les projets en place sur le territoire.

À Sefrou, province de la région Fès-Boulemane située à l'Est de Fès, la mobilisation des acteurs induite par la régionalisation (2000) suscite l'émergence de scènes de négociations quant au devenir de la Province. À l'intérieur de ce territoire prescrit, basé sur une projection administrative du périmètre d'intervention, les acteurs cherchent à revaloriser une identité, à structurer les potentiels (artisanat, agriculture, tourisme) et à imaginer les futurs possibles. Au regard d'une innovation en construction, la coopérative artisanale<sup>1</sup>, les systèmes de valeurs masculins/féminins et les pratiques ont été observées pour expliquer l'imbrication de valeurs idéelles et matérielles des rapports sociaux de sexe (Combes *et al.*, 2002). Le travail méthodologique s'est focalisé sur les systèmes de valeurs masculins et féminins pour déterminer les pré-construits, les pré-requis, les choix, les motivations, les espaces de réciprocité, de confiance dans les scènes existantes. Il répond à une question principale : quel est le territoire de mobilisation et d'intervention des actrices<sup>2</sup> ? Un corpus combiné entre des entretiens (30 sur la région Fès-Boulemane) et l'analyse de discours mobilisateurs (acteurs, notamment des femmes membres des coopératives et de leurs responsables, discours officiels) a permis d'établir une lecture de chaque composante d'un système territorial en cours de complexification. Les « coopé-

1. Coopérative artisanale féminine des boutons en soie - « cerises » - Ensemble artisanal - Bab El M'Kam - Sefrou - 31000.

2. On entend par femmes, ici, le groupe de femmes dites « coopérantes », membres de la coopérative.

rantes» sont apparues comme des actrices utilisant de manière multiforme les ressources à même d'assurer la structuration de la coopérative et l'accès à un revenu supplémentaire pour la famille en vue d'une insertion dans la communauté locale. L'activité traditionnelle des boutons de soie est une extériorisation évidente d'un savoir-faire domestique qui s'introduit dans l'économie locale comme bien monnayable. Les mutations des pratiques se traduisent dans le périmètre d'intervention des artisanes, de leurs décisions mais également dans leurs mobilités et leur appropriation de nouveaux espaces. Le centre d'artisanat est la forme visible du réinvestissement du masculin par le féminin. Toutefois, le projet de coopérative, porté par les femmes, s'inscrit à l'intérieur d'un processus global de restructuration du territoire. Ce dernier a une trajectoire propre qu'il convient de décrypter.

### LA COOPÉRATIVE ARTISANALE : UNE SCÈNE NÉGOCIÉE DE « GENRE » ?

Les actions de décentralisation menées à diverses échelles locale/régionale/internationale (Bissiliat, *et al.*, 2000 ; Vandersmissen *et al.*, 2001) concernent également le Maroc. Elles modifient en partie les systèmes de valeurs en place. En effet, à l'intérieur du système social de sexe, la question de la production et de la reproduction des conditions de maintien et d'évolution des actes est centrale. L'objectif, ici, est d'identifier et de caractériser les coopérantes (en tant qu'« actrices ») dans ce système de valeurs afin de déterminer les transformations des représentations collectives. En somme, le contexte territorial a organisé des équilibres politiques, économiques, sociaux donnant une empreinte sexuée, parfois différenciée, chez les acteurs animateurs de projet de développement. Considérer cette hypothèse, c'est avoir recours à une analyse des processus socio-spatiaux existants sur le territoire de la Province de Sefrou. Ce dernier est marqué par des héritages et a subi de fortes « déstructurations » dans son organisation administrative, territoriale et spatiale du fait des mouvements de décolonisation et des aléas économiques propres au Maghreb en général.

#### *La province de Sefrou : zone d'enjeux stratégiques de développement*

La période coloniale<sup>3</sup> a été marquée par le protectorat et le modèle français de gestion des territoires (structuration du maillage territorial marocain). Considérée alors par certains comme le vecteur d'une déstructuration des pratiques et des habitudes de vie, la gestion tant des individus que des activités écono-

---

3. En 1906, le Maroc a été mis sous tutelle franco-espagnole (conférence d'Algésiras), puis a pris la forme d'un protectorat jusqu'en 1956 (accords de la Celle Saint Cloud, 1955), date de l'indépendance de l'État marocain.

miques a modifié le lien social entre habitants. À ce titre Lahsen Jennan<sup>4</sup> parle d'un relâchement des liens entre habitants, d'un véritable « affaïssement des structures sociales et spatiales ». Les décisions de délimitations arbitraires (exemple des espaces pastoraux) et de nominations toponymiques occidentales devenues biens d'État, ont, entre autres, déstabilisé les mouvements de transhumance. Suite à l'indépendance et depuis le milieu des années 1980, une politique d'ajustements structurels a été privilégiée (investissement, distribution des ressources et des richesses). La mise en avant de l'initiative privée a conduit à un désengagement dans la planification des infrastructures et plus globalement dans l'aménagement du territoire. Le maillage administratif du Maroc a connu une évolution notable depuis l'indépendance afin d'assurer un contrôle de l'espace plus rationnel favorisant l'émergence de diverses potentialités. Le maillage territorial compte aujourd'hui 45 provinces et 26 préfectures, réparties en seize régions depuis le dernier découpage régional de 1997 (communes, cercles, province et régions). Suite à cette restructuration, le plan d'action du développement du tourisme de montagne dans le Moyen-Atlas de 1999 marque l'intérêt d'une stratégie touristique planifiée pour la province de Sefrou. Ce territoire de vie constitue un pôle entre la zone de montagne et une plaine plus vaste, (*Dir*). Véritable zone de médiation et d'interface entre un mode urbain et un mode montagnard de vie, les acteurs valorisent la ville de Sefrou<sup>5</sup>, réel lieu de structuration sociale et identitaire entre ces douars excentrés et la ville. Devenue chef-lieu en 1991, Sefrou se compose de 23 communes (5 municipalités, 18 communes rurales) pour un bassin de population d'environ 200 000 habitants. La population du territoire se caractérise par sa jeunesse mais aussi par une diversité des origines rurale/urbaine, arabe/berbère. En effet, 35,7 % de la population a moins de 15 ans, 47,1 % moins de 20 ans et 64,6 %<sup>6</sup> moins de 30 ans. Cependant, au regard de la structure de la population, on note des disparités entre les sexes ; elles s'accroissent au regard du taux d'alphabétisation : plus de 60 % des femmes rurales sont analphabètes<sup>7</sup>. Ce constat fut l'un des arguments d'installation de la coopérative artisanale et s'inscrit dans la vision des acteurs : « c'est un espace pour les artisans où les intermédiaires seront à éliminer vu qu'un grand nombre d'artisans isolés et éloignés des lieux de vente, est exploité par

4. On se réfère aux travaux et discussions de JENNAN L., 1998, *Le Moyen-Atlas central et ses bordures : mutations récentes et dynamiques de l'espace et de la société rurale*, thèse de doctorat, Université François-Rabelais, Tours, Tome I-II, 595 p. Ce travail de recherche a eu le soutien financier de l'Action Intégrée (AI205) entre les Universités de Grenoble et de Fès et il a donné lieu à l'encadrement de deux maîtrises, celles d'Anne-Florence Lantin et Nathalie Gourabian.

5. La ville est qualifiée de ville Judéo-Berbère, islamisée au début du IX<sup>e</sup> siècle par le sultan Idriss 2.

6. Tous les chiffres sont tirés de la « Monographie du secteur de l'artisanat dans la Province de Sefrou », Royaume du Maroc, Secrétariat auprès du ministre de l'économie, des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, Délégation provinciale de l'artisanat.

7. Direction de la statistique RGPH-1994.

des intermédiaires qui sont en même temps les fournisseurs en matière première et les acheteurs exclusifs de produits finis (exemple : femmes artisanes des boutons de soie à El bhalil<sup>8</sup>)».

### *Création de coopératives et histoires de femmes*

La coopérative est associée à la volonté de valoriser des potentialités touristiques ; elle est perçue comme une manière de rendre visible les savoir-faire et les innovations sur le territoire. Les coopératives de femmes au Maroc sont au nombre de 103, soit 3,26 % de l'ensemble des coopératives au niveau national. Elles couvrent l'ensemble du territoire national<sup>9</sup> (deux secteurs principaux, artisanal et agricole). Les coopératives sont pour la plupart situées dans les régions de Méknes, Tafilal et Rabat-Salé, Zémmour Zaïr ; on en compte trois à Fès-Boulemane (soit 2,94 % du total). Les coopératives artisanales féminines représentent 13 % de l'ensemble des coopératives dans le secteur de l'artisanat ; celle de Sefrou fut créée en 2000. L'objectif visé est d'assurer aux femmes un salaire fixe permettant un début d'autonomie. Les femmes voient surtout dans la coopérative une expression visible du transfert de projets occidentaux. En effet, dans le court terme, la mise en place de la coopérative s'accompagne entre autres de projets d'alphabetisation. Le projet a pour objectif de modifier à un certain niveau les représentations sociales de la femme sur ce territoire. Celle de Sefrou a été soumise à des pressions locales malgré son inscription dans une volonté nationale : « *l'intégration active de la femme rurale et la lutte contre sa marginalisation ont constitué le thème de la deuxième campagne nationale de solidarité contre la pauvreté ; solidarité que Sa Majesté le Roi s'est employé à enraciner et à en faire une culture de solidarité sociale depuis qu'il était Prince Héritier*<sup>10</sup> ». Ce type de discours mobilisateur a été intégré aux perspectives de développement des acteurs (majoritairement masculins) de la région Fès-Boulemane. Favorisant les pratiques d'auto-développement par le groupe des coopérantes (création de regroupements, services, capacités d'autonomie de gestion), il tend à modifier le système social de sexe en place. En effet, les modifications sont perceptibles tant dans l'espace public que privé. Les femmes dans leurs trajets et leurs activités sont de plus en plus mobiles et visibles : elles se déplacent et rencontrent pour négocier les représentants locaux de gestion des coopératives. Cette affirmation d'une identité plus autonome, favorise « une prise de

8. DÉLÉGATION PROVINCIALE DE L'ARTISANAT DE SEFROU, 1997, *Fiche technique*, Royaume du Maroc, Ministère des Finances, du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, p. 4.

9. RAPPORT DE L'OFFICE DE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES, 1999, *Les coopératives de Femmes au Maroc*, États des lieux, éditions Okad, p. 9.

10. DÉCLARATION DU ROYAUME DU MAROC, 2000, *Les Femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, New York, 5-9 juin, p. 2.

confiance», leur permettant d'avoir un espace de représentation dans le foyer, pas uniquement lié aux tâches domestiques. Le système social est basé sur une organisation communautaire, élément incontournable de la structuration des relations entre hommes et femmes qui se répartissent entre complémentarité/division. Le statut des femmes coopérantes varie selon leur localisation (ville-montagne), leur accès aux ressources et selon la perception masculine de ce statut. Elles sont garantes du foyer, «mères-épouses» mais sans avoir de statut administratif officiel, elles sont «*bétouns*», c'est-à-dire rien. Au sein de la coopérative, elles revendiquent une démarche volontariste de lisibilité de leur activité. Ces femmes constituent donc un groupe social qui crée et produit de l'innovation par l'installation d'un local, par l'organisation de réunions, par leur quête d'autonomie vis-à-vis des intermédiaires de l'artisanat. La création de liens inter-personnels (rencontres hebdomadaires pour la vente des boutons à Sefrou, par exemple) participe, dans un temps plus long, à la fabrication d'un réseau «des artisanes». Le réseau a pour objectif de s'insérer dans un maillage de coopératives féminines au Maroc.

Cependant, l'élargissement du champ d'intervention des femmes s'instaure à une échelle temporelle courte en se surimposant sur des valeurs plus anciennes culturelles, idéologiques et donc territoriales. Cet élargissement, bien que souhaité par les décideurs, paraît décalé et s'insère difficilement dans le projet de territoire porté par la Province de Sefrou.

#### *Les logiques masculines et féminines dans la création d'activités*

En effet, les initiatives des acteurs officiels masculins (responsable d'ONG, Délégation de l'Artisanat) sont inspirées par le discours du royaume. Ces acteurs veulent assumer une conscientisation du statut des femmes-artisanes sur le territoire. La sensibilisation aux approches de «genre» et développement» dépend de leur trajectoire de vie, de leur formation et de leurs accointances avec des associations, des femmes, des lectures sur ce thème. Les acteurs portant le discours de valorisation de la condition de la femme s'inscrivent dans une volonté de valoriser la condition de la femme. Ils révèlent surtout comment ces acteurs perçoivent les femmes en tant que ressource économique pour le territoire. Suite aux entretiens réalisés avec les acteurs impliqués dans cette initiative (délégué de l'artisanat, ONG, associations), le discours qui suit est particulièrement révélateur :

«Il y a une absence d'investissement dans le monde rural et de micro-crédits qui ne se mettent pas en place et ne redynamisent pas les processus socio-économiques. La femme marocaine, par exemple, c'est un modèle de développement, une filière féminine qui représente ici 30 000 femmes ; leur travail est minoré, reste dans l'obscurité voire intercepté par des intermédiaires et revendu. Le projet d'encadrement économique de la femme est passé au départ par une prise de



contact et une étude sectorielle de filière qui a duré deux ans. Les indicateurs socio-économiques montrent une stratégie de complément de revenus mise en place par les femmes pour cette activité. On est aidé par une volontaire du corps de la paix (association JFK) représentée ici par une femme d'origine française qui vit aux États-Unis. Elle aide à mettre en place des formations pour les femmes rurales. La demande de création de coopérative féminine est une volonté de l'administration locale, du ministère et du roi. C'est pour rendre visible et légal le travail de ces femmes. La formation vise également à mettre en place un site internet dans la prochaine étape pour prospecter sur des marchés nationaux et internationaux. La coopérative est de plus en plus reconnue (foire, exposition à Casa) aussi pour demander à mettre en place une société de confection avec l'annexe de Fès. Les femmes qui fabriquent les « amaras » représentent plus de 60 % des femmes en zone rurale ».

Entretien – Délégué de l'artisanat de Sefrou. Mai 2001

Le discours sert alors à valoriser le travail, voire à restructurer un travail invisible, en vue d'une plus-value économique. Ceci constitue un premier biais, puisque les coopérantes ne sont pas actrices mais considérées comme des agents économiques, comme une ressource à valoriser en vue d'un développement du territoire. En effet, tout en ayant conscience des difficultés rencontrées dans le quotidien, des problèmes de scolarisation, de déplacements, la vision masculine se focalise sur l'aspect « rentable » de leurs savoir-faire.

La coopérative est devenue aussi le lieu des femmes mais l'encadrement est effectué par des hommes pour leurs activités et à l'intérieur même de la coopérative. Les acteurs, porteurs d'un projet de territoire (insérer la province dans la régionalisation) ont un profil spécifique. Ce sont des hommes instruits (bac + 4 minimum) qui ont fréquenté les universités françaises ou canadiennes. Ils essaient d'avoir un discours construit entre une vision émancipatrice et les habitudes en place. Ainsi, ils soulignent l'importance d'avoir « *l'aval des hommes car beaucoup d'hommes ne veulent pas que les femmes "fassent la coopérative"* ». Cependant, même s'ils sont porteurs d'un discours d'émancipation, ces derniers sont fortement marqués par des pré-requis. C'est aux femmes à assumer l'organisation de la nouvelle activité ; ils ne prennent que peu en considération l'amélioration de leurs conditions de vie en demeurant somme toute fataliste : « *les micro-crédits s'adressent à tout le monde mais les femmes représentent 80 % des bénéficiaires. Tout particulièrement la femme souffre du sous-développement. Elle ne fréquente pas l'école comme les hommes. Elle a moins de chance que les hommes* » (responsable d'ONG, 2002). Les micro-crédits suscitent des « espoirs » chez les coopérantes, véritables actrices du développement. Toutefois, si la gestion du fonds est en direction de l'initiative féminine, les retombées sont souvent favorables aux responsables coopératifs ou aux conjoints. Le projet n'est pas bâti avec les conjoints par une sensibilisation à une gestion concertée des revenus de l'activité. C'est ce qui explique ce décalage : un

modèle sexué féminin non pas fondé sur la mixité, ou la complémentarité, mais sur la division des rôles se surimpose alors au modèle existant. La projection des activités du domestique dans l'espace public et la sphère publique devient une transcription littérale des activités du foyer (figure 1). Ainsi, au lieu de créer une mixité, le territoire est marqué par un espace dichotomique « patriarcal », qui, même dans le cas d'une valorisation d'activité, reste confiné dans des stigmates sexués hommes-femmes très ségrégatifs. On peut cependant résumer leurs activités quotidiennes et cerner le rôle de gestionnaire, de programmation, d'organisation qu'elles ont. Les acteurs masculins convaincus de cela, les confinent dans un territoire clos, celui des femmes-coopérantes.

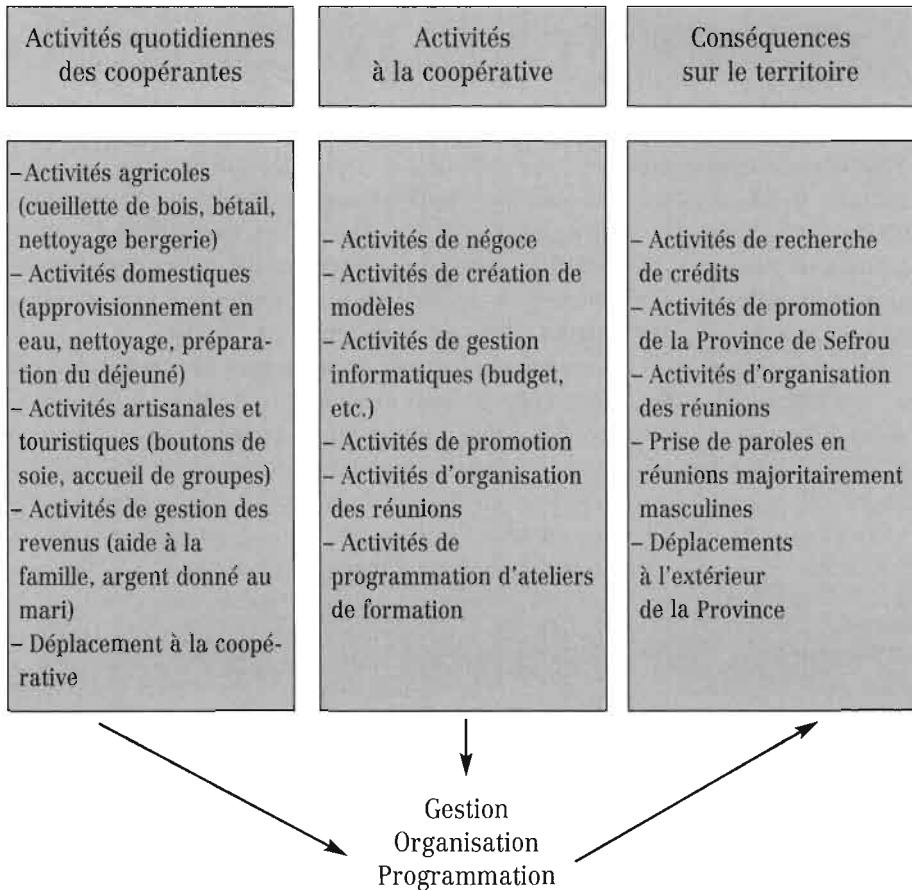


Fig. 1. La transposition du quotidien dans la gestion du territoire, Sophie Louargant, 2003.

La reproduction des activités de gestion, d'organisation et de programmation se retrouve dans la gestion du territoire et en particulier autour de la négociation permanente entre les coopérantes et les délégués de l'artisanat.

En effet, les «leaders» ont toutes deux un niveau d'alphabétisation niveau bac, parlent le français, l'arabe, voire le berbère. Leurs initiatives sont le fruit d'une volonté de la délégation de l'artisanat mais aussi leur volonté de revendiquer un statut nouveau pour les femmes de la Province. Leurs parcours personnels montrent un soutien important de leur conjoint (membre de mouvement associatif, se prononçant en faveur de l'émancipation) et de leurs enfants dans l'initiative de la coopérative. Toutes deux soulignent l'importance, dans leur vie, d'être autonomes : *« mon père était déjà en faveur de mon travail », « j'ai vécu à Fès, puis à Tanger, là je ne pouvais pas sortir, rien faire seule, et donc revenue à Sefrou, j'ai voulu m'impliquer, pour qu'on nous voie »*. L'ensemble des autres membres ont un niveau d'alphabétisation plus faible et ont besoin d'accompagnement. Les femmes «leaders» se sentent alors un devoir de médiation, qui devrait être assuré par les réunions au niveau de l'échelon de la Province : *« c'est difficile. Leurs maris ne veulent pas ; c'est pour ça qu'on fait notre possible pour leur expliquer ça. Une fois, je suis partie, et un homme m'a interdit de parler à sa femme. Il m'a dit que j'allais lui ouvrir les yeux »*.

Les porteuses de projet intériorisent un discours d'émancipation, qui se mêle à leurs construits sexués. Le groupe de coopérantes est composé de deux personnes «leader» (Sefrou) qui s'occupe de l'organisation et de la médiation auprès des acteurs locaux (institutionnels et associatifs) et de «personnes-relais» dans des douars (El Menzel, Azzaha, Sidi Lahden, Al Anocer Bahlil).

Le travail de médiation conforte la fonction attribuée aux femmes de gérer des conflits (investissement, acquisition d'un moyen de locomotion collectif, achat d'un ordinateur, organisation d'accueil de groupes de visiteurs); il se décline selon quatre formes :

- générer l'innovation et la diffuser à l'intérieur des ménages ;
- accompagner les artisanes dans les modifications quotidiennes de leurs temps de vie ;
- accompagner le changement de la vie communautaire ;
- satisfaire les individualités et la représentativité des acteurs par rapport à leur projet.

La gestion à différentes échelles de ces « conflits » s'accroît du fait de leur méconnaissance du système administratif territorial en place. Les conflits peuvent se regrouper dans trois ensembles :

- le conflit économique réside dans la volonté des coopérantes de s'assurer un salaire, une rémunération pour leur travail, d'acquiescer de manière indépendante des financements (acheter un bus, un ordinateur etc.),
- le conflit décisionnel autour de choix d'évolutions de la coopérative,

– le conflit « de visibilité » est lié à l’externalisation des activités sur les marchés (local, national, voire international avec la suppression des intermédiaires de l’artisanat).

Cet ensemble de conflits localisés génère des tensions fortes car la validation des choix des coopérantes passe par la médiation des responsables masculins : le conflit entre hommes et femmes pour finaliser le projet apparaît, dans ce contexte, incontournable. Les deux groupes identifiés ne partagent pas une vision commune d’un « projet ». En effet, le mot « projet » a une signification différente pour les « actrices-coopérantes » et pour les acteurs décisionnels. Le premier groupe le conçoit de manière ambivalente entre une réelle volonté d’action et un constat de réalités sociales structurantes difficilement modifiables :

« Ça a été difficile de faire le projet, on a eu des menaces de la part des intermédiaires [...] on a fait une émission de télé, et le lendemain on a été mal vues comme si on allait tout bouleverser. C’est parce qu’ils ont peur que les femmes sortent [...] L’État nous soutient. Mais, ça c’est seulement la parole. Après, c’est nous qui sommes seules sur le terrain. Ils veulent bien qu’on fasse ça, mais, après c’est nous qui devons bouger. Ils ne donnent rien, seulement la parole. Il faudrait changer la tête des hommes ».

Le second groupe, lui, s’inspire du discours emblématique du roi et fait du discours d’émancipation un projet innovant à mener sans mesurer les conséquences pratiques :

« Ce n’est pas évident pour des hommes dans un milieu rural de voir, du jour au lendemain, les femmes qui prennent en main le milieu économique, qui deviennent indépendantes financièrement, qui gèrent leur budget familial. » (ONG).

Le territoire présenté s’exprime dans un lieu, la coopérative, mais au-delà sur une « scène négociée de « genre » » dans le sens où la confrontation sexuée des actes territorialisés à instaurer est perceptible. La divergence met en lumière un groupe (les acteurs-hommes) qui n’existe comme catégorie qu’en relation structurale aux femmes. Un espace se crée, dans lequel les hommes définissent leurs rapports au monde, leurs rapports aux femmes et aux autres hommes. C’est une véritable scène de définitions des prénotions et donc de formation des pré-construits, un double standard asymétrique (Welter-Lang, 2002), présent à l’intérieur de la scène principale. Ils vont donc avoir des intentions de dire, de faire et de construire des représentations, des pratiques qui se diffuseront de manière hiérarchisée entre hommes (du roi au délégué de l’artisanat), puis chez les coopérantes. La gestion localisée de tensions présentes sur le territoire de la Province reste un acte voulu de la part des acteurs (gouverneur, délégué de l’artisanat) qui encouragent les coopérantes dans cette optique. Les logiques d’intervention sont donc construites d’après un discours imposé sans

au préalable déconstruire les pré-requis masculins. Cela conforte le groupe de coopérantes dans un mécanisme d'intervention différencié sur le territoire, où la coopérative devient l'unique lieu de gestion des conflits de confrontation des univers sexués, le lien entre ces deux composantes d'un système social sexué qui se territorialise dans le projet de développement artisanal et touristique.

Pendant, la scène présente à Sefrou n'est-elle pas symptomatique de l'actuelle restructuration des territoires et ne s'inscrit-elle pas dans un mouvement généralisé de construction complexe, composite des territoires? Les dynamiques territoriales ont des configurations multidimensionnelles (lieux, espace, temps) et se manifestent de manière imbriquée sur le territoire: «l'idée de complexité territoriale nouvelle désignera ici l'ensemble des processus qui, dans les domaines politiques, économiques et sociaux, conduisent, d'une part, à une démultiplication et une imbrication des espaces de référence, d'autre part, à une différenciation des temporalités et des territorialités en fonction desquelles les pratiques sociales et spatiales sont vécues et structurées» (Debarbieux et Vanier, 2002).

La complexification du système territorial entraîne une déconstruction des rapports traditionnels entre individus, des rapports entre hommes et femmes. Il est pertinent de voir dans l'exemplarité de projet à vocation territoriale une redistribution des périmètres d'intervention, des nouvelles formes de pouvoir et une modification des lieux de mobilisation. La validité et la légitimité de la coopérative depuis son émergence en 2000 ont mis en exergue l'existence d'un groupe de femmes. La coopérative a modifié leur rapport individuel à l'espace (subi, contraint puis souhaité) ainsi que leur visibilité au sein de la Province.

## LES PRATIQUES SPATIALES DES COOPÉRANTES COMME ENJEU DE MODIFICATION DU SYSTÈME TERRITORIAL

Par la mise en réseau de l'activité artisanale, la coopérative a contribué à faire évoluer le rôle et les fonctions attribués initialement aux femmes par les valeurs familiales et culturelles. En effet, l'inscription spatiale des nouvelles mobilités des artisanes (se rendre à Sefrou, par exemple) a redistribué les fonctionnements hiérarchisés hommes-femmes, créant des espaces mixtes, ou du moins une interrelation. La dissymétrie des appropriations de l'espace tend à se transformer par un éclatement des mobilités. L'espace du privé est là, usuellement pour protéger les femmes de l'extérieur. Les artisanes sont confinées dans leur espace restreint du douar où elles gèrent les activités familiales en y insérant leurs activités de boutons de soie. Les routines quotidiennes et les rythmes s'inscrivent dans des espaces peu dilatés et non mixtes:

« Je me lève à 6 h 00 pour préparer le petit-déjeuner à mes enfants. Parce que ma fille part tous les matins, à Sefrou au lycée. Je traie les vaches. Ensuite, je fais le travail de la maison, le ménage. Ensuite, je prépare le repas. L'après-midi, je travaille les boutons. Je fais également le petit-lait. L'été, je participe aux travaux

agricoles. Pendant la période des oliviers, je me lève tôt comme ma mère pour préparer le repas aux ouvriers. On prend 3 ou 4 ouvriers pour nous aider. Pour les payer, on attend de vendre les olives et ensuite on les paie. Tout dépend de la production».

Les logiques sociales mises en œuvre dans les agencements spatiaux montrent des écarts de fréquentation entre des périmètres d'appropriation hommes-femmes (Coutras, 1996 ; Vandersmissen *et al.*, 2001). La première sphère se concentre sur le foyer et ses alentours, puis celle du douar (des travaux des champs, de gestion de l'eau). Pour les artisanes, s'inscrire dans la démarche de la coopérative, dans la mise en réseau entre le chef-lieu et l'ensemble des *douars* leur donne la possibilité de sortir d'un espace restreint, notamment grâce à la vente des boutons lors des foires. La plupart des transports s'effectuent à dos d'âne ou avec un véhicule (« grand taxi »). L'accès à un moyen de locomotion reste problématique. Les hommes contestent souvent ces pratiques spatiales qui permettent aux femmes de s'ouvrir à un périmètre différent de celui déterminé par les systèmes de valeurs qui valorisent le maintien des femmes dans des espaces de proximité. Les conjoints des artisanes ne valident pas cette dilatation des périmètres de fréquentation dans l'ensemble de la Province. La modification des équilibres entre les groupes conduit à perturber ce fonctionnement. La multiplication des zones fréquentées conduit à modifier la dialectique classique présente entre espace public masculin et espace privé féminin. Les artisanes doivent donc gérer de nouvelles contraintes spatio-temporelles en termes de présence aux réunions, de transport, de participation aux formations réalisées par la coopérative. (En particulier dans le domaine de la rétribution financière des membres qui est un moyen pour les artisanes d'accéder à un revenu.) Ces nouvelles normes de fonctionnement marquent une restructuration même si pour certaines, elles redistribuent l'argent gagné à leurs maris. La remise en cause de la répartition spatiale des tâches se heurte à des construits inspirés d'héritages culturels, religieux comme le souligne l'une des deux fondatrices de la coopérative :

« Pour les déplacements, seules trois femmes dans la coopérative sont libres de leurs mouvements. Les autres coopérantes ont des problèmes avec leurs maris qui veulent qu'elles travaillent à la coopérative seulement. Ils me disent : « si tu veux ma femme avec vous dans la coopérative, il faut qu'elle travaille seulement à la coopérative à Séfrou. Elle distribue si elle veut la soie ici, elle ramasse les boutons, elle compte, elle coud, tout ce que tu veux, mais, pour bouger, passer la nuit dehors, non ». Quant aux femmes artisanes, c'est souvent l'homme qui se déplace à Séfrou pour chercher la matière première ou amener les produits finis. »

Le vécu féminin du déplacement se modifie en fonction de l'activité artisanale. Il définit des nouvelles frontières spatio-temporelles et de nouveaux

contextes d'action. Le marquage concret de trajets quotidiens et hebdomadaires (se rendre au marché tous les jeudis à Sefrou, confectionner tous les jours des boutons en plus de leurs activités domestiques) devient un élément du « contenant » du territoire. Le groupe s'introduit donc dans un périmètre spécifique et restreint, à la différence des hommes qui sont présents dans plusieurs périmètres. Nombre de coopérantes parlent de leur difficulté, en raison de la pression sociale, à imposer leur présence dans le *Souk*. La modification des déplacements a produit également, du fait de leur visibilité, un changement des rapports sociaux de sexe. Basé sur des principes structurants dominants/dominés, le système social de sexe évolue vers un rapport où la réciprocité devient possible. Il est évident que la prise de décision féminine a ôté une part des actes auparavant masculins dans l'aménagement du territoire.

La phase de validation et de légitimation est en cours et s'insère dans une logique de développement touristique. Les touristes qui fréquentent ce territoire (nombre d'arrivées : 1291 visiteurs en 2000) contribuent à rendre d'autant plus lisible l'activité de la coopérative. La volonté des hommes de structurer une activité d'accueil (repas chez l'habitant, gîtes) rentre dans la logique de maintien d'un « espace » sexué féminin où sont contenue l'artisanat et le tourisme.

## CONCLUSION

---

À Sefrou, les représentations sexuées ne sont pas dues uniquement à un clivage à l'intérieur du système social de sexe. Elles sont impliquées dans la structuration des territoires et s'insèrent dans le processus décisionnel et les jeux de pouvoir en place. Les stratégies territoriales sont aussi de nature sexuée et ont des impacts sur la hiérarchisation des sexes, des classes, des ethnies, du partage des ressources existantes. Le cas de la coopérative de Sefrou montre que les coopérantes interiorisent les représentations masculines en les projetant dans le jeu de la négociation, de la gestion du conflit, accentuant le « biais » masculin. Le territoire de projet en cours de réalisation a révélé la pluralité de comportements chez les acteurs des deux sexes et l'intérêt de considérer l'expérience individuelle, les trajectoires comme des éléments de construction ou de co-construction d'une forme de réalité sociale, d'un territoire de vie. Cette co-construction s'exprime dans les temps de l'action des hommes et des femmes. La différence de perception, de conception des temps de « faire », des temps de programmation nécessite une construction permanente pour aboutir à la phase de réalisation du projet. En ce sens, il n'y a pas un projet mais des projets sur le territoire : projet de développement, projet de vie, projet de déplacement. La lecture de « genre » éclaire l'imbrication des projets à différentes échelles de l'individuel et du collectif, du spatial, et du temporel mais également de la construction des territoires.

## BIBLIOGRAPHIE

- BISILLIAT, J., VERSCHUR, C., (2000), Le «genre» : un outil nécessaire – introduction à une problématique, *Cahiers «genre» et développement*, Paris, L'Harmattan, 263 p.
- CINQ-MARS, I., PERRATON, C., (1989), «Femmes et espaces publics : l'appropriation des lieux et la maîtrise du temps», *Recherches Féministes*, vol. 2, n° 1, p. 19-32.
- COMBES, D., DAUNE-RICHARD, A.M., DEVREUX, A.M., (2000), «Mais à quoi sert une épistémologie des rapports sociaux de sexe», p. 60-68, dans HURTIQ M.C., KAIL M., ROUCH H., *Sexe et «genre», de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, éditions CNRS.
- COUTRAS, J., (1989), «Les pratiques spatiales des sexes : quelles problématiques?», *Espace populations et sociétés*, n° 1, p. 111-115.
- DEBARBIEUX, B., VANIER, M. (dir.), (2002), *Ces territorialités qui se dessinent*, La Tour d'Aigues, édition de l'Aube, bibliothèque des territoires, 267 p.
- GUMUCHIAN, H., GRASSET, E., LAJARGE, R., ROUX, E., 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, 186 p., (coll. Anthropos).
- HACAULT, M., TAHON, M.B., (2002), «Les tiers inclus dans les rapports sociaux de sexe», p. 247-265, in *Le «genre» : de la catégorisation du sexe*, dir. Nicky LE FEUVRE, Toulouse, UTINAM – L'Harmattan.
- HANSON, S., PRATT, G., (1995), *Gender, work and space*, Routledge, Londre et New York, 271 p.
- JENNAN, L., (1998), *Le Moyen-Atlas central et ses bordures : mutations récentes et dynamiques de l'espace et de la société rurale*, thèse de doctorat, Université François-Rabelais, Tours, tome I-II, 595 p.
- LANTIN, A.F., (2002), Les coopératives féminines d'artisanat, vecteurs potentiels de développement territorial – Province de Sefrou, mémoire de maîtrise, 125 p., dir. GUMUCHIAN H., LOUARGANT S. – Institut de Géographie Alpine, Université Joseph Fourier, Grenoble I.,
- LABOURIE-RACAPE, A., BICHE, B., (1998), «L'approche "genre", un outil d'analyse pour les actions NOW et le développement local», dans *Femmes en milieu rural, Nouvelles activités, nouvelles compétences*, n° 158, 162 p.
- MATHIEU, N.C., (1991), *L'anatomie politique, catégorisations et idéologiques du sexe*, Paris, Côté-Femmes, 291 p.
- PIVETEAU, J.L., (1996), «Notre territorialité n'est-elle pas essentiellement masculine?», *Géographies et Cultures*, Paris, L'Harmattan, n° 20, p. 69-80.
- VANDERSMISSEN, M.H., VILLENEUVE, P., THERIAULT, M., (2001), «L'évolution de la mobilité des femmes à Québec entre 1977 et 1996», *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 45, n° 125, p. 211.243.
- WELTER-LANG, D., (2002), «Étudier les hommes et les rapports sociaux de sexe : où sont les problèmes?», p. 289-311, dans Nicky LE FEUVRE (dir.), *Le «genre» : de la catégorisation du sexe*, Toulouse, UTINAM – L'Harmattan.
- DÉCLARATION DU ROYAUME DU MAROC, (2000), *Les Femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, New York, 5-9 juin, 4 p.
- DÉLÉGATION PROVINCIALE DE L'ARTISANAT DE SEFROU, (1997), *Fiche technique*, Royaume du Maroc, Ministère des Finances, du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, 14 p.
- RAPPORT DE L'OFFICE DE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES, (1999), *Les coopératives de Femmes au Maroc*, États des lieux, éditions Okad, 63 p.



# POUR UNE PRISE EN COMPTE DU « GENRE » DANS LES ACTIONS D'INSERTION DES FEMMES EN MILIEU RURAL

---

HÉLÈNE CETTOLO\* – ANNIE RIEU\*\*

Les actions d'insertion sociale et professionnelle visant un public exclusivement féminin se sont développées depuis plusieurs années et ont eu un impact non négligeable. Elles ont contribué à donner une visibilité aux difficultés rencontrées par les femmes et essayé autant que faire se peut en apportant dans la mesure du possible une solution concrète en termes d'emploi. Dans le milieu rural, les femmes sont présentées comme « population cible », pouvant bénéficier de mesures spécifiques en raison de leurs situations particulières. Dans cette contribution, il sera question d'examiner des initiatives spécifiques en faveur des femmes, à partir de l'analyse d'actions d'insertion, pour déterminer si elles contribuent effectivement à une plus grande égalité entre les hommes et

---

\* Sociologue, docteur, Université de Toulouse le Mirail/CNRS, laboratoire Simone-Sagesse.

\*\* Sociologue, Chargée de recherches CNRS, Centre d'études, Travail, Organisation, Pouvoir (CER-TOP) UMR 5044 du CNRS et Équipe Simone-Sagesse EA 3053, Maison de la Recherche, Université Toulouse le Mirail.

les femmes. Les approches axées sur les femmes ont abouti à des initiatives novatrices et catalytiques sur certains territoires, avec tout un travail de réflexion sur les représentations stéréotypées de l'emploi féminin et sur la diversification des métiers.

Toutefois, au vu des résultats, on peut s'interroger sur la nécessité de mettre en place des actions spécifiques. L'observation de plusieurs recherches-actions menées sur différents territoires ruraux, notamment en Dordogne, montre que les actions d'insertion en direction des femmes en milieu rural n'atteignent pas toujours les résultats escomptés. Elles butent sur deux écueils : d'une part la non prise en compte de l'hétérogénéité des profils des femmes en milieu rural au niveau de leurs trajectoires, face à une offre d'emploi restreinte et peu diversifiée et, d'autre part, l'absence d'une approche « genrée » des actions d'insertion sur les territoires ruraux concernés. À l'inverse, l'approche « genrée » expérimentée par certains groupes de formation<sup>1</sup> a eu des effets positifs sur « l'estime de soi » des stagiaires et des plus-values significatives au niveau de l'action proprement dite.

Les itinéraires de vie de femmes montrent bien que les femmes ne forment pas un groupe homogène et soulignent combien les formes de précarisation sociale et d'exclusion notamment par rapport au travail salarié s'enchevêtrent et se cumulent avec une discrimination de genre. Les approches, en ciblant seulement les femmes, n'incluent pas l'étude des besoins déterminés par les hommes ni celle de leurs intérêts stratégiques, notamment pour évoluer vers une société plus égalitaire, ce que permet l'approche « genre<sup>2</sup> ».

## LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FEMMES EN MILIEU RURAL

---

Habiter en zone rurale est une source de difficultés professionnelles et d'isolement pour certaines femmes. Les problèmes d'emploi, la réduction et parfois la suppression de certains services, et les difficultés liées à l'isolement et au dépeuplement des zones rurales, les affectent particulièrement. Bien que l'on constate des différences de problèmes et de perceptions en fonction de la réalité socio-économique de chaque territoire, on peut dire qu'il existe plusieurs traits communs liés aux conditions de vie spécifiques des femmes en milieu rural. Ceux-ci, sont liés à l'isolement physique, la désertification, au problème des

---

1. Il s'agit de l'association de formation Retravailler, Dordogne.

2. Le genre « s'inscrit dans une analyse des rapports sociaux de sexe et reconnaît que les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes au sein des différentes instances de la société (famille, communauté, marché, État-nation, monde) sont responsables d'une distribution inégale des ressources, des responsabilités et du pouvoir entre femmes et hommes ». Nous reprenons à notre compte la définition proposée par Jeanne Bisilliat et Christine Verschuur (2000) : (*in Mukhopadhyay et Appel*, 1999).

transports pour la recherche d'emploi ou le suivi d'une formation, à la rareté des emplois, la question de l'autonomie (mobilité), l'isolement social et culturel, les problèmes d'équipement et des services (absence de structures d'accueil pour les jeunes enfants), les problèmes des violences conjugales ; sans compter la question du statut professionnel des épouses d'indépendants (artisans, agriculteurs) et celle de leur couverture sociale (droits à la retraite).

De manière générale, les études<sup>3</sup> sur la situation des femmes en milieu rural, bien qu'anciennes, mettent l'accent notamment sur les plus grandes difficultés que rencontrent les femmes du milieu rural pour exercer une activité professionnelle. En effet, plus que les femmes citadines, elles ont une charge domestique élevée (c'est surtout le cas des agricultrices qui effectuent une double journée de travail). Par ailleurs, elles sont moins souvent en possession d'un véhicule<sup>4</sup> et la rareté des transports collectifs complique leur vie quotidienne. Les difficultés de déplacement créent des problèmes au niveau de l'exercice d'un emploi salarié, de l'accès aux équipements et services, mais aussi dans l'accès à la culture et aux loisirs. En outre, le manque de structures de garde (crèches, haltes-garderies) dans un environnement proche constitue un facteur aggravant pour les femmes en recherche d'emploi.

### Un taux de chômage féminin souvent plus élevé qu'en milieu urbain

En milieu rural, le taux de chômage est plus faible pour les hommes comme pour les femmes ; en 1997, le taux de chômage des femmes est de 12,5 % dans les communes rurales et de 14,2 % dans les communes urbaines. Mais l'écart entre les taux de chômage masculin et féminin chez les jeunes demeure plus important à la campagne qu'à la ville : dans la tranche d'âge des 15-24 ans, 34 % des femmes et 19 % des hommes sont en situation de chômage, soit une différence de quinze points en milieu rural contre huit points pour l'ensemble de la France (Toutain X., 1998). Des changements profonds ont accompagné la progression de l'emploi féminin<sup>5</sup>, mais ils n'ont pas fait disparaître la division du travail entre hommes et femmes. Au contraire, de nouvelles formes de ségrégation et de division entre hommes et femmes se manifestent aujourd'hui sur le

3. La dernière recherche sur les femmes en milieu rural a été réalisée en 1992 par la SEGESA. Elle avait dressé un état des lieux des sources statistiques utilisant à la fois des données sexuées et territorialisées au travers des principales sources d'information : recensement, enquêtes de l'Insee, fichiers de gestion de grands organismes.

4. Dans les espaces à dominante rurale, les ménages sont globalement moins équipés que ceux des communes périurbaines : 19 % d'entre eux n'ont pas de voiture et 31 % en possèdent deux ou plus. (*Les campagnes et leurs villes*, Insee, 1998, p. 94-95).

5. L'analyse faite par Margaret Maruani sur les tendances de l'activité des femmes en France depuis les années 60 (« Féminisation du monde du travail », *Cahiers français*, n° 291, 1999) fait apparaître des évolutions et des processus d'insertion professionnelle.

marché du travail. Si des femmes occupent maintenant des emplois à haut niveau de qualification traditionnellement réservés aux hommes, le pourcentage de femmes parmi les employés à faible qualification du secteur tertiaire continue de progresser, ce qui accroît la prédominance féminine dans certaines catégories d'emploi (60 % des femmes sont concentrées dans 6 professions). La moitié des femmes qui travaillent occupe des emplois administratifs ou de service, alors que moins de 20 % des hommes sont dans ce cas. Les tendances à la désagrégation de certains secteurs du marché du travail se trouvent donc compensées par le renforcement de la ségrégation dans d'autres. En outre, les emplois particulièrement vulnérables ou peu qualifiés, comme les emplois à temps partiel, familiaux ou temporaires, sont presque tous occupés par des femmes. C'est aussi le cas en milieu rural où les opportunités d'emploi se trouvent dans le secteur des services de proximité (aides à domicile, assistantes maternelles, etc.). En termes d'emplois aidés, les femmes sont moins nombreuses à bénéficier d'un contrat préparant à l'emploi type contrats de qualification, d'adaptation et d'apprentissage. Les postes proposés dans ce genre de contrats relèvent plutôt du domaine technique, mais ils n'attirent pas encore suffisamment les femmes alors qu'ils sont sources d'emploi. Par contre, elles se trouvent majoritaires dans les contrats dont l'objet n'est pas l'accès direct à l'emploi : CES (Contrat Emploi Solidarité) et type CEC (Contrat emploi consolidé). À noter que l'allocation parentale d'éducation étendue en 1994 aux ménages de deux enfants a favorisé le retrait des femmes du marché du travail et leur retour au foyer, notamment en milieu rural (Toutain, 1998).

En Aquitaine (région de nos investigations), le chômage féminin a toujours été supérieur à la moyenne nationale<sup>6</sup>. C'est dans les zones rurales, où le tissu économique est peu développé et très peu diversifié, que les femmes rencontrent le plus des difficultés d'insertion professionnelle. En effet, les zones rurales offrent peu d'opportunités. De plus, l'absence d'infrastructures de formation permettant aux femmes en recherche d'emploi de se qualifier, les obligent à rejoindre la ville pour se former. Par ailleurs, le poids culturel est une autre des raisons qui freinent l'accès des femmes à l'emploi : en Aquitaine, 75 % des femmes sont inscrites à l'ANPE sur seulement dix métiers, principalement le secrétariat et le domaine des employés de maison. De plus, les femmes, déjà plus touchées par le chômage en situation ordinaire, cumulent les problèmes spécifiques rencontrés lors de la recherche d'emploi et les problèmes particuliers liés à leur situation : déménagements fréquents, nécessité de connaître un nouveau bassin d'emploi à chaque nouvelle installation.

---

6. Au 31 décembre 2001, le nombre de demandeuses d'emploi en Aquitaine s'élevait à 53,4 %, contre 49 % en France. À l'intérieur de cette région, il y a des disparités selon les départements. Ainsi, la Dordogne et les Landes sont les plus touchés avec un taux de près de 58 %. Au sein de chaque département, ces chiffres varient beaucoup selon les zones.

Par ailleurs, la recherche de l'Insee<sup>7</sup> fait état d'un isolement social des femmes en milieu rural et d'une augmentation des familles monoparentales auxquelles s'ajoute la présence d'une population en voie d'exclusion. Dans ce contexte, les femmes plus que les hommes rencontrent des difficultés particulières pour articuler les différents temps sociaux. Cela se traduit par des difficultés d'accès à l'information, de développement des relations sociales et de leur choix, d'intégration dans la vie locale.

### UNE POLITIQUE SOUTENUE D'ACTIONS SPÉCIFIQUES EN DIRECTION DES FEMMES

Dans ce contexte, des dispositifs d'accompagnement à l'emploi ont été mis en place, et se traduisent par des actions individuelles et territorialisées en direction du public féminin. Les politiques publiques spécifiquement en faveur des femmes se sont développées; elles restent encore rares en termes d'emploi et cela accroît encore plus l'« invisibilité » des problèmes particuliers aux femmes. Ces politiques d'emploi sont plutôt en faveur des jeunes de formation faible à la recherche d'un premier emploi, des chômeurs de longue durée, des chômeurs dans les zones où le taux de chômage est très élevé, ou des travailleurs qui ont un bas niveau de qualification.

Cependant, depuis quelques années, la promotion de l'égalité des chances a été au cœur de la politique économique au niveau européen et l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes sur le marché du travail a été considérablement renforcé.

Dès 1990, la Commission européenne lançait une initiative communautaire concernant exclusivement les femmes et visant à renforcer les mesures prises au cours des années récentes pour la promotion de leur insertion professionnelle, tant au niveau national que communautaire. Le programme NOW<sup>8</sup> (*New Opportunities for Women*) s'insérait dans une stratégie de synergie et de complémentarité entre les politiques d'égalité des chances et les politiques d'emploi et de formation professionnelle. Il avait deux objectifs principaux: « d'une part améliorer et promouvoir les compétences professionnelles des femmes, et faire changer la mentalité du monde des affaires pour que les femmes puissent créer leurs propres entreprises et coopératives, d'autre part contribuer au retour des

7. *Femmes - hommes : inégalités sur le marché du travail*, Le Quatre pages INSEE Aquitaine, n° 85, juin 2000.

8. Le volet NOW (*New Opportunities for Women*) de l'initiative communautaire EMPLOI (1994-1999) vise à promouvoir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes sur le marché du travail, en apportant une aide financière à des projets, présentés par des organisations (organismes de formation, associations...) facilitant l'accès des femmes à l'emploi ainsi que la création d'emploi et le soutien à la création d'entreprises par et pour les femmes.

femmes sur le marché du travail, afin qu'elles ne soient plus exclues des forces de travail permanentes ni obligées d'accepter des emplois qui ne leur apportent ni garanties ni stabilité».

Ce programme a permis, dans de nombreuses régions, la mise en œuvre de mesures spécifiques et innovantes sur la question de l'égalité. Il a contribué à financer des mesures spécifiques, comme la formation professionnelle, l'aide aux femmes exerçant une activité indépendante, l'orientation des chômeuses de longue durée, la mise en place de crèches en liaison avec les organismes de formation professionnelle et les zones industrielles. Il a aussi apporté un soutien aux structures gérant les projets. L'initiative de la Commission visant à améliorer le statut des femmes dans la société a comporté des campagnes d'information et de sensibilisation, l'élaboration de lignes de conduite à l'intention des médias quant à l'image des femmes. De même, l'information a porté sur des opérations permettant d'accroître la représentation des femmes dans toutes les sphères de décision, qu'il s'agisse des milieux politiques, publics ou professionnels. Dans le cadre du programme européen NOW, les femmes ont porté et développé des projets innovants grâce au soutien des GVA (Groupes de Vulgarisation Agricole). Ces projets ont été facteurs de développement de l'agrotourisme, mais aussi de la citoyenneté des femmes par une participation plus importante à la vie de la « cité ». Il convenait de valoriser la place des femmes, de les encourager au développement de la pluriactivité, alternative au seul revenu agricole, par la participation aux aménagements paysagers, la conservation du patrimoine rural mais aussi par la commercialisation des produits de qualité, le développement de manifestations festives et commerciales, etc. Le développement de l'agrotourisme, l'accueil récréatif et social, l'accueil touristique à la ferme, que les femmes peuvent engager, sont en outre créateurs d'emplois nouveaux.

De plus en plus, les pouvoirs publics intègrent des objectifs spécifiques pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, dans le cadre de leurs politiques territorialisées d'emploi, d'insertion, de formation, etc.. Cette inflexion des politiques publiques est conforme aux préoccupations exprimées au niveau européen. Les règlements des fonds structurels introduisent des objectifs explicites de réduction des inégalités en défaveur des femmes et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes est devenue aujourd'hui une priorité dite « transversale » et est inscrite dans l'ensemble des politiques européennes et nationales : Plan national d'action pour l'emploi (PNAE), Document unique de programmation (DOCUP) Objectif 3 du Fonds social européen (FSE), Programme d'initiative communautaire (PIC) EQUAL.

Pour répondre aux difficultés rencontrées par les femmes, certaines collectivités territoriales ont profité de ce contexte pour engager des actions « femmes en milieu rural ». Ainsi la région Aquitaine et plus particulièrement le département de la Dordogne, possédant une antériorité de réflexion sur la thématique « femmes en milieu rural » ont su se saisir des différentes opportunités. De nombreuses actions ont été menées et ont donné lieu à des bilans ou à des

recherches qui ont permis de constater les difficultés inhérentes à la situation d'emploi des femmes en milieu rural. Les obstacles bien connus, comme l'absence de mobilité, l'absence de diversification des métiers, les charges domestiques et parentales, les difficultés de déplacement, le manque de structures de garde ont, une nouvelle fois, été mis en évidence.

Mais au-delà de ces constats, aucune analyse n'a été effectuée sur les conditions de production de ces obstacles. Peu de solutions sont proposées, comme s'il existait une « fatalité d'être née femme ». Cependant quelques actions<sup>9</sup> innovent dans l'analyse et dans les propositions ; elles « sortent » les femmes d'une problématique de victimisation et les resituent comme actrices de leur vie.

La faible représentation des femmes dans les qualifications et les métiers dits « techniques » (industrie, bâtiment, nouvelles technologies) explique en partie la situation d'inégalité entre les hommes et les femmes face à l'emploi. Les conditionnements culturels restent omniprésents. Famille, système éducatif, système de formation, monde professionnel, chaque structure réagit avec ses propres conservatismes, ses propres réticences et freine, voire décourage parfois inconsciemment, l'intégration des femmes dans d'autres professions que celles qui sont déjà très féminisées.

Des actions d'orientation ou de formation visant à diversifier les choix professionnels des femmes ont déjà été impulsées pour faire progresser la place des femmes dans les métiers techniques. Il existe toute une panoplie d'actions visant à la mixité professionnelle : accès privilégié des femmes aux formations dans les secteurs où elles sont sous-représentées, aménagement des conditions de travail, financement de l'entrepreneuriat féminin (ce dernier axe visant à revaloriser l'image et le statut social des femmes, non plus seulement par des campagnes de sensibilisation, mais en renforçant la présence effective des femmes dans les lieux de décision sociale, économique et politique...).

On assiste à l'essor d'actions centrées sur l'accès des femmes à des métiers non traditionnellement féminins (par exemple dans le transport : conductrice de bus ou chauffeur routier ; dans le secteur automobile : mécanicienne auto, peintre carrossier...), sur l'esprit d'entreprise chez les femmes, sur la flexibilité de l'organisation du travail ou l'insertion professionnelle. Nous pouvons mentionner l'opération SEMER (Savoir entreprendre en milieu rural) pilotée par la CCI de Périgueux dans le cadre du programme Now, soutenue par l'Etat (Préfecture et Droit des Femmes) et cofinancée par le Fonds Social Européen et par le Conseil Général. Celle-ci a abouti à la création d'un réseau de femmes déjà chefs d'entreprises, pour informer, conseiller et accueillir les nouvelles créatrices.

La MSA (Mutualité sociale agricole) de Périgueux, dans le cadre du service d'action sociale, a mis en œuvre un programme de formations, de soutien tech-

---

9. Citons par exemple « les femmes prennent l'initiative en milieu rural » mené à Saint-Astier par les CIDEFF.

nique et d'accompagnement de projets pour les femmes du milieu rural intitulé « Femmes et initiatives en milieu rural ». Il repose essentiellement sur un réseau de femmes au sein des villages ou d'associations, veulent créer de nouvelles activités et trouver des réponses à des problèmes posés. Cette action est soutenue par la Délégation régionale aux Droits des Femmes.

Notons cependant que ces actions restent ponctuelles voire conjoncturelles et à l'initiative de l'Éducation Nationale, d'une branche professionnelle ou d'un organisme de formation sans qu'il existe une synergie entre les acteurs concernés. Par ailleurs, elles ont le plus souvent pour objectif de faire évoluer les représentations des femmes et d'elles seules, en omettant la nécessaire évolution parallèle de l'environnement éducatif, social, professionnel et des principaux acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi. Pourtant, de nombreux outils pédagogiques destinés à former les formateurs à l'égalité des chances et des acteurs relais de l'entreprise à la mixité des emplois ont été réalisés. Ils permettent de sensibiliser individuellement des acteurs, mais cette démarche ne conduit ni à une analyse en profondeur, ni à une évolution des pratiques collectives des organismes impliqués dans l'amélioration de l'accès des femmes aux métiers techniques. Dans les politiques publiques d'égalité des chances, les efforts accomplis sont loin d'avoir vaincu les inégalités de fait dans le domaine de l'emploi.

On peut assez aisément être persuadé que l'égalité entre les sexes ne passera que par un partage total des activités et responsabilités et on peut penser que grâce à l'application de politiques volontaristes les ségrégations professionnelles s'atténueront. Mais on peut aussi craindre, encore une fois, de voir les êtres humains réduits à leur sexe, des femmes embauchées parce qu'elles sont femmes et non pas en raison de leurs compétences.... Et surtout on peut craindre que ces mesures ne se retournent contre les femmes elles mêmes, celles-ci étant systématiquement suspectées d'avoir obtenu leur poste par le biais de « quotas ».

## LA MÉTHODOLOGIE DES ACTIONS

---

### Le local acquiert une nouvelle légitimité

Dans l'action pilote<sup>10</sup> observée, la problématique du local (du territoire) est centrale. Le dispositif d'orientation et d'insertion pour des publics féminins repose sur l'émergence locale de projets en lien avec les besoins spécifiques du territoire considéré. Ce dispositif a été pensé pour répondre à la spécificité féminine de l'orientation et de l'insertion professionnelle et pour prendre en consi-

---

10. Dispositif expérimental : Femmes en milieu rural ; projet professionnel, projet de vie – Dordogne.



dération les caractéristiques locales dans lesquelles s'inscrit l'action. Il permet de dépasser la problématique du travail social en repérant les ressources territoriales, leur diversité, et les effets de leurs dynamiques spatiales et sociales sur l'exclusion des femmes. Des chercheurs ont montré que le territoire dans sa dimension économique a un rôle actif (PERRIER-CORNET *et al.*, 1997) dans le processus d'exclusion des femmes. Le fait qu'il soit plus ou moins démuné en matière de service public, de santé, d'éducation, de transport, intervient également dans les phénomènes d'exclusion.

L'entrée par le territoire permet aussi de repérer les interactions entre les processus d'exclusion connus et analysés séparément et dont on ignore les relations de causalité. C'est-à-dire, que certains exclus se trouvent repoussés par la précarisation de nouveaux exclus : les moins formés, qualifiés, ceux qui migrent des villes.

Il apparaît qu'un lien fort unit territorialisation et individualisation de la prise en charge des demandeurs d'emploi. Le renvoi au local se fait non plus sur une argumentation qui relève de la théorie économique mais à partir d'analyses renvoyant à la sociologie et à la psychologie : caractères des difficultés rencontrées par les personnes, nécessité de résoudre des problèmes personnels graves, etc.

Cette action a entraîné la mise en place sur le territoire d'intervention de l'Espace Économie Emploi de Lalinde d'un projet d'observatoire local<sup>11</sup>. Constatant que les conditions de vie des femmes en milieu rural restent encore méconnues ou sont stigmatisées, ce projet d'observatoire permettrait de repérer de façon dynamique des initiatives qui pourraient alimenter des stratégies d'action dans le but de faire évoluer certaines de ces conditions de vie et susciter de nouvelles formes d'activités sur le territoire concerné. L'observatoire doit permettre un suivi continu des conditions de vie des femmes en milieu rural pour adapter la prestation de services selon les besoins et les attentes des femmes. Il ne s'agit donc pas ici seulement d'ouvrir davantage aux femmes, le bénéfice d'actions ou de programmes, mais bien de mobiliser à la fois les capacités d'analyse et d'animation, les moyens financiers, les instruments juridiques pour introduire dans tous les domaines le souci d'égalité des chances. Une étude-action a été menée et une implication des femmes a été souhaitée. Cela signifiait informer les femmes, leur montrer qu'on est ouvert à leurs idées et à leur participation. Dans les réunions-débats, les femmes ont pu discuter de leurs problèmes spécifiques et identifier les remèdes possibles. De telles actions renforcent la solidarité des femmes et les encouragent à mettre en œuvre des solutions. Au-delà de l'objec-

---

11. Grâce à un partenariat étroit entre l'Espace Économie Emploi de Lalinde, la Direction Départementale du travail, la Délégation Départementale des Droits aux Femmes, le Conseil Général, le Conseil Régional, la Mission Locale, les Chambres de Métiers et d'Agriculture, la MSA, la DDSF, le CEDIFF et l'ANPE, dans une première phase du projet, une étude-action a été menée sur Les conditions de vie des femmes en milieu rural par Hélène Cettolo.

tif premier d'améliorer les conditions de vie des femmes, les pistes d'actions envisagées (programme d'aide à la réussite et à l'insertion, actions autour de l'information et la communication, des lieux de parole et d'échanges, aide à la réalisation de projets économiques, mobilité – prêt de mobylettes par exemple) pourront contribuer à renforcer la cohésion sociale du territoire, et cela à plusieurs niveaux. Elles recréent un lien social entre des femmes et les acteurs du territoire. Plus généralement, on peut repérer que ces actions sont portées par une démarche de projet (inspirées des méthodes du développement local). Une question demeure : celle des articulations entre territorialisation et projets de territoire en lien avec les dernières lois d'aménagement du territoire.

Autre élément important, la prise en compte du territoire se fait aussi sur le registre de l'apprentissage collectif et institutionnel de nouveaux modes d'action publique, suivant en cela le mouvement général de modernisation de l'État sur le modèle de la gouvernance de l'action publique. Le Conseil Régional Aquitaine était en ce sens conscient que pour agir au niveau de l'insertion professionnelle des femmes, il ne pouvait le faire seul. Il sollicite très vite le Conseil Général sur la base d'un partenariat établi après la tempête et qui restait à consolider. L'idée de départ est d'expérimenter une action sur le Bergeracois, en direction des femmes, action qui irait au-delà des modes d'intervention classique et qui articulerait deux compétences : la compétence de formation (celle du Conseil Régional) et des compétences d'insertion et d'accompagnement social (celle du Conseil Général). À partir de là, les deux collectivités ont réuni des acteurs locaux pour un groupe de travail (ANPE, missions locales, MSA,...) pour cibler un public féminin et un territoire d'action. Le choix se porte sur les femmes en milieu rural<sup>12</sup>. Les zones choisies le sont en fonction des publics mais aussi des ressources : prescripteurs actifs et motivés, existences de structures d'information, d'insertion et d'aide à l'emploi.

Ce dispositif présente la particularité de s'organiser autour d'un partenariat service public de l'emploi/collectivités territoriales/acteurs économiques/organismes de formation et associations d'insertion. Il rassemble plusieurs catégories d'acteurs :

– ceux que nous avons nommés les « acteurs décisionnels » politiques dont les financeurs (Conseil Régional d'Aquitaine, Direction départementale du travail et de l'Emploi Dordogne, Conseil général de la Dordogne et Délégation aux Droits des femmes). La Région qui joue un rôle central dans la définition et la mise en œuvre de ce dispositif a ici un triple souci : celui lié à la fonction de coordination et à la mission de cohérence des cartes de formation -faire en sorte qu'il y ait des réponses équivalentes sur tout le territoire-, celui de mettre en œuvre des politiques définies par le Conseil régional, et enfin celui d'articuler l'action de formation professionnelle à des actions d'accompagnement social et d'insertion.

12. Le problème des femmes en milieu urbain (Bergerac) étant traité dans le cadre du Contrat de Ville.

– les opérateurs : nous incluons dans cette catégorie les acteurs de la mise en œuvre que sont les organismes de formation et les partenaires sous-traitants des deux centres.

– les partenaires sociaux (Missions locales, Espace Economie Emploi, les unités territoriales, les associations qui œuvrent dans le champ de l'insertion, l'ANPE, la MSA,...). Tous ces « agents intermédiaires » sont des institutionnels souvent acteurs de terrain qui ont des relations d'échanges fortes avec les destinataires des politiques sociales (ici, en l'occurrence les femmes en milieu rural) et une connaissance de la situation spécifique de celles-ci. C'est pour cela qu'ils ont largement participé au choix des destinataires de l'action.

Cette action s'inscrit dans un contexte d'actions nombreuses, menées par différents partenaires sur la question de l'insertion des femmes en milieu rural. On est dans une thématique balisée où de nombreuses synthèses ont été effectuées. Néanmoins, ce système d'action s'est constitué sur la base d'un intérêt et d'un enjeu commun nouveau : « réussir l'intégration professionnelle des femmes en zone rurale », et « se positionner comme une action pilote dans la région Aquitaine ».

L'espoir mis dans une action publique territorialisée pour combattre la fracture sociale s'appuie sur la conviction que les acteurs locaux, grâce à leur proximité avec les personnes qui sont dans des situations sociales difficiles, sont les mieux placés pour être attentifs à ces difficultés et pour promouvoir des solutions adaptées. De plus, dans des contextes économiques et sociaux dégradés, les porteurs de projet et leurs partenaires parient sur le fait que l'amélioration de la qualité de vie des femmes – population qui subit de plein fouet la dégradation du contexte économique et social – aura une incidence mesurable sur l'ensemble de l'économie locale. Informer les personnes en situation d'exclusion, les femmes en particulier, apporter des solutions concrètes aux chefs d'entreprise contribuera à améliorer les conditions de vie de tout un territoire.

Le local acquiert là une nouvelle légitimité, mais on peut constater que ce mouvement de territorialisation de la politique de l'emploi ne s'accompagne pas automatiquement de plus de démocratie directe, avec une participation des acteurs de terrain et des bénéficiaires à la prise de décision. Derrière l'expression de partenariat, on trouve des fonctionnements institutionnels complexes et des difficultés à faire vivre et fonctionner efficacement un partenariat local.

Il reste encore à concevoir une organisation de l'action locale qui puisse utiliser au mieux les atouts de la connaissance du terrain et de la proximité. Cette forme de partenariat ponctuelle semble avoir bien fonctionné sur le temps de l'action car elle répondait à un intérêt partagé et surtout ne remettait pas fondamentalement en cause les intérêts des différents partenaires. Cependant, le partenariat ne s'est pas fait sans tâtonnement : il se compose d'institutions marquées par des cultures professionnelles et des logiques institutionnelles différentes dont la mise en cohérence nécessite des ajustements réguliers. Les acteurs ont éprouvé certaines difficultés à donner un sens commun et collectif à

l'action et à définir un mode de fonctionnement. Le projet en même temps qu'il fabriquait du partenariat interrogeait le fonctionnement de ce partenariat et en particulier la nécessité d'un réel pilotage et d'un travail de dialogue permanent et d'information croisée des partenaires.

### Un accompagnement personnalisé

La volonté de trouver un équilibre entre projet de vie et projet professionnel conduit à s'intéresser à tous les paramètres susceptibles d'influer sur la vie professionnelle. Cet impératif est d'autant plus crucial que les personnes accueillies présentent bien souvent une certaine fragilité. En particulier, la situation personnelle doit toujours être prise en compte dans l'élaboration de son projet. Les dispositifs d'insertion mis en place par des acteurs institutionnels sur des territoires précis se sont attachés à la dimension individuelle de l'insertion des femmes (parcours individuels). Le travail « sur mesure » effectué se justifie par la volonté de prendre en compte chaque projet de vie. La démarche consiste à accompagner les trajectoires mises en œuvre jusqu'à la consolidation d'une situation socioprofessionnelle. Faire le choix d'une filière, d'un secteur ou de responsabilités catalogués comme non dévolus aux femmes, c'est prendre le risque de rencontrer quelques résistances, difficultés, obstacles, qu'ils émanent de milieux socioprofessionnels ou de l'environnement personnel.

Pour pouvoir mettre ce travail en route encore faut-il que les femmes le puissent et le veuillent. [MSOffice1] Pour ce faire, des espaces d'accueil (réservés et librement ouverts aux femmes), d'écoute, d'analyse des attentes et des besoins, ont été ouverts. Il s'agit de proposer des modalités de réponse(s) aux problèmes posés, en s'entourant d'un réseau d'acteurs sociaux de façon à traiter des multiples facettes des situations rencontrées et à organiser leur prise en compte globale.

Les situations de femmes au chômage de longue durée, en situation précaire, voire de pauvreté s'accompagnent généralement de problèmes autres, en particulier d'isolement et de décrochage par rapport à la vie sociale. C'est pourquoi des organismes comme Retravailler proposent une démarche de restructuration de la vie sociale et professionnelle à travers des activités et productions collectives destinées à remobiliser des ressources sociales et identitaires, un travail de réactivation des ressources cognitives (communication, mémoire,...). Ces activités et réalisations collectives prennent en compte les besoins et aspirations des participantes et font l'objet d'un processus de décision mené en groupe. Elles alternent des séquences aux objectifs variés : mise en œuvre d'une dynamique d'échanges de savoirs, acquisition des informations juridiques, institutionnelles, économiques utiles (exposés, visites, débats), acquisition de connaissances sur le marché de l'emploi, l'évolution du travail en entreprises (exposés, documentaires, témoignages, visites, échanges,...), acquisition et mise en œuvre des tâches liées à la recherche de stages (rédaction de lettres, CV, listes d'adresses,

prises de rendez-vous, simulation d'entretiens), expression dans des activités ludiques, culturelles, artistiques.... Construction de solidarités, lien social, et réaffirmation identitaire sont les résultats attendus de cette stratégie. Par ailleurs, les participantes peuvent avoir recours à des exercices collectifs et/ou individuels centrés sur une remobilisation des ressources cognitives : écrire, mémoriser, communiquer s'apprennent. Les situations d'isolement peuvent inhiber une partie de ces ressources.

Sont également proposés des stages en entreprises visant une nouvelle familiarisation avec le monde du travail. Les séquences de stages pratiques ont pour objectif la (re)découverte de la vie du travail (rythmes, relations, activités...) et du sentiment d'utilité sociale. Pour ce faire, ils doivent être positivement ressentis, raison pour laquelle ils sont préparés, suivis et analysés par un accompagnement.

Enfin, un travail sur les représentations à l'œuvre est un axe central dans la stratégie de la démarche de Retravailler. Il vise une (ré)affirmation identitaire par l'évolution des représentations de soi en particulier au regard des stéréotypes de sexe : on y analyse donc l'expérience singulière en la replaçant dans des déterminations collectives, en y relativisant la responsabilité individuelle ; on œuvre à une conception renouvelée du rapport de la femme au travail. Ce travail est destiné à élargir les champs possibles de réinvestissement professionnel, social, personnel, à partir d'un dépassement des stéréotypes de sexe, et enfin à construire un projet de vie professionnelle, personnelle et sociale.

Ceci a conduit les formateurs, notamment de l'organisme de formation Retravailler à utiliser des méthodes et des outils pédagogiques adaptés qui ont été largement appréciés par les destinataires.

L'accompagnement proposé par Retravailler intervient au niveau personnel, en un soutien individuel et par la mobilisation du groupe de pair(e) s de référence et au niveau institutionnel, par une sensibilisation à l'égalité des chances auprès des différents acteurs sociaux concernés et des décideurs : employeurs, financeurs.

## LES PLUS-VALUES SIGNIFICATIVES DES ACTIONS D'INSERTION EN DIRECTION DU PUBLIC FÉMININ

---

### Pour une prise en compte forte d'analyses sexuées

L'impulsion politique de l'Union européenne et plus récemment de la France ainsi que les nombreux travaux de recherche en sociologie des rapports sociaux de sexe ont permis de renforcer la connaissance de la situation professionnelle des femmes. Le rapport de Béatrice Magnoni d'Intignano (Conseil d'analyse économique) et l'ouvrage collectif présenté par Margaret Maruani en 1998 constituent des sources importantes de connaissances sur le plan statistique d'autant

qu'ils comportent une dimension sexuée. En effet, l'invisibilité statistique des femmes du fait de l'absence de données sexuées au niveau local a contribué aussi à l'invisibilité sociétale du rapport dual entre les sexes. Aujourd'hui, on intègre des statistiques montrant la situation différenciée des femmes et des hommes, quitte à sélectionner plus drastiquement les informations à publier, mais il reste encore à faire changer les réflexes dans l'exploitation des résultats.

Les actions réalisées dans le domaine de l'emploi et de l'insertion professionnelle favorisent la production de connaissances qui pourront être utilisées par les acteurs publics et privés afin d'améliorer le travail d'orientation et d'accompagnement. Elles informent sur les éléments qui favorisent ou freinent l'adaptation aux mutations du travail (l'environnement familial et social, les compétences acquises au cours du parcours, la mobilité géographique, la capacité à gérer le temps, les éléments déclencheurs ou les freins dans le choix de l'orientation, l'environnement professionnel, etc.) et permettent d'analyser les stratégies mises en œuvre par les femmes.

Localement, des projets voient le jour et aident les intervenants de la formation et de l'insertion à mieux appréhender les causes des difficultés d'insertion des publics féminins, et donc à avoir des leviers pour l'action. Le besoin de connaissances précises de la situation des femmes se ressent fortement et a légitimé une demande auprès des chercheurs qui ont mené une recherche-action sur ce thème. Ainsi, l'Espace Économie Emploi de Lalinde en Dordogne constatant que les conditions de vie des femmes en milieu rural restent encore méconnues ou sont stigmatisées a mis en place un projet d'observatoire local<sup>13</sup> qui permettrait de repérer de façon dynamique des initiatives qui pourraient alimenter des stratégies d'action dans le but de faire évoluer certaines de ces conditions de vie et susciter de nouvelles formes d'activités sur le territoire concerné. L'observatoire doit permettre un suivi continu des conditions de vie des femmes en milieu rural pour adapter la prestation de services selon les besoins et les attentes des femmes. Il ne s'agit donc pas ici seulement d'ouvrir davantage aux femmes le bénéfice d'actions ou de programmes, mais bien de mobiliser à la fois les capacités d'analyse et d'animation, les moyens financiers, les instruments juridiques pour introduire dans tous les domaines le souci d'égalité des chances.

Au-delà de l'objectif premier qui consiste à améliorer les conditions de vie des femmes, les actions envisagées peuvent contribuer à renforcer la cohésion sociale du territoire, et cela à plusieurs niveaux. Elles recréent un lien social

---

13. Grâce à un partenariat étroit entre l'Espace Économie Emploi de Lalinde, la Direction Départementale du travail, la Délégation Départementale des Droits aux Femmes, le Conseil Général, le Conseil Régional, la Mission Locale, les Chambres de Métiers et d'Agriculture, la MSA, la DDSF, le CEDIFF et l'ANPE, dans une première phase du projet, une étude-action a été menée sur Les conditions de vie des femmes en milieu rural par Hélène Cettolo.

entre des femmes et les acteurs du territoire. Plus généralement, elles créent des relations sociales de solidarité et de proximité au sein du territoire.

Dans ce même département, une enquête a été engagée en direction des entreprises sur les territoires de l'action pour analyser les obstacles à l'emploi des femmes, pour réfléchir sur la diversification des métiers, la mixité des emplois. Il s'agit encore de dresser un tableau distinguant les hommes et les femmes, qui permette de prendre en compte les problèmes rencontrés par chaque groupe sexué et par ailleurs, d'envisager les réponses les plus appropriées pour chacun.

### Un travail sur les représentations visant la mixité des rôles sociaux

Ce travail vise une (ré)affirmation identitaire par l'évolution des représentations de soi à soi en particulier au regard des stéréotypes de sexe. Les actions d'insertion s'efforcent, aux divers stades de suivi des femmes, de « casser » les représentations attachées aux métiers. Le développement d'une analyse critique à partir d'un travail sur les représentations porte des éléments de choix par la personne elle-même qui retrouve ainsi, une capacité d'action autonome. L'interrogation des rôles masculins et féminins par un public en difficulté (dont la confiance en soi, l'image de soi sont souvent dégradées) est d'abord un travail de restauration de l'image de soi et, en simultané, un travail sur les représentations. Ces évolutions sont lentes mais elles permettent alors d'échapper au fatalisme et de retrouver une dignité.

De manière générale, les femmes en recherche d'emploi ont une représentation stéréotypée des métiers. Leurs choix spontanés se portent surtout sur les métiers de l'aide aux personnes et excluent le plus souvent les métiers non traditionnels (mécanique ou le travail en usine ou de création). Ces attitudes sont liées à une forte prégnance de l'image traditionnelle de la femme, notamment au sein des familles. Elles s'expliquent aussi par une connaissance imprécise des métiers et des conditions de travail. En outre, les contraintes familiales, les horaires et les possibilités existantes en matière de garde des enfants conditionnent fréquemment le choix de l'emploi.

Les acteurs en charge de la formation et de l'insertion mettent en place des parcours permettant une réflexion et une analyse des rôles masculins et féminins dans la famille et la société par les femmes elles-mêmes. Le point de vue de *Retravailler* consiste à penser qu'il faut s'attaquer aux stéréotypes de sexes qui distribuent places et rôles en fonction de représentations sexuées. Cependant ces représentations qui devraient avoir fait leur temps restent dominantes y compris pour beaucoup de femmes. Leurs orientations scolaire et professionnelle en témoignent, de même que leurs déroulements de carrière (interruptions nombreuses), qu'elles disent souvent avoir choisis.

La remise en cause de ces représentations s'impose donc comme un préalable, un passage obligé pour aller vers l'égalité des chances. Les pratiques d'in-

sertion, parce qu'elles accompagnent les choix et les changements, qu'ils soient volontaires ou contraints, doivent participer à l'émergence de nouvelles représentations propices à un rapport au travail et à la carrière débarrassée des stéréotypes de sexes. Cet objectif est donc intégré à l'ensemble des pratiques de Retravailler qu'elles s'adressent aux femmes ou aux hommes.

S'il s'agit de briser les a priori sur les métiers du côté des femmes, il faut aussi faire évoluer les mentalités du côté des employeurs. Afin de lutter contre les stéréotypes professionnels, des programmes d'action ont entrepris de renforcer les actions de sensibilisation des employeurs à la mixité des métiers et de travailler avec détermination au changement des mentalités sur le long terme. Un travail de proximité avec les entreprises est mis en place aussi bien dans la préparation des femmes à l'élaboration de projets professionnels et du tutorat, que dans la recherche des emplois qui peuvent être tenus par des femmes.

## LES LIMITES DES ACTIONS SPÉCIFIQUES EN DIRECTION DES FEMMES

---

### Les femmes ne constituent pas une catégorie homogène

L'analyse de plusieurs actions d'insertion ou de dispositifs a fait apparaître une grande diversité des expériences. De même, les trajectoires de vie, les parcours professionnels sont très hétérogènes et les attentes en matière d'emploi sont différentes. Femmes originaire du lieu, agricultrices sans statut, femmes seules avec enfants, femmes en couple, femmes migrantes, toutes présentent un certain nombre de caractéristiques communes dans leur situation : ruptures familiales ou problèmes de couple, ruptures professionnelles, sentiment d'isolement. Si elles vivent dans un lieu de résidence marqué par la ruralité avec ses avantages et ses contraintes, elles ne constituent pas pour autant une catégorie homogène. Certaines sont très qualifiées et diplômées, d'autres ont des bas niveaux de qualification et aucune expérience professionnelle.

De ce fait, leurs attentes en matière d'insertion professionnelle et/ou sociale varient en fonction de ces différents paramètres. Parmi les critiques émises par les femmes ayant participé à diverses actions, l'on retrouve d'abord une grande insatisfaction en termes d'emploi. Ce sont souvent des CDD qui sont proposés ou des emplois aidés ou encore l'insertion dans un nouveau dispositif [MSOffice2]. Il y a peu de débouchés dans la réalisation de projets artistiques ou artisanaux. Par ailleurs, les offres d'emploi ne correspondent pas aux désirs des femmes. Trop de travaux saisonniers agricoles sont proposés ou dans des secteurs trop féminisés, mal rémunérés. Par ailleurs, la charge des enfants reste lourde pour les femmes sans compagnon et les structures de garde, quant elles existent, ne répondent pas aux besoins des femmes.

La question à résoudre est de définir comment les politiques publiques d'insertion peuvent agir sur les éléments structurels et contribuer à produire de



l'égalité. D'où la nécessité d'avoir une connaissance fine de la situation des femmes dans les différents territoires et de mettre en place une véritable politique de « *mainstreaming* », [MSOffice3] seule approche qui remette en cause la subordination des femmes en introduisant le principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'élaboration des politiques ainsi que dans les processus liés au développement.

### *Nécessité d'une problématique « genrée » des actions d'insertion*

La promotion de l'égalité ne requiert pas simplement le développement de mesures d'actions positives en faveur des femmes, mais des mesures destinées à adapter l'organisation de la société à une meilleure distribution des rôles entre les femmes et les hommes. Un tel objectif implique de prendre en considération, dès la phase de conception des projets, les effets possibles de toutes les politiques sur la situation respective des hommes et des femmes.

Dans les actions que nous avons observées, l'approche « genrée » n'était pas explicitement affirmée, notamment dans la période d'élaboration du programme d'action. Pour la mise en œuvre, les organismes de formation concernés oscillaient entre une approche de « spécificité », de « mixité » de diversification des métiers, comme si, s'inscrire d'entrée dans une problématique du genre allait avoir pour effet de renverser les rapports de domination. Les actions spécifiques en direction des femmes (groupes de femmes) doivent être maintenues, et être poursuivies dans une optique de genre et non pas une « approche spécificité femme » trop naturalisée, qui met l'accent sur les « handicaps » des femmes, ou leur rôle maternel, comme si cette donnée biologique longtemps utilisée pour justifier les inégalités entre les sexes dans la famille et dans le travail était aussi un handicap.

Si les seules issues envisagées pour les femmes sont l'obtention rapide d'un emploi ou une prise en charge au titre d'assistance, les difficultés peuvent perdurer dans l'attente d'une hypothétique reprise économique. Il est donc nécessaire que les politiques territorialisées couplent les mesures d'insertion avec le développement local, dans sa dimension « genre » d'autant plus que les femmes ne restent pas passives. « *Des stratégies de résistances, de contournement, d'invention se manifestent chez tous les acteurs: stratégies d'entrepreneurs qui gèrent l'entreprise en constance vigilance des changements de conjoncture et du marché, des stratégies familiales qui placent chaque membre de la famille dans des quasi-filières d'emploi (maisons de retraite, cliniques, centres sociaux, etc.) pour la reproduction globale de la famille et des stratégies individuelles par la recherche d'un emploi non-pérenne, précaire ou saisonnier qui permettent de vivre et de rester au pays d'origine ou de son choix* » (N. MATHIEU, 1995 : 157). Il est donc nécessaire pour les acteurs de l'insertion de prendre en compte ces données tout en étant conscients qu'hommes et femmes ne sont pas situés de la même façon dans l'espace rural et que leurs attentes sont différentes.

## La prise en compte de « l'approche intégrée » (le mainstreaming)

L'approche intégrée (mainstreaming), principe fondateur, implique de développer des mesures spécifiques en faveur des femmes afin de supprimer les inégalités constatées, de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes par la mobilisation systématique des politiques et d'analyser leurs effets sur la situation respective des femmes et des hommes.

On peut constater que cette approche est loin d'être prise en compte. Les acteurs institutionnels n'ont pas choisi, pour l'instant, d'intégrer l'égalité des chances dans toutes les politiques afin de toucher toute la population et d'agir sur l'environnement global. En effet, il n'y a pas de stratégie explicite pour agir auprès des femmes et des hommes afin de faire évoluer l'ensemble des relations sociales, familiales et professionnelles. Dans nos recherches, nous avons remarqué que si les organismes d'insertion sont très féminisés, ce n'est pas le cas dans les institutions qui œuvrent dans le domaine économique. L'absence de parité dans ces organismes, voire l'unisexuation, pose la question de la traduction des actions d'égalité entre les sexes sur le terrain. Du coup, les effets des actions menées restent en deçà des attentes que ce soit celles des femmes concernées ou celles de certains partenaires institutionnels.

Pour parvenir à une plus grande efficacité, les actions entreprises doivent viser plusieurs objectifs : modifier les représentations de la vie professionnelle et de la vie familiale selon les sexes, améliorer les conditions d'emploi dans les entreprises, analyser les nouveaux besoins liés aux nouveaux horaires et aux nouveaux emplois, sensibiliser les décideurs et les acteurs clés de la vie économique et sociale du territoire à la nécessaire articulation des temps de la vie professionnelle, familiale et personnelle. L'implication de l'ensemble des acteurs sur les thèmes de l'égalité des sexes, la gestion et l'articulation des différents temps, constitue un préalable à la réussite des projets d'insertion des femmes. Mais force est de constater que l'on est encore loin de cette utopie.

## CONCLUSION

L'observation et l'analyse de plusieurs actions d'insertion en direction des femmes en milieu rural dans la région Aquitaine a fait apparaître l'intérêt majeur que les acteurs institutionnels locaux portent à cette question. En agissant auprès des femmes stagiaires à une dé-construction des représentations et des pratiques sociales établies sur les stéréotypes de sexe, ils contribuent à une prise de conscience de leur « valeur ». L'élimination des préjugés culturels existants et des stéréotypes sociétaux est cruciale pour la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cependant, cette action doit se faire aussi dans l'environnement local : les entreprises, les employeurs potentiels, les élus..., faute de quoi, ce sera encore aux femmes de faire la preuve de leur bonne

volonté, de leur dynamisme propre en matière de recherche d'emploi. Par ailleurs, si les préoccupations et les besoins des femmes sont analysés et pris en compte dans la conception et la mise en œuvre d'actions, les dispositifs que nous avons étudiés ne se donnent pas toujours les moyens de leur réussite. La problématique développée dans leur cahier des charges est encore trop souvent formulée « en termes de spécificité », c'est-à-dire basée sur les catégories sexuelles (hommes et femmes), sans remise en cause de la construction sociale de ces mêmes catégories. Femmes et hommes sont figés dans des représentations traditionnelles et des rôles sociaux en fonction de leur sexe. Il n'est pas étonnant que les débouchés professionnels restent partiels, d'autant plus que le marché de l'emploi local est faible. Le concept de genre, à condition que les acteurs institutionnels et de la formation s'entendent sur une définition commune permet un dépassement des catégories sexuelles et ouvre vers le changement, c'est-à-dire vers l'égalité des sexes. Ainsi, les politiques publiques seront plus en phase avec les évolutions de la société et des femmes elles-mêmes.

## BIBLIOGRAPHIE

- BICHE, B., LABOURIE-RACAPE, A., (1998), « L'approche « genre ». Un outil d'analyse pour les actions Now et le développement local », in *Pour*, n° 158, juin, p. 161-176.
- BISILLIAT, J., VERSCHUUR, C. (dirigé par), (2000), « Le Genre, un outil nécessaire, introduction à une problématique », *Cahiers Genre et Développement*, n° 1, Paris, L'Harmattan, 260 p.
- 1995-1997, Différences de sexe sur le marché du travail, *Cahiers du MAGE (Les)*, n° 1-6, IRESO, Paris.
- CETTOLO, H., (2003), *Les conditions de vie des femmes en milieu rural*, Rapport de recherche action, Espace Économie Emploi de Lalinde, 110 p.
- INSEE-INRA, (1998), *Les campagnes et leurs villes*, série Contours et caractères, Paris, INSEE, 203 p.
- INSEE, (1995), *Les femmes*, Coll. « Contours et caractères », Paris, INSEE, 217 p.
- MAGNONI D'INTIGNANO, B., (1999), *Égalité entre femmes et hommes : aspects économiques*, Rapport au Conseil d'Analyse économique (Rapport du CAE n° 15), Paris, La Documentation française, 212 p.
- MARUANI, M., (1999), « Féminisation du monde du travail », La société française contemporaine, *Cahiers français*, n° 291, mai-juin 1999, p. 16-20.
- MARUANI, M., (1998), *Les nouvelles frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail*, Paris, éditions La Découverte, La Découverte-Mage, Coll. « Recherches », 285 p.
- MATHIEU, N., (coord.), (1995), *L'Emploi rural, une vitalité cachée*. Paris, L'Harmattan, coll. « Alternatives rurales », 186 p.
- MUKHOPADHYAY, M.T., APPEL, M., (1998), « Gender training and social transformation: An agenda for change », in *Gender Training*, The source Book Amsterdam, Royal Tropical Institute (KIT), p. 13-20.
- NICOLE-DRANCOURT, C., (1991), *Le labyrinthe de l'insertion*, Ministère du Travail/MIRE, Paris, La Documentation française, 408 p.
- 2000, Aquitaine, « Femmes – hommes : inégalités sur le marché du

- travail», (*Le*) *Quatre pages INSEE*, n° 85, juin 2000, 4 p.
- PERRIER-CORNET, P., SENCEBE, Y., SYLVESTRE, J.-P., (1997), Rapports à l'emploi et processus d'exclusion dans les espaces ruraux: un cadre d'analyse, *Économie Rurale*, n° 242, p. 28-35.
- 1998, Numéro spécial: «Femmes en milieu rural, nouvelles activités, nouvelles compétences», *Pour*, juin 1998, n° 158, Paris, GREP, 180 p.
- RIEU, A., (1998), Agricultrices: itinéraires pour une reconnaissance, *in* *Revue Pour*, juin 1998, n° 158, Paris, GREP, p. 89-96.
- RIEU, A., CETTOLO, H., (2000), «Compétences féminines et masculines en agriculture, quelle reconnaissance», *Revue Pour*, n° 168, décembre 2000, Paris, GREP, p. 143-152.
- RIEU, A., (2001), Exclusion et genre en agriculture, quelle place pour les femmes, *Revue Empan*, Expériences de la ruralité, n° 41, mars 2001, Toulouse, ARSEAA, p. 57-61.
- RIEU, A., CETTOLO, H., (2000), *Femmes et hommes dans les petites exploitations agricoles en Midi-Pyrénées*, rapport final, contrat SOE2-CT97 3044, juin, 195 p.
- RIEU, A., CETTOLO, H., LE QUENTREC, Y., (2002), *Femmes en milieu rural; projet professionnel, projet de vie*, rapport de recherche, Toulouse, 100 p.
- SCHNAPPER, D., (1996), «Intégration et exclusion dans les sociétés modernes», *in* Paugam S. (dir), *L'exclusion. L'état des savoirs*, La Découverte, p. 23-31.
- TOUTAIN, X., VELARD, L., MATHIEU, N., SEGESA, (1992), *Femmes en milieu rural (Les): pour une meilleure connaissance de leur situation*, Sté d'études géographiques économiques et sociologiques appliquées; Ministère des affaires sociales de la santé et de la ville. Paris, SEGESA, 45 p. + annexes.
- TOUTAIN, X., (1998), La situation socio-économique des femmes en milieu rural, *Pour*, n° 158, Paris, GREP, p. 15-25.

## CONCLUSION

---

ANNE-MARIE GRANIÉ, HÉLÈNE GUETAT-BERNARD

En contribuant au dévoilement de situations de genre, les écrits des différents auteurs qui ont participé à cet ouvrage nous aident à dépasser les représentations répandues d'une domination sans nuance.

La complexité de la réalité des situations de pauvreté mais aussi, plus largement, de développement rural, oblige à comprendre les arrangements, voire les luttes pour les conquêtes de places dans les champs sociaux. L'ouvrage propose de regarder au plus près les détournements et les contournements opérés par les femmes. Elles sont porteuses d'autres voies – ou propositions de développement – parce que peut être plus conscientes de la réalité des conséquences des politiques agricoles et rurales menées jusqu'à présent. Travailler sur les marges dans lesquelles sont souvent socialement et économiquement confinées les femmes nous a montré que ce regard de biais pouvait créer un éclairage singulier, tout en dévoilant de nouvelles procédures discrètes mais effectives, sinon efficaces. Les catégories du dominant et du dominé doivent alors être regardées autrement, du moins avec précaution.

Une ambiguïté hante le propos : les situations de pauvreté ou plus généralement de fortes contraintes économiques bousculent les manières d'organiser la mobilisation des richesses et font sortir les femmes (au sens réel de sortir de chez elles). Pour des raisons objectives de difficultés d'accès à l'emploi mais aussi plus subjectives du statut du travail, acteurs et actrices du monde rural se mobilisent différemment. La diffusion de l'économie marchande qui avait contribué à expliquer l'invisibilité de la part de travail féminine, apparaît aujourd'hui pour les femmes comme une opportunité nouvelle (en entrant par les comptes

familiaux), de faire prévaloir leurs compétences. D'inaperçues, les activités de travail des femmes s'aperçoivent désormais.

L'ouvrage invite alors à comprendre qu'en réponse à l'une des questions centrales des études sur les rapports de genre – à savoir comment sont posées et déplacées les limites instituées des représentations du masculin et du féminin, associées à des normes et à des pratiques –, il faut travailler l'articulation entre la sphère privée et domestique d'une part et la sphère publique et marchande d'autre part. Le rapport aux biens des hommes et des femmes doit, en ce sens, être questionné à nouveau. Dans les sociétés rurales et paysannes, les anthropologues, sociologues et historiens ont montré le rôle pivot de la maison (terme générique désignant l'habitat, les terres, les devoirs et pouvoirs afférant à son contrôle), en tant qu'institution au cœur des logiques de succession et d'héritage. L'échelle d'observation de la maison permet alors de comprendre ce qui se passe en son sein mais aussi, à partir d'elle, comment les membres qui y vivent sont inscrits dans différents collectifs sociaux et spatiaux. Selon les contextes, hommes et femmes sont ou non en situation d'égalité mais toujours les logiques matrimoniales et celles de placement social et spatial se conjuguent. Les rapports familiaux et donc sociaux et territoriaux s'interpénètrent inévitablement. Cette compréhension a des conséquences pour les hommes et les femmes pris dans ces maillages, d'autant que peu de campagnes au monde peuvent se définir aujourd'hui hors du contexte marchand. Nous avons vu à quel point l'entrée des femmes dans l'économie marchande est un atout qu'elles savent utiliser, même si elles demeurent conscientes de ce qu'elles peuvent aussi y perdre. En revanche, la généralisation du rapport marchand pose des questions non résolues dans le rapport à la terre et sa propriété. Il s'agit là d'un chantier ouvert au combat des femmes aujourd'hui d'autant plus complexe qu'il s'articule à un autre débat, celui des représentations révélées face aux situations de pouvoir réel ou symbolique. On s'interroge toujours sur la distinction à opérer entre les situations de domination et les situations de représentation. Nous avons posé ici quelques jalons sur la question du pouvoir symbolique et ses conséquences sur les relations entre les hommes et les femmes. On l'a seulement noté, les femmes rurales ont toujours eu la maîtrise et reconnaissance de certains territoires, notamment ceux en lien au sacré et au religieux (l'accompagnement des rituels de mariage) mais pas seulement (le marquage du trousseau comme empreinte du lignage). Aujourd'hui, les femmes les ont encore mais il faudrait mieux interroger ce qui perdure et évolue : avec quelles formes de rééquilibrage et quelles conséquences sur les rapports de genre ? Sur ce point précis, la relation à la terre est essentielle pour les sociétés paysannes : comment interpréter qu'à peu près 30 % des chefs d'exploitations soient des femmes aujourd'hui en France ? Quelles attentions accordées aujourd'hui à l'accès difficile, voire improbable selon les situations, à la propriété foncière des femmes ? Souvent irrésolue et objet de revendications (des femmes entre autres), cette question demeure centrale comme catégorie d'analyse du développement, partout dans le monde.

Les textes réunis ici témoignent de la présence de femmes dans des situations sociales, économiques et spatiales où on les attendait peu. Elles marquent d'empreintes leur présence. C'est bien en étant capable de contrôler ce passage de l'intérieur à l'extérieur de la maison, en s'appuyant sur ce qu'elles y ont appris, que les femmes rurales valorisent désormais positivement des éléments de leur identité au travail mais aussi de leur compétence dans le domaine de la production. Cette évolution est rendue possible aujourd'hui car l'interrogation sur les manières de réarticuler l'activité productive au territoire est diffuse. Cette réflexion sur la signification de l'emplacement – quelles significations du « construire » là et pas ailleurs – repose la question de l'impossible indifférenciation au lieu. D'une inscription dans les réflexions identitaires, cette interrogation s'étend maintenant à la sphère productive. Dans ce contexte là, les femmes rurales peuvent se prévaloir de compétences car en tenant la maison, elles y ont toujours valorisé des ressources spécifiques. Nous l'avons noté, c'est l'acception anthropologique de la maison qui nous invite à comprendre ses liens au temps (par la descendance) mais aussi à l'espace dans lequel elle s'inscrit. Après une période de détachement du territoire (en raison principalement du mode de production fordiste qui a valorisé les ressources génériques et de la construction du « mythe » du développement), on se réoriente vers une période où les stratégies entrepreneuriales tentent de comprendre les valeurs de l'attachement. Selon les moments de l'histoire le couplage/découplage entre le territoire et la société s'est joué, a été imposé, vécu, construit différemment. Cet ouvrage invite à comprendre comment l'entrée par les rapports de genre permet d'être aussi présent dans ce débat.

Cet ouvrage montre également que, même si bon nombre de comportements féminins sont déterminés et s'inscrivent dans la reproduction, d'autres ont une valeur heuristique car ils tentent de se construire contre l'habitus, à partir de l'expérience. Les analyses des pratiques des femmes dévoilent que les savoirs issus de l'expérience peuvent être mobilisés pour aller vers le changement. La question est alors de comprendre le cadre de ce changement car la mise en mouvement – tant sociale que spatiale – est toujours fonction des contextes d'action, du temps qui passe, de l'écoute ou de la non écoute de l'autre.

Nous montrons aussi l'intérêt de travailler à une grande échelle, celle de la proximité où sont résolus les problèmes concrets de la vie quotidienne et dans le court terme. Car c'est dans cette contrainte là que les femmes prises dans les filets de la nécessité peuvent prendre le temps et la conscience de la réflexion. C'est aussi à cette condition là que les intérêts personnels de ces femmes en charge de familles peuvent s'insérer dans des finalités plus collectives.

Toutefois, les réflexions proposées dans cet ouvrage sont marquées aussi par une dimension paradoxale. Les femmes les mieux informées des règles du jeu des relations hommes/femmes peuvent aussi être celles qui contribuent le plus à leur reconduction. Insérées dans une position de confort (que ce soit au-dedans, dans les sociétés musulmanes par exemple ou au dehors-dedans, dans

les sociétés occidentales), elles peuvent s'inscrire dans une forme de reproduction non consciente car cela « arrange » leur identité installée de femme.

C'est bien dans tous les interstices empruntés par les femmes du nord et du sud, que la matérialité des nouvelles relations hommes-femmes est donnée à lire et constitue le chantier de recherches à poursuivre dans les mutations du monde rural. L'ouvrage a, en ce sens, contribué à lever le voile sur ce qui se passe dans ces espaces en transformation où les changements sur la place des hommes et des femmes sont si importants qu'ils modifient notamment l'organisation du travail et des temps sociaux.



# TABLE DES MATIÈRES

---

CHRISTINE VERSCHUUR

Préface :

*La construction d'un nouveau champ de savoirs  
« genre et développement »* ..... 7

ANNE-MARIE GRANIÉ, HÉLÈNE GUÉTAT-BERNARD

Introduction ..... 13

## LA DIMENSION GENRE DANS LES POLITIQUES ET LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT. LECTURES CRITIQUES

---

ANNETTE CORRÈZE

*Le développement une histoire d'acteurs...* ..... 41

ÉLISABETH HOFMANN, KAMALA MARIUS-GNANOU

*L'intégration de la dimension « genre » dans les interventions  
de développement : mythe ou réalité ?* ..... 47

ISABELLE GUÉRIN

*La microfinance est-elle un moyen de faciliter la liberté des femmes ?  
Une approche en termes d'économie solidaire* ..... 67

## FÉMINISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET ORGANISATION DE L'ESPACE SOCIAL

---

JACQUES CHARMES

*Les activités économiques des femmes :  
vers une plus grande visibilité* ..... 97

PASCALE MOITY-MAÏZI

*Artisanas et artisans dans la transformation de poissons au Sénégal* .... 103

LAURENCE TUJAGUE

*Parodie du pouvoir autour des stratégies des maraîchères commerçantes  
(Le cas du delta du fleuve Sénégal)* ..... 127

HÉLÈNE GUÉTAT-BERNARD

*Temps et espaces de travail : des assignations et des bousculements  
des places des hommes et des femmes,  
chez les Bamiléké du Cameroun* ..... 143

MOHAMED GAFSI

*Dimension sociale dans la gestion  
des exploitations agricoles africaines* ..... 169

### RÉALITÉ ET SYMBOLIQUE DES POUVOIRS ET CONTRE-POUVOIRS DES FEMMES

---

NICKIE LEFEUVRE

*Pouvoirs et contre-pouvoirs des femmes :  
une épineuse question de recherche* ..... 187

CARINE VATTURI-PIONETTI

*Agrodiversité et semences sur le Plateau du Deccan (Inde du Sud).  
La quête d'autonomie des paysannes* ..... 197

ANNE-MARIE GRANÉ

*Femmes et prises de décision  
dans les exploitations agricoles au Maroc* ..... 219

SAMUEL MEENS

*Les femmes sur le chemin de l'insertion des jeunes hommes  
en pays Ebrié (Côte d'Ivoire)* ..... 235

### REPRÉSENTATIONS DU MASCULIN ET DU FÉMININ : QUELS DÉVOILEMENTS ?

---

ANNIE LABOURIE-RACAPÉ

*Femmes du sud, femmes du nord, un regard autrement* ..... 263

CHRISTÈLE DEDEBANT

*Féminité et développement au Pakistan :  
une nouveauté bien tempérée* ..... 271

SOPHIE LOUARGANT

*Des territoires de projet au territoire de vie : la création de la coopérative  
artisanale féminine de Sefrou comme enjeu de modification*

*des systèmes de valeurs sexués* ..... 289

HÉLÈNE CETTOLO, ANNIE RIEU

*Pour une prise en compte du « genre »*

*dans les actions d'insertion des femmes en milieu rural* ..... 303

ANNE-MARIE GRANIÉ, HÉLÈNE GUÉTAT-BERNARD

Conclusion ..... 323

Achevé d'imprimer  
Messages SAS - 31100 Toulouse (France)  
Dépôt légal : septembre 2006

## EMPREINTES ET INVENTIVITÉS DES FEMMES DANS LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Cet ouvrage éclaire les relations entre la construction des rapports sociaux de genre et le développement rural. Il défend l'idée qu'aujourd'hui, les difficultés des modèles de développement créent un contexte favorable à une meilleure prise en considération des initiatives innovantes portées par les femmes. Les études présentées révèlent les conséquences de ces changements sur les rapports dynamiques et sur les constructions symboliques et pratiques du masculin et du féminin.

Cette nouvelle donne, observée dans les pays du Nord comme dans ceux du Sud, redéfinit les jeux des acteurs qu'ils soient institutionnels ou non institutionnels, publics ou privés, femmes ou hommes, alors que se modifient règles et normes antérieures et que la mondialisation accroît la concurrence entre les territoires.

Fondé sur une approche pluridisciplinaire de sociologues, géographes, économistes et anthropologues, et s'appuyant sur des exemples puisés dans différents contextes africain, indien et français, l'ouvrage s'adresse à tout lecteur qui s'intéresse à la question du développement rural. Quatre dimensions de la question sont ici abordées : les politiques publiques, le marché du travail, les réalités et les symboles des pouvoirs féminins, les représentations du masculin et du féminin.



**PRESSES UNIVERSITAIRES DU MIRAIL**  
UNIVERSITÉ DE TOULOUSE-LE MIRAIL  
5, Allées Antonio-Machado  
31058 TOULOUSE CEDEX 9

ISBN 2-85816-793-1  
ISSN 1140-2296  
Code SODIS : F277932



**INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT**  
213, rue la Fayette  
75480 Paris Cedex 10

ISBN : 2-7099-1598-7



PRIX : **29 €**

9

